N° 733 40e Année Tome CCIX 1er Janvier 1929

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France*........ *4 fr.* | *Étranger*........ *4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT NEUVIÈME

1er Janvier — 1er Février 1929

1er Janvier — 1er Février 1929 Tome CCIX

MERCVRE

DE

FRANCE

(Série Moderne)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIX

LE PROTESTANTISME
ET LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

On a coutume de diviser l'histoire de la civilisation occidentale en trois périodes. L'une s'achève avec le triomphe du Christianisme; l'autre débute avec la Révolution française. Cette classification jouit d'une longue prescription et de titres indiscutables; mais on peut se demander si elle ne masque pas une division plus fondamentale, propre à renouveler la perspective de l'histoire. Avec l'avènement du Christianisme périt la Cité antique fondée sur la religion domestique; mais le Christianisme ne triompha qu'en se paganisant et en se romanisant en partie. Il accepta le culte des morts et le culte des héros sous le mimétisme du culte des Saints. Il conserva, avec quelque correctif, le culte de l'Empereur, dont le cérémonial, établi par Aurélien, fut renforcé encore dans le protocole de Byzance. Il emprunta à Rome sa hiérarchie et ses cadres administratifs. Il tenta, en les considérant comme une « préparation évangélique », de sauver la sagesse profane et les lettres séculières des Anciens. Au XVI[e] siècle, cette assimilation est presque achevée. La curie romaine est à la tête du mouvement qui emporte la Renaissance vers la glorification de la vie, au contact des chefs-d'œuvre plastiques et littéraires de l'antiquité retrouvée. L'alliance de l'humanisme païen et de l'humanisme chrétien se fait

en grâce et réalise une synthèse suave, comme celle qui juxtapose, sur un sarcophage antique, l'amour sacré et l'amour profane sur la toile divine du Titien. La Révolution fut la crise aiguë d'un état symptomatique dont les premiers indices remontent à la Réforme. Elle n'est que l'aspect politique d'une formidable palingénésie économique et sociale due à l'avènement du capitalisme, que rendit possible la nouvelle éthique calviniste et puritaine. On peut se demander alors si la grande coupure de l'histoire n'est pas la Réformation, à condition de la restituer dans sa signification profonde et sa portée universelle.

I

LA SIGNIFICATION DE LA RÉFORME

Ferrero a opposé les civilisations qualitatives, qui furent celles de l'Antiquité, du moyen âge et de l'Ancien Régime, aux civilisations quantitatives dont le prototype est fourni par les Etats-Unis. Les premières sont créatrices de valeurs spirituelles et esthétiques : elles élaborent des religions, des philosophies et des sciences désintéressées, des systèmes juridiques savants, des littératures admirables, des œuvres d'art accomplies, des styles de vie qui donnent à chaque époque et à chaque clas e d'une société bien compartie un accent original et un cachet particulier. Elles tendent à une hiérarchie qualitative de fonctions et cherchent à réaliser en toutes choses un idéal de perfection. Les civilisations quantitatives sont créatrices avant tout de biens économiques, elles aspirent à l'égalisation des conditions et à l'uniformisation des produits, des mœurs et des goûts. Elles visent à un idéal de rendement maximum et de puissance illimitée qui consiste en la maîtrise de l'homme sur la matière plutôt que sur ses instincts, en l'accroissement

du bien-être moyen de la masse plutôt qu'en la sélection et en l'élévation d'une élite.

Cette description si pertinente est principalement descriptive. On peut en vouloir chercher la raison explicative, le fondement constitutif. On s'aperçoit alors que le propre des civilisations qualitatives, c'est de subordonner les fonctions de production aux fonctions régulatrices de la politique et de la morale, qui les font servir à des fins spéculatives, esthétiques ou religieuses. A cette hiérarchie de fonctions correspond, par degré croissant d'éminence, celle des classes sociales qui les exercent, suivant le schéma général suivant : la classe des artisans et des marchands ou des roturiers; la classe des guerriers et des magistrats ou des nobles; celle des sages, des saints ou des clercs. Bref, on y voit affirmer cette croyance que toutes les occupations ne sont pas équivalentes, qu'il y a des tâches nobles et d'autres serviles; et c'est ce qu'on a dénommé au moyen âge *le principe de la distinction du spirituel et du temporel*.

Les civilisations quantitatives renversent cette distinction et mettent bas cette hiérarchie. Elles proclament l'égalité de toutes les conditions et l'équivalence de toutes les professions, ou, plutôt, la supériorité des fonctions de production sur les fonctions régulatrices et spéculatives. Elles en viennent à subordonner, en fait, la politique et toutes les manifestations de la culture aux intérêts économiques. Elles remplacent, dans la table des valeurs, le critérium de l'honneur et de la beauté, par celui de l'utilité et du profit.

Or, telle fut la révolution incalculable que, sous le couvert de l'idée religieuse, a réalisée la Réforme. Elle a renversé l'antique table des valeurs fondée sur la distinction séculaire du spirituel et du temporel. Elle a proclamé l'excellence du travail productif et de la vie pratique au regard de la vie oisive des clercs et des nobles. En faisant de l'exercice une profession, une ma-

nière de service divin, en condamnant la mendicité, la prodigalité et le luxe, elle a créé une force d'épargne qui a permis l'accumulation des capitaux. En revenant à la vieille idée sémitique que la richesse est une bénédiction de Dieu et que la réussite matérielle est le signe le plus évident que l'on est en état de grâce, elle a créé, en même temps que la religion du travail, le respect de l'argent. Elle a permis l'éclosion des vertus bourgeoises et d'une mentalité nouvelle, la mentalité capitaliste, qui consiste avant tout dans l'organisation méthodique de l'activité humaine orientée vers la création et l'exploitation des richesses.

Toutes les autres nouveautés, la liberté de penser et la démocratie, où l'on voit généralement « l'apport » de la Réforme, sont des effets secondaires obtenus par accident ou réaction. Fera-t-on gloire à Luther d'avoir proclamé le principe démocratique de la liberté individuelle ou à Calvin le principe de la liberté de penser? Le Luthéranisme aboutit à la subordination de l'Eglise à l'Etat, au despotisme des princes, et Calvin rêva d'une théocratie aussi intolérante en matière d'opinions qu'inquisitoriale en matière de mœurs. L'appel de l'Eglise à la Bible, la substitution de l'autorité de l'Ecriture à celle de la tradition provoqua le libre examen : mais ce résultat fut obtenu à contre-cœur et au scandale des Réformés, parce que l'interprétation de l'Ecriture, que ne contrôle aucune tradition, conduit à la multiplicité des églises — *Bibel, Babel* s'écriait Thomas Müntzer — si bien qu'il en faut venir à substituer à l'Ecriture, qui réduite à elle-même n'est que confusion, le dictamen privé de la conscience comme unique règle de foi. Les sectes protestantes proclamèrent la liberté de pensée, mais par nécessité et à leurs corps défendant, là où elles furent persécutées et échouèrent comme persécutrices, parce qu'il faut bien en venir à tolérer la tolérance en matière d'opinions religieuses partout où, sur un même territoire, différentes

confessions n'ont pu réussir à s'absorber. La liberté de pensée et ses corollaires, celles de la presse, de réunion, entraînèrent, surtout dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, la revendication d'autres droits, que les théoriciens protestants du droit des gens en vinrent à proclamer imprescriptibles et naturels. Mais la doctrine des droits de l'homme et du citoyen n'eût pas suffi à instaurer la démocratie, si celle-ci n'eût servi d'expression politique à une révolution autrement profonde. Les mouvements démocratiques sont toujours liés à l'avènement au pouvoir d'une classe moyenne enrichie par le négoce et l'industrie : détenant la supériorité de l'argent, cette classe ne peut souffrir d'autres privilèges. C'est en proclamant l'éminente dignité des professions tenues jusqu'alors pour illibérales; c'est en entourant d'une auréole quasi mystique les vertus bourgeoises, créatrices de capitalisme moderne, que la Réforme peut être dite la cause de la Révolution. Celle-ci fut réalisée dans les esprits le jour où le spéculateur enrichi dans le commerce des grains vint à se dire en regardant l'homme de cour : « dans le paradis, où donc était le gentilhomme? »

A qui s'étonnera qu'une « querelle de moines » ait pu changer l'ordre du monde et convertir l'or pur d'une civilisation qualitative en le fer et la fonte d'une civilisation quantitative, il n'est que de citer les perpétuelles dérivations dont l'histoire des idées offre le déconcertant spectacle. L'atomisme antique se proposait de détruire chez les hommes la crainte des dieux : cette physique impie est devenue celle des théologiens orthodoxes de l'Islam qui y virent le système le mieux approprié à garantir le dogme de la toute puissance divine. L'Aristotélisme fut une tentative pour fonder une science de la nature : sa destinée fut de servir à la justification rationnelle du dogme révélé. Le Néo-platonisme apparaît comme un effort désespéré pour sauver l'intellectualisme grec en le conciliant avec les aspirations mystiques,

développées chez les foules, des religions de salut : il aboutit au matérialisme religieux le plus bas, à la théurgie, à la démonologie, à la magie naturelle. La prédiction évangélique se meut dans les cadres du messianisme palestinien et de l'apocalyptique juive traditionnels : elle enseigne le détachement des biens de ce monde en vue de la parousie imminente; elle enfanta la centralisation administrative la plus durable et la société la plus conservatrice, l'Eglise, que l'humanité ait connue depuis l'empire romain. La Révolution se fit au nom des idées d'égalité et de liberté : elle engendra le césarisme qui vint rassurer les acquéreurs de biens nationaux sur la légitimité de leurs titres de propriété; et, il apparaîtra peut-être un jour, par un retour inverse, que les guerres napoléoniennes, flétries comme l'œuvre détestable du militarisme, en unifiant l'Europe, furent le fondement providentiel de la Société des Nations. Le littéralisme évangélique d'un Tolstoï et l'orthodoxie marxiste d'un Lénine anathématisent également la société capitaliste; ils aboutissent en Russie, après dix ans de bolchevisme, à la mentalité petite-bourgeoise de la Nep. Une doctrine politique, un système religieux agissent moins par le développement mécanique de leurs effets logiques que par les réactions qu'ils provoquent, par les accommodements qu'ils comportent, par les effets secondaires qu'ils suscitent, par les incidences ignorées et lointaines qu'ils déclanchent en se composant avec d'autres forces concourantes. « Qu'est-ce que l'histoire, disait Renan, sinon la plus incongrue des associations d'idées? »

II

LES CIVILISATIONS QUALITATIVES : LA SUBORDINATION DE L'ÉCONOMIQUE A LA POLITIQUE, DU TEMPOREL AU SPIRITUEL

Ce qui caractérise la civilisation antique, c'est la subordination et la limitation des fonctions économiques. Certes, les opinions du monde antique sur le travail libre ou servile ont pu varier dans les cités grecques, à Rome et dans les provinces, suivant les couches sociales qui détenaient momentanément le pouvoir — il y eut un impérialisme économique athénien comme une ploutocratie de banquiers à Rome au temps des chevaliers et des Gracques; il y eut des cités de marchands comme des républiques de boutiquiers, — mais le jugement de l'élite intellectuelle n'a sensiblement pas varié. Que l'on prenne Xénophon, Platon, Aristote ou Cicéron : on verra toujours affirmée la même doctrine.

Les arts mécaniques et industriels déforment le corps et asservissent l'âme. Ils s'opposent à la culture libérale de l'esprit et au développement des sentiments généreux, si bien qu'ils ne conviennent qu'aux esclaves qui y sont prédisposés par nature. A l'homme libre reviennent en droit les charges publiques et la défense de l'Etat. Seule est digne du citoyen l'agriculture qui, en garantissant sa subsistance, sauvegarde son indépendance. Voilà ce que nous lisons chez Socrate et chez Xénophon. En fait, dans tous les Etats grecs qui connurent le servage, le citoyen fut une sorte de rentier dispensé du souci de pourvoir à ses moyens d'existence, laissant à d'autres le soin de le nourrir, de le vêtir, de le loger. La loi Spartiate faisait défense au citoyen de se livrer à un travail productif quelconque : c'était l'office des Hilotes et des Périèques. A Thespies, on considérait comme une honte d'apprendre un métier et de s'adonner à l'agricul-

ture. A Thèbes, les boutiquiers et les détaillants n'avaient accès aux magistratures que dix ans après s'être retirés des affaires. Dans la plupart des cités aristocratiques, la qualité de citoyen était incompatible avec l'exercice d'une profession manuelle.

Pour Platon, la fin de l'Etat, né de la division du travail social, est de faire régner la vertu. Mais, « l'or et la vertu sont comme deux poids mis dans les plateaux d'une balance : l'un ne peut monter sans que l'autre descende ». Or, le propre de l'activité économique, c'est de proliférer démesurément et de créer le goût de la richesse, corruptrice de tous biens. Avec les industries de luxe apparaissent des besoins factices et nouveaux. Ceux-là, en stimulant la convoitise des pauvres et la cupidité des riches, suscitent la lutte des classes et déchaînent les guerres civiles où périclitent les cités. Un tel mal semble inévitable, toutefois on peut le retarder, en refrénant l'exubérance de la vie économique par le socialisme d'Etat. Il faut que le pouvoir, tant spirituel que temporel, appartienne à un petit nombre de sages, versés dans toutes les connaissances divines et humaines, qui régleront souverainement tout ce qui concerne les intérêts de la cité. Ils prohiberont le commerce extérieur et l'usage des monnaies d'or et d'argent comme instruments d'échange entre les Etats. Ils réduiront l'économie de la Cité à une économie fermée, suffisante pour subvenir aux besoins indispensables d'une population volontairement restreinte. Le commerce à l'intérieur sera confié à des étrangers domiciliés sur le territoire avec fixation d'un prix maximum pour éviter la démoralisation que provoquent les gains illicites. Le travail manuel sera l'office des esclaves ou des mercenaires moyennant un salaire viager. La caste des guerriers, élevés en commun et ne possédant rien en propre, assurera la défense de la patrie. Ainsi sera rendue possible la vie d'une élite, défrayée de tous les soucis matériels, absorbée dans

l'exercice des magistratures de l'Etat et unie dans la contemplation extatique d'une vérité éternelle, la dialectique divine des Idées. La Cité platonicienne fait songer tour à tour à un établissement de Jésuites au Paraguay, à un ordre de Templiers et à un couvent pythagoricien.

La Cité est une hiérarchie de fonctions, enseigne Aristote. Or, de même que l'éducation qui fait le bon citoyen développe le corps en vue de l'âme, et cette partie inférieure de l'âme, que sont les passions, en vue de cette partie supérieure qu'est la raison, un Etat sagement policé doit développer les fonctions de production en vue des fonctions politiques et spéculatives. La raison, étant le propre de l'homme en tant qu'elle est ce qui nous distingue de la bête, tout ce qui nuit à son exercice équivaut à une déchéance. « Aussi, parmi les choses utiles, en est-il d'illibérales. Il ne faut instruire la jeunesse que de celles qui ne lui font pas contracter un genre de vie dégradant. Or, on doit considérer comme tel tout travail, tout métier, toute profession qui rend le corps, ou l'âme ou l'intelligence des hommes incapables d'acquérir la vertu ou de la pratiquer. C'est pourquoi nous appelons dégradants tous les métiers qui tendent à altérer la bonne disposition du corps, tous les travaux dont on reçoit un salaire, car ils ne laissent à la pensée ni loisir, ni élévation. » Ces travaux sont l'office propre des esclaves qui sont institués par la nature pour cela. Encore faut-il réduire la production au strict nécessaire : groupement de familles, l'économie d'un Etat doit être une économie domestique. Aristote condamne toutes les manifestations du capitalisme à son époque : le commerce d'exportation, le crédit, la spéculation, le prêt à intérêt. Le citoyen doit s'occuper uniquement des grands problèmes moraux de la Cité : il doit défendre l'Etat, voter dans les assemblées, juger dans les tribunaux, s'acquitter des fonctions sacerdotales. Mais, au-dessus des soldats et des magistrats, dépouillé de tout ce qui en lui est

mortel, libéré de toute préoccupation et de toute charge, règne le sage qui goûte la vie divine qu'est la vie selon l'esprit.

Les hommes d'Etat ne pouvaient s'accommoder d'une conception si ascétique. La chrématistique que le Stagirite flétrit comme contre-nature est la base de la prospérité des nations. Qu'eût été Athènes sur le sol de la maigre Attique sans les mines du Laurion et sans le tribut des Alliés? Mais, pour le Grec, l'impérialisme économique a d'autres fins que le bourgeois : *enrichissez-vous*. L'Etat a une mission de majesté et de beauté à remplir : il est organisateur de fêtes et de panégyries. Le drame antique, né du dithyrambe, sortit du culte national de Dionysos, parmi les danses bachiques des chœurs barbouillés de vin. Aristophane vante parmi les loisirs de la paix celui d'écouter, au jour des Dionysies, « le son des flûtes, les tragédies et les chants de Sophocle ». Périclès détourne le trésor délien pour l'embellissement de la Cité ceinte de violettes. Celle-là s'impose à l'admiration des Hellènes par les ateliers de ses sculpteurs, par les cliniques de ses médecins, par les cénacles de ses philosophies. Célébrant l'oraison funèbre des guerriers tombés pendant la guerre du Péloponèse, le grand stratège athénien oppose aux Lacédémoniens qui proscrivent la philosophie, les lettres et les sciences et aux Cités comme Corinthe qui ne pensent qu'à s'enrichir, l'heureux génie de ses compatriotes : « Nous avons le goût du beau, mais avec le sens de la mesure; l'amour de la philosophie, mais sans nous affadir. Pour nous, les richesses sont moins une vaine parade qu'un auxiliaire précieux de l'action. Il n'y a de honte pour personne à avouer sa pauvreté. Nous ne croyons pas que les discours nuisent à l'action : le danger est plutôt, à nos yeux, de ne pas nous éclairer par la parole avant de passer aux actes. Ainsi, ce qui nous distingue de nos adversaires, c'est qu'une audace incomparable s'allie

chez nous au calme de la réflexion... Pour tout dire d'un mot, **notre ville est l'école de la Grèce!** »

L'école de la Grèce, en attendant que, déchue de sa grandeur temporelle, elle ne devienne, par l'effet de la conquête romaine, l'institutrice du genre humain. Un siècle plus tard, Isocrate réclame déjà qu'elle soit la capitale des Hellènes, en dépit de la perte de son hégémonie. Elle le mérite par les services inégalables qu'elle a rendus pendant les guerres médiques, mais surtout, par la gloire qu'elle s'est acquise en détenant le magistère des lettres, de la philosophie et des arts. Aux jours sombres, toujours les orateurs monteront de la Pnyx l'Acropole de marbre où s'érigent, dans une lumière élyséenne, les purs chefs-d'œuvre d'Ictinos, de Phidias et de Mnésiclès, pour rappeler le peuple défaillant à la hauteur de ses destins. Au lendemain de la seconde invasion spartiate, alors que flambent les beaux vignobles et que la peste, dans ce concert d'horreurs, moissonne la fleur de la jeunesse, un orgueil prométhéen fait dire à Périclès devant la foule consternée : « Qu'importe que nous soyons jalousés et haïs! Quiconque arrive à de grandes choses est seul dans le vrai. La haine passe; il n'y a que la splendeur d'aujourd'hui et la renommée de demain qui soient immortelles. » Après la défaite de Chéronée, comment Démosthènes va-t-il justifier son attitude? Et que pouvaient faire les Athéniens contre l'envahisseur macédonien, sinon se battre pour l'honneur, même certains d'être vaincus?

Isocrate, dans son *Discours Panégyrique,* remarque que le terme d'Hellènes désigne moins une race que l'ensemble des peuples qui participent à une communauté de culture. Lorsque Julien voudra ressusciter les dieux du paganisme, il célébrera, en regard de la barbarie sémitique, le miracle grec : la science rationnelle substituée aux routines empiriques des Orientaux, la police des Etats, l'ennoblissement de l'existence par les lettres et

les arts. « Les lois civiles, la procédure, la bonne conduite et l'éclat des Cités, le progrès des sciences, la culture des arts libéraux » : voilà le bilan de l'Hellénisme. Au ve siècle, le dernier hiérophante du Paganisme expirant, Proclus, fera à la très sage Athéna, que va remplacer Parraghia Athéniotissa, la dernière prière sur l'Acropole : « C'est toi qui as ouvert les portes de la sagesse et qui as dompté la race rebelle des Géants... Tu possèdes la puissance auguste des vertus fortifiantes. C'est par toi que les arts embellissent la vie et que le génie humain incarne l'idéal dans ses œuvres. »

L'organisation politique des Grecs ne dépassa guère le cadre de l'organisation municipale, de même que leur économie fut, avant tout, domestique. Avec Rome la scène s'ouvre sur une plus vaste perspective. Le Romain est avant tout un paysan et un soldat, un administrateur et un marchand : comment va-t-il concevoir la hiérarchie des fonctions dans l'Etat? Pour lui, l'ordre social repose sur la distinction des *humiliores* et des *honestiores*, en attendant les hiérarchies plus compliquées et déjà quasi féodales du Bas-Empire. Les gens du peuple composent une collectivité vague, désignée du nom méprisant de *turba* ou *vulgus*, qui correspond à la canaille de Voltaire. Au citoyen conviennent les jeux du forum, des camps et du prétoire. Le négoce est méprisé comme infamant : « Le gain de tout artisan est vil et rien d'honorable ne peut sortir d'une boutique, » écrit Cicéron dans le *De Officiis*. Il nous dit en quel mépris étaient tenus les banquiers de son temps et à bon droit. Dans le *Songe de Scipion*, anticipant plus largement le mot de Renan : « Je ne vois pas de raison pour qu'un Papou soit immortel », il réserve l'immortalité sélective qu'est l'immortalité stellaire aux grands capitaines et aux grands magistrats qui ont sauvé, secouru, agrandi la patrie.

La société du moyen âge sembla vouloir réaliser le rêve de Platon : celle d'une organisation aristocratique n'existant qu'en vue de procurer à une élite les loisirs nécessaires pour mener, en marge du siècle, une vie extatique et contemplative. Elle repose sur la distinction du spirituel et du temporel, du laïc et du clerc. Celui-là n'existe qu'en vue de ce dernier, dont il reçoit les directives afin de remplir ses fins naturelles et surnaturelles. Le travail du manant est une nécessité *naturali ratione* et aussi une conséquence surnaturelle du péché de notre premier père. Mais celui qui n'est point tenu de travailler pour vivre s'en doit dispenser, car il a mieux à faire en se livrant à l'étude et à la prière; l'office de Madeleine est préférable au rôle de Marthe. En un sens, la pauvreté volontaire et la mendicité qui en est la suite sont supérieures à la richesse et au travail, parce que la pauvreté est une béatitude et le pauvre « l'image du Christ ».

La production est soumise aux minutieuses réglementations du droit corporatif et du droit canon : c'est une économie moralisée qui s'efforce d'établir le juste salaire et le juste prix et veille à la bonne qualité des produits. La publicité est interdite parce qu'elle équivaut à voler au concurrent sa clientèle. Le prêt a intérêt est condamné sous la double autorité d'Aristote et de la Bible. Si le commerce de l'argent est nécessaire, eh bien! que le Juif se charge de ce péché qu'est l'usure.

La société est hiérarchisée et chacun doit rester dans la condition où la Providence l'a appelé, sauf à faire partie de l'ordre des clercs dont le recrutement est ouvert à tous. Chacun doit posséder ce qui convient à sa position sociale. Il faut que le travail du paysan et de l'artisan « nourrisse » son homme. Il faut que le seigneur mène une existence conforme à sa dignité et à son honneur. L'argent n'est pas fait pour être thésaurisé ni remis dans de nouvelles entreprises; sa fonction est

d'être dépensé : *usus pecuniae est in emissione ipsius*, déclare saint Thomas. Le seigneur a une mission de chevalerie à remplir : il méprise l'argent et le prodigue en édifices religieux, en constructions féodales, en fondations pieuses, en tournois, en chasses et en fêtes. L'Eglise ne condamne ni le luxe public, ni la magnificence. L'Ecole néo-platonicienne l'a dépouillée du sombre génie iconoclaste qu'elle tenait de ses origines juives. « Dieu est beau, lui a enseigné le pseudo-Denys, en tant que cause de l'harmonie du monde et de sa splendeur. » Cultiver les arts, en les faisant servir à l'édification des âmes suivant les normes des Conciles, c'est glorifier Dieu et il convient d'entourer le service divin et les solennités de la vie de pompe et d'apparat.

Vers l'époque de la Renaissance, une nouvelle vie s'éveille dans les cités italiennes et germaniques et dans les grandes nations en formation. Elle naît des grandes découvertes, d'une ère générale de prospérité, d'un échange plus actif de marchandises, de l'apparition du capital et du crédit, qui, de toutes parts, fait éclater les prescriptions du droit canon. A Gênes, à Florence, à Augsbourg s'inaugurent les premières banques. Antonin de Florence et Bernardin de Sienne distinguent le prêt à intérêt, qu'ils condamnent, des revenus légitimes du capital, c'est-à-dire des bénéfices dans toutes les entreprises où le bailleur de fonds partage le risque des profits et des pertes. François de Mayronis va plus loin : il déclare qu'en droit naturel l'usure n'est pas illicite, car « les choses ne sont ni illicites ni fécondes en elles-mêmes », mais suivant l'usage qu'on en fait, et l'argent a des « utilités multiples ». Nicolas Oresme développe une théorie tout à fait correcte de la monnaie. Partout l'ascétisme chrétien fait place au naturalisme païen. Mais, qu'on ne s'y trompe pas. Si Erasme peut écrire : *Pecuniae obediunt omnia,* ce que traduit Hans Sach : « l'ar-

gent est le dieu de la terre », la culture artistique et la valeur intellectuelle gardent leur primauté. « L'influence de la richesse, écrit Burckardt, l'éminent historien de la civilisation de la Renaissance en Italie, n'était reconnue qu'autant qu'elle permet de consacrer la vie à la culture et de la servir en grand. » La curie romaine est une académie d'humanistes et tel secrétaire apostolique, comme l'Arétin ou Laurent Valla, est un écrivain notoirement athée. Les banquiers florentins accueillent dans leurs villas médicéennes la fleur des beaux esprits. Les corporations s'enorgueillissent de financer de grands artistes. Léonard de Vinci est le chorège de cette panégyrie perpétuelle qu'est la cour de Ferrare. La Sérénissime fait venir à prix d'or des professeurs de grec; et quand, plus tard, le doge Marco Foscarani écrira l'histoire aulique et souveraine de la Cité qui fonda le plus vaste empire colonial qu'ait connu le moyen âge et draina, en son temps, tout le commerce du Levant, ce ne sont pas ses marchands ni ses conquérants d'archipels qu'il célébrera avant tout, mais il écrira : « Si vous comparez l'histoire civile de la cité avec ses mémoires littéraires, vous rencontrerez, de part et d'autre, les mêmes noms de sénateurs, de sages du conseil, d'ambassadeurs et de procurateurs qui la dirigèrent par la prudence des conseils et l'ennoblirent par la profession des beaux-arts. »

III

LE PROTESTANTISME ET LA GENÈSE DU CAPITALISME MODERNE

Ce qui caractérise la civilisation actuelle, c'est la prédominance des intérêts économiques et la mentalité capitaliste d'une société qui considère la recherche du gain matériel comme la fin dernière de tous ses modes d'activité. Le capitalisme, envisagé comme technique, repose

sur une organisation rationnelle du travail en vue d'obtenir le meilleur rendement possible dans la production des richesses. Or, le travail est une activité psychologique supérieure qui résulte d'une contrainte exercée par la volonté militante sur nos tendances spontanées tendant à la dispersion, à l'anarchie, à la paresse ou au jeu. L'esclave ne travaillait que sous la crainte des sanctions corporelles et tous les auteurs anciens sont d'accord pour dénoncer le faible rendement du travail servile comparé à celui du salarié libre; ce fut même, aux périodes de décadence, une des causes de l'affranchissement en masse. L'artisan du moyen âge s'arrêtait d'œuvrer lorsqu'il avait assuré sa subsistance et le commerçant dans sa boutique attendait paisiblement le bon plaisir du chaland. Pour que le capitalisme moderne prît naissance, il fallait soumettre employés et employeurs, chefs d'industrie et salariés à une discipline de fer, volontairement imposée et consentie, que seule, à ses débuts, une conception religieuse de la valeur du travail pouvait imposer. Il fallait qu'une classe d'hommes prît la vie comme un devoir difficile, comme une lutte sévère de tous les instants, où l'on ne doit jamais se détendre pour se reposer et jouir. La morale féodale était trop aristocratique et chevaleresque, la morale catholique trop indulgente pour le pécheur qui trouve l'absolution de ses fautes dans la rémission de ses péchés et trop pénétrée aus i de cette idée que la vie supérieure est la vie contemplative selon l'esprit. La grande vertu du Calvinisme et, parmi les sectes qui en sont issues, du Puritanisme, fut précisément de créer la religion du travail, et d'exalter, au regard de la vie des « spirituels » réputée désormais inutile et oisive, l'éminente dignité du travailleur.

« Le Luthérianisme, écrivions-nous ailleurs (1), fut l'œuvre d'un moine, fils de paysan, nourri de l'idéal

(1) La Réforme et le Capitalisme moderne, *Revue de Paris*, 15 octobre 1928.

patriarcal des Prophètes d'Israël. Ses conceptions politiques et sociales ne dépassèrent pas le conformisme moyenâgeux d'une économie rurale et féodale. Le travail est une punition, *remedium peccati*. Le prêt à intérêt est interdit; il faut se contenter du minimum et cette avidité qui pousse à gagner plus qu'il est nécessaire est le signe qu'on n'est point en état de grâce. Luther stigmatise les grandes compagnies, les Lombards, les banquiers, les accapareurs de son temps qui prouvent, en Angleterre et en France, l'appui coupable des rois et des Parlements. Néanmoins la doctrine de la prédestination et la justification par la foi confiante est grosse d'une nouvelle optique de la vie. Puisque le salut est le fruit de la libre complaisance du choix divin et non plus l'effet d'une magie sacerdotale, de la vertu des sacrements, des mérites de la communion des saints, de la prière et de l'ascèse, à quoi bon mener, à l'écart du siècle, une existence à part stérile? Toutes les conditions, toutes les professions légitimes sont égales devant Dieu. La vie du laïc n'est pas inférieure à celle du clerc; elle lui est même en quelque sorte supérieure. Le travail productif de l'artisan vaut mieux que l'oisiveté paresseuse du moine, qui se dérobe par égoïsme aux devoirs de la solidarité humaine. Pour se convaincre de son salut, le mieux est de s'acquitter avec diligence de sa tâche professionnelle : c'est, tout en servant son prochain, la meilleure façon de pratiquer l'amour de Dieu.

» Telles sont les conséquences de la doctrine qu'allait développer le Calvinisme, œuvre d'un bourgeois, juriste autant que théologien, dont les hasards firent un chef d'Etat. Au lieu de distinguer le temporel du spirituel, comme le catholique romain; au lieu de séparer la politique de la religion comme le luthérien qui, roi en son âme, est sujet corporellement soumis à son prince, Calvin, par un retour à l'idéal théocratique de la Bible, prétend christianiser toutes les formes de l'activité hu-

maine, en vue de les faire concourir à la seule fin de la création qui est la gloire de Dieu. Pour la première fois depuis l'antiquité, et en parallélisme remarquable avec le judaïsme qui est moins une religion qu'une législation révélée dont les prescriptions s'étendent à tous les actes de la vie, cesse le douloureux divorce de la vie séculière et de la vie religieuse, des intérêts temporels et des intérêts spirituels, de la cité terrestre et de la cité de Dieu, non plus dans le sens de la subordination d'un ordre à l'autre, mais dans celui de leur pénétration mutuelle et de leur identification réciproque. La vie pratique est exaltée au regard de l'existenc inutile de ces « fainéants de moines » qui, dès qu'on leur propose de travailler, « troussent trilles sans sonner mot ». Le travail professionnel n'est pas un simple effet de la loi surnaturelle du péché originel, ni même une ascèse recommandable pour se prémunir contre les mauvais penchants : il est promu à la dignité d'un service divin. La grande affaire de l'existence cesse d'être le salut individuel, puisque la grâce est inamissible, pour devenir la coopération à l'œuvre divine dans le monde. Or, l'utilité générale et le progrès de la condition humaine se confondent avec la gloire de Dieu. La profession est l'instrument vivant par lequel l'homme réalise le plan divin. Elle passe de fatalité naturelle ou de sanction au rang de vocation religieuse.

» Aussi faut-il condamner avant tout l'oisiveté, combattre la mendicité et le chômage, mais non moins le goût du luxe et de la prodigalité, l'ostentation seigneuriale, la pompe de l'Eglise romaine, la magnificence de la vie des cours qui sont contraires à la pratique des vertus évangéliques. Calvin ne s'élève pas au-dessus de la mentalité petite bourgeoise, qui est celle de la Genève de son temps. Mais, en vantant la parcimonie, poussée jusqu'à la ladrerie, jusqu'à cette *parvificentia* dont les Scolastiques avaient fait une lèpre de l'âme, le Réformateur

fait sans le vouloir le jeu du mammonisme qu'il condamne chez les grandes cités trafiquantes, Venise et Anvers, où règne l'unique souci du lucre. Le culte du travail et la parcimonie se composent en une force d'épargne qui produit l'accumulation des capitaux.

» L'économie du Moyen âge n'avait guère créé que des valeurs de consommation, plutôt que des valeurs de spéculations et d'échange. Avec l'apparition du capital naît un esprit nouveau. Calvin, qui gouverne une cité industrielle et commerçante, reconnaît, avec un sens aigu des nécessités économiques, la valeur productive de l'argent, le rôle du crédit, la légitimité du prêt à intérêt perçu en argent, à la seule condition de le bien distinguer, par un taux légitime, de l'usure qui prétend entretenir son homme, sans travailler, de la dépouille du pauvre. A part cela, peu importe, déclare-t-il à plusieurs reprises, qu'on tire profit du commerce de l'argent ou du blé, puisque l'argent représente des marchandises. Ses successeurs, de Bèze et la Vénérable Compagnie, s'intéressent à la création d'une banque d'Etat, tant pour alimenter le trésor public que pour soutenir les industries nécessiteuses. Ainsi, peu à peu s'introduisent, dans l'éthique calviniste, les pratiques du capitalisme.

» Ce n'est toutefois que le premier pas. Tous les hommes sont prédestinés et nul n'est fixé sur son sort. Or, si le travail est le meilleur refuge contre cette tentation qu'est l'angoisse de la damnation, comment ne pas penser que la réussite qui le couronne et le profit qu'on en retire sont les plus sûrs garants que l'on est au nombre des élus? Les Luthériens reprochaient aux Calvinistes de rétablir le salut par les œuvres, non plus comme la cause, mais comme le signe de la justification. Le calvinisme et les sectes issues de lui retournent à la vieille conception sémitique de la récompense, au temps où Israël ne croyait ni à la résurrection de la chair ni à l'immortalité de l'âme. C'est ici-bas que le juste touche

la rétribution de ses mérites, comme on le voit par le *Livre de Job,* où l'homme de bien, qui n'a pas bronché dans l'épreuve, voit dans sa vieillesse doubler le nombre de ses troupeaux et est béni dans sa postérité. A toutes les pages des *Proverbes,* le livre de sagesse de l'Israélite moyen, se lit cette assurance que la richesse est une bénédiction de Dieu. Le culte du travail entraîne dès lors, comme un corollaire indispensable, le respect de l'argent. »

Le seigneur du moyen âge et le prince de la Renaissance méprisaient l'argent et ne songeaient qu'à le dépenser. Le puritain se glorifiera d'être riche, comme le franciscain d'être pauvre. Son devoir se conformera à son intérêt, sa religion avec l'utilitarisme le plus avisé. Ce n'est pas dans la Genève de Calvin, mais c'est chez les Huguenots de France et des Pays-Bas, chez les presbytériens d'Ecosse, chez les Puritains d'Angleterre et du Nouveau-Monde, chez les sectes non-conformistes animées de leur esprit, le piétisme, le méthodisme, surtout le baptisme, et jusque dans cette singulière secte des Quakers de la Nouvelle Ecosse que se développera cette étrange mentalité qui prétend qu'en faisant ses propres affaires, on fait aussi celles de Dieu.

Nous avons vu longuement, dans un article de la *Revue de Paris* (1), comment l'éthique calviniste engendra la mentalité capitaliste qui caractérise notre civilisation quantitative. Bornons-nous, pour terminer, à bien voir ce que la nouvelle morale excluait sans retour. C'est la vie des seigneurs et des princes qui dispensaient un temps précieux en de coûteuses et somptueuses festivités; c'est la vie du dilettante pour qui la grande affaire de l'existence est d'en savourer les joies exquises et d'en cueillir les moments rares, d'exercer son corps et d'orner

(1) *La Réforme et le Capitalisme moderne, Revue de Paris,* 15 octobre 1928.

son esprit, de façon à réaliser en lui la fleur de l'humanité; c'est la vie contemplative du moine qui attend, dans l'étude et l'ascèse, les charismes de la grâce et la visitation de l'esprit; c'est le jongleur de Notre-Dame qui se préoccupe seulement de chanter les laudes du Seigneur sans souci du lendemain; c'est le funambule et le bohème pour qui le fil des jours n'est qu'une trame incertaine d'aventures, de mascarades et de complots sans gravité; c'est le chercheur de quintessence, l'esprit inquiet, à la poursuite de l'absolu, qui scrute inlassablement les forces occultes de la nature; c'est l'esthète qui mène dangereusement sa vie étudiée par delà le bien et le mal; c'est l'artiste qui célèbre voluptueusement les fastes de la chair et la Gloire des grandeurs mondaines; ce sont, tout à la fois, les héros de l'Amadis et de l'Arioste; Baltazare Castiglione et Benvenuto Cellini; Raymond Lulle et le Vinci; un prince de l'Eglise comme Bembo, une grande dame du Quattrocento, telle Isabelle d'Este qui s'avance, une devise latine sur la manche et un livre précieux dans les mains, et messire St François d'Assise, l'humble troubadour du Bon Dieu, fleurissant en grâces spirituelles parmi les roses de l'Ombrie. Que voilà des gens de parade, des oisifs, des gaspilleurs et des inutiles.

... Et, pourtant, ces oisifs, ces rêveurs et ces chercheurs de quintessence, ces gens charmants et vains, experts seulement en l'art de plaire, que la Réforme et le monde moderne ont anathématisés comme des parasites inutiles, furent les artistes supérieurs d'un art de vie inimitable, hors duquel le monde ne semble composé que de paysans du Danube et de Scythes consciencieux. Toute culture de haut style réclame un public de gens de loisir suffisamment désœuvrés pour s'adonner à la recherche des plaisirs fins. Le privilège d'Athènes fut de posséder un public de connaisseurs parfaits : grâce à eux, elle put exercer toutes les maîtrises. Les cités italiennes de la Renaissance furent évidemment corrompues : mais quelle

société égala jamais cette académie platonicienne que fut le cercle des Médicis ou cette assemblée d'humanistes que fut la curie romaine? La réforme calviniste, en ravalant les fonctions de clergie au-dessous des fonctions de production, en renversant l'antique table des valeurs fondée sur la primatie du spirituel, a très involontairement et par une de ces incidences insoupçonnées qu'enregistre l'histoire, livré les parvis saints aux trapézites et aux vendeurs du Temple...

LOUIS ROUGIER.

LA
JEUNESSE DE LOUISE MICHEL

—

Alcide Marot, poète et historien de talent, qui vivait retiré dans le village de Nijon (Haute-Marne), où il est mort récemment, avait servi de guide à Maurice Barrès à travers le Bassigny lorrain qu'attirèrent si souvent les promontoires de la Mothe et de Bourmont comme celui de Sion-Vaudémont.

Ce Mistral des Marches de l'Est et du Pays lorrain avait beaucoup appris au romancier. De leur côté, les frères Tharaud nous révèlent dans *Mes années chez Barrès* que celui-ci s'était laissé attendrir par la mystérieuse figure de Louise Michel, aussi surprenante que celle des trois Baillard de *la Colline inspirée*.

Malheureusement, l'œuvre projetée par Barrès n'a pu être mise au point et ne sera sans doute jamais éditée. La vie de la Vierge rouge a retenu depuis longtemps l'attention de M. Lucien Descaves, mais on devine aisément, par les pages qui vont suivre, quelle œuvre suggestive nous a été ravie par la mort. — PIERRE XARDEL.

Quelques années avant la guerre, par une belle après-midi d'octobre, j'accompagnais Barrès en sa visite aux ruines du manoir de Vroncourt. Ce n'était point une simple curiosité qui amenait là le poète des *Déracinés*. La figure complexe de la *vierge rouge* était de celles qui tentaient sa plume.

Sorti de Charmes le matin même, il avait traversé sans s'arrêter ces tranquilles et laborieux villages du pays de Neufchâteau qui lui étaient familiers. Il aimait ces randonnées matinales à travers la campagne lorraine idéalisée par l'automne; souvent, tandis qu'il s'acheminait vers la *Colline inspirée*, il appelait à lui, au passage, toute la légende de ces plaines où de blanches brumes traînaient, pareilles à des fumées d'encens.

Cette fois, tournant le dos à Sion-Vaudémont, c'est au pays de La Mothe qu'il venait. Ce grand tombeau de la Lorraine ducale l'attirait; il aimait le voir, de tous les horizons de son pays, dominant coteaux et clochers de sa cime oblongue et sévère tout endeuillée de la noire verdure des pins. Aujourd'hui encore je l'avais suivi aux ruines de la ville détruite.

Et ce fut là, en parcourant des yeux la trouée azurée où se révèle le pays de Langres, ce fut après un instant de silence que sa pensée se porta vers Vroncourt, ce village extrême de la frontière lorraine, au delà de la Meuse.

Pour une fois le *deus* qui s'éveillait en lui sur les cimes délaissait les grandes ombres toutes proches, fidèles à ce qui fut leur demeure. Cependant je ne m'étonnai point de la proposition qu'il me fit là-haut, sachant son attention portée depuis quelque temps sur Louise Michel. Je lui promis donc d'aller avec lui à Vroncourt.

L'après-midi fut ensoleillée et douce. A Bourmont, dont il aimait et les vieilles rues désertes qui font ressembler cette ancienne ville à une nécropole, et les interminables escaliers, grimpant au sommet à travers rues et places, ce qui lui rappelait les petites villes italiennes, nous demandâmes et obtînmes quelques renseignements sur les derniers survivants de la famille maternelle de Louise Michel, et arrivâmes à Vroncourt munis de ces renseignements.

Nous trouvâmes à l'entrée du village la vieille demeure délabrée avec ses tours encore debout. Dans le verger mal clos, quelques vieux arbres persistaient, semant le gazon de ces fruits qu'elle avait ramassés jadis en sa libre enfance paysanne.

Nous pénétrâmes par la porte, ouverte à tout venant, et parcourûmes les chambres désertes et les escaliers rompus. A l'une des salles, un débris de tenture verdâtre pendait encore.

Au cimetière, où nous allâmes ensuite, des viornes et des ronces transformaient en un buisson sauvage la sépulture des Corsambleu de Mahis, la famille que servait sa mère...

Barrès prit quelques notes et regarda longuement toutes ces choses abandonnées.

Ce fut en vain que nous essayâmes d'entrer dans l'église. Contrairement aux églises de tous ces villages, ouvertes tout le jour, elle était constamment fermée, même le dimanche, et comme désaffectée. Il semblait que l'affranchissement de toute croyance se fût étendu de la vierge rouge à tout ce qui l'avait formée et entourée.

Inutilement nous cherchâmes dans la localité quelque personne qui pût se souvenir d'elle.

A Audeloncourt, un bourg voisin dont elle fut institutrice avant son départ pour Paris, nous allâmes voir deux vieillards, le Choutier et sa sœur, qu'on nous avait indiqués comme lui étant apparentés. Nous trouvâmes dans un taudis misérable deux pauvres êtres que leur extrême sénilité et des habitudes d'alcoolisme ne nous permirent pas d'interroger.

Le soleil baissait. Sur la haute colline de Clefmont, les vitres du vieux château des Montmorency-Laval s'embrasaient des feux du couchant.

Heureusement nous avions ailleurs de quoi nous renseigner. Barrès, en me quittant, se montra fort désireux de donner suite à son projet, — que la guerre devait interrompre.

La France y a perdu un beau livre. Nul, autant que le grand écrivain, n'eût su trouver les raisons, les ressorts secrets d'une âme d'exception, et les harmonies qu'il y eut entre elle et son siècle.

En essayant de sauver de l'oubli ce que nous savons de Louise Michel, nous avons simplement étudié notre déracinée dans sa vie première, et comme une plante de nos bois.

Avec la tradition orale et le témoignage des lieux, nous avons eu pour nous guider et les *Mémoires* publiés en 1886 et les *Lettres de Louise Michel à Victor Hugo* mises à jour récemment par l'exécution testamentaire du poète.

I. — LE « TUMULTE DU BASSIGNY »

Vroncourt faisait partie de ce vieux Bassigny barrois dont Thiébaut, comte de Bar, donne la composition dans un article de la charte qu'il accorde en 1248 à la ville de Bourmont. Ce village, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, est le dernier du diocèse de Toul à la limite de celui de Langres.

Dès 1573 Lebon publie un livre intitulé : *Le Tumulte du Bassigny apaisé et esteint par l'autorité, conseil et vigilance de Mgr le Cardinal de Lorraine.*

Le Tumulte du Bassigny! Notre pays fut l'un des plus remuants de l'est de la France. Ce mot de *tumulte du Bassigny* passa en proverbe.

Comme Domremy, Vroncourt représente à ce point la vieille frontière gauloise des Leuquois qu'il ne faut point désespérer de voir Lotharingistes et Champenois se disputer la *vierge rouge*, comme ils ont fait de la *vierge blanche.*

Pays frontière, pays d'invasion et de guerre, de détresse et d'éternelle inquiétude.

C'est un peu à cette inquiétude que nous devons Jeanne d'Arc; mais ne pouvons-nous penser, toute révérence gardée, qu'une époque très différente ait pu éveiller chez Louise Michel une inspiration très différente?

Le magnétique appel d'une terre éternellement déchirée entre les peuples pouvait-il trouver terrain plus docile que l'âme vibrante de la femme?

Oserons-nous évoquer aussi deux autres figures de femmes originaires de ce même coin de terre, deux

figures historiques qui hantent aussi nos fastes, et que dans un autre sens le souffle orageux qui anime ce pays chassa un beau jour vers Paris, nous voulons dire Jeanne Vaubernier de Vaucouleurs, et Antoinette Poisson, de Montigny, Mme du Barry et Mme de Pompadour, suscitées par les voix d'en bas.

Enigmatiques et disparates figures que les trois dernières, sorties du même coin de terre comme des *Moires* fantastiques, en lesquelles se reflète et s'exprime l'histoire de cette frontière en perpétuel mouvement.

Depuis le Labarum de Constantin apparu à Dieulouard au bout de cette voie romaine de Langres à Toul où cheminèrent toutes les hordes latines et barbares, jusqu'à la croix des Guise qui attira en ce pays les huguenots de Condé, toutes les invasions, tous les fléaux, toutes les guerres d'extermination y connurent leur paroxisme.

Dans le Bois Chenu cher au vieux Merlin, la patrie gauloise vivait et réveillait des voix druidiques sous l'écorce des chênes. Nous verrons plus loin comment Louise Michel, elle aussi, s'imprégna de l'âme celtique.

Au siège de La Mothe, dont les bourgeois furent les chouans de la Lorraine, les femmes comme les hommes firent le coup de feu, dignes sœurs de cette Eponine, une autre fille du Bassigny, qui durant des années sut abriter son Sabinus des foudres de César.

Après les soirs d'incendie, de massacre et d'orgie où les malheureux paysans quittaient leur village en flammes pour se réfugier aux cachettes des bois, l'inquiète âme celtique les recevait, grosse d'avenir et de sacrifice.

Mais dans la plaine les ferments de vice et de crime laissés par les Ecorcheurs ou les Croates vivaient aussi d'une vie latente, prêts à susciter ces mouches d'or, ces chrysalides de perdition écloses en marquises pour le malheur du trône de France.

Ce que Louise Michel fut à l'incomparable Pucelle en énergique abnégation, la du Barry le fut en abjection

à la Pompadour. Et dans ces figures où alternent les ténèbres et la lumière, il semble que cette province se soit exprimée et traduite.

L'âme de la femme, plus réceptive que celle de l'homme, devait à un plus haut degré s'imprégner des effluves de cette terre tourmentée. Est-ce pour cette raison que ce pays a produit de si étonnantes figures de femmes?

II. — LE NID

Aux premiers âges féodaux cet humble site avait eu son aire, son nid de paladins prêts à suivre les grandes chevauchées.

Régnier de Vroncourt, en 1146, avant de partir pour la Terre Sainte, donne à l'abbaye de Morimond (1) son fief de Grandrupt. Ici, dès l'origine du mouvement, les croisades ont été fort suivies. Gauthier-sans-avoir était de Noyers, un village voisin. Cette fois c'est l'abbé de Morimond, Rainaldus, qui, à l'instigation sans doute de saint Bernard, prêche ici la guerre sainte. Avec Régnier partent Robert Guiscard, sire de Clefmont, Hugues de Bauffremont et quantité d'autres. Nulle part la croix n'a vu se lever de plus nombreux chevaliers.

Cette humeur aventureuse et batailleuse, les siècles suivants la connaissent aussi, au grand dam de ces villages saccagés et incendiés.

Le château de Vroncourt était déjà maison-forte et seigneuriale en 1400, et appartenait à la famille Dauley ou d'Auai, qui remplit des charges importantes au duché de Bar et au Bailliage de Bourmont.

Est-ce à dire que remontait à ces vieux temps le manoir lugubre et délabré que nous avons connu?

Une douteuse tradition disait qu'il avait été réédifié en 1691 par Jacques II, roi d'Angleterre.

Dans ses lettres à Hugo, Louise Michel parle aussi de

(1) Proche Vroncourt.

Henri de Guise comme fondateur, et se plaît à la légende qui représente ce château comme bâti par un homme noir, et frappé de malédiction.

Quoi qu'il en soit, la seigneurie de Vroncourt au dix-septième siècle était au pouvoir d'un fils naturel de François II, duc de Lorraine, Gérard Rousselot, anobli en 1609.

En 1693 le château devient la propriété du marquis de Lorthé, puis passe en 1705 aux mains du marquis Louis de Lesquevin de Baconval, dont les descendants s'appelèrent marquis de Crèvecœur. Le dernier, Charles-Hubert, occupa cette demeure jusqu'à l'émigration en 1792, et mourut, à Neufchâteau, vers 1830, colonel en retraite.

C'est donc au temps de la Révolution qu'apparaissent ces Corsambleu de Mahis qui devaient être les derniers occupants du manoir. Vroncourt n'avait alors d'autres voies de communication que des sentiers tracés dans une roche très dure où les voitures circulaient difficilement.

Nous avons de cette demeure une curieuse description détaillée faite en 1889 par un visiteur, érudit archéologue du pays qu'avait amené ici la récente publication des *Mémoires* de Louise Michel. Cette maison était inhabitée depuis une trentaine d'années déjà et bien délabrée.

On accède au château par une allée de saules fréquemment étêtés qui ont l'air d'énormes pieux et sont entièrement vermoulus; le cœur tombe en poussière, et ce n'est que grâce à une lanière d'écorce qu'ils végètent encore. Cette allée aboutit à une cour au centre de laquelle est un puits avec ses margelles et son auge de pierre.

A gauche, la façade principale du château dont les quatre tours carrées furent, au temps de la Révolution, rabaissées au niveau du toit.

Par une large porte on pénètre dans le vestibule où se trouve l'escalier de pierre conduisant à l'étage. Au fond l'entrée des caves.

Dans la vaste cuisine aux pavés disjoints et rompus, éclairée par une fenêtre à petits vitraux, une haute cheminée

élevée sur un grand pavage fait face à la porte. Une échelle est suspendue au plafond pour servir de dépôt aux provisions alimentaires. Dans un coin une épaisse table ronde en noyer avec des pieds bruts non équarris posés diagonalement. De larges trous sont pratiqués dans cette table pour recevoir des assiettes (1). A côté, une chaise très ancienne avec un plateau de bois creusé pour siège. Ce mobilier primitif provient des vieux seigneurs. Par un angle de cette pièce on pénètre dans une des tours.

A la cheminée du salon se trouve une plaque ancienne armoriée. D'un côté un sautoir avec un léopard qui embrasse de ses pattes de devant le côté sénestre du sautoir, et de ses pattes de derrière s'appuie sur le bas du sautoir. A côté, l'écusson arrondi porte une fasce accompagnée de quatre molettes, deux en chef et deux en pointe. Ce sont les armoiries des premiers habitants du manoir. Au-dessus de la cheminée est une image coloriée d'Epinal représentant saint Laurent. (L'un des fils, Laurent Demahis, était appelé M. de Saint-Laurent.) Au-dessus d'une porte le buste en plâtre d'Homère; au-dessus d'une autre porte un buste en plâtre aussi, représentant un jeune homme aux cheveux bouclés et noirs.

Une large fenêtre rectangulaire éclaire ce salon garni sur deux côtés d'une vieille tenture vert jaune (2), à fleurs gaufrées, percée en maint endroit et tout effilochée. Sept ou huit gravures encadrées y sont restées suspendues : sujets égrillards et humoristiques.

Par un angle de ce salon on pénètre dans une petite chambre cintrée comme une cave, de trois mètres carrés au plus; c'est la chambre de Louise, située au pied de la tour; un petit papier de couleur, blanc pointillé de bleu, en recouvre les côtés et la voûte. Dans le plancher est une trappe qui, par un étroit escalier de pierre, conduit à une cave creusée sous cette chambre, et à une autre plus grande qui se trouve sous le salon. Ces caves servaient de fruitier. La fenêtre de la chambre de Louise domine une terrasse, puis le grand jardin potager et au delà des murs de clôture, la prairie de Vroncourt, où de hauts peupliers indiquent

(1) Nous pensons plutôt que ces trous, à l'origine, tenaient lieu d'assiettes.

(2) Louise Michel dit dans ses *Mémoires* : « derrière la tapisserie verte, toute trouée, qui couvrait les murs, circulaient des souris... » Cette vieille tenture devait dater du temps des Crèvecœur.

le cours du ruisseau de *la côte des Dames* (1). Plus loin c'est la rampe des champs cultivés, le haut du village d'Huilliécourt et les collines à la pointe desquelles se dresse Bourmont. A gauche on voit le côteau de vignes couronné de bois, à droite le mamelon dénudé de sainte Anne avec sa chapelle et une partie de l'immense plaine du Bassigny où les ondulations des collines bleuâtres se succèdent, de plus en plus mouvementées, jusqu'aux monts Faucilles.

Horizons pittoresques et paisibles, devant lesquels Louise fit ses premiers rêves. De la fenêtre du salon la vue est la même. Sur les murs de la petite chambre nous avons en vain cherché les vers que notre héroïne, dans ses *Mémoires*, dit y avoir écrits.

A côté de cette pièce se trouve une chambre noire dans un bâtiment adossé au château; elle était occupée par Marianne Michel, femme de chambre de Mme de Mahis. C'est là que Louise reçut le jour le 29 mai 1830, à cinq heures du soir, au moment même où se révélaient à Paris les premiers symptômes du terrible orage qui allait emporter la monarchie. Le lit est encore à la place qu'il occupait; il est authentiquement le même.

De l'autre côté du salon, par une porte opposée à celle qui donne accès à la chambre de Louise, on entre dans une chambre qui était celle de Mme de Mahis. Le lit, encadré de boiseries, était adossé au mur du vestibule d'entrée; par un judas aménagé à hauteur d'homme, en forme de meurtrière arrondie et très exiguë, le seigneur et maître, au vieux temps pouvait voir arriver ceux qui s'annonçaient au heurtoir. Une simple porte vitrée éclaire cette pièce, et permet de descendre aux jardins par un petit escalier de huit marches muni d'un appui en fer.

Dans la tour du nord une pièce, cintrée comme celle de Louise, était autrefois la chapelle du château. Au-dessous est un caveau qui servait d'oubliette et avait pour toute entrée une ouverture circulaire pratiquée au milieu de cette chapelle. On y a trouvé des ossements, des ferrailles, de la chaux et des restes d'incendie. L'entrée en est condamnée depuis longtemps, et obstruée de pierres et débris de toutes sortes.

De cette maison, à laquelle les quatre tourelles donnaient

(1) Ici comme à Domremy (l'arbre des Dames) les mystérieuses fées celtiques vivent toujours dans les souvenirs.

un aspect de château, nous avons décrit seulement les pièces principales.

Sous les fenêtres de Louise et de la châtelaine était une allée en terrasse; et, au-dessous, le grand potager qui se prolongeait le long de l'autre façade jusqu'à l'allée de saules. Une fontaine en entonnoir s'y voit encore, pleine d'une eau verdâtre. Le petit potager était au-dessus de cette allée. Le verger s'étendait principalement vers le sud-est, et se terminait par une terrasse plus élevée que le reste, plantée de noisetiers et autres arbustes, avec quelques sentiers sinueux. De ce point, le long du mur de clôture, la vue s'étendait sur les villages et les collines ondulées du Bassigny.

Ce modeste domaine comprenait trois hectares environ.

III. — L'IDYLLE AU MANOIR

Depuis trente ans et plus qu'ils habitaient Vroncourt, les de Mahis s'étaient gagné le cœur de toute la population. Accueillants et charitables, ils remplaçaient dignement ceux qui les avaient précédés. On sait que notre petite noblesse lorraine, copiant les mœurs patriarcales de la famille ducale de Nancy, vivait près des villageois avec la plus grande cordialité. Rien ne le prouve mieux que l'histoire de Mademoiselle de Thumery, de Romain-sur-Meuse (1), confiée en bas âge aux gens du village par son père partant pour l'émigration, élevée avec les enfants des laboureurs et rendue par ceux-ci à sa famille quand fut apaisé l'orage révolutionnaire.

Quoique étrangers au pays, ceux-ci rappelaient ceux-là.

Disparus les Crèvecœur, disparus ces Montmorency-Laval dont l'imposant castel, à Clermont, avait cessé pour toujours d'être une demeure particulière.

M. de Montmorency-Laval, émigré en Angleterre et grand joueur, avait su, par son habileté au trente et quarante, gagner assez d'argent pour faire vivre à Lon-

(1) Près Bourmont (Haute-Marne).

dres ses faméliques compagnons d'exil, dont les maigres ressources s'étaient promptement dissipées. Interminable bannissement qu'au départ ils avaient imaginé si court.

Un de ces émigrés, M. de l'Isle, de Brainville, avait, quelques années plus tôt, perdu contre M. de Laval toute sa fortune. Il n'était que juste que celui-ci lui vint en aide.

Cette habitude du jeu qui, avec la chasse, remplissait tous les loisirs de la noblesse, avait été rapportée par tous ces officiers lorrains des longues guerres du dix-huitième siècle sur le Danube et ailleurs.

M. de Mahis, poète et lettré (ci-devant avocat du Parlement de Paris), voltairien féru de Chateaubriand, ne ressemblait en rien aux anciens possesseurs de sa terre, sauf par l'aménité.

Ayant acheté le château à l'époque où avaient disparu tous les titres et signes de noblesse, il avait continué à écrire son nom Demahis.

« Charles Corsambleu de Mahis, me confie en 1925 M. de l'Isle, âgé de quatre-vingt-quinze ans, était brillant causeur et portant beau. Je le vis souvent ici chez nous, à Brianville. Il reçut du reste le meilleur accueil dans tous nos châteaux de campagne. Ce fut mon grand-père Errard qui lui prêta les fonds d'achat de cette ferme de Luzevin où plus tard saint Laurent fut exilé.

« Lorsqu'il prit femme dans le pays, tous les gens de qualité assistèrent à ses noces. Mademoiselle Louise Maxence Porquet était, paraît-il, la plus charmante des épousées. C'est par elle uniquement que les Demahis tinrent au pays.

« M. Demahis aimait à évoquer avec mon père la figure de notre cousin le poète chevalier de l'Isle, l'ami de Voltaire, le commensal de Choiseul et du prince de Ligne. C'était bien à ce monde du dix-huitième siècle qu'il appartenait encore. »

Il n'était pas jusqu'à madame de Mahis qui ne fût

poète à ses heures, au témoignage même de Louise. On peut lire en effet, dans les Mémoires de celle-ci, deux pièces de vers composées par la châtelaine de Vroncourt.

Dans la patriarcale demeure, maîtres et domestiques vivaient plus rapprochés qu'il n'est coutume.

> Ma grand'mère, Marguerite Michel, étant restée veuve avec six enfants, ma mère fut élevée au château de Vroncourt; elle m'a souvent raconté sa vie de petite fille, transportée du nid; mais combien elle aimait ceux qui l'élevèrent avec leurs fils et leur fille! (*Mémoires*.)

Curieux foyer que celui-là, et digne des idylliques rêveries de Jean-Jacques.

M. de Mahis n'eut-il pas un jour l'idée de donner sa fille en mariage à l'honnête et robuste farinier du moulin qui lui appartenait?

La jeune fille, certaine nuit, aurait, raconte-t-on, traversé à la nage l'étang du château, s'enfuyant pour échapper à cet hymen d'Arcadie.

L'année 1830 amena au château de Vroncourt une autre histoire dont le dénouement ne fut pas moins romantique.

Marianne Michel était devenue une ravissante blonde aux yeux bleus souriants et doux, aux longs cheveux bouclés, fraîche et jolie comme une création de Prud'hon. Dans la vieille demeure que venait de vouer à la mélancolie la mort du dernier des fils, la jeune Marianne était comme un rayon attardé après le coucher du soleil.

Simple femme de chambre de Mme de Mahis, elle n'en était pas moins traitée avec une affectueuse familiarité.

Au déclin de l'année 1829, elle parut soucieuse au point que la bonne madame de Mahis s'inquiéta. Même elle la surprit plus d'une fois en larmes sous les grands arbres du verger tout dorés par l'automne.

Enjouée d'ordinaire, la jeune fille évitait maintenant les conversations.

Enfin un soir d'hiver la châtelaine lui arracha son dolent secret, elle serait mère bientôt.

Mais le père? le nom du père? elle ne se résignait point à le révéler, et redoublait ses pleurs quand sa maîtresse insistait.

Madame de Mahis la rassura, lui prodigua les témoignages d'affection et lui promit de la garder près d'elle avec l'enfant qui naîtrait.

Quelques jours après, Laurent de Mahis, appelé M. de Saint-Laurent, quittait le château sur l'ordre de sa mère pour aller demeurer définitivement à la ferme de Luzerin, peu éloignée de Vroncourt, et qui appartenait à sa famille.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis ce départ quand la pauvre Marianne, un soir de mai, à cinq heures, accoucha sous le toit de ses maîtres.

Et les braves gens du village, connaissant l'extrême bonté de Mme de Mahis et les idées larges de son époux, ne s'étonnèrent point de cette semi-adoption.

Plus tard on remarqua que l'enfant avait les pieds palmés comme M. de Mahis père. Et l'on raconta que M. de Saint-Laurent, martyr comme son patron, avait, à l'instigation du chef de famille, accepté cette paternité par dévouement filial. Mme de Mahis, en exilant son fils, ignorait tout.

Etait-ce légende ou vérité? Dans les lettres à Hugo, Louise n'hésite pas à se dire la fille de Laurent, se plaint de la froideur de celui-ci quand il la rencontre au château et repousse rudement ses élans affectueux si timidement révélés.

C'est que tu n'es pas assez sage, lui dit-on; sans cela ton père t'aimerait. Et j'attendais toujours.

Un jour il vient à la maison avec un notaire pour préparer son mariage. La petite fille comprend et pleure, et prie pour ce père qui renie sa mère. Elle demande à

Dieu de lui donner des enfants qui l'aiment comme elle-même l'aurait aimé.

Il se passa alors, m'a-t-on dit, des scènes affreuses entre tous les membres de la famille; et moi j'étais la cause de tout cela sans même le savoir. Voilà pourquoi on me méprise, Hugo (1).

L'hypothèse d'un caprice sénile du vieux voltairien qu'était le père n'avait rien d'invraisemblable, Marianne Michel, si aimante et si reconnaissante envers sa maîtresse, ayant pu vouloir, plus tard, garder ce secret même vis-à-vis de sa fille. Aussi telle fut l'opinion accréditée.

Chincholle, dans son livre *Les Survivants de la Commune,* se fait l'écho de cette version, puisée évidemment en ce pays.

On voit dans les *Lettres à Victor Hugo* la tante de Louise, Melle de Mahis, quitter le château comme son frère et y revenir après le mariage de celui-ci. Où pouvait-elle être, sinon avec lui à la ferme de Luzerin, séjour dont l'isolement eût été impossible au jeune homme sans une présence familiale qui lui en adoucît la rudesse?

Cette absence prolongée, l'acceptation d'un exil si pénible, la froideur de « M. de Saint-Laurent » pour la petite fille, tout nous paraît confirmer l'hypothèse de la paternité du vieux de Mahis.

Mon père eut deux enfants. Quelquefois il les amenait à la maison; et moi, leur sœur, je n'osais pas même les embrasser. Cela dura quelques années; puis je vis peu à peu mon père revenir à moi; les enfants s'attachaient à ma robe et pleuraient de me quitter; et lui me témoignait autant de tendresse qu'il m'avait témoigné de froideur.

Cet homme compatissant et bon, que la cruelle discipline familiale avait si durement éprouvé, n'eût vraisemblablement pas repoussé son enfant. Et dans un milieu tellement affranchi de préjugés qu'il fut question

(1) Lettres de Louise Michel à Victor Hugo.

de recevoir un farinier dans la famille, pourquoi eût-il écarté durement de lui cette petite, adoptée par ses parents sans qu'on lui imposât d'épouser la mère?

Dans ses *Mémoires* elle effleure encore ce sujet.

Je suis ce qu'on appelle bâtarde; mais ceux qui m'ont fait le mauvais présent de la vie étaient libres; ils s'aimaient; et aucun des misérables contes faits sur ma naissance n'est vrai et ne peut atteindre ma mère.

IV. — ATAVISME

Comme la graine contient l'arbre, toute vie, à son début, contient ce que sera l'être, ce qu'il deviendra malgré tout (1).

Il faut de bien près se pencher sur ce foyer de Vroncourt pour deviner ce que sera le petit être qui vient d'ouvrir les yeux à la vie.

Entre le doux et romanesque vieillard qui a nom Corsambleu de Mahis et la bonne Louise Porquet sa femme, incarnation de la charité, la petite Louise, à laquelle celle-ci donne son nom, va grandir comme si elle était leur fille.

Elle sera le sourire de ce manoir mélancolique.

Aussi considéra-t-elle toujours cette maison comme son foyer, et quand la ruine en aura dispersé tous les habitants, c'est ici, toujours ici que reviendront ses regrets, comme après l'orage l'oiseau revient chercher son nid emporté par le vent.

Si dans ses lettres à Hugo elle se plaint de la jalousie que provoque chez les enfants légitimes sa présence au château, et de la dureté de sa tante, ses *Mémoires*, écrits bien plus tard, n'y font aucune allusion. Peut-être étaitelle encore sous le coup des récentes discussions qui avaient suivi la mort des deux vieillards et du refus qu'on lui avait fait de porter leur nom.

(1) Mémoires de Louise Michel.

Toutefois cette âme délicate ne peut que souffrir vivement des méchancetés qui parfois la harcèlent.

« Va chez ton père, » lui jettent en riant les jeunes filles qui rient plus fort parce qu'elle pleure.

Une autre fois une femme âgée lui dit en la tenant dans ses bras :

— Va dormir au cimetière, petite. »

Cependant les braves gens du village l'appelleront avec déférence la demoiselle du château.

C'est une petite patricienne que cette enfant; Marianne, sa mère, est tout heureuse de voir Mme de Mahis prendre soin de son éducation, lui donner des leçons de piano.

« Vous feriez mieux de lui apprendre à coudre, lui dit la tante impatientée; elle n'est déjà que trop disposée à sortir de sa condition. »

Le vieillard se fait conteur pour elle, éveille en son cœur le rêve et la poésie, et n'est jamais si joyeux que lorsqu'il l'emmène au verger cueillir les premières violettes de mars, ou bien, en automne, ramasser les fruits mûrs.

Mon éducation fut faite par mes grands-parents à Vroncourt. (*Mém.*, p. 50.)

Heures inoubliables qu'elle aime rappeler, dans ses *Mémoires*, et que n'effaceront ni sa passion d'égalité sociale, ni la tempête de la Commune, ni les dures années de la déportation.

Ce fut vraiment la plus paisible vie, qu'on pourrait rapprocher un peu des souvenirs de Lamartine sur son enfance à Milly et à Saint-Point.

Près du coudrier, dans un bastion du mur du jardin, était un banc où ma grand'mère et ma mère venaient pendant l'été, après la chaleur du jour.

Ma mère, pour lui faire plaisir, avait empli ce coin de jardin de rosiers de toutes sortes.

Tandis qu'elles causaient, je m'accoudais sur le mur.

Le jardin était frais dans la rosée du soir.

Les parfums, s'y mêlant, montaient comme d'une gerbe; le chèvrefeuille, le réséda, les roses exhalaient de doux parfums auxquels se joignait l'odeur pénétrante de chacune (1).

Et quel amour touchant de la terre!

Ma grand'mère Marguerite (celle qui avait eu six enfants) voulut voir la vigne avant de mourir; mon oncle l'y porta dans ses bras.

Sa pauvre mère elle-même, qu'elle emmena plus tard loin de la Haute-Marne et qui partagea son odyssée, était pleine de la tradition étroite et terrienne, et fidèle à la vie simple et économe.

Elle m'eût donné son sang comme elle m'avait, miette à miette, laissé prendre ce que nous possédions pour des idées qui n'étaient pas les siennes. Elle aurait voulu vivre près de moi, dans un coin paisible, quelque école de village perdue au milieu des bois.

Il semble cependant qu'on doive chercher surtout du côté maternel l'atavisme qui fit de Louise Michel une révoltée.

Teutons aux cheveux roux, — paysans gaulois aux yeux bleus, à la haute taille, — et tous, des bandits corses aux juges au parlement de Bretagne, amoureux de l'inconnu.

C'est à la race des premiers : teutons aux cheveux roux, que paraît avoir appartenu sa lignée maternelle.

Mes grands-oncles, Simon, Michel et Francis, qu'on appelait l'oncle Francfort, vivaient encore (en 1853); leurs épaisses chevelures rousses n'avaient pas même de fils d'argent.

C'étaient de beaux et grands vieillards, aux fortes épaules, à la tête puissante, simples de cœur et prompts d'intelligence qui, comme les frères de ma mère, avaient appris, je ne sais comment, une foule de choses et qui causaient bien.

Un arrière-grand-père avait acheté autrefois toute une bibliothèque au poids : vieilles bibles illustrées d'images, an-

(1) *Mémoires.*

ciennes chroniques, où soufflait si bien la légende que les grands-oncles en avaient quelque chose...

D'où venaient-ils, ces oncles teutons?

Dans ce coin du Bassigny où le type gallo-romain est resté si pur, les trois tignasses rousses ont une anomalie; et je croirais volontiers qu'ils descendraient de quelque berger allemand, comme nos campagnes en comptaient en assez grand nombre autrefois.

Il est vrai qu'aux marches de Lorraine bien des races sont venues se mêler. Souvent, pour échapper soit à des poursuites judiciaires, soit à la férocité d'un ennemi puissant, — ou pour toute autre raison, on franchissait la frontière. C'est ainsi que se peuvent retrouver, en ce pays, les races les plus variées.

Un an après ma condamnation, mon oncle expiait encore sur les pontons le crime de m'avoir pour nièce. Après mon départ seulement on le mit en liberté; mes deux cousins furent également emprisonnés.

Cette confidence nous paraît éclairer singulièrement les tendances naturelles de notre héroïne.

A côté du foyer celtique de Vroncourt, le foyer d'Audeloncourt, teuton celui-là, gardait pour l'avenir d'étranges étincelles.

V. — LES VOIX DE LA TERRE

Nous avons parlé du foyer celtique de Vroncourt.

Au témoignage de Louise elle-même, il y avait dans la famille de Mahis une ancestralité bretonne. Ainsi la jeune fille qui grandissait en ce nid féodal avait en elle bien des patries.

Peut-être est-il vrai que chaque goutte de sang transmise par tant de races diverses fermente et bout au printemps séculaire...

Le château de Vroncourt fut le creuset de cette alchimie.

Etait-ce autre chose qu'un barde druidique, cet Etienne-Charles de Mahis, passant tous ses jours à rêver et raconter le passé, tout le passé, s'enthousiasmant pour les blancs et les bleus, redisant les vieilles légendes, improvisant poèmes et contes, jetant en cette petite intelligence qui s'ouvre vers lui les formidables ferments celtiques?

Et d'ailleurs cette terre elle-même était d'accord avec l'évocateur.

Sur une colline voisine, la plus haute du pays, la côte Sainte-Anne, qui domine le village de Brainville, un dolmen est resté debout pour attester la prise de possession de cette terre par la race de Gaël.

Le menhir de La Mothe, les pierres druidiques éparses dans la Haute-Marne établissent dans toute la contrée cette antique consécration.

A Vroncourt même, de vieilles chansons et ballades rappelaient les plus lointains souvenirs.

Eut qu'elle aimôt	Elle eut celui qu'elle aimait;
Fier il étôt;	Fier il était;
Le *casque* en sè tête	Le casque en sa tête
Evot l'*alouette*	Avait l'alouette
Qui pour lu chantôt. ..	Qui pour lui chantait.
Blanche elle étôt;	Blanche elle était;
Sè main cueillôt	Sa main cueillait
Leu guy deu chêne,	Le gui du chêne,
Et lei *verveine*	Et la verveine
Teulé dans l'bos	Ici dans le bois.

Quel pays de tradition que celui où la Gaule revit à ce point dans les chansons populaires!

En la nuit qui précède le premier mai, en arborant au toit de chaque maison où se trouve une jeune fille le *mâzô* (mai) printanier qu'ils viennent de cueillir à la forêt voisine, nos gars ont souci de ne pas oublier les fontaines; et c'est souvent à la fée toujours jeune

de la source qu'ils offrent, comme il y a deux mille ans, le rameau le plus orné de fleurs.

Ainsi les jeunes bachelettes de Domremy décoraient de guirlandes l'arbre des fées.

On y voyait la Fontaine aux Dames avec l'ombre des saules sur l'eau; et sur cette ombre se détachaient les blanches lavandières...

— *Il y en ai eune que brache le temps passé, l'aute que gémit les jés d'auden et l'aute ceux de demain.*

Les pâles lavandières qui gémissent sous les branches, l'une sanglotant les jours passés, l'autre pleurant ceux d'aujourd'hui, la troisième ceux de demain, ne rappellent-elles point les normes? (*Mémoires.*)

Elle cite aussi cet oiseau noir du champ fauve qui, dit-elle, à travers les flots immenses de la déportation, lui revenait dans les cyclones.

L'AGÉ NA DEU CHAMP FAUVÉ

Dans l'champ fauvé c'étot. Un bel âgé chantot; Tout na il étot; Il fo y brâchot. Kaki dijot l'âgé, L'âgé deu champ fauvé?	Dans le champ fauve c'était, Un bel oiseau chantait; Tout noir il était; Si fort sanglotait; Que disait-il, l'oiseau, L'oiseau du champ fauve?
C'étot pa les échos, Sous les âbres du bos; Li bise pleurut; Deven lu brâchot Ce que dijot l'âgé, L'âgé deu champ fauvé?	C'était par les échos, Sous les arbres du bois La bise pleurait, Avec lui sanglotait Ce que disait l'oiseau, L'oiseau du champ fauve?

Pauvre déracinée, quand la tempête la roulait, frêle épave, aux limites du monde, comme il lui semblait prophétique, cet augural oiseau qui dans la solitude idyllique de Vroncourt lui avait de si bonne heure annoncé le mystère de sa destinée!

Sibylle égarée et emportée par l'aven celtique, n'était-ce point à cet esprit des ovaïdhs et des bardes qu'elle dut et ses rêves d'humanité meilleure, et les mirages d'utopie qui la fascinèrent?

Et comment l'âme vibrante éclose au manoir fantastique où la légende fait errer l'ombre d'un Stuart eût-elle échappé à pareille imprégnation?

Comment s'étonner que les muses shakespeariennes déchaînées sur cette jeune vie se soient complétées plus tard, devant les injustices sociales, de l'auréole sinistrement ignée des Euménides?

VI. — PREMIÈRES ANNÉES

Avec la grande légende celtique, ce sont des souvenirs gallo-romains qui l'assaillaient en foule dans ses rustiques promenades.

En cette terre des Leuques et des Lingons qui, dès la première heure, accueillirent l'envahisseur comme un appui contre les barbares d'outre-Rhin, si grande fut la prospérité romaine pendant plusieurs siècles qu'il en est resté un souvenir impérissable.

Le laboureur fait du cercueil gallo-romain une auge pour ses chevaux. J'ai vu bien des fois des auges de cette nature.

Certes un tel abreuvoir devait plaire au Pégase de notre jeune poétesse. Car déjà, à l'imitation du vieil Etienne de Mahis, de M[me] de Mahis elle-même, la jeune fille composait odes et poèmes.

Qui ne serait pas devenu poète dans ce pays de Champagne et de Lorraine, où les vents soufflent en bardits de révolte ou d'amour? (1).

Aux veillées moyenâgeuses de Vroncourt, véritables *écreignes*, et plus que dans les autres villages de la contrée, les contes de sabbat et diableries tenaient une grande place. Une personne originaire de Vroncourt, et qui, en sa petite enfance, avait, elle aussi, entendu ces histoires de sorciers, nous a raconté qu'elle revenait toujours terrorisée des longues veillées d'hiver.

(1) *Mémoires*.

Ne nous étonnons point que Louise Michel ait gardé cette empreinte toute sa vie, et que, jusque dans ses dernieres poésies, le satanisme ait eu sa part.

Ceux qui l'ont connue dans cette première période nous la représentent comme une enfant affectueuse et douce malgré son éternelle inquiétude d'imagination. N'a-t-on pas dit d'elle qu'à quarante ans passés elle était soumise comme une petite fille de dix ans à l'autorité maternelle?

La maison de Mahis avait peu de familiers.

De ceux-ci nous avons connu le vieux docteur Ambroise Laumont, de Bourmont, qu'elle appelle M. Laumont *le grand*, par opposition à M. Laumont *le petit*, un digne magister de campagne.

C'était le vrai médecin rural d'autrefois. Toujours drapé en hiver dans son large manteau à multiple pèlerine, il allait à pied de village en village, et se faisait payer un franc chaque visite. Un mien grand-oncle, médecin aussi à Martigny-les-Bains, Jean-Etienne Bailly, avait été son condisciple au quartier latin. Après quoi il avait, comme chirurgien, suivi jusqu'à Waterloo la Grande Armée. Bien que Martigny ne fût distant de Bourmont que d'une trentaine de kilomètres, les deux amis ne trouvaient point le loisir ou l'occasion de s'aller voir, au point que Jean-Etienne Bailly, à quatre-vingt-cinq ans, disait : « Je n'ai plus qu'un ami; c'est le docteur Ambroise Laumont; il y a soixante ans que je l'ai rencontré pour la dernière fois. »

Le docteur Laumont, esprit cultivé, très lettré, curieux de tout et lié avec M. de Mahis, observait cette bizarre enfant et s'intéressait à elle. S'il aimait à lire et discuter ses vers, il augurait mal de son indiscipline intellectuelle, malgré la piété qu'elle avait alors, et lui prédisait le plus tragique avenir.

Les pages des *Mémoires* consacrées à ces années sont des plus intéressantes. On y voit le vieux grand-père

dans son fauteuil « entre son lit et un tas de fusils de tous les âges; il était vêtu d'une grande houppelande de flanelle blanche, chaussé de sabots garnis de *panoufles* en peau de mouton » (1).

Autour de la table étaient ma mère, ma tante mes grand' mères, l'une lisant tout haut, les autres tricotant ou cousant.

Les deux grand'mères... C'est que sa grand'mère maternelle faisait aussi partie de la semi-domesticité du « château ».

Combien étaient différentes mes deux grand'mères! L'une, avec son fin visage gaulois, sa coiffe de mousseline blanche plissée à fins plis, sous laquelle passaient ses cheveux arrangés en gros chignon sur son cou; l'autre, aux yeux noirs, pareils à des braises, les cheveux courts, enveloppée d'une jeunesse éternelle, et qui me faisait penser aux fées des vieux récits.

Louise ne dit pas d'où venait cette grand'mère au type étrange. Mais ailleurs elle nous parle des trois sœurs qu'avait cette aïeule.

... les sœurs de ma grand'mère Marguerite avec les coiffes blanches, le fichu attaché sur le cou par une épingle, le corsage carré, tout le costume des paysannes qu'elles gardèrent coquettement depuis leur jeunesse (où on les appelait les belles filles) jusqu'à leur mort : leurs trois noms étaient simples comme elles, Marguerite, Catherine, Apolline.

Sauf la dernière, ce sont les noms et le costume des saintes de Jeanne.

Mais que pouvaient-elles annoncer à la jeune fille?

La *grande pitié* du quatrième Etat?

Quoiqu'il y eût, comme ailleurs, bien des pauvres en cette vallée de Bourmont, il ne semble pas que le cœur ardent de Louise ait pu souvent s'enflammer ici devant des injustices sociales.

Le pire souvenir de misère était attaché à ces années

(1) *Mémoires.*

1815-1816, durant lesquelles la récolte fut si mauvaise, le blé et le seigle si rares que nombre de personnes vécurent d'herbes et de racines.

Enfin les terres rapportaient si peu que, ni mon oncle qui les faisait à moitié, ni nous, personne n'arrivait à joindre les deux bouts; je sentis... qu'il fallait autre chose que la charité pour que chacun ait du pain.

Les paysans, sans cesse penchés sur la terre marâtre, n'en tirent que le superflu du maître...

Ce superflu, dans la maison de Mahis, n'était pas autre chose que de la gêne, d'après la première des phrases citées. Ainsi la condition du châtelain différait peu de celle des manants. C'est moins ici qu'à Paris, plus tard, qu'elle connut les inégalités sociales.

« On n'amasse pas de rentes en travaillant la terre... » Ce n'est plus vrai aujourd'hui, grâce au simple perfectionnement des instruments de culture, grâce aussi à la diminution de la population rurale et à la rareté des produits agricoles.

VII. — MYSTIQUE

Il est bon de ne point négliger l'élément religieux dans l'étude de la fonction morale de Louise Michel.

Chrétienne fervente, elle le fut jusqu'à vingt ans, faisant de fréquentes communions, docile élève du bon abbé Richoux dont chaque dimanche elle transcrivait les sermons.

Mais comment, en pleine campagne lorraine, eût-elle évité l'emprise de cette religion qui était l'atmosphère morale même en laquelle vivaient toutes les âmes?

L'église, bâtie à flanc de coteau, était pleine de vieux saints verdis par la moisissure des siècles. Un escalier descendant de cinq marches à l'intérieur y donnait accès. On y voit encore la chapelle des seigneurs avec un autel de pierre et un beau rétable en bois, héritage des moines

de Morimond. C'est là qu'aux flambantes messes de la Nativité, la jeune fille écoutait les naïfs noëls patois du pays où tout le passé se résumait en adoration, — là qu'au renouveau elle se plaisait à parer d'églantines le cierge pascal, là qu'aux mélancoliques soirées de novembre, son imagination s'exaltait aux apocalyptiques antiennes de la Toussaint, aux poignantes psalmodies de l'office des morts.

Sans doute aussi la vit-on parmi les blanches théories des jeunes filles, s'agenouiller en voiles neigeux autour de la statue de la Vierge, ou suivre sous l'ardent soleil de juin, dans les rues toutes parfumées du foin nouveau, les processions de la Fête-Dieu.

Bien que, dans ses *Mémoires,* elle mette en doute cette influence de la religion sur sa jeunesse, les poésies qu'on a gardées d'elle la montrent catholique fervente.

Ai-je jamais cru? Ai-je jamais été prise par la tendresse écrasante d'un *Tantum ergo* ou portée sur les ailes d'un *Regina cœli?* Je n'en sais rien! J'aimais l'encens comme l'odeur du chanvre, l'odeur de la poudre comme celle des lianes dans les forêts calédoniennes.

La lueur des cierges, les voix frappant la voûte, l'orgue, tout cela est sensation (1).

A l'époque où Louise écrivit ces choses, les océans et les tempêtes sociales avaient tant passé et repassé sur son cœur qu'elle pouvait ne pas s'y retrouver elle-même.

Mais une autre page des mémoires paraît contredire ce que nous venons d'entendre.

Dans la première jeunesse de ma tante Victoire, des missionnaires prêchant à Audeloncourt avaient laissé un fanatisme religieux qui entraîne bien des jeunes filles au couvent. Ma tante fut du nombre; mais après avoir été novice ou sœur converse à l'hospice de Langres, sa santé brisée par les jeûnes la força de revenir; c'est à cette époque qu'elle

(1) *Mémoires.*

1815-1816, durant lesquelles la récolte fut si mauvaise, le blé et le seigle si rares que nombre de personnes vécurent d'herbes et de racines.

Enfin les terres rapportaient si peu que, ni mon oncle qui les faisait à moitié, ni nous, personne n'arrivait à joindre les deux bouts; je sentis... qu'il fallait autre chose que la charité pour que chacun ait du pain.

Les paysans, sans cesse penchés sur la terre marâtre, n'en tirent que le superflu du maître...

Ce superflu, dans la maison de Mahis, n'était pas autre chose que de la gêne, d'après la première des phrases citées. Ainsi la condition du châtelain différait peu de celle des manants. C'est moins ici qu'à Paris, plus tard, qu'elle connut les inégalités sociales.

« On n'amasse pas de rentes en travaillant la terre... » Ce n'est plus vrai aujourd'hui, grâce au simple perfectionnement des instruments de culture, grâce aussi à la diminution de la population rurale et à la rareté des produits agricoles.

VII. — MYSTIQUE

Il est bon de ne point négliger l'élément religieux dans l'étude de la fonction morale de Louise Michel.

Chrétienne fervente, elle le fut jusqu'à vingt ans, faisant de fréquentes communions, docile élève du bon abbé Richoux dont chaque dimanche elle transcrivait les sermons.

Mais comment, en pleine campagne lorraine, eût-elle évité l'emprise de cette religion qui était l'atmosphère morale même en laquelle vivaient toutes les âmes?

L'église, bâtie à flanc de coteau, était pleine de vieux saints verdis par la moisissure des siècles. Un escalier descendant de cinq marches à l'intérieur y donnait accès. On y voit encore la chapelle des seigneurs avec un autel de pierre et un beau rétable en bois, héritage des moines

de Morimond. C'est là qu'aux flambantes messes de la Nativité, la jeune fille écoutait les naïfs noëls patois du pays où tout le passé se résumait en adoration, — là qu'au renouveau elle se plaisait à parer d'églantines le cierge pascal, là qu'aux mélancoliques soirées de novembre, son imagination s'exaltait aux apocalyptiques antiennes de la Toussaint, aux poignantes psalmodies de l'office des morts.

Sans doute aussi la vit-on parmi les blanches théories des jeunes filles, s'agenouiller en voiles neigeux autour de la statue de la Vierge, ou suivre sous l'ardent soleil de juin, dans les rues toutes parfumées du foin nouveau, les processions de la Fête-Dieu.

Bien que, dans ses *Mémoires,* elle mette en doute cette influence de la religion sur sa jeunesse, les poésies qu'on a gardées d'elle la montrent catholique fervente.

Ai-je jamais cru? Ai-je jamais été prise par la tendresse écrasante d'un *Tantum ergo* ou portée sur les ailes d'un *Regina cœli?* Je n'en sais rien! J'aimais l'encens comme l'odeur du chanvre, l'odeur de la poudre comme celle des lianes dans les forêts calédoniennes.

La lueur des cierges, les voix frappant la voûte, l'orgue, tout cela est sensation (1).

A l'époque où Louise écrivit ces choses, les océans et les tempêtes sociales avaient tant passé et repassé sur son cœur qu'elle pouvait ne pas s'y retrouver elle-même.

Mais une autre page des mémoires paraît contredire ce que nous venons d'entendre.

Dans la première jeunesse de ma tante Victoire, des missionnaires prêchant à Audeloncourt avaient laissé un fanatisme religieux qui entraîne bien des jeunes filles au couvent. Ma tante fut du nombre; mais après avoir été novice ou sœur converse à l'hospice de Langres, sa santé brisée par les jeûnes la força de revenir; c'est à cette époque qu'elle

(1) *Mémoires.*

commença à habiter près de nous à Vroncourt, où elle resta jusqu'à la mort de mes grands-parents.

Elle était de très haute taille, le visage un peu maigre, des traits fins et réguliers.

Jamais je n'entendis de missionnaire plus ardent que ma tante; elle avait pris du christianisme tout ce qui peut entraîner : les hymnes sombres, les visites du soir aux églises noyées d'ombre, les vies de vierges qui font songer aux druidesses, aux vestales, aux valkyries. Toutes ses nièces furent entraînées dans ce mysticisme, et *moi encore plus facilement que les autres...*

Nous la verrons plus tard « se consacrer à Dieu » pour sauver l'âme du grand-père.

... J'écoutais à la fois ma tante, catholique exaltée, et les grands-parents voltairiens. Je cherchais émue par des rêves étranges; ainsi l'aiguille cherche le nord, affolée, dans les cyclones.

Le nord, c'était la Révolution.

Emue par des rêves étranges...

O frémissante terre de marche! ô voie romaine de Trèves fourmillante de millions et de millions de pas! ô forêt lorraine que hantèrent les prophéties du vieux Merlin! quelles visions suscitâtes-vous autour de celle-ci? et quels inquiétants flamboiements lui vinrent du proche avenir?

VIII. — LA BONNE PITIÉ

Un des traits caractéristiques de Louise Michel est la constante sympathie qu'elle eut pour les animaux, les misérables et les déshérités de la vie.

Dès ses jeunes années elle n'a pas de plus grands amis que les bêtes domestiques.

Ce sont d'abord les chiens et les chats du château de Vroncourt, et les vaches du verger.

M. de Mahis est comme le grand-prêtre de cette idolâtrie.

On avait pleuré la Biche (une vieille jument); mon grand-père et moi nous lui avions enveloppé la tête d'une nappe blanche pour que la terre n'y touchât pas, au fond du grand trou où elle fut enterrée près de l'acacia du bastion (1).

Il y a là toute une ménagerie...

... des perdrix, une tortue, un chevreuil, des sangliers, un loup, des chouettes, des chauves-souris, des nichées de lièvres orphelins élevés à la cuillère, sans oublier le poulain Zéphir et son aïeule Brouska dont on ne comptait plus l'âge, et qui entrait de plain pied dans les salles pour prendre du pain ou du sucre dans les mains qui lui plaisaient...

Derrière la tapisserie verte, toute trouée, qui couvrait les murs, circulaient des souris, avec de petits cris, rapides, mais non effrayées; jamais je ne vis un chat se déranger pour les troubler.

Il n'est pas jusqu'aux animaux sauvages qui n'aient part à sa commisération.

A la page 231 de ses *Mémoires* elle parle de « sa pitié pour tout ce qui souffre, pour la bête muette plus peut-être que pour l'homme... »

Une fois, au-dessus de la côte des vignes, on avait entouré une pauvre louve qui hurlait, ses petits dans ses pattes. J'avoue avoir demandé sa grâce, qu'on ne m'accorda pas, bien entendu.

Les faciles railleries dont on poursuit les amis des bêtes laissent intacte la délicatesse morale qu'implique une telle sensibilité.

Hâtons-nous d'ajouter que la charité de la jeune fille ne le cédait en rien à sa bonté pour les animaux.

Dès ses jeunes années elle prend tout ce qu'elle peut à la maison, argent, fruits, légumes, pour le donner aux pauvres.

Une année, mon grand-père me proposa vingt sous par semaine si je voulais ne plus voler; mais je trouvai que j'y perdais trop.

(1) *Mémoires*.

Cette pitié pour les misérables, cette extrême charité dominera toute sa vie, au point qu'on peut en dire que c'est là le fil conducteur de sa longue et orageuse existence. C'est par là qu'à tous les âges elle s'identifie à elle-même. Belle étoile mystérieuse au front de cette femme, étoile d'élection qui la fera reconnaître à jamais!

Plus tard, à Saint Lazare, sa pitié saignera sur les malheureuses que le vice a marquées du sceau d'infamie.

Un jour de son enfance, pendant une leçon de catéchisme, elle soutint énergiquement le contraire du fameux proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi-même. »

Le vieux curé m'appela; je craignais une punition; c'était pour me donner un livre.

IX. — FAMILLE OUVERTE

Ceux qui m'ont élevée se penchent souvent sur moi...

C'est ainsi qu'au milieu des orages de sa vie, en butte à la haine, à l'agitation révolutionnaire, aux tritesses de la prison, elle évoque avec nostalgie ce foyer que l'adoption moins que l'amour avait fait le sien.

Grâce à la bonne madame de Mahis, grâce aux leçons et à l'affection toute paternelle du châtelain, Louise était devenue une jeune fille charmante sans être belle, aussi intelligente que vive, et dont la douceur et l'extrême bonté enchantaient tous ceux qui l'approchaient.

A vrai dire, les relations de la famille de Mahis, étrangère au Bassigny, étaient assez restreintes; et cependant des épouseurs se présentèrent plusieurs fois, que la jeune fille éconduisit, sans même s'arrêter à leurs sollicitations.

Elle les raille légèrement dans ses *Mémoires*.

C'est qu'elle n'avait vraisemblablement aucune propension au mariage.

On n'imagine pas devenue épouse et mère la Sibylle

de la Révolution. Elle était bien du type de ces druidesses qu'elle aime à évoquer, et qu'une sévère virginité gardait à tout un peuple.

Elle, c'est à l'humanité tout entière que, dès cette époque, elle avait voué les puissances de son âme.

On s'étonna de sa prodigue charité, comme la médiocrité s'étonne toujours devant ce qui la dépasse. On remarqua sa virile assurance, et le bruit se répandit dans la contrée qu'elle devait être androgyne.

Certes si la tendresse, si le dévouement sont des caractéristiques de la femme, Louise Michel devait être femme au plus haut degré.

Son absolue pureté de mœurs ne l'empêcha point de témoigner à plus d'un, aux malheureux surtout, la sympathie la plus vive, témoin ce Ferré pour lequel elle fut maternelle.

En ce petit phalanstère de Vroncourt la vie s'écoulait tranquille et sans événements, mêlant dans la même existence maîtres et serviteurs, quand M. de Mahis mourut. C'était vers 1848.

Depuis quelques années déjà la vie se faisait plus difficile à Vroncourt, ce nid de poètes étant plus un campement de cigales qu'une pension de fourmis.

Si la mort du patriarche ne devait peser que légèrement sur les affaires domestiques, le vieillard tenait une telle place que sa disparition fit paraître vide de tout son passé cette maison antique, comme si ses hôtes de jadis, les Crèvecœur et les Rorthé, s'y fussent attardés jusqu'alors avec le dernier occupant.

Un rite désuet et inconnu au pays accompagna les funérailles; madame de Mahis mit partout le sceau du deuil. Une vieille demoiselle (encore enfant et voisine de campagne) qui allait, en ces années, prendre à Vroncourt les leçons de piano de la châtelaine appauvrie, nous a raconté combien l'impressionnait l'épée garnie de crêpe qui, des années après la mort, demeurait étalée sur le

lit où avait expiré Charles Corsambleu de Mahis. L'« alliance » même de la veuve portait un minuscule nœud de crêpe.

Le dernier châtelain de Vroncourt fut inhumé non dans l'église du village, comme les anciens seigneurs, mais dans l'humble et poétique enclos qui entoure ce temple rustique.

> ... Mon grand-père mourut. C'était par une nuit de décembre; le vent pleurait. Je me rappelle chaque circonstance de sa mort, comme si c'était hier.
>
> Il avait toujours été un peu de l'école de Voltaire; et on n'avait pas demandé de prêtre.
>
> Au moment de sa mort *je me consacrai entièrement à Dieu* (1) pour sauver son âme...

Comment donc plus tard, dans ses *Mémoires*, Louise peut-elle dire n'avoir jamais eu la foi?

Il ne restait que des femmes en ce manoir lugubre où l'hiver se lamentait avec le vent.

L'aisance relative qui jusqu'alors avait régné dans la maison n'était plus qu'un souvenir.

Louise Michel nous fait à ce sujet une confidence touchante.

> Combien ma mère aimait ceux qui l'élevèrent avec leurs fils et leur fille!
>
> Elle contribua à leur dissimuler que l'aisance n'était plus à la maison et à leur adoucir la tristesse de la mort qui frappait largement autour d'eux.

Nous avons dit qu'à cette époque M[me] de Mahis chercha quelques ressources en donnant des leçons de musique aux jeunes bourgeoises de la région.

Quelle influence eurent ces dernières années sur le cœur et la mentalité de notre héroïne?

Si une telle solitude ne put qu'exalter son imagination et favoriser ses rêves, sa fièvre d'activité, son besoin de

(1) Lettre à Victor Hugo.

sacrifice trouvèrent à se dépenser en de continuels exercices de charité.

Tel est le caractère de cette phase de sa vie, comme de toutes les autres.

Un soir la vieille châtelaine suivit au champ des morts l'époux tant regretté.

Du nid qui s'effritait, le dernier oiseau n'avait plus qu'à s'envoler.

X. — LE PATRIMOINE D'AMOUR

Il s'envola.

Nous savons par Louise que l'épilogue de la mort des châtelains ne fut pas sans quelques orages.

Après la vente du château et des biens diminués, une somme de dix mille francs fut donnée à celle qui jusqu'alors avait signé Louise Michel Demahis. Nous ignorons si ce legs émanait de Mme Demahis elle-même.

Quoi qu'il en fût, l'enfant naturelle n'était pas plus désavouée après la mort que pendant la vie; nulle raison pour l'*étrangère* de prendre en haine une société qui l'avait couvée avec autant d'amour que la lignée légitime.

Il fut cependant signifié à Louise d'avoir à quitter désormais ce nom de Demahis qu'elle ajoutait à son vrai nom.

On ne peut douter que la pauvre fille n'ait alors souffert cruellement. On a voulu voir en cette sorte de reniement le point de départ des opinions révolutionnaires de la vierge rouge.

Orgueil froissé, mais quel orgueil chez cette douce et compatissante jeune fille, dont la charité fut toujours la dominante, où se fondaient et convergeaient tous ses sentiments?

Son orgueil? N'eut-elle pu l'alimenter quelque peu

avec les dix mille francs de son pauvre patrimoine d'amour?

Il fondit entre ses mains comme toujours l'argent y avait fondu; et les enfants pauvres furent vêtus; et les vieillards reçurent des soins et des aumônes; et la bonne Marianne Michel, plus soucieuse que sa fille des réalités pratiques, leva une fois de plus les bras au ciel, en se demandant où trouver des moyens d'existence.

Ce fut alors que Louise, qui avait suivi les cours de l'école d'instituteurs de Chaumont, obtint un emploi d'institutrice dans un village voisin.

Cet emploi seyait à son amour des enfants, à son besoin de dévouement.

Marianne demeura à Vroncourt avec la vieille grand'mère. Sa fille avait un gagne-pain et venait la voir souvent. Que de fois plus tard, dans les terribles années qui ballottèrent sa vieillesse, la pauvre femme jeta un regard de larmoyant regret vers cette humble période où la plus tranquille insouciance de l'avenir l'avait bercée!

Elle devait bien, parfois, gronder doucement sa fille, comme lorsque lui fut racontée cette journée de neige où, le cœur navré de voir les mains de ses petites élèves toutes saignantes d'engelures, Louise avait envoyé la plus grande, déguisée en garçon pour la sécurité de la route, et munie de tout son argent, quérir à Bourmont tous les manchons qu'on y pouvait trouver.

De quoi vivrait-on demain, si elle ne gardait pas un seul sou?

Cependant sous la cendre paisible, le feu couvait. C'est de cette époque que datent les premières lettres à Victor Hugo. Sans doute ignorait-elle encore l'évolution du poète; elle lui parle du retour des Bourbons comme au lendemain des *Odes et Ballades;* elle s'identifie à lui et croit sentir en elle palpiter le cœur même de l'aède. De cette époque aussi datent ses premiers vers.

Nous avons bien entre les mains sa malicieuse *Pêche*

aux têtards, longue satire contre un châtelain de la Haute-Marne, composée à Vroncourt peut-être avec le suffrage de Charles Corsambleu de Mahis. Ce dernier était toutefois dans les meilleures termes avec ses voisins de campagne.

Les vers qu'elle envoie à Hugo ne sont point dépourvus de valeur et débordent d'enthousiasme. Une note personnelle de fantastique qui lui restera toujours y corse un peu l'accent des premières odes de Hugo, presque toujours sensible à ses essais.

Tout d'abord sa haine de l'Empire paraît si peu qu'elle adresse à Napoléon III une supplique en grâce, pastiche des vers trop connus de Hugo à Louis-Philippe. C'était après l'attentat d'Orsini :

> Grâce au nom de cet ange assis sur votre trône,
> Au nom de cet enfant que Dieu vous a donné!
> Grâce, afin qu'à son tour il porte la couronne!
> Il en est qui diront : son père a pardonné.

Comment ses sentiments allaient-ils subitement changer?

La proximité et le contact de ses grands-oncles maternels, de ses oncles et cousins dont trois furent emprisonnés après la Commune, paraît devoir nous donner en grande partie la clef de l'énigme.

Ces grands liseurs, politiciens de village dont la rousse tignasse accusait l'origine germanique, n'eurent pas de peine à orienter vers la Révolution sa pitié pour les misérables et son désir d'amélioration sociale.

Peu d'années leur suffirent. L'existence prolongée de l'aïeule près de laquelle vivait Marianne Michel était un lien de plus entre eux et Louise.

Et bientôt telle fut la haine de la jeune institutrice pour le régime du 2 décembre que, chaque dimanche, au moment où le chantre d'Audeloncourt entonnait le *Domine salvum,* elle donnait le signal du départ à ses

marmots dont les sabots bruyants empêchaient le nom détesté de résonner dans l'humble nef.

Cependant l'évolution ne s'étendit point au sentiment religieux; les mémoires de Louise rapportent que, jusqu'à son départ pour Paris en 1856 ou 1857, elle tint l'harmonium aux offices dominicaux de l'église de Millières; ce village fut son dernier poste dans la Haute-Marne.

Aimée de ses élèves pour sa douceur et de tous les villageois pour sa bonté, grandement appréciée de ses supérieurs et notamment du bon inspecteur Fayet pour ses qualités d'institutrice, elle n'en résolut pas moins de gagner Paris.

M. Fayet fit tout ce qu'il put, sa pauvre mère aussi, pour la retenir, mais qui donc eût pu comprimer la flamme impérieuse allumée, et déjà si grande en ce cœur exalté?

XI. — LA DERNIÈRE VISITE

Combien tristes toujours, même dans les rues bruyantes, les maisons abandonnées!

Combien plus triste, le ménil isolé de la ville ou du village, dont le seuil, envahi des orties, ne voit jamais venir les jeux volages des enfants?

Le château de Vroncourt, vide maintenant de tous ses hôtes, avait pris ce masque de solitude et d'oubli des demeures vouées à la ruine.

Elle y revint la veille de son départ, à l'heure où les notes de l'angelus ont donné le signal à ces oiseaux de nuit qu'elle aimait.

Quelques lueurs brillaient encore aux fenêtres de Vroncourt; là-haut dans leur humble demeure sa mère et sa grand'mère achevaient les apprêts de son départ, et dans sa malle trop encombrée de livres tâchaient de faire place à quelques objets utiles, seules choses auxquelles elle ne pensât point.

La visiteuse aux pas légers ouvrit la porte à claire-voie qui donnait accès à l'enclos, puis s'arrêta.

Une angoisse la pressait, la clouait sur place devant ce nid familier que transfiguraient, que changeaient la solitude et la nuit.

A part le bruit lourd d'une voiture de roulier sur la route lointaine, tous les chemins se taisaient. Dans la forêt la plus proche s'élevait par intervalles cet appel désespéré de l'effraie, pareil au cri perdu d'un homme en péril de mort.

Quelles pensées assaillaient le cœur de la jeune fille?

Oserait-elle rentrer en ce foyer de sa jeunesse dont les vivantes murailles, identifiées à son âme comme l'est un sein maternel à son fruit, la reprendraient peut-être toute, se refermeraient sur elle, la refuseraient à ce Paris qui l'appelait?

Paris vous appelle si fortement qu'on en sent l'impression magnétique (1).

Pauvre manoir de campagne qu'avait imprégné de mansuétude et de bonté l'âme patriarcale de la noblesse lorraine, transmise à ceux qui l'avaient élevée, pauvre maison du vieux passé avec sa primitive table en noyer creusée de trous réguliers où chacun recevait sa pitance au temps où les écuelles étaient rares!

Que voulait-elle après tout, sinon faire en ce Paris lointain ce qu'elle avait fait ici, répartir aux malheureux le pain du corps, et donner à leurs enfants le pain de l'âme?

La lune s'était levée. Louise, d'un pas automatique de somnambule, se dirigea vers la porte et la franchit.

Elle glissait fantomatique comme sur les membranes veloutées de la chauve-souris.

Et dans le vent de la nuit qui entrait avec elle il lui semblait entendre passer, au bruit de leurs gestes

(1) *Mémoires.*

accoutumés, les deux vieillards qui lui avaient ouvert les yeux sur la vie.

J'avais peut-être six ou sept ans, quand le livre de Lamennais, les *Paroles d'un Croyant*, fut détrempé de mes larmes...

Comment eût-elle échappé à la folie de la charité, cette sensitive ainsi développée dès son éveil?

Aussi plus tard on pourra dire d'elle, un jour qu'après sa déportation elle se dépouilla pour un malheureux de l'unique robe qu'elle devait aux pénibles économies de sa vieille mère :

« Saint Martin donne la moitié de son manteau, elle sa robe tout entière. »

Que pouvait-elle remporter de ce pèlerinage suprême, sinon la confirmation, la consécration de cet esprit qui était descendu en elle?

Sans doute voulut-elle revoir tous les endroits familiers à ses jeunes années. Mais nous aimons surtout l'évoquer en cette chambre où la pauvre Marianne, un jour de mai de l'année 1830, la mit au monde dans les larmes.

Ici se produit la confrontation la plus pathétique entre cette âme de Vestale des temps nouveaux et l'ancienne société dont elle fut la Bâtarde, la géniale ou démente Bâtarde, cœur démesurément développé aux dépens de l'âme tout entière. Evoqua-t-elle alors les premiers seigneurs de cette terre? Familières lui étaient ces ombres. Ses yeux de visionnaire eurent-ils la puissance de ressusciter en ce manoir de silence et de nuit les fulgurances, les noëls et les vociférations du passé?

En attendant qu'elle analysât la plainte des prolétaires de la Cité, elle se penchait ici sur les manants de l'oubliette des siècles.

Mais quel génie autre qu'un Beethoven ou un Chopin rendrait avec tous ses thèmes aux subtiles et fugaces

variations la méditation suprême de Louise Michel à son berceau?

En cette âme, où pas plus qu'en celle de Jeanne d'Arc l'égoïste amour humain n'eut jamais aucune place, quelle ampleur dut atteindre cette universelle charité de prêtresse?

Etendre le sentiment de la patrie au monde entier (1).

Quoi qu'on pense de la décevante utopie dont nous sommes si loin, comment ne pas s'incliner ici?

La nuit suprême de la Vestale a gardé ses secrets. Et la maison longtemps encore debout après elle n'a point révélé tous les baisers qu'elle reçut en cette dernière entrevue.

XII. — LES VOIX

Et maintenant qu'elle s'en va vers sa destinée, emportée dans un souffle irrésistible qui est un Esprit, la terre qui l'a formée peut-elle renier sur elle son empreinte?

Terre de marche, *tumulte du Bassigny,* éternel champ de bataille des peuples, arène palpitante où n'ont cessé de se mesurer la civilisation et la barbarie, n'est-ce pas ton âme elle-même qui se déchaîne?

En un siècle lointain une femme déjà s'était levée d'ici, une femme dont le nom était celui d'une déité celtique (Epona).

La conquête romaine était faite. Leuques ni Lingons n'avaient résisté à César, heureux de trouver un contrepoids à l'éternel envahisseur d'outre-Rhin. Bientôt la terre sentit le faix de la domination étrangère et suscita contre César un César autochtone. Ce fut Eponine qui, vraisemblablement, inspira et dressa celui-ci. Eponine, la gauloise nourrie des traditions druïdiques, fille privi-

(1) *Mémoires.*

légiée de ces forêts où déjà parlaient les Dames mystérieuses que d'autres entendirent après elle.

« *Il y en ai eune que brache le temps passé, l'aute que gémit les jés d'auden et l'aute ceux de demain.* »

Interséculaires prophétesses dont les voix ont souvent crié en vain!

Comme notre héroïne, Eponine ne devait aboutir qu'au sacrifice. Elle soutient durant des années le champion vaincu de cette terre révoltée; et quand le sort la confronte au Maître étranger, c'est toute notre terre qui parle par sa bouche, et revendique au nom des fils de Sabinus et d'Eponine la liberté de tous ses fils.

Magnifique jet de lumière à l'aube de notre histoire.

Certes, l'inspiration de Louise fut aussi pure et désintéressée.

Perdue dans le grand courant révolutionnaire qu'elle eût voulu et pu guider, on ne peut incriminer la petite source limpide des troubles et fangeux remous auxquels l'ouragan la mêla.

Aujourd'hui la grotte d'Eponine, comme le château croulant de Vroncourt, ne fait qu'attester sur cette terre, près de la cité de Langres (la Carcassonne du Nord) l'*aven* celtique toujours latente, même après l'échec des druidesses.

Heureusement, la chaumière de Domremy, elle, est bien vivante, et rappelle devant les siècles la force mystique de notre terre de liberté.

XIII. — LE DÉPART

Sur le chemin raboteux et défoncé qui va vers Chaumont, c'est une grise carriole à deux roues avec une botte de paille pour siège, et que traîne la jument fatiguée d'un laboureur.

Ils sont deux là-dedans, un robuste paysan du Bassigny, à blouse bleue, fumant sa pipe en sacrant contre sa

bête qu'il stimule du fouet, au grand désespoir de sa compagne qui lui retient le bras.

— Songez, notre demoiselle, qu'à ce pas-là nous n'arriverons jamais.

Là-bas, en arrière, sur la côte de Vroncourt, deux femmes sont debout encore qui, les mains sur leurs yeux rougis, cherchent à voir dans l'horizon le petit tourbillon de poussière...

— Pauvre *gachotte!* elle n'a rien voulu entendre. Dieu la garde!

Mon existence se compose de deux parties bien distinctes; elles forment un contraste complet : la première toute de songe et d'étude, la seconde toute d'événements, comme si les aspirations de la période de calme avaient pris vie dans la période de lutte (1).

A cette première partie seulement se bornait notre étude; mais avant d'abandonner aux cyclones celle qui s'en va si pauvrement, qu'on nous permette quelques mots d'adieu.

Puisque les êtres sont le produit de leur époque, c'est cette époque qui les soulève avec les autres poussières.

Elle confesse ici sa nature impulsive.

Je suis ma pente, comme tous les êtres et comme toutes les choses.

Une vie isolée ne peut être intéressante qu'autant qu'elle tient aux multitudes de vies qui l'ont environnée...

Ainsi se détermine ce qu'elle croit sa vocation.

Il faudra bien que... la nature domptée serve l'humanité libre.

Ainsi pour elle la science peut suffire à libérer l'humanité. Au lieu de perfectionner l'individu pour entraîner l'ensemble, ce qui fut la progression du christianisme,

(1) *Mémoires.*

on verra l'ensemble se perfectionner indépendamment de la valeur décroissante des individus.

Hélas! Tout cela n'est pas encore dans la petite carriole qu'emporte là-bas le roussin du Bassigny. Tout cela s'épanouira demain, dans l'air des Batignolles.

Carriole de la fatalité, où emportes-tu notre enfant? Et comment la colombe, plus tard, fera-t-elle figure de tigresse?

Des femmes vibrantes que ce pays a envoyées à la France, nulle ne fut plus sincère, plus dévouée, plus aimante que celle-ci.

Petite carriole grise dansante et frémissante, c'est un peu du *tumulte du Bassigny* que tu portes là-bas; mais cette fille du Bassigny n'est qu'à demi sortie de cette terre, le sang germanique et le sang des Corsambleu l'ont faite cosmopolite; c'est l'humanité tout entière qu'elle aime, la pauvre fille, et qu'elle aimera jusqu'à la mort; nous ne dirons pas jusqu'au crime; car, pareille à l'hermine, elle ne verra rien des souillures qui l'environnent, et pourra dire un jour en toute sérénité à ses juges :

> La Commune n'est pour rien, pour rien, qu'on le sache bien, dans les assassinats et les incendies.
>
> ... Je ne comprends pas qu'on ait fusillé les généraux; je regarde cet acte comme une insigne lâcheté.

C'est pourquoi, pauvre inspirée, notre terre, nos forêts pleines de Voix, nos prairies aux brumes évocatrices ne te désavoueront pas.

Et après tout n'est-ce point le souffle de l'avenir qui t'agite? Cette compassion pour les humbles, cette soif de justice n'est-elle pas le souci le plus cher de ceux qui pensent justement comme elle fut dans l'Evangile de Dieu?

Ceux qui désormais étudieront ta vie te reconnaîtront blanche et pure; et les Marches de Lorraine ne rougissent point de toi.

Le château de Vroncourt, ton pauvre nid, s'est écroulé enfin, non aux tremblements de terre de la Révolution, mais aux grondements des canons de l'Argonne.

Et il se trouve que la grande guerre a, en partie, amené cette évolution chère à ton désir, et remplacé le tiers état par le quatrième.

Paix à la druidesse victime de son grand cœur!

ALCIDE MAROT.

QUELQUES INÉDITS

DE

JEAN MORÉAS

—

Jean Moréas était le cousin de mon père et son camarade d'Université à Athènes, où ils habitaient ensemble, rue du Pirée. Le poète disait volontiers, à la fin d'une partie de cartes ou d'échecs, que l'horizon de la Grèce était trop étroit pour lui. Puis il sortait de sa poche quelques bouts de manuscrits — ses premiers balbutiements en français — qu'il se mettait à lire.

Ces petits poèmes, pourtant, étaient régulièrement déchirés, aussitôt que lus, Moréas ne leur reconnaissant, naturellement, aucune valeur littéraire. Ils étaient, simplement, l'expression des premières amours, des premiers battements de cœur, du génie caché... que la vie et l'art devaient mûrir ensuite pour le conduire jusqu'aux *Stances.*

Le hasard a voulu sauver quelques-uns de ces poèmes, cinq en tout, qui étaient parmi les papiers de mon père et que je livre aujourd'hui à la publicité, non pour l'art qu'ils renferment, mais surtout pour la valeur que peuvent avoir pour ses amis ces premiers vers du grand poète français, de l'Athénien Jean Moréas.

Paris, 29 octobre 1928.

GEORGES TH. MALTESO.

I LOVE YOU

Lorsque sur toi avec tendresse
Vient se fixer mon œil ardent,
Que langoureux il te caresse,
Je te dis en te regardant :
I love you.

Lorsque je presse sur ma lèvre
Ta petite main tendrement,
Mignonne! la charnelle fièvre
Qui me gagne dit clairement :
I love you.

Ah! quand mon âme fugitive
Prendra le bleu chemin des cieux,
La brise chantera plaintive
Sur mon tombeau silencieux :
I love you.

—

LA MARGUERITE

Inquiet, soucieux, jaloux d'une ombre vaine,
Me demandant tout bas si tu m'aimais toujours,
Promeneur attristé, j'ai cueilli dans la plaine
La pâle marguerite, oracle des amours.

Par le doute ulcéré, j'ai désiré connaître
Les secrets de ton âme, et la maudite fleur
M'a dit que de ton cœur je n'étais pas le maître,
Et j'ai senti le mien saigner sous la douleur.

Mais... bientôt sur mon sein je te pressais, petite,
Ta lèvre me donnait un charmant démenti,
Disait que tu m'aimais et que la marguerite
En mourant sous mes doigts avait menti, menti.

—

J'AI DÉSIRÉ ..

A Mademoiselle X

J'ai désiré souvent, dans mes rêves plongé,
Flotter sur les canaux de l'antique Venise,
Tandis qu'aux bords muets pleure la vague grise
Et que le ciel est sombre et de vapeurs chargé.

J'ai désiré souvent, sous un beau ciel d'azur
Dans la campagne verte, assis sous les arcades,

Entendre le bruit sourd du vent et des cascades,
Voir l'astre se mirer dans le lac au flot pur.

J'ai désiré souvent, quand de tendres couleurs
Se farde l'horizon, quand chante la cigale,
Dans la brume suivant une route inégale,
M'en aller par les champs, distrait, foulant des fleurs.

Mais mon suprême vœu et qui ne languit pas,
Qui reste enraciné dans mon âme frivole,
C'est dans tes bras nacrés, sur ton sein de créole,
Ivre d'amour, trouver la vie et le trépas.

—

A TOI
QUE J'AIME ENCORE ET A JAMAIS

T'en souviens-tu? Là-bas, sous les feuillages verts,
Loin de la ville, au fond de la nature agreste,
Dans les sentiers perdus de mille fleurs couverts
Nous avons savouré la volupté céleste.
T'en souviens-tu? Là-bas, sous le regard de Dieu,
Se fondirent nos corps dans une molle étreinte...
Mes lèvres garderont longtemps encor l'empreinte
De tes baisers de feu.

Hélas! ce rêve plein d'une extase si douce,
Ce beau rêve si pur ne devait pas durer;
Ainsi que le bleuet azurin sous la mousse,
Devait bientôt pâlir et se décolorer!

Mais, comme reverdit la fougère nouvelle,
Notre amour renaîtra sous le bleu firmament
Et, pardonnant ses torts, la blanche tourterelle
Reviendra, tendre encore, au nid de son amant.

Oh! laisse-moi t'aimer, laisse-moi te le dire,
Laisse-moi te presser sur mon cœur palpitant!
Mes yeux te le diraient, si tu pouvais y lire,
Que c'est toi mon idole et que je t'aime tant!

—

A UN BRACELET

O petit bracelet, dis-moi, t'en souviens-tu,
De ce beau temps passé, du temps où ta maîtresse
Me proclamait son maître et vainqueur absolu,
Où j'avais son amour et toute sa tendresse?

T'en souviens-tu, dis-moi, du temps où, me jurant
Qu'elle serait quand même et toujours mon amante,
Sur la mousse et sous le feuillage murmurant
Elle collait sa lèvre à ma lèvre brûlante?

Mais, laissons ce beau temps, il est mort à jamais;
C'est comme une effacée et vieille ritournelle.
Ah! je fus très coupable, et pourtant avec elle
J'ai goûté le bonheur, et pourtant je l'aimais!

Va, petit bracelet, va dire à ta maîtresse
Que pour ma triste faute on m'a trop châtié,
Que je n'implore ni l'amour, ni la tendresse,
Et que j'écris des vers pour un peu d'amitié.

JEAN MORÉAS.

L'UNITÉ FONDAMENTALE DES RELIGIONS

ESQUISSE D'UNE DÉMONSTRATION

—

Preuves par la caballe...
PASCAL.

L'histoire des religions antiques présente une difficulté particulière. La rareté des documents, leur caractère le plus souvent sculptural qui, joint à leur éloignement, en rendent l'étude malaisée, sont peu de chose auprès d'un obstacle trop négligé : ces religions étaient secrètes.

Les prêtres les enveloppaient d'un mystère jaloux, les initiés étant peu nombreux. Aucun ne semble avoir trahi le secret, même sous l'Empire romain, où d'ailleurs le nombre très considérable des initiations fait penser que les mystères révélés aux élus n'étaient pas toujours très élevés. Le récit que nous a fait Apulée de ce que dut être son initiation, au IIe siècle (1), laisse en effet supposer qu'il y avait, au moins, trois degrés dans la révélation des mystères. Et sans doute, la plupart des initiés ne furent-ils admis qu'au premier.

Si, de Rome, nous passons à la Grèce, nous trouvons les sanctuaires aussi fermés. Ses philosophes, d'ailleurs, se piquaient aussi peu que ses prêtres de vulgariser la sagesse. Beaucoup conseillaient à leurs disciples une prudente réserve dans leurs discours, et les pythagoriciens étaient tenus à un inviolable secret (2).

L'Egypte était la plus mystérieuse. Lorsque Solon,

(1) Apulée. *Métamorphoses*, XI.
(2) T. Comperz. *Les Penseurs de la Grèce*, 1904, I, p. 110.

Hérodote, Plutarque s'y rendirent en des temps divers, les prêtres égyptiens leur parlèrent avec une bienveillance hautaine, comme à des enfants, assez instruits des divinités secondaires, mais qui ne connaîtraient pas les dieux supérieurs. Quels pouvaient être ces grands Dieux? Les Grecs avaient identifié eux-mêmes leurs divinités avec celles de l'Egypte : Zeus avec Ammon-Rà, Hermès avec Thot, Diane avec Isis, Minerve avec Neith, etc. Il s'agirait donc d'autres divinités que l'on n'avait point taillées dans la pierre et que les prêtres n'avaient pas révélées au peuple.

Les Hébreux réservaient au Grand Prêtre l'entrée du Tabernacle, et ils avaient reçu cet ordre de Dieu : « Tu ne prononceras pas mon nom. » De quel nom s'agissait-il? Car le Talmud nous enseigne (3) que l'on désignait Dieu, non seulement par le fameux tétragramme יהוה (JHVH) mais par deux autres noms étrangers à la Bible, composés, l'un de douze lettres, l'autre de quarante-deux lettres.

Lorsque Jésus reprochait aux Pharisiens (4), c'est-à-dire à l'élite des Juifs, de n'avoir pu pénétrer dans le temple de la Science et d'en avoir fermé la porte aux autres, ne faisait-il pas allusion à une doctrine secrète? et cette doctrine n'était-elle pas la Kabbale?

Certains historiens ont tendance à diminuer l'antiquité de cette philosophie, que ses adeptes font remonter à Abraham. Leurs raisons nous paraissent légères : peu importe la date récente des premiers ouvrages où la Kabbale est exposée (5). On dut hésiter avant de confier à un livre des secrets qui ne se devaient dire qu'à l'oreille, après une sérieuse épreuve de l'initié. Oublierons-nous que les disciples de Jésus attendirent longtemps (6)

(3) A. Frank. *La Kabbale*, p. 46.
(4) Matthieu, xxiii, 13. Luc, xi, 52.
(5) Notons cependant que si le Zohar est, pour la plus grande partie, postérieur au Christ, le Sepher Ietzirah peut fort bien remonter au vie siècle avant J.-C. Cf. Paul Vulliaud : *La Kabbale Juive*, 1923.
(6) D'après M. A. Loisy, le second Evangile remonte aux environs de

avant de rédiger la vie de leur maître et ses enseignements? Encore n'osèrent-ils pas y révéler sa divinité, que le Christ avait dû leur cacher jusqu'à la veille de sa mort (7). « L'Eglise, dit Mgr Darboy, a pratiqué dans les premiers siècles cette même discipline du secret... Les premiers apologistes du christianisme n'ont pas cru devoir faire à la nécessité de venger la Religion le sacrifice du silence prescrit, ni décourager la calomnie par la divulgation positive des saints mystères (8). » Les historiens contemporains ont tendance à mépriser les traditions des peuples sur leurs propres dieux. Ils ont voulu rendre autochtones les dieux grecs, que leurs fidèles croyaient originaires de l'Egypte. Par contre, ils dénient aux traditions juives l'antiquité qu'elles réclament. Revenons un instant à la méthode ancienne, et voyons où elle conduit.

1re *hypothèse.* — Nous admettrons, avec les Kabbalistes, que leur tradition (dont le *Zohar* et le *Sepher-Iezirah* sont les expressions partielles) remonte à une très haute antiquité.

2e *Hypothèse.* — Nous admettrons, ce qui semble même évident, que les anciens, en donnant aux sept astres les plus brillants, puis aux sept jours de la semaine, les noms de sept de leurs dieux, préférablement à d'autres, ont clairement désigné leurs sept divinités principales, du moins celles qui n'étaient pas secrètes (9).

l'an 70; le premier et le troisième lui seraient postérieurs. Cf. *Jésus et la tradition évangélique*, 1910, p. 20.

(7) Emile Burnouf estime que l'Eglise chrétienne conserva ses dogmes secrets pendant deux siècles. Cf. *La Science des Religions*, 1872, p. 89.

(8) *Introduction aux œuvres de saint Denys l'Aréopagite.*

(9) Un *Formulaire sanscrit-tibétain* du xe siècle, traduit récemment par M. J. Hackin, conservateur du Musée Guimet, confirme indirectement cette hypothèse : il énumère huit grandes planètes, au lieu des sept traditionnelles. Mais la huitième, Râhu (Rako-Siô dans le bouddhisme japonais) est un astre invisible auquel sont attribuées les éclipses. D'autre part, la secte japonaise Sin-gon, qui reconnaît neuf planètes (L. de Milloué : *Catalogue du Musée Guimet*, p. 190), en déclare deux invisibles. De sorte que le nombre de sept *Lumières de la Terre* ne se trouve pas modifié, même dans ces cas exceptionnels, et, du reste, d'époque très basse. Bien plus, le formulaire sanscrit, en enseignant qu'il y a huit grands dieux, légitime le rapprochement que nous faisons du nombre des grands dieux et de celui des planètes.

3e Hypothèse. — Nous admettrons que la correspondance de deux divinités de pays différents avec un même astre est une preuve suffisante de l'identité de ces deux divinités, surtout si leurs caractères moraux sont comparables, — ce qui est la règle.

4e Hypothèse. — Enfin (et après les hypothèses précédentes, si prudentes qu'elles méritent à peine ce nom, celle-ci paraîtra peut-être hardie) nous admettrons l'identité fondamentale des religions. Admettre un instant pour vrai ce que l'on souhaite démontrer ou vérifier est une méthode qui a donné de bons résultats, non seulement dans les sciences de la nature, mais même dans les sciences purement déductives. Et quelle hypothèse serait plus légitime qu'une affirmation fréquente chez tous les penseurs de l'Antiquité, reprise sous la Renaissance par tant de hautes intelligences, et dont Emile Burnouf disait en 1870 :

> Etablir en théorie l'unité des dogmes religieux dans l'Humanité, si cette unité n'est pas une chimère, serait le but suprême de la Science des Religions. Montrer que sous leur variété apparente ces grandes institutions cachent une même doctrine fondamentale, ce serait restituer à chacune d'elles le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire et faire disparaître, autant qu'il est possible, l'antagonisme qui les tient séparées et qui, par elles, a brisé le faisceau du genre humain. Si cette doctrine universelle, étudiée dans ses principes, venait ensuite à être reconnue pour vraie, nous aurions gagné une belle partie dans le jeu redoutable qui se joue depuis des siècles (10)...

Rechercher ce que pourrait être le fonds commun des religions, *si ce fonds existe,* essayer d'en reconstituer les grandes lignes, en usant des rares documents qui nous sont parvenus, sera peut-être un jeu stérile. Peut-être aussi ce travail nous réserve-t-il des rapprochements lumineux et des vérifications imprévues.

(10) E. Burnouf. *La Science des Religions*, 1872.

§

Chaque peuple a caché si jalousement les noms de ses Dieux les plus élevés qu'il semble impossible d'entreprendre de les comparer ou même de les identifier. Pourtant un indice précieux nous reste : l'existence des nombres sacrés. De tout temps on a remarqué l'importance universelle, dans les religions, de quelques nombres, et leur caractère mystérieusement sacré. *Trois, Sept* et *Dix* semblent, à cet égard, des nombres privilégiés. Fait remarquable, leur importance ne résulte pas d'un rapport ou d'une signification apparente. Presque tous les philosophes, en effet, de Pythagore à Louis-Claude de Saint-Martin, qui tentèrent de la justifier et de l'expliquer en donnèrent des raisons différentes. Peut-être l'explication de ces nombres ne peut-elle être apportée que par une doctrine secrète.

La somme de Sept et de Trois est Dix. Dix ne serait-il pas, dans les religions antiques, le symbole d'un ensemble dont les deux parties essentielles auraient pour symboles Trois et Sept?

Nous avons admis que les Grecs avaient sept grands Dieux, et nous avons vu que les prêtres égyptiens semblaient avoir connu un ensemble plus complet. Cet ensemble ne serait-il pas une décade? Quelle serait alors la trinité dont ils conservaient le mystère? Nous ne pouvons parler sûrement de conceptions qui ne furent certainement jamais symbolisées par des emblèmes matériels. Mais des écrits, d'époque assez basse, il est vrai, révèlent une divinité presque identique à la seconde personne (11) de la Trinité chrétienne. Ce *Logos*, cette « *Parole lumineuse, fils de Dieu* » doit-elle nous faire admettre que les sanctuaires égyptiens connurent aussi Jahvé et l'Esprit Saint? Admettons-le encore. Nous ver-

(11) A. Moret. *Mystères égyptiens*, 1923, p. 105.

rons bientôt si cette hypothèse est utile. Et revenons à la Kabbale.

Le *Sepher Ietzirah* (12) est un ouvrage concis, mais obscur. Il semble indiquer les rapports qui existent entre les éléments de l'univers, mais ne révèle guère la nature de ces éléments. Le *Zohar*, beaucoup plus considérable en étendue, moins obscur en apparence, paraît plus récent et semble contenir moins l'exposé systématique d'une doctrine qu'une suite de méditations ou d'élévations sur des mystères.

De l'un et de l'autre, l'on déduit pourtant que le monde est composé de dix éléments, de dix forces, nommées *Sephiroths*, et qui tantôt semblent s'identifier avec Dieu, dont elles seraient des aspects, tantôt semblent s'en distinguer et n'être que des émanations de la substance divine. Leurs noms ne nous révèlent pas leur nature, ni même leurs propriétés : Couronne, Sagesse, Beauté, Grâce, Justice, semblent des termes vagues, anagrammes peut-être de noms secrets, permettant de les désigner sans les dévoiler.

Plus instructifs sont les tableaux schématiques par quoi les Kabbalistes indiquent les rapports mutuels des Sephiroths. On y remarque une disposition des cercles en trois triangles superposés (13) au bas desquels la dixième Séphira demeure isolée. Des lignes plus ou moins nombreuses les unissent habituellement, sans modifier le plan général, comme on le voit dans les trois types que nous reproduisons.

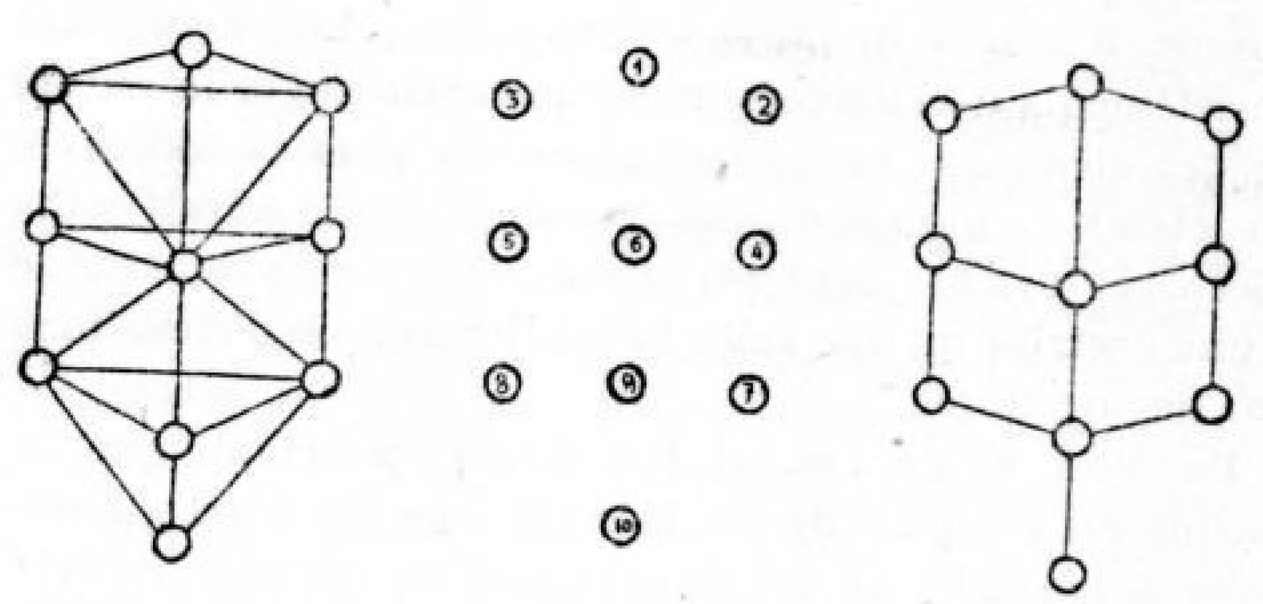
Le rapprochement d'un texte d'Apulée éclaire ces tableaux d'une vive lumière :

Platon, nous dit-il, considérant la nature sous le rapport spécial des êtres animés, les divise en trois classes. Selon lui, il existe des dieux supérieurs, des dieux intermédaires

(12) S. Karppe. *Etude sur les origines et la nature du Zohar*, p. 139.

(13) Le triangle supérieur n'est point orienté comme les deux autres, peut-être pour indiquer qu'il symbolise un monde dont les deux autres ne sont que le reflet.

et des dieux inférieurs... distincts par l'excellence de leur nature (14).



Platon est grec, probablement initié aux mystères, en tout cas, au courant de leur doctrine par son ami Alcibiade qui lui, certainement initié, avait, de l'avis de ses contemporains, indiscrètement révélé les secrets. Apulée, qui adopte sans restriction l'opinion de Platon, est romain et initié, même au troisième degré — c'est lui qui nous l'apprend. Et il l'est avec trop de ferveur pour avoir professé une opinion qui serait en désaccord avec la doctrine des Mystères. Il semble donc que la division des dieux en trois groupes principaux soit moins une conception personnelle du philosophe qu'un dogme généralement admis par les initiés.

Peut-être venait-il d'Egypte :

> Autant qu'on en peut juger, écrit Maspero, les divinités des Egyptiens se répartissaient en trois groupes d'origines différentes : les dieux des Morts, les dieux des Eléments, les dieux Solaires (15).

Babylone divisait également ses dieux en trois groupes hiérarchisés (16) et, dans l'Inde brahmanique, Yaska, le

(14) Apulée. *Du Dieu de Socrate.*
(15) G. Maspero. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 14e éd., p. 52. — P. Virey. *La religion de l'ancienne Egypte*, 1910, p. 75.
(16) P. Dhorme. *La Religion Assyro-Babylonienne*, ch. III.

premier exégète indien du Véda, quatre siècles avant Jésus-Christ, répartissait les dieux en trois séries, toujours subordonnées les unes aux autres : les dieux terrestres, les dieux atmosphériques et les dieux célestes (17).

Cette répartition correspondait à la division de l'univers en trois mondes (18) : le Monde des Désirs (Kâmadhâtou), le Monde des Formes (Roûpadhâtou) et le Monde sans formes (Aroûpadhâtou), dogme fort ancien, si solidement établi que le bouddhisme l'incorpora dans sa doctrine, enseignant que le Bouddha était, en naissant, apparu dans ces trois mondes. Il persistait au xe siècle, non seulement en Orient (19), mais en Europe, où les occultistes l'attribuaient aux Mages. Au xvie siècle, Cornélis Agrippa de Nettesheim le résumait ainsi :

Une Intelligence est une substance intellectuelle distincte de toute masse de corps matériel et divisible... Il y a, nous disent les Mages, trois sortes de ces esprits... ceux du premier ordre sont Surcélestes... et ils s'appellent Dieux... Immédiatement après viennent les intelligences célestes... En troisième lieu, ils mettent celles qui gouvernent le bas monde (20)...

Saint Denys l'Aréopagite, qui vécut au premier siècle, et dont les œuvres nous révèlent peut-être ce qu'était la doctrine secrète du Christ et des Apôtres, avait écrit dans son *Traité de la Hiérarchie céleste* :

La Théologie a désigné par neuf appellations diverses toutes les natures angéliques, et notre divin initiateur les distribue en trois hiérarchies, dont chacune comprend trois ordres (21).

(17) L. de Milloué. *Le Brahmanisme*, 1905, p. 18.
(18) *Dictionnaire San-thsang-fa-sou*, liv. XI, fol. 15.
(19) *Formulaire sanscrit-tibétain*, traduit par M. J. Hackin, 1924.
(20) H. C. Agrippa. *De Occulta philosophia*, III, xvi.
(21) Saint Denys. *De la hiérarchie céleste*, VI. — Nous ne pouvons discuter ici l'authenticité des œuvres qui lui sont attribuées. Notons seulement que le silence des écrivains des quatre premiers siècles à leur égard est bien naturel, pui que l'auteur les voulait conserver secrètes.

Ces textes empruntés à des religions et à des races différentes nous révèlent le premier trait, le premier dogme, pourrait-on dire, d'une doctrine universelle : *Le monde est composé de forces réparties en trois groupes, subordonnés les uns aux autres.*

Cherchons maintenant à préciser le nombre de ces forces et la composition de chacun de ces trois groupes. Ici, les textes seront rares, obscurs, et nous devrons y suppléer par un essai d'interprétation directe de l'Univers.

§

Virgile, qu'Agrippa considérait comme un Mage, et en qui les premiers chrétiens voyaient un prophète, tout au moins un annonciateur du Christ, divise l'univers en Esprit et Matière (22), le premier, source de toute activité, la seconde passive. La matière se réduit à l'atome, est donc, en quelque sorte, un principe unique. L'Esprit, la Force, se diversifie de la force naturelle, physique, à la force divine, en passant par l'intelligence humaine.

L'homme est à l'image de Dieu, enseigne la Bible.

Ce qui est en haut ressemble à ce qui est en bas, dit un livre hermétique souvent cité (23).

De fait, si les théologies chrétiennes, égyptiennes, orientales semblent avoir également vu en Dieu une trinité, la philosophie et la science en ont longtemps distingué une dans l'âme humaine et une autre dans la nature. Jusqu'au moment où l'on substitua l'étude des faits psychologiques à celle des facultés de l'âme, on avait reconnu en celle-ci la Sensibilité, la Raison et la Volonté. La Physique, également, séparait les forces naturelles en trois fluides : le magnétisme, la lumière et la chaleur.

Chose remarquable, il est possible d'établir des analogies très précises entre ces trois trinités.

(22) Virgile. *Enéide*, VI, 724 et suiv.
(23) *La Table d'Emeraude.*

La première personne de la trinité judéo-chrétienne est essentiellement *créatrice.* La seconde, le Verbe, est une force *révélatrice* de la vérité. La troisième est, en quelque sorte, *motrice;* d'elle émane la Grâce, cette puissance sans laquelle la foi demeure vaine, qui échauffe le cœur et qui conduit le juste aux œuvres qui assureront son salut.

Le rôle de la seconde personne divine, le *Verbe,* a, sans conteste, pour homologue, dans le monde intellectuel, la *Raison* et, dans la nature, la *Lumière,* qui nous révèlent, l'une la vérité, l'autre le monde matériel.

La *grâce* divine saurait-elle être mieux rapprochée que, dans le monde intellectuel, de la *Volonté,* et, dans le monde physique, de la *Chaleur,* en qui la thermodynamique nous montre le seul moteur et la cause, éloignée ou prochaine, de tout mouvement matériel (24) ?

La correspondance de *Jahvé,* du *Magnétisme* et de l'*Imagination,* moins évidente que les précédentes, n'en est pas moins réelle, et la vertu créatrice commune à ces trois forces, du moins dans l'esprit des anciens, sera montrée plus loin.

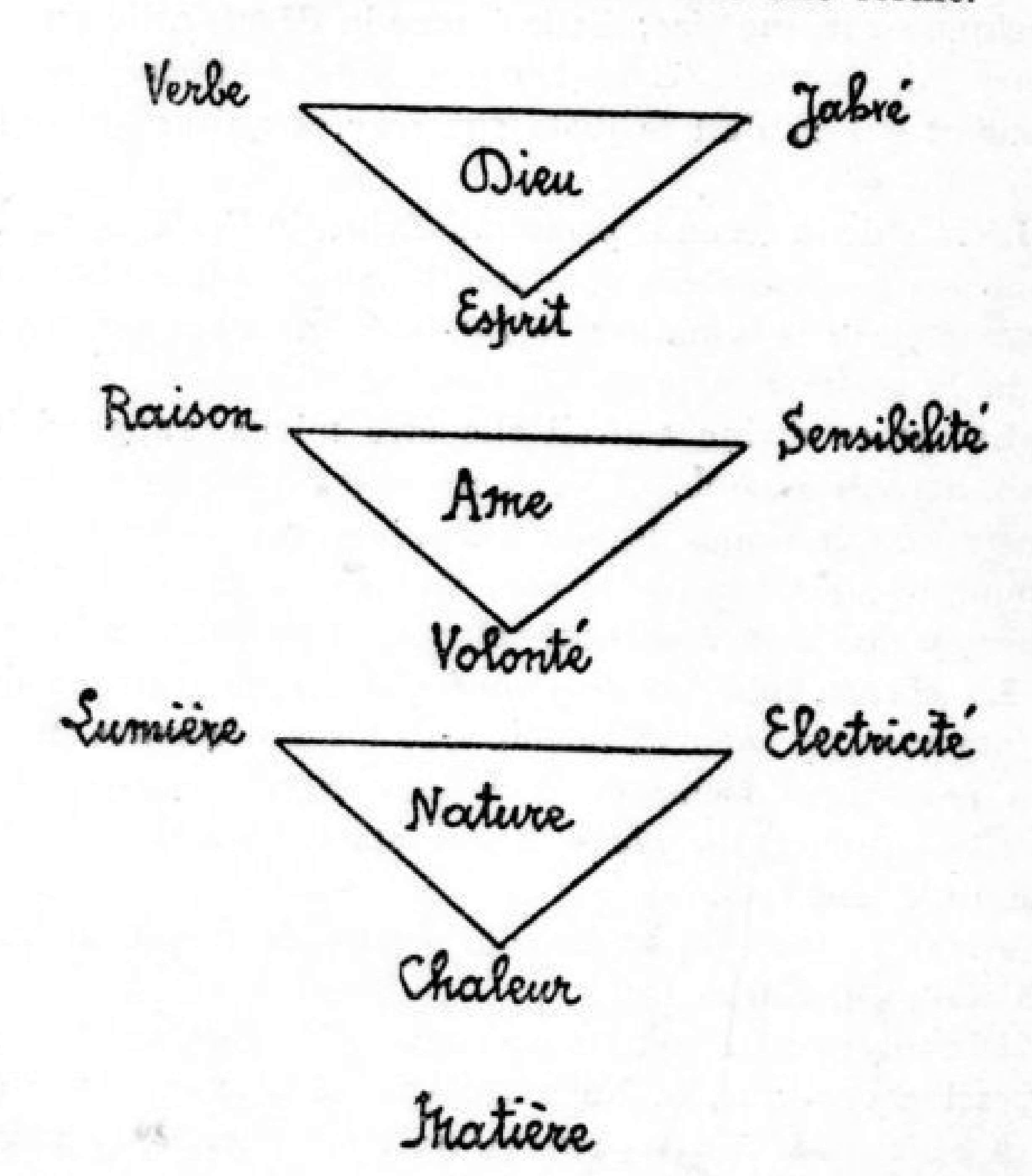
Ainsi, le tableau du Monde, et comme le schéma de l'Univers, paraît être :

Dix forces : La matière au bas; puis, s'élevant en progression continue, la Nature, l'Ame et Dieu, chacun de ces trois mondes comprenant trois forces, une de création, une d'illumination, une d'action.

Il nous reste à identifier la *matière* et chacune des forces intellectuelles et naturelles avec les sept divinités dont les jours de la semaine nous attestent le rôle capital pour les anciens, et qu'ils désignaient par les noms des astres qui leur étaient consacrés. Pour les trois forces

(24) Lorsque la température de l'univers sera devenue uniforme, il n'y aura plus de phénomènes physiques ni chimiques : tout sera mort. (Cf. H. Pellat, *Thermodynamique,* III, 12.) Aristote (*Traité de la genèse du mouvement,* liv. II, ch. I, § 7) avait déjà dit que : c'est la chaleur qui détermine le mouvement.

divines, l'accord des peuples à les tenir cachées nous dispense d'en rechercher le symbole. On ne les nommait point. Encore moins leur eût-on donné une forme.



Certaines identités apparaissent immédiatement, presque évidentes :

Hermes, ou Mercure, et la Raison,
Apollon, ou le Soleil, et la Lumière,
Aphrodite, ou Vénus, et la Chaleur,
Arès, ou Mars, et la Volonté,
Kronos, ou Saturne, et la Matière.

Les caractères moraux ou physiques de ces dieux suffiraient à justifier cette assimilation. Elle devient indiscutable si nous nous reportons à ce que les magiciens du

moyen âge, héritiers fidèles du paganisme et des traditions babyloniennes, appelaient les *signatures astrales*, c'est-à-dire aux particularités intellectuelles déterminées chez les êtres vivants par l'influence particulière d'un astre. Agrippa de Nettesheim, le plus éminent Kabbaliste du XVIe siècle, les formule ainsi, d'accord avec toutes les traditions :

Dépendent de Mercure les animaux qui sont fins et adroits, les hommes spirituels, curieux et grands chercheurs.

Ont du rapport avec Mars les animaux belliqueux, les hommes hardis.

Lucrèce, dans l'évocation par quoi s'ouvre son poème, assimile Vénus et la Chaleur. La Fable, en en faisant l'épouse du dieu du feu, Vulcain, vérifie cette identité.

Pour Saturne, tous les caractères dus à son influence maléfique se ramènent à l'absence d'âme et de vie, à la prédominance de la matière sur l'esprit. Les magiciens lui consacrent le plomb, les choses terrestres obscures et pesantes, les plantes qui ne produisent aucun fruit, ce qui s'engendre de la décomposition et de la mort (25).

Jupiter et la Lune nous restent seuls à identifier. Le titre de père des Dieux et des hommes, accordé de tous temps à Jupiter, lui assigne la première place de la trinité intellectuelle. Le fait que Minerve (équivalent féminin de Mercure) passait pour fille de Jupiter confirme cette attribution. Si nous remarquons que l'élévation du front est le trait distinctif des statues du Dieu (26), nous trouverons encore plus naturelle son identification avec l'imagination, dont la force créatrice correspond parfaitement à la vertu principale du Père des Dieux.

La Lune occupera donc la première place de la trinité physique, la seule qui reste. Cette assimilation avec l'Electricité n'est point, il faut l'avouer, aussi évidente que les premières et la vertu créatrice de la lune ne res-

(25) H. C. Agrippa. *De occulta philosophia*, I, XXV.
(26) Max Collignon. *Mythologie figurée de la Grèce*, p. 36.

sort point des souvenirs classiques laissés dans nos esprits par la froide et chaste Diane. Voilà, semble-t-il, une rencontre malheureuse. Si nous ne résolvions pas cette difficulté, nous abandonnerions les six identifications satisfaisantes pour n'avoir pas, dans la septième, à soumettre les faits à notre hypothèse. Mais l'archéologie supplée heureusement à la mythologie classique : pour elle « l'influence de la lune, et par conséquent d'Arthémis, n'est contestable ni sur la naissance des êtres animés, ni sur la germination et la croissance des plantes. Arthémis préside à la multiplication des animaux comme à celle de l'homme » (27). Aussi les femmes romaines invoquaient-elles Diane au moment de la naissance de leurs enfants.

Plus loin vers l'orient, les Egyptiens disaient que « la Lune, par la lumière *fécondante* et humectante qu'elle possède, favorise la génération des animaux et la croissance des plantes » (28). Isis, dans un poème sacré, dit à son époux et frère, Osiris, considéré comme manifestation lunaire :

> L'émanation sainte qui sort de toi fait vivre les dieux et les hommes... Ils vivent par toi. Tu viens à nous de ta retraite, à ton temps, pour répandre l'eau de ton âme, pour prodiguer les pains de ton être, afin de faire vivre les dieux et les hommes (29).

Hermès Trismégiste nomme la lune : instrument de la naissance, transformant la matière inférieure. Au cœur de l'Orient même, la vieille tradition babylonienne acceptait la Lune, le dieu Sin, comme dieu créateur. Hammourabi avait été créé par Sin, et de même son successeur Samsouilouna. Sin était « le père des grands dieux », celui qui « donne la vie », son regard était

(27) P. Paris, *in* Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines;* II, p. 134.
(28) Plutarque. *Isis et Osiris,* 41. Trad. Mario Meunier.
(29) *Lamentations d'Isis et de Nephthys.* Trad. de Horrack dans *Œuvres diverses,* p. 44.

un regard de vie. On le nommait : celui qui engendre toutes choses (30). Enfin, nous noterons ce fait curieux que, pour les Babyloniens, la lune était le père du Soleil et d'Istar, ce qui vérifie la place attribuée à ces trois astres-symboles dans notre échelle des forces. Des considérations astronomiques auraient fait imaginer une filiation inverse : la Lune eût été la fille du Soleil.

Nous ne pouvons espérer justifier par des textes aussi nombreux l'assimilation de la Lune et des forces électromagnétiques. A peine ces dernières avaient-elles un nom dans l'antiquité, du moins dans la langue vulgaire. Pourtant les indices ne manquent pas. De tout temps, un fluide magnétique guérisseur s'est manifesté près des sources consacrées à Diane. Les lunatiques ont des intuitions magnétiques (31), assure Desbarolles qui, bien que moderne, reflète une tradition Kabbaliste ancienne. Chez les Assyro-Babyloniens, Sin était le dieu de la foudre, et le mont Sinaï, entouré fréquemment d'orages terribles et d'éclairs, lui était consacré. Mais la rencontre de deux textes grecs, concernant l'Egypte, nous apporte, par leur précision, la plus intéressante des preuves. Le Bœuf Apis avait, on le sait, une origine surnaturelle. Plutarque (32) assure qu'il naissait d'une vache fécondée par un rayon de Lune, — et voici une nouvelle affirmation de sa force créatrice. Hérodote (33) attribue cette fécondation, non plus à la Lune, mais à la foudre, à un éclair sortant du Ciel, contradiction étonnante, car l'on connaît la précision de ces deux auteurs, documentés aux meilleures sources et qui, lorsque deux versions d'un fait avaient cours, ne manquaient pas de les rapporter toutes deux. Notre hypothèse rend compte de ce désaccord, qui n'est qu'apparent : Hérodote a nommé la force

(30) E. Combe. *Histoire du culte de Sin*, 1908. — P. Dhorme. *La religion Assyro-Babylonienne*, 1910.
(31) Desbarolles. *Les Mystères de la main*, p. 465.
(32) Plutarque. *Isis et Osiris*, § 43.
(33) Hérodote, III, 28.

physique, Plutarque son symbole planétaire, mais ils désignent la même réalité, le même Dieu.

Ici, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'ils auraient dû nous en instruire. Tant il est malaisé, pour un esprit moderne, de comprendre l'ésotérisme! Nous savons que l'antiquité, prêtres et philosophes, avaient le culte du secret, mais nous avons peine à croire que deux historiens, qui se piquaient de philosophie, ayant écrit sur les Dieux, ne nous aient pas dit tout ce qu'ils en savaient. Peut-être admettrions-nous mieux un silence absolu que cette limitation d'une confidence. Pourtant, s'il existait un mystère (et nous avons vu que l'on n'en peut douter) les noms des Dieux, leurs aspects, les cérémonies de leur culte étant connues, ne devait-il pas porter sur leur nature même et sur leurs rapports réciproques, leur hiérarchie? Ce raisonnement si simple est confirmé par Hérodote :

> Les habitants d'Héliopolis passent pour les plus savants de tous les Egyptiens. Ce qu'ils m'ont appris concernant les choses divines, je ne suis point porté à le publier, hormis seulement les noms de leurs Dieux, que tout le monde connaît, du reste (34).

Texte précieux, car il exprime le scrupule de tous ces initiés qui savaient parler des choses divines sans rien dire d'inexact ni d'essentiel. Ils conduisaient leurs lecteurs dans un monde de symboles dont ils ne cachaient pas le caractère et qui, pourtant, conservaient le relief et la chaleur de la vie. Figures, pour l'initié, des forces d'un monde invisible, ils pouvaient être pour les simples, comme les types d'une humanité supérieure dont il convient de s'approcher...

(34) Hérodote, II, 3. — Nous venons de rencontrer un mystère portant sur la nature d'un dieu. La hiérarchie s'exprimait symboliquement par une filiation. Eschyle fut poursuivi pour avoir révélé qu'Arthémis était fille de Déméter et non de Latone, comme le croyait le vulgaire. Voir à ce sujet : S. Reinach. *Quelques enseignements des mystères d'Eleusis*, dans la *Revue Archéologique*, 1919.

§

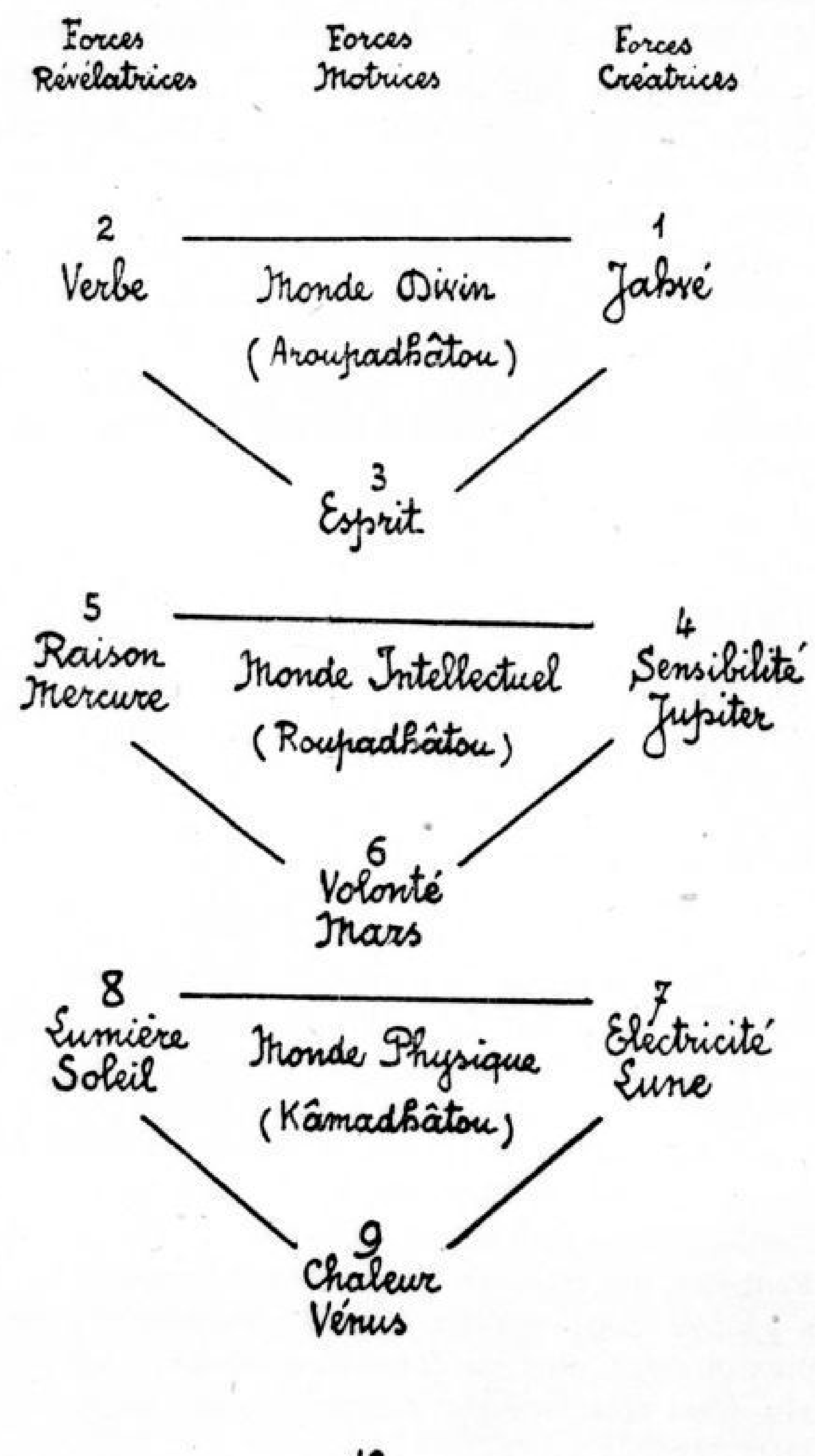
Pour tous les peuples (ignorance ou secret mieux gardé) le monde supérieur, le monde divin, demeurait, il est vrai, sans symbole. Dans la Kabbale seule, nous en trouvons l'indication voilée dans les trois premières Sephiroths : *Kether, Cochmah* et *Binah*. Rien, dans le *Sepher Iezirah*, ne nous permet de les identifier sûrement à Dieu, mais les Kabbalistes juifs, du XIIIe au XVIe siècle, rendus peut-être moins secrets par leur exil au milieu d'infidèles dont les traités philosophiques et théologiques abondaient, laissèrent échapper, çà et là, dans leurs ouvrages, des lueurs qui nous suffisent. C'est ainsi qu'Abraham Cohen Irira, dans sa *Porta Cœlorum*, transposant la doctrine en termes aristotéliciens, écrit :

> Sephira ergo dicuntur numeri, respectu infiniti. Sicut enim ab uno numerali proveniunt omnes numeri; ita illae emanarunt ab uno primo infinito... Kether est symbolum Causae finalis *tou Aen-Soph* : Cochmah, formalis : Binah, efficientis (35).

Cause finale, cause formelle, cause efficiente, n'est-ce pas la traduction de la force créatrice, de la force révélatrice et de la force motrice que nous avons reconnues? S'il fallait des termes plus voisins de la terminologie théologique, nous les trouverions dans Rittangel (36) : *Intelligentia abscondita, Intelligentia illuminans, Intelligentia sanctificans*, rendent parfaitement les caractères des trois personnes de la Trinité divine, aussi bien que les *cognomina* de la *Kabbala denudata* de Knorr de Rosenroth : *Causa causarum — Verbum — Vox interior.*

Peut-être, des recherches feraient-elles apparaître, chez les peuples voisins d'Israel, une connaissance plus ou moins obscure, plus ou moins fragmentaire, du monde divin. C'est ainsi que l'on remarque, chez les Assyriens,

(35) *Porta Cœlorum. Dissert.* VII, Cap. VIII et XII.
(36) *Liber Iezirah...* translatus J.-S. Rittangelio, 1642.


Forces Révélatrices
Forces Motrices
Forces Créatrices
2
Verbe
Monde Divin
(Aroupadhâtou)
1
Jabvé
3
Esprit
5
Raison
Mercure
Monde Intellectuel
(Roupadhâtou)
4
Sensibilité
Jupiter
6
Volonté
Mars
8
Lumière
Soleil
Monde Physique
(Kâmadhâtou)
7
Électricité
Lune
9
Chaleur
Vénus
10
Matière
Saturne

trois groupes de dieux nettement hiérarchisés dont, chose curieuse, les plus élevés sont les plus mal connus. Le premier groupe est entouré de tant de nuages qu'on ne peut dire s'il comprend deux ou quatre dieux. G. Maspero s'arrête à deux (37), comme, du reste, M. Delaporte, qui remarque que « ces Dieux jouent un rôle assez effacé » (38), ce qui ne laisse pas de nous surprendre, de la part de Dieux suprêmes.

Le second groupe se précise : il contient trois divinités, mais, sauf pour Ea, qui présente indiscutablement le type d'Hermès, dieu de l'intelligence et initiateur des hommes aux sciences et aux arts, de caractères assez indécis.

Le troisième groupe seulement est aussi bien connu que nous pouvons le souhaiter. Non seulement il comprend Sin, Shamash et Ishtar (Lune, Soleil, Vénus) que nous avons reconnus dans le monde physique, mais ces forces y sont dans l'ordre où nous les avons vues.

Cette imprécision, croissant avec l'élévation des Dieux, est infiniment intéressante : elle correspond au mystère plus ou moins rigoureux dont on les entourait, et au nombre des initiés, assez étendu pour les mystères du monde physique, mais si réduit pour la révélation du monde divin qu'aucune indiscrétion ne parvint jusqu'à nous. Apulée, qui reconnaît avoir reçu les trois initiations, et qui parle, il est vrai bien obscurément, de la première, ne nous dit absolument rien des deux autres. Même il laisse entendre qu'elles n'ont fait que répéter la première, utile précaution pour ne pas susciter auprès du grand-prêtre des candidatures importunes.

Le tableau du Monde se précise donc ainsi :

En haut, la trinité divine. Puis, procédant d'elle, et s'échelonnant comme un double reflet décroissant de la

(37) G. Maspero. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 14e éd., p. 187.
(38) L. Delaporte. *La Mésopotamie*, p. 153.

divinité, les sept forces du monde intellectuel, du monde physique et de la matière.

Est-ce l'échelle où Jacob (39) vit en songe les anges monter et descendre? C'est assurément la vision de saint Jean (40) :

Un trône était placé dans le ciel, et quelqu'un assis sur le trône... et, devant le trône, sept lampes de feu qui sont les sept esprits de Dieu...

§

Les pages précédentes laissent subsister une lacune. Nous avons cru pouvoir affirmer l'existence, dans les religions de la Grèce, de Rome, de l'Egypte, de l'Inde, et dans la Kabbale juive, de traits communs suffisamment importants pour que l'on puisse parler d'une identité fondamentale. Mais le judaïsme mosaïque et le christianisme sont demeurés en dehors de cette étude. Le texte énigmatique de saint Jean est loin, en effet, d'avoir la précision de ceux que nous avons recueillis ailleurs. Et ne semble-t-il pas que le monothéisme rigoureux de ces religions les place sur un plan si éloigné des autres que toute tentative d'assimilation soit impossible? Mars, Mercure, Diane, peuvent-ils avoir des équivalents dans notre théologie? Ils en ont pourtant. Mais diverses causes ont empêché de leur donner, dans le christianisme surtout, la place qui semblerait légitime. D'abord, la tendance unitaire (ou moniste), très forte chez les hommes cultivés de tous les temps, qui non seulement a détourné leur attention des esprits célestes, mais a singulièrement réduit, dans la liturgie, et dans l'iconographie, la part du Père céleste et celle de l'Esprit-Saint, comparativement au Verbe.

Puis, le culte des saints, plus humains, moins abstraits que les Séphiroths ou les Archanges, qui a capté toutes les

(39) *Genès.*, XXVIII, 12.
(40) *Apocalypse*, I, 4; IV, 5.

tendances polythéistes (ou pluralistes) encore vives dans le peuple.

Enfin, le spiritisme, qui mit les chrétiens peu orthodoxes en rapport avec des forces extra-naturelles, plus accessibles au vulgaire que les esprits célestes.

Faut-il supposer encore que, les Anges étant les intermédiaires entre l'homme et Dieu, la connaissance de leurs noms et, par conséquent, le pouvoir de les évoquer, était réservé, chez les Juifs, aux prêtres ou aux adeptes de la Kabbale? Ou bien les tendances populaires au polythéisme avaient-elles déjà contraint les prêtres d'Israël à lutter contre le culte des Anges, comme dut le faire l'Eglise chrétienne à maintes reprises, notamment par la voix d'Eusèbe, de saint Augustin et du concile de Laodicée?

Quoi qu'il en soit, l'Ecriture ne nomme que trois Anges : Michel, Gabriel et Raphaël. Si, par malheur, Raphaël n'avait dit à Tobie (41) : « Je suis l'ange Raphaël, *un des sept* qui se tiennent devant le Seigneur », nous n'aurions aucun indice certain qui nous permît d'affirmer l'existence officielle en Israël d'un groupe d'esprits comparables aux Séphiroths des Kabbalistes et aux Dieux des Gentils. Le silence de textes aussi étendus que ceux qui composent la Bible, sur un sujet de cette importance, semble bien confirmer l'hypothèse d'un secret.

La Kabbale, heureusement, et le Talmud, nous ont donné les noms des quatre Anges que la Bible ne nomme pas. Bien mieux, le Kabbaliste Agrippa (42) donne la correspondance des anges et des dieux de la Grèce. Nous la transcrivons ici, en remarquant qu'Agrippa n'est pas exempt d'erreurs et qu'il affirme (43) en avoir mêlé de volontaires à ses écrits pour ne point commettre entièrement cette divulgation impie des Mystères que blâmait toute l'antiquité, même chrétienne.

(41) *Tobie*, XII, 15.
(42) H. C. Agrippa. *De Occulta philosophia*, II, 10.
(43) *Id.* III, 65.

Mars	=	Camael	Lune	=	Gabriel
Mercure	=	Michael	Soleil	=	Raphael
Jupiter	=	Zadkiel	Vénus	=	Haniel
Saturne	=	Zaphkiel			

§

Nous n'avons, en construisant notre hypothèse, fait intervenir les religions de l'Inde que dans ce qu'elles eurent de plus général et de plus constant : la répartition des dieux en trois mondes. On ne cherche pas les traces d'une route préhistorique sous les lianes d'une forêt vierge. A peine, lorsqu'on en possède la carte, y peut-on retrouver, en creusant, quelques vestiges aux lieux qu'indiquent les documents. Quelles indications aurions-nous reçues de ces divinités innombrables, aux caractères flottants, aux noms multiples, occupant tour à tour le premier rang dans l'adoration des fidèles, passant même parfois, au gré d'une secte, du monde des Dieux dans la catégorie des démons?

C'est avec précaution que, notre hypothèse construite et précisée, nous la confronterons avec la mythologie indoue : dans cette richesse confuse, nous devons craindre de retrouver trop facilement nos conceptions. Pour nous préserver d'une illusion, nous ne déterminerons donc nous-même ni quelles furent les divinités principales de l'Inde, ni les caractères essentiels de chacune, ni leur hiérarchie. Mais si, recevant ces trois éléments d'un historien qui ne guidait ou n'influençait, même inconsciemment, notre hypothèse, nous les voyons coïncider avec les résultats de notre étude, combien ces derniers n'en seront-ils pas justifiés? La précision est souvent fonction de la brièveté qui sacrifie les nuances; choisissons donc pour guide l'exposé rapide et clair des religions orientales qui précède le Catalogue du Musée Guimet. Que nous montre-t-il dans le brahmanisme?

Brahma d'abord, dieu créateur qui rappelle Jahvé. Il

occupe la première place dans une trinité; de lui tout émane. Pourtant, son nom ne figure ni dans les Védas, qu'il a inspirés, ni dans les Brâhmanas; peut-être, comme celui de Jahvé, ne devait-il pas être prononcé.

Puis vient Sarasvâti, la Parole, engendrée par Brahma, comme le Verbe par Jahvé, et à qui son nom l'assimile. Déesse de la science, c'est-à-dire puissance illuminatrice, comme toute seconde personne d'une trinité.

Vishnou, par ses incarnations, fait d'abord penser au Christ. Mais elles n'ont pas pour but les révélations de la vérité : l'une de ces incarnations se fit même pour pousser les impies à l'erreur. Vishnou est une force d'action, comme toute troisième personne. Comme l'Esprit de Dieu (44) il planait, à l'origine du monde, sur les eaux.

Ce classement, contre la tradition vulgaire, ne compte point Civa dans la première trinité.

Civa est un dieu créateur, ayant pour symbole le Linga. Malgré des caractères vagues et contradictoires, il peut donc être le premier de la seconde triade. De lui procèdent Ganéça, dieu de l'Intelligence, comme Mercure et Soubramanhya, dieu guerrier qui rappelle Mars.

A ces divinités principales viennent se joindre Chandra (la Lune), Sourya (le Soleil), Agni (le Feu). Dans cette énumération précise du monde physique, les deux premières forces sont désignées par leur symbole astronomique et la troisième par sa manifestation physique.

La liste se clôt par Kôuvera, dieu des richesses, et Yâma, dieu des Enfers, deux qualités que les occultistes attribuent à Saturne, qui semble ici s'être dédoublé.

En confrontant la mythologie indoue à notre hypothèse, nous espérions à peine établir quelques assimilations. Voici que, non seulement chacune des dix forces de l'Univers trouve dans le brahmanisme un équivalent précis, désigné, quatre fois sur dix, par le même terme,

(44) *Genèse*, I, 2.

mais qu'elles s'y succèdent, classées sensiblement dans le même ordre.

Encore, ici, n'avons-nous utilisé qu'une énumération et un classement dus à un savant européen, et à qui l'on peut reprocher de n'être, somme toute, qu'une interprétation. Mais le Bouddhisme nous offre, dans sa doctrine des *Dix Mondes* ou *Degrés*, une énumération et une hiérarchie précises, qui sont bien son œuvre et qui, sous une forme à première vue très différente de la précédente, rappellent le tableau des dix Sephiroths, tel que nous l'avons interprété.

En tête viennent les trois degrés des Bouddhas, des Bodhisattvas et de Brahma, qui correspondent bien à ce que nous avons nommé le Monde divin.

Puis les trois degrés des Génies supérieurs, des Hommes et des Asouras, qui correspondent au Monde intellectuel.

En troisième lieu, les trois degrés des démons Yakshas, des Prélas et des Animaux, qui s'assimilent bien au Monde physique.

Enfin, le Monde des Enfers, constituant le dixième degré, correspond à la dixième Sephirah, la Matière, Saturne.

Le rapprochement de ces doctrines fait naître — ou confirme — la pensée qu'elles ne sont que les expressions, plus ou moins voilées, d'une même conception philosophique. L'impression se renforce lorsque l'on retrouve, dans le *Formulaire sanscrit* de M. Hackin, après l'énumération des trois Mondes : du Désir, de la Forme et du Non-Formel, une allusion à dix forces mystérieuses qu'il désigne ainsi : « les dix vertus, les dix pàramità, les dix vertus célestes, les dix Chùmi, les dix pouvoirs magiques, les dix buts... » Tant de noms ne semblent accumulés que pour affirmer l'importance d'une réalité que l'on ne doit pas nommer. Ils évoquent le début mystérieux du Sepher Ietzirah, que nous citerons plus loin.

Si satisfaisante que soit cette vérification, nous ne pouvons croire qu'elle nous dispense de recherches plus étendues et de preuves nouvelles. Quelques rencontres, si heureuses soient-elles, n'ont pas la force d'une démonstration logique. Elles doivent être multipliées, porter sur des faits ayant un caractère universel et le plus général possible.

Les textes d'où nous avons déduit l'unité des religions, et qui nous ont permis d'en déterminer la doctrine fondamentale occupent, dans leurs livres sacrés, une place bien faible. Il n'en pouvait être autrement, puisque le mystère était l'âme de ces religions. Le dogme ne transparut jamais que par mégarde dans des textes livrés au peuple, et d'une manière si fragmentaire que, seuls, des initiés l'y pouvaient reconnaître. Notre hypothèse, légitime, vraisemblable, fondée sur des faits, n'en demeure pas moins à vérifier.

VÉRIFICATION PAR LE SYMBOLISME

La parfaite homologie que nous trouvons entre les trois mondes (physique, intellectuel et divin) permet de prévoir comment seront symbolisées (puisqu'elles n'ont point de formes) chacune des forces du monde divin. Les forces visibles, homologues, du monde physique, seront leur attribut ou leur symbole.

Jahvé sera toujours accompagné de la première force du monde naturel, la foudre. Nous lisons qu'il donnait ses lois à Moïse, entouré d'éclairs.

Le *Verbe* évoquera toujours la lumière, deuxième force physique. « Je suis la vraie lumière », dira Jésus. L'Eglise lui consacrera le dimanche, jour du soleil. L'ostensoir, où il se révèle sous une forme tangible, aura l'aspect du soleil. Les premiers chrétiens prieront face au soleil levant. Vers lui seront orientées les églises. Le symbolisme sera si poussé que de bons esprits (comme Dupuis)

en seront victimes et feront de gros livres, savants, ingénieux et ridicules, pour démontrer que Jésus n'était qu'un mythe solaire.

L'*Esprit* descendra sous l'aspect d'une flamme, ou, coïncidence non moins remarquable, sous la forme d'une colombe, oiseau de Vénus.

Le Symbolisme chrétien vérifie notre hypothèse.

VÉRIFICATION PAR LA FORME DES CHIFFRES ARABES

Si les religions secrètes n'ont pas créé seules le symbolisme, on peut dire, du moins, qu'elles le rendaient nécessaire. Le danger qui menace l'ésotérisme est moins peut-être l'indiscrétion des initiés que l'infidélité de la mémoire. On n'a pas transcrit le dogme, de peur que le vol d'un livre n'entraînât l'irréparable divulgation du mystère, et l'on s'aperçoit un jour avec effroi que des nouveautés s'introduisent peu à peu dans la tradition orale. On les élimine d'abord en recourant au témoignage des anciens. Mais bientôt ceux-ci mêmes ne s'accordent plus sur un point essentiel. Deux ressources s'offrent alors aux fidèles : rédiger leur credo en termes obscurs dont les initiés seuls auraient la clef, ou dessiner un symbole qui, malgré des variantes d'exécution, maintiendrait le souvenir d'un nombre, d'un rapport, ou d'un caractère moral. Il semble que le Sepher Iezirah corresponde à la première de ces méthodes.

Dix Sephiroths et rien d'autre... cinq en face de cinq.. Dix Sephiroths et rien d'autre, dix et non neuf, dix et non onze. Comprends, médite, étudie...

Ce début semble moins un enseignement que le rappel énergique d'une vérité qui tendait à s'altérer, touchant le nombre des sephiroths.

A la deuxième méthode se rattachent ces figures dont nous avons donné la reproduction et qui, malgré leurs différences, traduisent le nombre des Sephiroths, leur

groupement et leur hiérarchie. N'y en avait-il pas d'autres? Et par exemple, pour désigner chaque Sephirah, sans la nommer, n'usait-on pas de certains signes? Hors d'Israël, on n'en peut douter : les symboles de Jupiter, de Mercure, de Mars, de la Lune, du Soleil, de Vénus et de Saturne se retrouvent dans nos traités d'astronomie, identiques de formes à ceux que l'on gravait sur la pierre bien des siècles avant notre ère, et que voici, dans l'ordre indiqué :

♃ ☿ ♂ ☽ ☉ ♀ ♄

Les symboles des trois premières Sephiroths demeurent, il est vrai, mystérieux, comme le monde divin qu'elles formaient. Mais il ne serait pas impossible que ce fussent les trois premières lettres de l'alphabet hébraïque. Israël n'était-il pas le peuple qui maintenait le plus jalousement le culte de ces forces? Et les lettres de son alphabet ayant chacune une signification mystique, il se trouve que א (aleph) exprime l'idée de production, de création, de paternité, que ב (beth) évoque l'idée de science, donc de révélation, et ג (gimel) l'idée d'amour, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous savons du monde divin.

L'Orient, en adoptant, pour compter, la base 10, qu'il nous a transmise, n'avait-il pas été guidé par le culte des dix Séphiroths? Le choix de cette base ne s'imposait pas; bien d'autres étaient possibles, dont les avantages étaient réels : la base 60 par exemple, dont les Chaldéens faisaient usage, et qui était précieuse pour les calculs astronomiques, la base 20, en usage chez les Celtes, la base 11 utilisée par certains peuples sauvages, la base 12, qui a laissé des traces dans l'usage courant (45).

Les noms et les formes des chiffres, qui nous sont un

(45) J. Tannery et J. Molk. *Encyclopédie des Sciences mathématiques*, I, p. 10.

héritage lointain de l'Orient, ne contiendraient-ils pas une trace de cette origine? Bien des indices nous inclinent à le penser. Le mot *chiffre* lui-même dérive du mot arabe *Sifr,* dont l'origine est obscure, mais que l'on a rapproché de *Saphira.* L'étude minutieuse des noms des chiffres avait amené un historien des sciences (46), il y a près d'un siècle, aux conclusions suivantes :

Je crois pouvoir conclure avec vraisemblance... que les a teurs de la nomenclature de Bœce parlaient la langue hébraïque et... qu'ils professaient une doctrine occulte. C'est donc très probablement à quelque secte philosophique juive, kabbale, gnose, ou autre, que nous devons nos chiffres... Ce résultat rend complètement raison du fait remarquable, signalé par M. Chasles, et qui consiste en ce que le système de numération de Bœce, oublié après lui, avait été postérieurement retrouvé par Gerbert. Ce dernier avait voyagé en Espagne à une époque où les rabbins y tenaient, entre autres, la *célèbre école* de Tolède... Gerbert (le pape Sylvestre II) avide de toutes les sciences, ne pouvait manquer de se mettre en contact avec eux; et c'est sans doute à l'étude de la philosophie occulte qu'il aura vu l'accusation portée contre lui, d'avoir commercé avec le diable... Ce ne serait donc qu'en cherchant à pénétrer les systèmes des doctrines ésotériques de toutes les sectes secrètes, kabbalistes, pythagoriciennes, et autres, que l'on pourrait espérer de renouer cette chaîne des connaissances philosophiques dont la plupart des anneaux nous échappent...

Vingt ans plus tard, l'orientaliste Franz Wœpcke était amené aux mêmes conclusions :

C'est le mérite de M. Vincent, — écrivait-il en 1863, dans un mémoire, au *Journal asiatique,* sur la propagation des chiffres indiens, — d'avoir, le premier, vu dans les noms un mélange de racines grecques et sémitiques... Le savant Huet avait déjà soupçonné l'origine sémitique de quelques-uns de ces noms... Radulphe, évêque de Laon en 1131, se prononce pour une origine chaldéenne...

Parmi les hypothèses émises pour expliquer les for-

(46) Vincent. *Note sur l'origine de nos chiffres et sur l'abacus des Pythagoriciens. Journal de mathémathiques pures et appliquées,* IV, 1839.

mes des chiffres dits arabes, nous devons noter celle de M. Guido Horn-d'Aturo, directeur de l'observatoire de Bologne, qui, tout récemment, les rapprochait des symboles antiques du Soleil et des Planètes. Dans le tableau qu'il propose, certaines ressemblances frappent les yeux les moins prévenus, celles, principalement, des symboles de Jupiter, de Mars et de Vénus avec 4, 6 et 9. Mais cette ressemblance est-elle due au hasard ou traduit-elle une filiation? Trois ressemblances certaines, une ou deux possibles, seulement, sur dix coïncidences à établir, peuvent faire naitre une hypothèse, mais ne suffisent pas à la justifier.

Toutefois, l'ordre rigoureux que nous avons établi entre les Forces, entre les Séphiroths, et par conséquent entre leurs symboles, nous permet de tenter une expérience décisive. Car si, même en ne réussissant pas à montrer l'identité de chaque symbole avec un chiffre qui en serait la forme cursive et simplifiée, nous y parvenons dans le plus grand nombre des cas, et si de plus, l'ordre des chiffres correspond exactement avec l'ordre des Sephiroths, nous serons en droit de penser qu'il y a, dans de si nombreuses réussites, autre chose qu'un effet du hasard.

Cette opération n'est pas sans difficultés : les déformations qu'ont subies les caractères à travers les siècles peuvent les avoir rendus méconnaissables. C'est ainsi que le cercle centré, qui désignait le soleil dans la Chine antique, a fourni un caractère rectangulaire qui lui ressemble bien peu (47). On s'explique toutefois que l'écriture chinoise, faite exclusivement de traits de pinceau, ait transformé le cercle centré en deux carrés superposés :

⊙ ⊡ 日 日 日

Mais alors, ne peut-il arriver qu'une écriture où les

(47) P. Keraval. *Le langage écrit*, 1897, p. 48.

courbes dominent ne transforme le même signe originel en deux cercles superposés? Il suffit, pour se l'expliquer, de supposer que l'on ait placé le point central après avoir tracé la première moitié du cercle :



Sans insister sur cette difficulté, inscrivons les trois premières lettres de l'alphabet hébraïque et les symboles astronomiques *dans l'ordre des Sephiroths correspondants*, et recherchons quelles déformations, quelles simplifications successives, put leur faire subir la nécessité de les tracer rapidement d'un seul trait :

א	ב	ג	♃	☿	♂	☽	☉	♀	♄
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Certains chiffres, 3, 4, 6, 7, 9, marquent une déformation insensible. Pour 2, 5 et 8, bien qu'un peu plus éloignés de leur forme originelle, ils ne trahissent pourtant que la déformation la plus simple et la plus rationnelle. Saturne a fourni le zéro par la disparition progressive du trait vertical et l'arrondissement complet de sa boucle.

Il est intéressant de noter que le chiffre qui désigne l'absence, le vide, dérive du symbole de Saturne, à qui furent de tout temps attribués le néant et la mort. Pour א (Aleph), dont on serait plutôt tenté de contester les déformations indiquées, nous devons dire que la première déformation, loin d'être hypothétique, est empruntée aux inscriptions de la stèle de Mésa, du IXe siècle avant notre ère; que la seconde figure dans les inscriptions du Sinaï

du ve siècle après J.-C.; et que la troisième identique à notre chiffre 1, n'est qu'un caractère meschki, du VIIe siècle. La même déformation se retrouve dans l'écriture rabbinique où l'aleph a vu sa barre transversale se redresser complètement.

Quant au chiffre 8, malgré le parallélisme d'une déformation analogue dans l'écriture chinoise, nous n'osons affirmer qu'il dérive du cercle centré. Le soleil avait en effet, dès l'époque préhistorique, un autre symbole, au moins aussi fréquent : le swastika, dont on connaît surtout la forme rectiligne, mais dont il en existe une autre, curviligne, plus ancienne peut-être. L'une et l'autre s'abrégeaient fréquemment par la suppression d'une des branches de la croix, donnant, la première une sorte de Z, la seconde un S renversé (48). Dès l'âge de bronze, ces signes, symbolisant le soleil, figuraient sur les objets consacrés à son culte. Peut-être le chiffre 8 eut-il pour origine un swastika curviligne simplifié :

卍 [illegible] [illegible] [illegible] 8

VÉRIFICATION PAR L'ORDRE DE SUCCESSION DES JOURS DE LA SEMAINE

On a souvent cherché — sans succès — à expliquer l'ordre de succession des jours de la semaine. Il ne correspond pas, comme on l'a dit, à l'ordre des distances des planètes à la terre, et les hypothèses plus compliquées que l'on a proposées ne sont justifiées par aucun texte ancien. Imaginons au contraire que l'on ait voulu marquer, par l'ordre des jours, l'ordre dans lequel se succèdent, en partant de la matière, c'est-à-dire en s'élevant

(48) Déchelette. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, p. 462. — Nous sommes partis de caractères hébraïques peu anciens. Les formes archaïques auraient facilité notre démonstration, on s'en rend compte par celles de l'aleph. Mais la justification du choix des types de départ aurait alourdi cette esquisse outre mesure.

vers le monde divin, les sept forces inférieures, seules révélées au peuple. Nous aurons :

Saturne, Vénus, Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, ce qui entraine la succession des jours : Samedi, Vendredi, Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi.

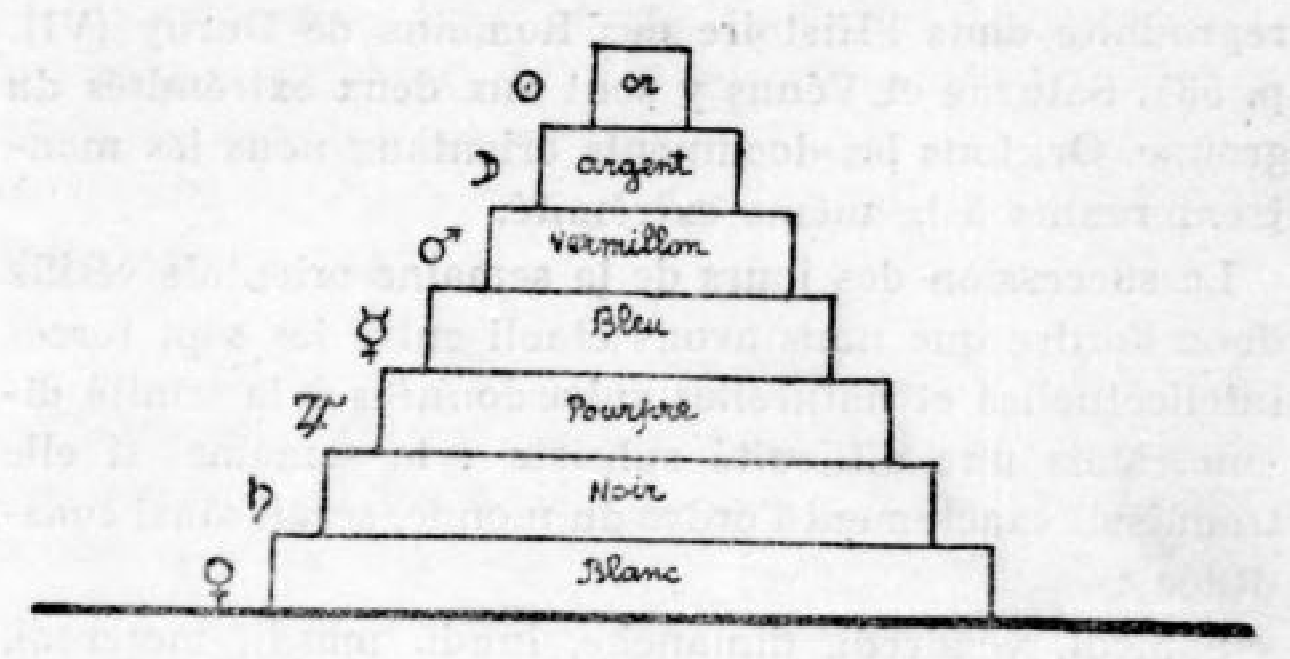
Cet ordre est précisément celui des jours de notre semaine, à l'exception près du vendredi et du samedi, qui se trouvent intervertis. Que cette série commence par le samedi, dont nous connaissons l'importance en Israel, nous n'y pouvons voir qu'un signe favorable à notre hypothèse. Mais on ne peut dissimuler que l'interversion des deux jours indiqués fasse naître des hésitations. Nous les avons éprouvées longtemps, avant qu'un document indiscutable les levât.

La ruine de Birs-Nimroud (l'ancienne Borsippa), près de Babylone, mesure encore plus de 40 mètres de haut. elle est un débris de temple de Bel (49). Ce temple était formé de sept tours superposées, chacune en retrait sur la précédente, et peintes, en partant du sommet, en or, argent, vermillon, bleu, pourpre, noir et blanc. Ces couleurs étaient respectivement consacrées à : Samas (Soleil), Sin (Lune), Nergal (Mars), Nebo (Mercure), Marduk (Jupiter), Ninip (Saturne) et Istar (Vénus). Cette succession est identique à celle que nous avons reconnue pour l'ordre du Monde. Vénus et Saturne n'y ont pas la place que leur assigne l'ordre des jours de notre semaine, mais, au contraire, celui que nous avions déduit des textes anciens. Ainsi, la seule difficulté que nous ayons rencontrée se transforme en une vérification nouvelle!

La tour de Birs-Nimroud, dont les ruines sont d'ailleurs si dispersées que la succession des couleurs n'y apparaît pas très nettement et a pu prêter à confusion (50), n'est pas le seul témoin de cet ordre traditionnel. Le temple de Korsabad, que les archéologues ont

(49) Ch. Seignobos. *Histoire... des anciens peuples de l'Orient*, p. 194.
(50) J. Oppert. *Expédition scientifique en Mésopotamie*, I, p. 212.

dénommé l'Observatoire (51) et dont la conservation est meilleure, présente un étage inférieur blanc, le supérieur noir, et les autres dans l'ordre que nous avons indiqué. Hérodote, décrivant les sept enceintes d'Echatane, nous apprend que les créneaux de la première muraille étaient de pierre blanche; ceux de la seconde, de pierre noire; ceux de la suivante, pourpres; ceux de la quatrième,



bleus; ceux de la cinquième, rouge de sardoine; et ceux des deux dernières, plaqués d'argent et d'or (52). L'ordre de succession de ces couleurs était donc bien général et traditionnel. La valeur du témoignage de la ruine de Birs-Nimroud réside en son antiquité fabuleuse. Nabuchodonozor se glorifiait d'en avoir relevé les ruines : « Pour étonner ceux qui habitent le monde, écrivit-il, j'ai restauré la merveille de Borsippa qui est le temple des sept Lumières de la Terre. » Les traditions en faisaient Babel, la Tour de la Confusion des Langues, et les archéologues modernes ne lui contestent pas ce titre.

A quelle époque l'ordre des jours de notre semaine remonte-t-il, et quand l'interversion du vendredi et du samedi se produisit-elle? Nous l'ignorons. Peut-être date-t-elle de la réforme du calendrier par César (53). Peut-

(51) Perrot et Chipiez. *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, II, p. 287.
(52) Hérodote. I, 98.
(53) de Vitte. *Gazette archéologique*, 1877, p. 31.

être se produisit-elle plus tard, par l'erreur de quelque pontife. On a des exemples d'erreurs semblables, modifiant si gravement les traditions anciennes que, lorsqu'on retrouva les documents primitifs, on les brûla prudemment.

Le désordre qui s'introduisit dans la semaine orientale, quand elle s'établit à Rome, éclate sur une pierre gravée, reproduite dans l'Histoire des Romains de Duruy (VII, p. 53). Saturne et Vénus y sont aux deux extrémités du groupe. Or, tous les documents orientaux nous les montrent réunis à la même extrémité.

La succession des jours de la semaine orientale vérifie donc l'ordre que nous avons établi entre les sept forces intellectuelles et naturelles subordonnées à la trinité divine. Mais une difficulté subsiste : la semaine, si elle traduisait exactement l'ordre du monde, serait ainsi constituée :

Samedi, vendredi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi.

Comment se fait-il que tous les documents babyloniens nous montrent la Lune et le Soleil placés en haut de la tour dont ils ne devraient occuper que le milieu? La succession des couleurs concorde avec la succession des forces du monde, mais l'ordre du début et de la fin, c'est-à-dire la hiérarchie, est faussé (54).

Nous touchons ici, croyons-nous, à l'origine des religions, c'est-à-dire à la rupture de cette unité morale des races qui, suivant la Bible, s'était maintenue jusqu'à la Babel symbolique. Ici, peut-être, naquit, d'un désordre

(54) Le formulaire sanscrit-tibétain traduit par M. J. Hackin, énumère les huit grandes planètes dans l'ordre suivant : Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, Râhu. Vénus et Saturne ont quitté l'ordre des traditions anciennes pour celui de la semaine moderne. Ce fait, non plus que l'addition de Râhu, ne doit nous surprendre, puisque le formulaire date du x[e] siècle. Il montre qu'aux environs de l'an 1000, en certains points, l'Orient avait fait la même erreur de classement que l'Europe. Mais à quelle date remonte-t-elle? Et où se produisit-elle tout d'abord?

et d'une confusion, la première hérésie. Les forces de la nature visible occupèrent la place des puissances intellectuelles. L'éclat de l'or et de l'argent l'emporta sur les couleurs pourpre et bleue. La hiérarchie des *sept lumières de la terre* y fut faussée. La matière (Saturne) cessa d'être au bas. L'Intelligence (Jupiter) ne couronna plus l'édifice. Le symbolisme, sans doute, est responsable de cette erreur. Le peuple crut que l'or ne pouvait symboliser que l'énergie la plus divine. Aussi, la tour de Babel demeura pour Israël le lieu et la cause du déchirement de l'humanité, de la rupture du peuple de Dieu avec les gentils.

§

L'Antiquité affirma maintes fois l'unité fondamentale des religions. Elle n'essaya guère de la démontrer. Elle assura que les dieux des divers peuples ne différaient que par leurs noms (55) et en donna parfois des preuves assez fortes. Mais cette correspondance ne put être établie que pour un petit nombre. Une foule, à la vérité les moins importants, restaient particuliers à chaque peuple. D'ailleurs, le monothéisme demeurait irréductible au polythéisme. On imagina que la multitude des dieux n'était qu'une multitude de noms d'une même et seule divinité (56). Mais aucune preuve n'en fut donnée. Cette divinité vague aux mille formes n'eût impliqué, d'ailleurs, ni conception particulière du monde, ni théologie, ni culte, ni morale déterminés. C'était unifier les religions dans un néant.

Nous croyons avoir découvert, pour les religions, un principe d'unité véritable. Toutes reposeraient sur la division du monde en trois groupes de forces : Dieu (le Monde sans Formes des Indous), l'Intelligence (le Monde

(55) Apulée. *Métamorphoses, XI,* « Cujus numen unicum, multiformi specie, ritu vario, nomine multijugo totus veneratur orbis. »

(56) P. Dhorme. *La Religion Assyrobabylonienne,* 1910, p. 99. — R. Grousset. *Histoire de la Philosophie orientale,* 1923, p. 29.

des Formes), et la Nature (le Monde des Désirs), se subordonnant la matière inerte. Chacun de ses groupes comprendrait trois forces, l'une Créatrice, la seconde Révélatrice, la troisième Motrice. Nous croyons avoir établi dans la mesure où ces choses peuvent l'être, que, le premier groupe des forces divines ayant toujours été conservé secret (jusqu'au Christianisme) les sept autres *Lumières de la Terre* avaient leurs équivalents dans les sept dernières Sephiroths de la Kabbale, les Planètes de l'astrologie, les Sept Saints Immortels du Mazdéisme, les Anges de la Bible, les Dieux de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, et ces sept Esprits de Dieu que vit saint Jean devant le trône céleste (57).

La diversité profonde des religions n'aurait pas son origine dans la diversité des noms, mais dans les erreurs introduites dans la hiérarchie des forces. Une erreur plus grave serait l'ignorance où furent tenus certains peuples de l'existence de la trinité suprême.

Cette hypothèse, établie sur des textes, a trouvé des vérifications précises et concordantes. Mais la meilleure et la plus féconde serait son application à l'histoire générale des religions. Si, par elle, des rapprochements nouveaux peuvent s'établir, des symboles s'expliquer, des contradictions se résoudre, nous ne douterons plus de sa vérité.

Peut-être, alors, distinguera-t-on, dans chaque religion, une partie centrale, essentielle, provenant d'un fonds commun. Autour de ce noyau, des croyances locales se sont réunies, le recouvrant parfois au point de le cacher, les unes simples déviations du dogme primitif,

(57) Nous n'avons pas précisé la correspondance des divinités égyptiennes avec les dix Séphiroths, telle qu'elle nous appparait. Les assimilations semblent, à première vue, facilitées par les triades et les ennéades théologiques, et il est certain que ces groupements et ces hiérarchies sont des guides précieux. Mais la multiplicité des noms chez les Egyptiens (nous croyons en compter huit pour la dixième Séphirah) rend ce travail délicat, et sa justification aurait dépassé les limites de cette esquisse.

les autres, apports d'une race, d'un climat ou d'un tempérament individuel. On reconnaîtra que l'histoire des religions anciennes peut être faite de deux manières : par l'extérieur, au moyen de documents liturgiques ou figurés, c'est-à-dire populaires; par l'intérieur, en cherchant à pénétrer le sens de quelques phrases échappées à des initiés, et en considérant moins les éléments isolés du culte populaire que leurs rapports.

Ces deux méthodes conduisent à des résultats aussi différents que peut l'être la religion de saint Thomas de celle d'un paysan. La première, seule, à peu près, fut employée jusqu'à ce jour. On s'en rend compte par ce fait que des historiens ont cru pouvoir traiter longuement de la religion d'Israël sans parler de la Kabbale, dont un des livres fondamentaux, le Zohar, emplit pourtant six volumes de sa traduction française.

Une recherche moins superficielle, en nous révélant une doctrine plus philosophique, moins intéressante en apparence pour l'historien des peuples, généralement curieux de diversité, nous livrera peut-être le secret de leur origine commune et du lien qui les unit encore.

LÉO CROZET.

ÉMILE ZOLA
ET L'ÉDITION ILLUSTRÉE ALLEMANDE
DE « LA DÉBACLE »

On sait que ce ne fut pas sans bataille que le Parlement adopta, en 1908, la loi portant ouverture, sur l'exercice de l'année, d'un crédit extraordinaire de 35.000 francs pour la translation des cendres d'Emile Zola du cimetière Montmartre au Panthéon. Mal endormies, les passions soulevées naguère par l'affaire Dreyfus se ranimèrent. Les journaux nationalistes s'indignèrent, des réunions de protestation furent organisées. Rochefort, Drumont, Déroulède, Judet y prirent la parole et, lorsque le projet soutenu par M. Gaston Doumergue, alors ministre de l'Instruction publique, vint devant la Chambre, le 19 mars 1908, il fut défendu par Jaurès, mais âprement combattu par Maurice Barrès qui, déjà, dans l'*Echo de Paris*, s'était élevé contre ce qu'il appelait « la canonisation de Zola ».

Le plus fort argument que formulait Maurice Barrès, celui qu'il réservait pour sa péroraison et dont il comptait tirer un gros effet de tribune, c'était l'histoire de la couverture illustrée de l'édition allemande de *La Débâcle* — couverture qu'il jugeait comme « une exploitation injurieuse des malheurs de la Patrie ».

Voici la conclusion du discours de Maurice Barrès :

Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de mettre sous les yeux de la Chambre, à l'aide d'un projecteur, la couverture de l'édition allemande de *la Débâcle*. Elle a été vendue à un chiffre extraordinairement considérable par fascicules. L'ouvrage paraissait en vingt-cinq fascicules, et chacun d'eux porte une image qui représente un soldat allemand terrassant un porte-drapeau français, le roulant dans la boue et s'apprêtant à le percer de sa baïonnette. (*Mouvement divers*).

M. Allemane. — Cela a pu arriver!

M. Gerault-Richard. — Ce n'est pas la faute de Zola si nous avons été battus à Sedan!

M. Levraud. — S'il n'y avait pas eu les hontes de l'Empire, Zola n'aurait pas écrit *la Débâcle.*

M. Maurice Barrès. — Il est toujours possible, dans une Assemblée où les dialecticiens les plus vigoureux abondent, de soutenir toutes les thèses et de répondre, mais il est impossible que vous ne sentiez pas comme une chose douloureuse qu'un écrivain puissant et ayant une grande action ait pu se permettre une telle présentation, une telle réclame.

M. Allemane. — On ne peut pas empêcher une traduction. (*Bruit au centre.*)

M. Maurice Barrès. — Je suis prêt, naturellement, à remettre cette brochure entre les mains de celui qui me répondra à la tribune. Il ne sera pas difficile à mon contradicteur d'être plus éloquent que celui qui vous parle, il ne lui sera pas difficile de trouver des arguments à opposer à tout ce que j'ai dit précédemment, parce que je suis dans un camp et que vous êtes dans un autre, et que les deux camps ont des armes puissantes; mais il n'y aura pas un de vous qui ne soit profondément embarrassé, embarrassé jusqu'à l'impuissance, d'avoir à justifier cette exploitation injurieuse des malheurs de la patrie (1).

Ce n'était pas la première fois qu'on utilisait contre Zola l'histoire de cette malheureuse couverture. En 1900, le romancier avait été violemment attaqué à ce sujet par la *Libre Parole.* Il avait dédaigné de répondre, d'expliquer que ce dessin avait été commandé, à son insu, par l'éditeur allemand A. M. A. Lœwenstein, directeur de la *Deutsche-Verlags-Anstalt* à Stuttgart. Mais, à Lœwenstein il avait écrit une série de lettres indignées qui sont demeurées jusqu'ici *inédites* et que nous reproduisons ci-dessous, ainsi que les réponses de l'intéressé.

LÉON DEFFOUX

—

A M. A. Lœwenstein.

directeur de Deutsche Verlags-Anstalt, *à Stuttgard*

Paris, 22 mars 1900.

Monsieur, on m'envoie la première livraison de l'édition illustrée que vous publiez de ma « Débâcle » et suis douloureusement surpris de la gravure en couleur qui se trouve sur la couverture. Je ne puis accepter cette gravure, que je trouve offensante, et je vous demande formellement de la faire disparaître, de la supprimer dans

(1) *Journal officiel* du 20 mars 1908, pages 658 et s.

toutes les éditions. Nos rapports ont toujours été excellents et je suis certain que je n'aurai qu'à m'adresser à votre courtoisie, pour vous faire comprendre tout ce qu'un tel dessin a de pénible et d'inacceptable. Un éditeur qui achète le droit de traduire un roman, n'a pas celui d'illustrer ce roman sans communiquer les dessins à l'auteur, surtout lorsque ces dessins vont contre l'esprit même de l'œuvre. Vous pensez bien que jamais je ne vous aurais autorisé à publier une telle couverture. Je vous répète qu'elle me blesse infiniment, et que je pense que vous la retirerez, sans me forcer à rompre nos relations et à prendre les mesures nécessaires.

Enfin j'espère que, parmi les illustrations des livraisons qui vont suivre, aucune n'aura un caractère douloureux et agressif contre la France. Je vous demande à l'avance de supprimer toutes celles dont je serais forcé de vous demander la suppression. Il y a là une simple question de tact.

Je vous serai obligé de me faire connaître le plus tôt possible votre décision et de me rappeler en même temps la date à laquelle j'ai traité avec vous pour la cession de la traduction allemande de « La Débâcle ».

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

EMILE ZOLA.

—

A Emile Zola.
21 bis, rue de Bruxelles, Paris.

Stuttgart, den 28 mars 1900.

Cher Maître,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre honorée lettre du 22 c. et nous sommes désolés de l'effet qu'a produit sur vous la gravure en couleur sur la couverture de l'édition illustrée en livraisons de votre roman « La Débâcle ». Nous pensons, il n'est pas nécessaire de vous dire, cher Maître, que nous regrettons infi-

niment de vous savoir blessé par cette gravure. Si nous nous étions doutés de ce que cette gravure pourrait vous paraître offensante, nous ne l'aurions certainement pas acceptée nous-mêmes, mais comme pour le peuple allemand la guerre de 1870-71 est, conformément aux faits historiques, la victoire de l'Allemand sur le Français, nous avons cru que cette gravure aidera à la vente de l'édition illustrée et par cela à populariser davantage en Allemagne votre excellent ouvrage; aussi le succès de cette édition nous montre-t-il que nous ne nous sommes pas trompés. Veuillez bien prendre en considération, cher Maître, que cette édition est destinée pour le peuple allemand seulement. Elle n'a pourtant rien d'agressif contre la France; qu'une telle tendance nous est bien loin, cela se voit dans le prospectus qui se trouve à la tête de la première livraison et que nous vous prions de vouloir bien lire.

Quant aux illustrations nous vous assurons qu'aucune parmi elles n'aura un caractère offensant pour la France. Nous avons même l'espoir de vendre les galvanos de nos illustrations à votre éditeur français pour une édition française illustrée dont on nous a déjà fait la demande. Nous nous faisons le plaisir de vous envoyer sous bande les feuilles imprimées jusqu'à ce jour pour vous convaincre de ce que nous disons au sujet des illustrations.

Bien que nous soyons persuadés qu'après ce que nous avons dit, vous aurez changé d'avis concernant la gravure en question et qu'un changement de couverture aura beaucoup de conséquences fâcheuses et coûteuses pour nous, nous sommes prêts à donner suite à votre demande et à supprimer la gravure sur toutes les livraisons qui ne sont pas encore imprimées. Il nous importe de vous montrer que nous tenons beaucoup à continuer les rapports toujours si excellents entre vous et notre maison. Nous avons, par suite, commandé déjà un autre dessin

pour la couverture et nous espérons le recevoir si tôt pour en faire usage à partir de la 7e livraison. Naturellement il nous est entièrement impossible de faire disparaître la gravure blâmée de la couverture des livraisons déjà imprimées et distribuées; mais toutes les livraisons à suivre porteront un nouveau dessin dont la reproduction vous sera adressée prochainement et qui sans doute trouvera votre approbation.

Vous voyez, cher Maître, que pour vous satisfaire, nous faisons tout ce que nous pouvons dans les circonstances. Selon votre désir, nous vous informons que le traité par lequel vous nous avez cédé le droit de traduction allemande de « La Débâcle » porte la date du 28 janvier 1892.

Dans l'attente du plaisir d'apprendre bientôt que l'incident tant regretté par nous est fini pour vous, nous vous prions, cher Maître, de croire à notre parfaite et sincère considération.

Deutsche Verlags-Anstalt
Literarische Abteilung
Signé : A. LŒWENSTEIN.

P. S. — Voudriez-vous avoir la grande obligeance de nous dire comme il en est de votre prochain roman « Le Travail » et à quelle date à peu près nous en recevrons les premiers chapitres?

—

à M. A. Lœwenstein
directeur de Deutsche Verlags-Anstalt, *à Stuttgard*

Paris, 30 mars 1900.

Cher Monsieur, les raisons que vous me donnez pour défendre le dessin en couleurs, imprimé sur la couverture de l'édition allemande de « La Débâcle », ne peuvent malheureusement changer en rien mon opinion de Français sur le caractère offensant de ce dessin. Si, historiquement, la guerre de 1870 s'est terminée par la défaite de la France, que l'Allemagne a vaincue, ce n'est pas pour mettre en lumière ce fait que j'ai écrit mon roman; et

je vous répète que la gravure en question va contre le sens général de ce roman. Vous me dites que votre édition est destinée uniquement à l'Allemagne. Sans doute, et c'est cela qui aggrave le caractère offensant dont je me plains, car on ne se gêne pas, en France, pour me mettre de moitié dans votre calcul et pour m'accuser de célébrer avec vous l'écrasement de notre armée, représenté par ce soldat allemand qui égorge un porte-drapeau français. Toute la presse antisémite et nationaliste ne cesse à ce propos de m'accabler d'outrages, et avec quelque apparence de raison. Le simple bon sens doit vous faire comprendre qu'il m'est absolument impossible d'accepter plus longtemps une pareille situation.

Je vous prie donc de remplacer la gravure de la couverture par une autre, ainsi que vous me l'offrez, à partir de la septième livraison. Vous vous engagerez formellement à ne plus faire usage que de la gravure que vous m'aurez soumise. Et je vous demande en outre de m'écrire une lettre dans laquelle vous certifierez « que la gravure « publiée ne m'avait pas été montrée, que j'ignorais « même que vous fissiez une édition illustrée de « La « Débâcle », et que sur ma réclamation, dès que j'ai été « averti, vous avez consenti à supprimer la gravure en « couleurs de la couverture, pour la remplacer par une « autre. Ajoutez que vous m'avez promis qu'aucune des « gravures publiées dans le texte ne sera offensante pour « la France. »

Dès que cette affaire sera réglée, je vous donnerai les renseignements que vous me demandez sur mon prochain roman.

Cordialement à vous.

EMILE ZOLA.

—

A. M. Emile Zola
21 bis, *rue de Bruxelles, Paris.*

Stuttgart, den 4 avril 1900.

Cher Maître,

Nous sommes frappés d'indignement d'apprendre que de certain côté en France on vous accable d'outrages à cause de la gravure sur la couverture des livraisons de notre édition illustrée de « La Débâcle ». Veuillez croire, cher Maître, que nous sommes désolés de vous avoir mis dans une telle situation, certainement sans le vouloir, nous pensons il n'est pas nécessaire de vous assurer que rien ne nous est plus loin que l'intention de porter, par les illustrations de ladite édition, quelque offense contre la France. Nous vous certifions que la gravure en question ne vous avait pas été montrée et que nous ne vous avions même pas informé de la publication de notre édition illustrée de « La Débâcle »; nous vous certifions également que sur votre réclamation, dès que vous avez été averti, nous avons consenti à supprimer la gravure en couleurs de la couverture et à la remplacer par une autre. Aussi renouvelons-nous notre promesse qu'aucune des gravures publiées dans le texte ne sera offensante pour la France.

Nous avons l'honneur de vous adresser sous bande une épreuve de la nouvelle gravure pour la couverture; nous sommes sûrs que vous accepterez celle-ci. Nous nqus engageons à ne plus faire usage, à partir de la septième livraison, que de cette nouvelle gravure.

Nous espérons qu'en vue de ces déclarations de notre part, on cessera de vous mettre en rapports avec des choses dont vous ne pouviez pas avoir connaissance. Veuillez de nouveau recevoir l'expression de l'infini regret que nous éprouvons de vous avoir causé tant de désagréments et laissez-nous croire qu'en faisant tout ce que nous pouvons pour réparer le mal, nous devons considérer rétablies les relations toujours si excellentes entre vous et notre maison.

Dans l'attente du plaisir de vous lire bientôt et d'avoir ainsi les renseignements demandés sur votre prochain roman, nous vous prions, cher Maître, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Deutsche Verlags-Anstalt
Literarische Abteilung
Signé : A. LŒWENSTEIN, ED. MAYER.

—

A M. A. Lœwenstein

directeur de Deutsche Verlags-Anstalt, *à Stuttgard*

Paris, 9 avril 1900.

Cher Monsieur, je vous remercie de votre lettre, qui me suffira pour rétablir la vérité.

Mais je suis désolé, car il m'est impossible d'accepter le nouveau dessin que vous me soumettez. Si l'expression en est moins directe et moins blessante, c'est toujours la même idée, la consécration de la victoire de l'Allemagne. Il semble toujours que j'aie écrit « La Débâcle » dans l'unique but de chanter cette victoire. Je vois bien qu'il ne s'agit plus tout à fait de la France, mais particulièrement de Napoléon III. Le sens donné à mon œuvre n'en est pas moins complètement faussé. A mes yeux, l'Allemagne n'a été que l'accident fatal, et son triomphe n'a été dû qu'à la maladie intérieure dont nous étions en train de mourir. Votre énorme Allemagne victorieuse, à côté du petit écusson napoléonien brisé, est donc pour moi un contre-sens; et c'est même le contraire de mon idée exacte, la France tenant toute la page, tandis que l'Allemagne n'aurait plus, au bas, qu'une importance accidentelle. Enfin, je suis désespéré d'être tenu à me montrer si difficile, surtout maintenant qu'il s'agit de vous donner une formelle autorisation. Je vous en prie, renoncez à ce symbole que jamais un Français n'acceptera et soumettez-moi un des meilleurs dessins du

texte, que je puisse vous autoriser à employer pour la couverture. Nous faisons ainsi en France.

Cordialement

EMILE ZOLA.

—

A M. Emile Zola
21 bis, rue de Bruxelles, Paris.

Stuttgart, den 28 avril 1900.

Cher Maître,

Veuillez bien excuser que c'est aujourd'hui seulement que nous venons répondre à votre honorée lettre du 9 c. La raison en est que celui de nos directeurs qui a à décider dans cette sorte d'affaires a été absent de Stuttgart pendant quelques semaines. Maintenant, après son retour, nous nous empressons à vous écrire. Nous regrettons infiniment que la nouvelle gravure pour la couverture des livraisons de notre édition illustrée de « La Débâcle » ne vous convient pas non plus. C'est bien fâcheux pour nous; mais comme nous tenons surtout à vous satisfaire, nous avons l'honneur de vous proposer l'usage de la gravure changée comme vous le montre l'épreuve ci-incluse. La figure symbolique de « Mars » ne peut pas avoir de blessant pour personne et c'est pourquoi la couverture est maintenant dans notre opinion, acceptable pour chaque Français. Mais, si vous êtes toujours contre l'usage de cette gravure, nous placerons sur la couverture des prochaines livraisons la gravure ci-incluse marquée B. qui figure aussi dans le texte et nous la remplacerons plus tard par un autre dessin du texte.

Nous espérons, cher Maître, que l'affaire est par cela réglée conformément à votre désir. Veuillez bien avoir l'obligeance de nous informer de suite de votre décision. Nous vous serions également très reconnaissants si vous vouliez nous donner les renseignements demandés plus tôt au sujet de votre nouveau roman.

Dans l'attente du plaisir de vous lire bientôt, nous vous prions, cher Maître, d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Deutsche Verlags-Anstalt
Literarische Abteilung
Signé : A LŒWENSTEIN.

—

A M. A Lœwenstein
directeur de Deutsche Verlags-Anstalt, *à Stuttgard*

Paris, 4 mai 1900.

Cher Monsieur,

Croyez bien que mes exigences sont dictées par un sentiment très fort, et dans des circonstances qui ne me permettent pas d'être tolérant.

Certes, la figure de Mars ne me gêne pas; c'est le blason de l'Allemagne, tenu par Mars, qui me gêne. Car c'est toujours le même symbole, l'idée que ma « Débâcle » a été faite pour dire la France écrasée par l'Allemagne, ce qui est absolument faux.

J'accepte donc, pour votre couverture, l'autre gravure, celle que vous avez marquée B. Elle a bien une pointe ironique, mais enfin je ne veux pas être trop pointilleux. La France, je l'espère, ne m'en voudra pas, si votre couverture rappelle qu'elle a conquis autrefois le monde, en célébrant le vin et les belles (1).

Bien cordialement.

EMILE ZOLA.

(1) Cette gravure placée dans le chapitre III, première partie de la *Débâcle*, édition illustrée allemande, représente un grenadier levant son verre tout en enlaçant une servante d'auberge. Tel, à ce passage du livre, le lieutenant Rochas sous la tonnelle d'un cabaret champenois. — L.DX.

ÉMIRA

OU

L'ALCOVE DU CONVENTIONNEL[1]

—

Lorsqu'ils furent revenus à Chartres, Emira voulut rester chez son père; il y consentit par ménagement pour l'état de faiblesse où elle était, espérant que dans peu il la ramènerait chez elle. Il s'empressa de faire connaître la consultation de Paris qui justifiait en même temps sa fille et son gendre. Le docteur Lée prétendit qu'il ne s'était pas trompé. M. Philippe assura qu'il était évident pour lui que M. Champion avait été malade. Celui-ci disait hautement que cette consultation avait été payée pour cacher le désordre de sa femme. Insensé, orgueilleux! lui, sans mœurs, sans esprit, sans société qu'il pût avouer, sans grâce, sans appui parmi les femmes que trois ou quatre catins appartenant à tout le monde, se flattait-il de l'emporter dans le monde contre une femme jeune, à cet âge qui intéresse, jolie, pleine de grâces, spirituelle, aimable, bonne, n'ayant pas un ennemi dans son propre sexe, désirée par le nôtre et qu'aucune inconséquence n'avait compromise?

Aussi personne ne crut ces odieux propos, elle retrouva tous ses amis qui la plaignirent. Elle ne fut pas longtemps à se résoudre à rentrer chez elle. Plusieurs motifs la déterminèrent, d'abord la crainte d'un scandale prolongé, ensuite l'espèce de dépendance où elle était chez son père avec une belle-mère déjà occupée de ses

(1) Voyez *Mercure de France*, n[os] 731 et 732.

enfans, la peine où elle était de voir l'aîné (Marceau) repoussé par la mère, enfin l'impossibilité de nous voir, de nous réunir, parce que je n'allais, dès avant, dans cette maison que lorsque j'y étais invité, et cela arrivait trois ou quatre fois l'année, aux vendanges par exemple. C'eût été l'afficher que de chercher dans cette circonstance à m'y introduire. Au lieu que l'on était habitué à me voir chez elle en raison de mon intimité avec les parents de son mari et toute leur société. Ces considérations jointes à des motifs d'économie et d'ordre la ramenèrent à son ménage. M. Champion avait promis de la laisser regagner sa santé et il tint parole pour toujours, car de ce moment il prit un appartement séparé par une cour de celui de sa femme. L'harmonie ne rentra pas avec elle, quoiqu'elle y mît tous les ménagemens, toutes les convenances qui peuvent procéder d'une femme d'esprit, honnête et la patience d'une âme forte.

Voilà donc un des grands motifs qui me firent la loi de contenir des désirs qui, eussent-ils été encouragés par Emira, ne pouvaient plus se satisfaire. Mais déjà deux puissantes raisons y avaient mis obstacle, la vertu d'une femme qui ne voulait pas trahir des devoirs qu'elle regardait comme sacrés, quoique aucune affection ne les lui eût rendus chers, ensuite, le besoin de l'estimer, commandé par l'amour qu'elle m'avait inspiré, car je lui avais dévoué toute ma vie sans espoir. Ajoutons à cela les repoussemens que la douleur continuelle pendant si longtems lui avait donnés pour l'acte conjugal, ainsi qu'elle me l'avait avoué, ce qui faisait qu'elle ne pouvait allier l'idée de jouissance, de plaisirs, de délices avec ce qui, depuis quelques années, n'avait été qu'un supplice pour elle. Pouvait-elle se figurer que dans les bras d'un autre elle trouverait un bonheur? Voilà donc une nécessité qui se joint aux autres motifs. Son cœur tendre en avait un autre encore : la jouissance, disait-on, est le tombeau de l'amour, et le mien lui était précieux, elle l'a assez

prouvé sans doute, ne devait-elle pas écarter, dans la position où on l'avait placée, ce qui pouvait détruire cet amour?

La rigoureuse observation du régime ordonné, la force de la jeunesse, plus que cela, le calme d'une belle âme dans laquelle il ne s'élevait aucun reproche, le plaisir de se voir reçue avec amitié dans la société (elle fut alors liée avec sa cousine Le Blanc de Boisricheux, répandue dans ce qu'on appelait la haute société, parce que son mari avait une triste charge à la cour; avec Mme Triballet, femme du receveur général des Tailles (Contributions) qui ne sortait qu'en carrosse) rétablirent sa fraîcheur, son gracieux embonpoint. Sa gaîté revint charmer ses amis, son caractère avait repris de l'énergie par les épreuves qu'elle venait de faire, et en se voyant considérée dans la bonne société, recherchée par des femmes estimées, elle s'affecta beaucoup moins des attaques grossières auxquelles elle était en butte. Le travail et les études, la lecture, le dessin, par la distraction accrurent son courage; elle opposa la patience et la dignité du silence aux propos outrageans. Elle se fit moins douloureuse et les accidens de la maladie disparurent; il ne lui resta que des douleurs légères qui, peu à peu, ne se firent sentir que par intervalles.

Marceau avait grandi sous ses yeux et je dirais presque dans ses bras, car il passait ses journées chez elle. Avec beaucoup de vivacité, de l'espièglerie, de la légèreté dans ses études, il annonçait de la facilité; elle en profita pour l'instruire. Il avait de la sensibilité enfantine, elle lui inspira la sienne, délicate. Il avait des passions vives qui se développaient; elle en fut enchantée, elle qui ne voulait rien que de grand et elle lui répéta si souvent sa maxime favorite : « L'homme peut tout ce qu'il veut », qu'il en fit depuis le type de tout ce qu'il entreprit. Je n'ai pu m'empêcher de parler de lui quoique bien loin de mon sujet, mais c'est qu'il entra alors pour beaucoup

dans les jouissances de l'âme et de l'esprit qui accélérèrent son rétablissement.

Vous attendez sûrement avec impatience, mes amis, le dénouement de cette invraisemblance qui est mon sujet; il a fallu arriver à une seconde époque de cette étrange conduite en amour. La vertu seule présida à la première; la seconde fut, comme vous venez de le voir, commandée par la nécessité. Les sentimens qui enchaînaient nos cœurs acquéraient de plus en plus d'énergie et de constance :

— Tu n'éprouves pas, mon ami, d'inquiétude, de jalousie en me voyant courtisée?

— Non, je t'estime trop et je te dirai comme le Valsain des *Fausses infidélités,* que tu m'as vu jouer avec succès sur le théâtre : « Je ne suis pas jaloux, c'est par excès d'estime. Te voir, t'admirer avec ivresse, mes sens ont joui complètement, tout est rempli à cet égard, mais tes sentimens, tes actions, cette confiance sans bornes qui me fait lire toutes tes pensées, cette sympathie qui fait que nous nous devinons en tout, n'est-ce pas assez pour combler mon âme des plaisirs les plus délicieux et les plus durables? Tu me dirais que tu ne m'aimes plus, je ne le croirais pas, car je lirais le contraire dans tes beaux yeux. »

« Ces conversations de regards, si ridicules lorsqu'elles sont feintes, sont délicieuses lorsqu'elles prennent leur expression dans le cœur. Les mots sont toujours trop superficiels ou trop positifs pour rendre les émotions de notre âme. Mais il y a dans le jeu de notre physionomie, dans le vague de nos regards, des nuances vives et délicates qui sont pour les passions un langage plus convenable que toutes les combinaisons du langage. » (*Histoire de tout le monde.*)

Il fallait voir ce langage dans les yeux d'Emira; quelle expression de tous les sentimens, de toutes les affections! Avec quelle rapidité cette éloquence muette subissait

toutes les nuances. Vous aurez peut-être de la peine à le croire, l'impression que j'en ai reçue a été si forte que je *vois* encore, comme si elle était devant moi, ses regards à mesure que je vous la présente dans les diverses positions où elle se trouve; s'il était possible à la parole, à la plume, de les peindre, je le ferais avec toute l'énergie qu'ils avaient. Admirons la force des impressions et la puissance de notre imagination; ce matin (22 août) j'ai cru sentir sur ma poitrine la douceur de la peau de son sein, sa chaleur, jusqu'à la pression élastique d'une mamelle, et j'étais éveillé, j'en ai éprouvé un saisissement. Etonnez-vous après cela si ma mémoire peut me fournir tant de détails.

Je vous reporte à cet acte de brutalité digne d'un homme de la lie du peuple qui porta M. Champion à frapper cette femme qui devait lui commander le respect. Le lendemain de cette scène, M. Desgraviers reçut encore sa fille chez lui; il se souvint qu'à sa prière, il avait abandonné le projet de rendre plainte criminelle contre son gendre pour cause de séduction et de rapt de la maison paternelle de sa belle-sœur et de sa pupille; il se rappela que, dès lors, il s'était décidé à demander en justice une séparation de corps et de biens. En ce moment, il y avait lieu pour cause de sévices, et appuyée d'une consultation d'avocats présidés par M. Le Tellier, la requête fut présentée. On y fit droit en accordant une pension alimentaire qui ne fut portée qu'à 600 fr., ce qui donna lieu à appel pour la fixer plus forte à raison de la dot; 600 fr. n'étaient pas assez pour vivre honorablement dans un couvent, où elle devait se retirer jusqu'à la fin du procès. M. Barré, un des premiers prétendants à sa main, fut chargé de suivre cette affaire, mais il ne fit que la diriger et les actes se firent sous le nom de Bellanger. L'abbé de Thorigni, chanoine et grand vicaire, indiqua à Emira le choix de l'abbaye royale de Louée près de Dourdan. Il était chargé de la direction et inspection diocésaine de

ce couvent, où l'on ne recevait que des femmes nobles et de Cour, mais sur sa recommandation et celle de Mlle de la Jarie, amie de l'abbesse, Emira y fut reçue comme amie du grand vicaire et de ladite demoiselle. L'abbé d'Archambault, chanoine et fort habile jurisconsulte, avec lequel j'étais très lié et qui savait que j'aimais Emira, s'offrit à guider M. Barré qui se conduisait souvent par ses conseils, à donner la marche qu'il fallait suivre devant le tribunal. Beaucoup d'autres personnes montrèrent de l'intérêt à la cause d'Emira et témoignèrent du regret de son éloignement; elle ne voyait plus que sa tante de cette ancienne société que Victorine avait fait rompre.

Ce fut en 1783 que M. Desgraviers conduisit sa fille à Louée, où elle resta trois ans sans que sa séparation fût prononcée, parce qu'il y eut des négligences de ses défenseurs; des considérations, des incidens allongèrent la procédure.

Nous voilà séparés pour longtemps, mais notre correspondance fut active, nous recevions deux courriers chaque semaine et nos lettres étaient souvent de petits cahiers. Ce fut en ce temps que Marceau, qui n'avait plus son guide, s'engagea, comme il le dit dans son mémoire à Agathe Châteaugiron (2); à la même époque aussi, Emira perdit son frère Houdouanne. Comme elle m'écrivait que l'abbesse et les autres religieuses, ainsi que plusieurs dames, pensionnaires comme elle, lui témoignaient de l'amitié, je me décidai à aller la voir et je partis un matin muni d'une lettre de l'abbé de Thorigni pour me recommander à l'abbesse; je revins le même jour à Chartres avec une lettre pour Mlle de la Jarrie et une aussi de l'abbesse; j'avais fait 18 lieues à cheval. On m'avait fait dîner avec Emira dans le parloir de l'abbesse et elle eut la permission de sortir pour me reconduire jusqu'au bout de l'avenue. Le monastère était à une lieue

(2) Sa fiancée.

et demie de Dourdan, isolé, à l'entrée d'une forêt; il n'y avait pas d'autre maison; l'abbesse m'invita à revenir pour plus de jours. J'y revins en effet à l'époque de sa fête dont j'avais été prévenu par Emira, qui comptait sur moi pour faire quelque chose qui fût agréable. Je préparai des ombres chinoises avec quelques scènes de circonstance. J'envoyai à Emira, pour elle et quelque autre pensionnaire, des rôles de femmes. Tout fut exécuté à souhait dans un grand parloir, devant toute la communauté et le grand et petit pensionnat, il fallut le lendemain une réplique, on fut enchanté de mon divertissement très nouveau pour toute cette assemblée; Emira partagea les remerciemens avec moi. L'abbesse ne voulut pas que je retournasse à la ville, à l'auberge; pendant la nuit elle me fit donner deux chambres du dehors qui étaient préparées en tout tems pour des évêques et d'autres étrangers, pour le baron, son frère. Emira, pendant les trois jours que je restai, eut la liberté de se promener avec moi dans la campagne, mais elle se fit accompagner par une demoiselle de Salverte, fille noble, favorite de l'abbesse et amie de la jeune princesse de Rohan (depuis épouse du duc d'Enghien), elle avait pris Emira en amitié et lui confiait tout.

L'abbesse voulut me récompenser du divertissement que je lui avais procuré par deux plaisirs fort piquans pour moi. Pendant les vêpres qu'elle quitta, son jardinier m'introduisit dans le jardin où je fus reçu par Emira et Mlle de Salverte qui me conduisirent dans un joli petit bois, au centre duquel était une chaumière que l'abbesse appelait sa laiterie; elle m'y reçut avec une jolie collation de laitages, de pâtisseries, de sucreries, le tout embelli par une gaîté spirituelle, car elle était, comme sont les femmes de Cour, vive et légère; c'était une femme de 46 à 48 ans. Le lendemain, après notre dîner au parloir, on vint m'inviter à aller prendre le café dans le salon de l'abbesse, où se trouvait un cercle de dames et de grandes

demoiselles et deux religieuses qui mangeaient à sa table. Il manquait dans cette réunion deux jolies demoiselles placées là par ordre du roi et que l'abbesse confiait à Emira seule pour les mener à la promenade dehors. L'une était la belle-fille de l'intendant de Bordeaux, grande et belle, l'autre, très jolie, était la fille du directeur général de l'arsenal de Paris. (Je l'ai revue à Chartres, mariée à un inspecteur des domaines, je crois. Elle demeurait rue du marché au beurre... pour vous, capitaine.) On ne voulut pas les admettre avec moi; je les voyais cependant rapidement, pendant notre dîné et notre soupé.

Vous m'y reverrez encore pendant huit jours en 1785, toujours choyé, fêté. L'abbesse, à qui j'avais envoyé pour son salon deux jolis dessins, me fit cadeau d'une tabatière d'écaille à cercles et gorge d'or avec mon chiffre en médaillon dessiné par Emira qui eut l'adresse d'y introduire l'E (3). Cette fois, on me fit une autre galanterie, ce fut de venir prendre le café dans mon salon où toutes les dames apportèrent leurs ouvrages, et on me faisait faire pendant la conversation des dessins de fleurs, de broderies, etc. Ensuite on allait à la promenade et l'abbesse, y allant en voiture, nous donnait rendez-vous dans le bois. Pendant que je me plais à vous parler de ces singuliers momens de plaisir, je vais encore faire un séjour au couvent. Un événement qui se rapporte au précédent fit connaître Emira par la princesse de Rohan-Rochefort. Elle lui avait été recommandée par l'abbesse et par la baronne de Worms. Le même événement me fit entrer dans le salon de la princesse qui habitait un château à six lieues de l'abbaye. Je fis deux ou trois voyages avec Mme de Rohan pour voir Emira, mais après avoir été sept mois traité avec amitié par cette princesse, on me brouilla avec elle, elle vint passer avec sa fille, qui n'était pas brouillée avec moi, quelques mois à l'abbaye, où je revins aussi pour prendre congé d'adieu

(3) Initiale du nom d'Emira.

de l'abbesse, d'Emira et des dames. J'occupai encore mon logement pendant une semaine; j'y fis le portrait au pastel de Mlle de Rohan; on fit encore salon chez moi et nous fîmes des promenades dehors avec Emira, Mlle de Rohan et Mlle de Salverte; cela ressemblait à un trio d'amies, et je partis pour Paris où je me fixai, ne revenant plus à Chartres (4).

A ce dernier séjour qui eut lieu fin de mars, les soirées étaient longues, Emira les passait tête à tête avec moi jusqu'à huit heures et demie, qu'elle devait rentrer sous la clôture et nous nous réunissions pour souper jusqu'à dix heures. Je vécus dans cet asile de la religion et de la paix comme une religieuse, ce qui n'empêcha pas des baisers fraternels en nous séparant et les serremens de mains, car il y avait près de la cheminée intérieure du parloir de l'abbesse une grille en fer jusqu'au pavé, qui ne pouvait apporter obstacle à des attentats d'une autre nature, ce qui apprêtait à rire à nos deux jolies recluses par lettre de cachet, aux dépens des abbesses passées, présentes et futures. Vous n'êtes pas curieux des noms des compagnes d'Emira, je vous dirai seulement qu'il s'y trouvait deux princesses, sept dames : duchesses, marquises, baronnes et jeunes comtesses, car dans les premières, c'étaient des veuves, des femmes séparées, d'autres des maîtresses des ministres Le Noir, Calonne et de l'intendant de Paris Berthier, pendu par le peuple.

Avec Emira, était une autre plébéienne mais fort riche. Quoique mes voyages à Louée ne fussent pas très mystérieux, on ne s'en occupa pas à Chartres, et cela

(4) M. Champion n'a jamais eu entre les mains une lettre, un billet que j'aie écrit à ma femme. Jamais il ne nous a surpris dans une situation même équivoque, pendant tout le tems que j'eus la liberté de sa maison; lorsque je cessai d'y aller, je n'avais eu avec lui aucune altercation; sa femme n'avait reçu aucune défense de me voir. Ce ne fut que ma brouillerie avec son cousin qui m'éloigna, parce qu'il s'en plaignit, et il ne me surprit près de sa femme qu'une seule fois que je la reconduisis chez elle à 9 heures du soir. Je ne fis qu'entrer et leur souhaiter le bonsoir à tous deux. Emira seule y répondit; cependant il publia qu'il m'avait chassé et frappé... et il n'avait pas quitté sa chaise. (Note de Sergent.)

me donne lieu de faire une remarque honorable pour ma ville. Malgré la classe oisive, qui dans les petites villes s'occupe de jacasseries, de cancans, on ne se livre pas à des propos méchans, calomnieux, à des exagérations. Il règne un caractère de bonté qui étonne les étrangers. Jamais mes amours n'y furent troublés, empoisonnés par de mauvaises langues, point de rapports à M. Champion, point de lettres anonymes, point d'épigrammes, de petits vers malicieux, de chansons déchirantes. J'ai vécu avec tous les comédiens qui y ont paru, avec leurs femmes ou leurs maîtresses, personne ne chercha à inspirer à Emira des soupçons, de la jalousie par des rapports soi-disant officieux. La seule chose qui occupa la ville par rapport à moi, ce fut ma rupture avec Champion l'avocat, mon ami, et sa femme. On blâma d'abord ma conduite et c'était encore un acte de bonté, parce qu'on crut que je l'avais dénoncée à son mari, parce qu'on disait que je l'avais calomniée, et, chose singulière, cela fit augmenter mon imposition au bureau de la municipalité, mais ma défense me rendit l'estime publique et tout fut apaisé.

Un incident du procès d'Emira ayant été porté au Parlement par appel, on jugea qu'elle devait aller à Paris pour solliciter ses juges. La sentence du tribunal de Chartres lui assignait pour retraite l'abbaye de Louée. M. Champion pouvait en conséquence l'obliger à y rester, on eut recours au ministre du roi qui, par une lettre de cachet, lui ordonna de sortir de Louée et lui désigna la communauté de Sainte-Anne, rue de Richelieu, où je lui avais trouvé à louer deux chambres que lui céda Mme de Fourouge, femme séparée et vivant secrètement avec son mari, chose singulière. Cette espèce de clôture, qui n'était pas précisément un couvent, la rendit plus libre; elle pouvait sortir à son gré, recevoir chez elle qui elle voulait toute la journée. Je ne vous ai pas dit que depuis un an, Ursule était rentrée au service d'Emira à Louée, avec la condition qu'elle me fit qu'on ne lui

paierait pas de gages, sachant que sa bonne maîtresse n'avait que 600 francs, elle dit que pour payer sa nourriture et son lit près de sa maîtresse, elle travaillerait. Ce dévouement plut à l'abbesse, aux dames qui jugèrent par la lecture de ses lettres que cette fille avait un excellent cœur et de l'esprit; chacun promit de lui donner à gagner et on pressa Emira de la faire venir; elle tarda peu à se faire aimer de tout le monde. Sans ordre du roi, elle suivit sa maîtresse à Paris, où elle trouva encore un avantage, en devenant la servante d'Emira et de Mme Fourouge, qui réunirent ensemble leur ménage et leur petite cuisine, car là, il n'y avait, avec les sœurs de la communauté, que deux vieilles dévotes en pension au réfectoire. Ce fut en 1786 que M. Champion, voulant user de ce qu'il appelait son droit, refusa de payer sa pension à sa femme si elle n'était plus à Louée. Il eût fallu une seconde lettre de cachet pour l'y contraindre, on préféra le chemin le plus long, celui de joindre, à la demande d'augmentation de la pension, ce nouvel incident. Mais Emira put s'en passer en attendant le jugement.

Je lui avais enseigné de Paris par mes lettres la nouvelle manière de graver en couleur. Adroite à tout, elle avait réussi et gravé à Louée deux sujets, dont un lui valut cent francs; je le vendis à un marchand d'estampes. Arrivée à Paris, je lui procurai des travaux et la seconde année, elle gagna 2.000 francs. La Révolution éclata en 1789 et la trouva occupée à travailler depuis l'aurore pour gagner le prix du congé absolu de Marceau porté à 1.200 francs; le père n'en voulait donner que 400. De ce moment, elle ouvrit à son frère sa bourse, dont il put jouir jusqu'à ce qu'il fût général. Marceau logeait chez moi au moment de la prise de la Bastille; il y gagna son congé et sa sœur garda ses 800 francs. J'avais pris un joli logement, mon ménage, j'avais un beau nègre pour domestique, excellent cuisinier, un jeune

élève et une jolie petite élève de seize ans; nièce des Quatremère, riches négocians à Paris; je l'avais prise à la recommandation de Mlle de la Jarrie.

Emira, depuis son arrivée, me donnait à dîner avec sa voisine une fois la semaine, je le lui rendais une fois la semaine aussi; nous avions quelquefois chez moi Mlle Janvier qui, après la mort de l'abbé d'Archambault, se fixa à Paris. Marie Saint-Ursin était aussi fréquemment notre convive chez moi; tous les soirs je tenais compagnie à Emira et sa voisine ou nous allions aux Tuileries nous promener jusqu'à huit heures que la clôture se faisait et j'allais à la séance des Jacobins où je fus reçu dès 89.

L'assemblée nationale ayant supprimé les couvens, Emira fut obligée de quitter son logement de Sainte-Anne. Une affaire de police pour escroquerie où je rendis un grand service à une dame Lejeune, femme d'un commissaire aux classes de la marine à l'Orient (*sic*), donna lieu à une liaison d'Emira avec cette dame et avec sa famille établie à Paris. Cette dame, dont le frère était capitaine de la marine marchande, qui faisait des voyages à la Chine, avait établi à Paris un dépôt des marchandises des Indes à son compte, qu'elle achetait à l'Orient; c'était ce dépôt que je lui avais sauvé, car déjà je commençais à être influent à Paris. Je présidais l'assemblée des habitans d'un 48e des arrondissemens de cette ville et j'avais été admis par acclamation aux Jacobins. On offrit à Emira de prendre ces dépôts, d'en faire la vente en compte à demi, ses soins tenant lieu de mise de fonds. Tout cela s'arrangea. On prit des précautions pour que M. Champion ne fût pas autorisé à mettre la main sur ce commerce, ce qu'il essaya plus tard cependant, mais il fut débouté par jugement. Nous louâmes pour Emira un bel appartement au second, rue du Théâtre-Français ou de l'Odéon, et le magasin y fut établi. On ne devait vendre qu'en gros aux marchans.

Ursule active, intelligente, écrivant bien, aida sa maîtresse qui put continuer à graver. Mlle Janvier, qui avait apprécié le mérite de mon amie, désira vivre avec elle; on lui loua deux chambres et un cabinet; elle logea son domestique à un étage supérieur où était la cuisine d'Emira. Nous avions pour voisin le docteur Mahon, père de mon ami qui était mort noyé. Sa mère était amie intime de Mlle Janvier.

La société d'Emira s'augmenta promptement de personnes choisies, aimables et elle devint elle-même nécessaire par sa gaîté, car elle commençait une carrière nouvelle et toute pour le bonheur, entourée comme elle était de gens qui l'aimaient. Elle avait fait la conquête de M. et Mme de Saint-Aubin, mon professeur et mon ami. Depuis longtems ils savaient que nous nous aimions et, dans un voyage que j'avais fait à Paris, j'avais été obligé de leur communiquer les lettres d'Emira, pour les persuader de la pureté de notre union et des principes sages de mon amie, car l'un et l'autre étaient à cet égard fort sévères; ils me rappelèrent que lorsque j'étais en pension chez eux, où j'admirais l'amour qui les unissait, l'un et l'autre m'avaient montré beaucoup de repoussement pour la facilité avec laquelle des époux abandonnaient les devoirs qui devaient être le fondement de leur bonheur : Mmes Duchenay et Boisricheux qui étaient venues à Paris pendant qu'Emira était à Louée, et qui s'étaient liées avec mon maître, leur avaient fait l'éloge d'Emira. Alexandrine Duchenay, qui prenait des leçons de dessin de M. de Saint-Aubin, leur avait dit combien elle avait été malheureuse avec M. Champion. Mme Boisricheux, excellente amie d'Emira, avait renchéri sur les louanges et parlé de mon attachement pour sa cousine avec faveur, et la sévère Mme de Saint-Aubin, ne prévoyant pas encore le divorce, lui disait :

— Sergent était notre fils, je serais heureuse si j'eusse pu aussi vous aimer comme ma fille, aimable dame.

Elle a eu cette jouissance; Emira l'a encore embrassée depuis que nous sommes venus en Italie. J'étais devenu électeur, puis officier municipal et administrateur de la police, je changeai de demeure (j'entrai dans l'arrondissement du Théâtre français, dont je devins aussi le président. J'avais quitté celui de Saint-Jacques-l'Hôpital, rue de l'ancien théâtre italien). Je me trouvais fort éloigné d'Emira; je me rapprochai d'elle à une moindre distance et je me mis à sa table en jouissant de la société de Mlle Janvier, demoiselle pleine de mérite, âgée de près de 60 ans, mais très gaie. Pour ne plus revenir là-dessus, je dirai qu'étant très attachée au roi, elle nous quitta lors du procès de Louis, et elle nous quitta comme des pestiférés.

Toujours attachée à ses principes, Emira, quoique sollicitant une séparation, respectait les droits de celui qu'elle quittait, « mais ce n'est pas, me disait-elle, pour devenir une concubine que je veux cesser de paraître comme épouse. Le nom de femme galante ne me convient pas; vivons, mon ami, avec la même retenue ». Enfin la loi du divorce fut prononcée, cela nous rendit plus chère la Révolution. « Le moment est donc venu, chère amie, tu seras à moi; mon bonheur va commencer. »

— Oui, je serai à toi, dit-elle en m'embrassant, je serai à toi comme mon cœur le désire, c'est-à-dire sans remords, c'est-à-dire que je pourrai l'avouer, c'est que je serai à toi sans crainte de perdre l'estime publique et que rien que la mort ne pourra nous séparer... si tu ne cesses pas de m'aimer. Mais je ne partage pas tes idées de bonheur si tu ne l'attaches qu'à un plaisir fugitif qui, tu le sais, n'a pas d'attrait pour moi, si je ne suis à toi que pour passer dans tes bras jusqu'à ce que l'habitude t'ait rendu indifférent à ce plaisir et que l'âge y ait apporté le dégoût. Tu vois que je concevrais le bonheur dont tu parles sous un autre aspect. Je vais

être libre. Je te promets de ne jamais perdre la tendre affection dont tu ne peux plus douter, mais la raison, mon honneur que je préfère à tout, me dictent la conduite que nous devons tenir. On a environné cette loi du divorce, que je regarde comme l'œuvre de la sagesse dans l'état actuel de la société, de préjugés dont je fais peu de cas, tu imagines bien que les cris de ceux qui ont le mot religion à la bouche et qui étaient corrupteurs, adultères, ne m'effrayent pas; on a dit qu'elle allait favoriser le libertinage et faire passer des femmes déjà corrompues dans les bras de leurs amans, qu'elles trahiraient à leur tour pour se jeter à la faveur de cette loi dans les bras d'un nouvel époux. Cela ne sera peut-être pas sans exemple dans le nombre immense des divorces qui vont avoir lieu. On oublie que beaucoup de filles ont eu comme moi le malheur d'être liées à des hommes qui ont fait de l'hymen un supplice pour elles. Le public, qui a eu si longtems les yeux sur nous, nous a confondus avec les amans ordinaires que le goût du plaisir seul attache. On ne conçoit pas possible un amour comme le nôtre; on le ridiculise même sous le nom de platonisme, dans les romans; toi-même tu m'as dit en me lisant des sonnets de Pétrarque, qu'on l'accusait d'avoir eu des enfans de sa céleste Laure. Je rougirais d'être assimilée à cette classe de femmes qui vont satisfaire une honteuse passion, en me pressant de contracter des nœuds avec celui que l'on peut soupçonner de m'avoir rendue infidèle à mes devoirs. Tu sais, mon ami, que le penchant des hommes du monde les porte à voir le mal sans examiner s'il y a un côté plus favorable à saisir; attens que l'opinion publique (5) ait pris en faveur cette loi. Il me semble que la décence

(5) Sa prévoyance avait-elle bien jugé les choses? M. Billard, maire de Chartres, n'a-t-il pas voulu la flétrir dans l'assemblée des députés, lorsqu'il écrit contre la pétition qu'elle avait adressée sur la mutilation de la pyramide élevée à Marceau? Il ajouta à son nom Mme Sergent, « femme divorcée de M. Champion ». (Note de Sergent.)

exige que nous attendions. Si j'étais devenue veuve, n'aurais-je pas, à raison des convenances, à mettre un intervalle de deuil, et l'usage ne prescrit-il pas à la rigueur deux années? Les femmes qui n'attendent pas toute la durée de ce terme n'encourent-elles pas le blâme? Que serait-il après un divorce qui n'a pas l'assentiment général? Et d'ailleurs qu'as-tu à désirer? un plaisir que suit ordinairement la satiété. Ah, j'espère que tu estimes trop ton amie pour ne désirer que cela près d'elle... Sois encore mon frère chéri, aimé passionnément, me dit-elle, en me pressant sur son sein, en m'offrant sa jolie bouche, en me faisant lire dans ses yeux la plus vive tendresse... dis, dis-moi que je te rens heureux comme ton amie, ton amie estimée!

A tant de sagesse, je n'avais rien à opposer, je promis et nous vécûmes avec la même circonspection; je la traitais toujours avec respect.

On abandonna le procès qui était peu avancé à cause du changement opéré dans l'ordre judiciaire, mais on assembla, selon la loi nouvelle, le tribunal de famille des deux parties. Personne ne formant opposition à la demande du divorce pour incompatibilité d'humeur, le mariage fut annulé et Emira redevint Mlle Marceau-Desgraviers. Ce fut une fête pour sa famille. Mme Duchenay, embrassant Emira, lui dit : — Bonne cousine, vous ne vous remarierez pas, vous en avez eu assez.

— Ne lui dis donc pas cela, maman, répliqua Alexandrine Dussieux, l'ami te fait la moue.

— Quoi! le maître (elle me désignait toujours ainsi, parce que j'avais été le maître de dessin de sa fille et d'Emira), est-ce que cela l'empêchera de l'aimer?

Emira ne répondait rien. Moi, pendant cet entretien, je disais à M. Duchenay et à son gendre, M. Dussieux (6) :

(6) Ancien rédacteur au *Journal de Paris*; polygraphe très fécond dont parle Rivarol et qui eut des démêlés avec La Harpe, que l'Académie

— Tant que je serai engagé dans la marche de la Révolution, je ne penserai point au mariage, je ne veux pas entraîner dans les dangers que je cours une femme que j'aime, car ici je joue ma tête.

— Cela est fort sage, je vous approuve et je félicite ma cousine d'être aimée pour elle-même.

— Restez amis, dit Mme Duchenay, en m'adressant la parole. N'êtes-vous pas heureux?

Ce langage nous surprit, Emira et moi, et nous en parlâmes souvent. Mme Duchenay, si irréprochable dans ses mœurs et dont le ton était sévère et tranchant, nous conseiller de vivre ensemble hors mariage! La suite nous apprit qu'elle eût voulu avoir chez elle Emira libre de se livrer tout entière à son amitié, elle lui en fit des propositions avant notre union.

Nous habitions séparément lorsque Emira fournit à l'équipement de Marceau, devenu capitaine de cuirassiers de la Légion germanique. La Convention Nationale avait succédé aux deux assemblées. Ce jeune militaire fut mis en prison à Tours avec tous les chefs de cette Légion, il y était malade et on les menaçait de les envoyer au Tribunal révolutionnaire. Emira voulut voler au secours de son frère et que je la conduisisse à Tours au mois de juin 1793. En route, que nous fîmes en poste dans une chaise, elle me dit :

— De si longs sacrifices, qui t'ont fait souffrir pour conserver mon honneur, attendent une récompense. Je te dois de faire cesser un état qui t'a paru pénible, de réprimer des désirs que je ne devais pas satisfaire. Je suis libre maintenant, personne ne me connaît sur cette route, je serai ton épouse, mon ami, je me donne à toi, je cède à l'amour tous ses droits, jusqu'à Tours, car près de Marceau je ne serai que ton amie. Ce mariage

française dut désavouer. On trouvera sur ce curieux personnage une piquante notice dans l'ouvrage de M. Jules Belleudy : *J.-S. Duplessis, peintre du roi*, pp. 128 et 321.

mystérieux te paraîtra plus agréable et mè garantira ta constance.

En effet, par suite de cette déclaration, nous prîmes à Blois, où nous nous reposâmes une nuit, une seule chambre à deux lits à la Poste. On voit beaucoup d'époux avoir cet usage, et comme j'avais pour passe-port une permission de député, il n'y était point parlé de la personne qui m'accompagnait, et nous parlant familièrement, elle fut traitée comme ma femme. Avec quelle impatience je précipitai le soupé, mais il fallut capituler sur les conditions; je devais me coucher le premier dans un des lits placé à une des extrémités de la chambre, opposé au sien, la laisser faire en liberté sa toilette de nuit, et ne venir la trouver qu'après qu'elle aurait éteint la lumière; j'eus de la peine à approuver cette dernière condition; force me fut de céder. A ce signal, je courus où l'amour me conduisait. (Il y avait alors 20 ans que je désirais ce moment). Quelle douce surprise! Aucun voile ne couvrait son beau corps, elle se donnait tout entière et je conçus que l'amour, d'accord avec la pudeur, avait dicté la dernière condition :

— Je suis à toi, ton épouse, ton amante, tu as tant mérité par ton amour délicat... Mais, mon ami, fais oublier à ton épouse tout ce qu'elle a souffert dans les bras d'un autre.

J'avais déjà dépouillé aussi le simple vêtement avec lequel je m'étais emparé de sa couche. Nos corps s'entrelacèrent, se touchèrent par tous les points; ses caresses n'avaient pas l'ivresse que mes sens éprouvaient; elles avaient un calme qui eût pu me faire douter de son amour, si le son de sa douce voix, dans les mots qu'elle m'adressait, n'eût exprimé la tendresse; elle jouait comme une enfant avec mes baisers. Sa conduite avec moi depuis plusieurs années m'avait convaincu qu'elle était exempte de coquetterie, que ses sens ne la dominaient pas au point de s'abandonner à des baisers volup-

tueux; elle avait la preuve en ce moment que les miens n'avaient pas besoin qu'on les invitât, enfin je me retraçai avec quel sentiment de vérité elle m'avait peint le repoussement que lui faisait éprouver la dernière faveur qu'elle pût accorder et cette pensée me vint : ou elle craint le moment de me satisfaire entièrement et elle cherche à le retarder, ou voulant vaincre cette crainte pour me donner une preuve de son amour, elle cherche à enflammer ses sens comme pour s'aveugler sur ce qu'elle redoute. Cet état de nudité où elle se présente spontanément et qu'elle a voulu dérober à mes regards n'est-il pas un moyen employé dans le but de sa propre irritation plus que celui d'augmenter la mienne, et ces mots de lui faire oublier ce qu'elle a souffert dans les bras d'un autre, ne se rapportent-ils pas aux emportemens, aux transports dont elle se plaignait?

Vous concevez que ces idées furent plus rapides que je n'ai mis de tems à vous les exprimer et ne ralentirent pas les caresses que je lui prodiguais... Je ne vous occuperai pas de tout ce qui se passa dans cette nuit de délices si extraordinaires. Le jour nous retrouva endormis dans les bras l'un de l'autre, nos âmes vinrent au réveil se réunir sur nos lèvres.

— M'aimeras-tu toujours, mon pauvre ami? Ne te deviendrai-je point indifférente!.. Je te dirai comme Héloïse : « Couvre-moi de baisers, je rêverai le reste », mais toi, qui te dédommagera? Qui te prouvera ma tendresse?

— Ton âme, ton cœur, chère amie, et je te jure en ce moment qu'aucune femme ne recevra de moi les caresses que tu ne pourras pas refuser à mon amour; je m'enivrerai de plaisir sur ton sein; j'appellerai ton cœur sur tes lèvres et je serai heureux.

— Tiens, dit-elle, en appliquant deux baisers qui me brûlèrent sur mon cœur palpitant, dont sa main avait senti le mouvement précipité, voilà toutes mes jouis-

sances, elles sont là, il n'y aura pas de douleurs s'il ne cesse de battre pour moi, près de moi, voilà tout ce que j'aime, ce que j'aimerai toute ma vie...

Elle n'était pas mon épouse! Un cri, des larmes, un vif mouvement :

— Ami, tu me fais mal, prononcé d'une voix tendrement pénétrante, de cette voix d'amour à laquelle on ne peut résister à moins d'être un monstre, et sa voix d'amour, mes amis, je ne puis vous en donner une idée, elle avait quelque chose de divin... Enfin mon encens fut brûlé à la porte du temple et je ne fus pas initié aux mystères du sanctuaire, les flambeaux de l'hyménée s'étaient éteints.

A. F. SERGENT-MARCEAU.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Charles Péguy : *Morceaux choisis, prose, avec une préface de Lucas de Pesloüan*, Gallimard. — André Spire : *Quelques Juifs et demi-juifs*, 2 vol., Bernard Grasset. — Louis de Robert : *De Loti à Proust, Souvenirs et Confidences*, Ernest Flammarion. — Clément Vautel : *Voyage au pays des snobs*, Editions Montaigne.

Péguy ! Un nom qui sonne clair dans nos esprits ! Nom-drapeau pour ces hommes d'avant la guerre qui retrouvèrent le sens de la spiritualité, l'ivresse des élans mystiques et trébuchèrent soudain dans l'horreur et le sang de mil neuf cent quatorze ! Péguy tomba sur les champs de bataille de la Marne. Ses compagnons achevèrent dans la grise misère des tranchées une cure de réalité où ils eurent tout loisir pour confronter ce qu'on trouve dans son « moi profond » et ce qu'on trouve dans le monde tel qu'il est. Il leur fallut ensuite traverser l'ineffable période d'après-guerre et ils ont aujourd'hui la satisfaction de se dire que leurs épreuves n'ont pas été tout à fait vaines puisqu'ils ont reçu une des plus magistrales leçons d'ironie que l'Univers ait jamais données aux hommes. A vrai dire, le réel vend fort cher ses inutiles enseignements, mais qu'y faire ? Les choses sont ainsi et il en sera toujours de même.

On ne peut pas dire que Péguy ait été surpris par la brutale année 14 comme tant de nos concitoyens qui, ayant décrété une fois pour toutes que le passé se nomme Haine et l'avenir Amour, ne purent jamais croire que la réalité fût traîtresse au point de leur donner un démenti. Cet étrange Péguy avait un pied dans le monde de la mysticité et un autre, un large pied de vigneron, dans le monde du réel et il avait aussi un œil bien net, bien pénétrant qui savait voir jusqu'au fond des individus et qui savait à l'occasion discerner à travers la brume chaotique du présent les lignes majeures que suivent les événements. Il savait que

la catastrophe nous attendait dans l'ombre, toutes griffes éployées. D'un cahier daté du 27 avril 1913 et dont M. Lucas de Peslouan donne un copieux extrait dans son livre (**Charles Péguy, Morceaux choisis, Prose**), je détache cette phrase :

Il est de toute évidence que nous assistons à des événements comme on n'en avait jamais vu et que nous avons l'impression que nous allons culbuter sur des événements d'une amplitude inouïe

Il avait discerné la monstruosité de cet état de paix armée d'avant 1914 et je crois qu'il en a fait une peinture humoristique qui ne peut être égalée. Car il y avait en Péguy tout à la fois un enthousiaste et un humoriste. Un humour copieux, un humour largement étalé, dédaigneux des nuances fuyantes et délicates, mais gaillard, populaire, tout crépitant de verve ; un humour qui n'effleurait pas, mais qui tournait et retournait un peu lourdement une question avec la patience aiguisée d'un soc dans une terre de labour. Il faut lire ces pages sur la paix armée qui impose à la fois « toutes les charges de la paix » et « toutes les charges de la guerre ». Idée que Péguy exprime en son style concret et assez bizarrement poétique, tantôt avec des métaphores quasi abstraites et scientifiques : « On nous demande les vertus de la tension et cumulativement les vertus de la détente », et tantôt avec des métaphores prises en plein réel familier, vulgaire même et à lointaine résonance homérique :

Etre constamment chargé pour la guerre, au sens où un fusil est chargé, et être constamment chargé des travaux dits de la paix, au sens où un âne est chargé, tel est le double sort auquel il faut que nous fournissions.

Idée qu'il exprimait encore avec un don d'antithèse à la Hugo, en affirmant que la paix armée oblige tout à la fois à supporter « les misères planes de la paix » et à se tenir tendu pour les « misères éminentes de la guerre ».

Cette guerre qu'il voyait venir, Péguy en fixait à l'avance les caractères. Il la voulait loyale, c'est-à-dire conduite sans défaillance, parfaitement implacable, une « guerre ferme », afin d'obtenir une « paix ferme », une guerre qui fût la guerre afin d'enfanter une paix qui fût la paix et non la paix bâtarde d'avant 1914 !... Ah ! mon pauvre Péguy, que n'avez-vous vécu plus longtemps pour voir la guerre la plus inexorable enfanter le plus misérable avorton qui se fût jamais vu sous la face du Ciel !

Oui, je regrette parfois, cher et grand Péguy, que vous ayez assisté seulement au lever de rideau de l'an 1914. Il vous eût fallu voir l'épopée dignement couronnée par cette indicible après-guerre dont le spectacle inouï vous met immédiatement en joie, vous secoue d'un rire immense, homérique, rabelaisien, un rire de dieux qui possèdent le secret de la farce ! Car enfin celui qui de 1914 à 1928 a tenu ses yeux ouverts est allé jusqu'au cœur des choses et ce qu'il a vu, il ne peut le dire qu'avec un rire épique...

S'il avait vécu, le loyal et sincère Péguy, il eût entendu ceux de la Marne et de Verdun résumer leur expérience en phrases comme celles-ci : « Ce devait être la régénération spirituelle de l'humanité et ce fut l'apothéose de l'épicerie ». Ou encore : « Moralité de la fable : châtiment de ceux qui firent leur devoir, récompense à ceux qui s'en affranchirent ». A un grand blessé couvert de palmes, j'ai entendu dire : « Il est maintenant dans le monde une région dévastée que tous les architectes de l'Univers ne pourraient restaurer, et cette région dévastée, c'est le cœur de l'homme ».

Ah! Péguy, il nous aurait fallu votre témoignage sur l'Après-guerre !

On a beaucoup discuté sur le style de Péguy. Si la tentative de Péguy pour se créer une phrase à lui n'a pas parfaitement réussi, elle fut en un sens légitime. C'était le temps où notre prose était incontestablement dominée par l'art raffiné d'Anatole France. Mais si enchanteresse que fût la limpidité francienne, son triomphe mérité faisait en même temps sentir ses insuffisances. Syntaxe appauvrie, brièveté du souffle, sève sans chaleur, de la grâce sans doute, mais je ne sais quoi d'un peu mièvre et d'un peu grêle; bref, l'extrême arrière-garde d'un classicisme tout ensemble voluptueux et un peu anémié... Il fallait autre chose pour porter les élans tumultueux de la passion et les ardeurs de toutes sortes ; il fallait autre chose pour dire les puissantes et confuses aspirations des jeunes âmes où montait un lourd flot de vie. Ce fut l'influence bergsonienne qui fit naître en Péguy une tentative de rénovation de notre prose. A la phrase figée dans sa monotone et grêle perfection, Péguy essaya de substituer une phrase qui captait la pensée dans son élan de vie, dans son jaillissement spontané, dans sa profusion palpitante et touffue.

Je sais bien que l'effort de Péguy n'a pas toujours abouti. Je sais bien qu'à le voir répéter la même idée sous une multitude de formes différentes, on est parfois agacé ; mais je sais bien aussi que sa pensée, fort souvent, se répète en se nuançant diversement, en allant du flou vers le précis, en cueillant sur son chemin des images originales qui ont une senteur de terroir, une verdeur populaire et artisane. Et je sais bien aussi que ce style a la vie, le mouvement, une sorte de verve allègre et un peu lourde, mais qui emporte le lecteur. Si vous ajoutez à cette verve abondante et soutenue, à ce goût jamais fatigué de la répétition, un sens naïf de la grandeur et ce trait propre à l'homme du peuple de se prendre bonnement et totalement à ce qu'il raconte ou évoque, vous verrez qu'il est dans l'œuvre de Péguy une authentique veine épique. (Lisez pour vous en convaincre les pages 217 et 218 et surtout les pages 230 à 234.)

Péguy pénètre-t-il toujours assez loin dans les questions qu'il aborde? Tantôt oui, tantôt non. C'était au fond un touche-à-tout de génie, c'est-à dire un grand essayiste. Génie en largeur, en étendue, avec par instants des sauts éblouissants dans les profondeurs, des intuitions rares, de beaux coups d'ailes poétiques et des dons aigus de psychologue et d'observateur. Nature très riche, certainement plus riche que celle de Barrès, qui fut un incomparable virtuose dans l'art d'exploiter un bagage intellectuel assez maigre.

J'aimerais, pour me prononcer sur la pensée de Péguy, examiner ses idées sur un problème qui lui tenait à cœur : la distinction entre la Politique et la Mystique. Je ne crois pas que Péguy ait bien discerné toutes les faces de la question. Je ne crois pas qu'il ait vu tous les fils cachés du réel. Mais quels éclairs jetés sur les zones du problème qui attiraient son esprit !

Ce qui me semble le plus admirable en Péguy, ce fut l'effort courageux et loyal qu'au milieu du chemin de la vie, il tenta pour voir clairement quelle était sa vraie nature. A ce point de vue, le recueil de M. Lucas de Peslouan donne satisfaction et l'on sent qu'il a pris plaisir à rassembler les passages où Péguy se dessine ou s'entrevoit et surtout ceux où le grand écrivain dans un tête-à-tête passionné s'interrogeait lui-même sur lui-même. Péguy s'avoua qu'il n'aurait jamais l'élégance académique du style, il se connut physiquement et moralement de la race des

paysans, des artisans, des petites gens et il mit sa fierté à paraître ce qu'il se sentait être au fond de lui-même. Péguy fut l'un des très rares écrivains qui aient parlé avec justesse et profondeur du peuple de France et qui aient avec crânerie revendiqué comme le plus noble drapeau le titre d'homme du peuple. Tout ce que Péguy a écrit sur nos paysans et nos artisans et sur ce fonds d'âme populaire qu'il sentait vivre en lui est à lire particulièrement. Mais le fragment qui me semble le plus émouvant est celui où Péguy, comme éperdu de la plus prodigieuse découverte, sent aux approches de la quarantaine qu'il tient enfin le grand secret de la vie et que ce grand secret, c'est que lui Péguy n'a pas rencontré le bonheur, qu'il ne le rencontrera jamais et qu'il en est de même pour tous les mortels qui viennent ici-bas fleurir un instant. Constatation, qui au lieu de l'abattre, l'exalta et l'incita à une vie grande et héroïque. Comme M. Lucas de Peslouan a raison d'attribuer à Péguy un sentiment aigu du Tragique de la Vie !

Les pages que Péguy a consacrées à l'étude de l'âme juive sont d'une pénétration qui ravit. Le gros ouvrage en deux volumes de M. André Spire (**Quelques Juifs et demi-Juifs**) est un guide de choix pour aborder la psychologie de l'Israélite. C'est toute une série d'écrivains juifs ou demi-juifs que nous présente M. André Spire : Israël Zangwill, Otto Weininger, James Darmesteter, Marcel Proust, Henri Frank et quelques autres. Considérer ces écrivains comme représentants de la race juive et mettre en relief dans leur œuvre tout ce qui peint la vie juive, tel est le point de vue original de M. André Spire. Voici Israël Zangwill substituant au portrait conventionnel du Juif vu de l'extérieur, le Juif connu par une longue intimité. Et c'est la pittoresque évocation du ghetto où tous les Juifs qui ont trafiqué le jour donnent le soir libre carrière à leurs rêveries idéologiques, citant Kant et Spinoza dans leurs ateliers-chambres « qui puent la graisse brûlée ». Et c'est aussi la gaîté du Ghetto avec ce rire si particulier du Juif, « strident, amer, hystérique », et « qui fait mal ».

Qu'il est intéressant de voir s'unir dans l'âme du Juif une nature sceptique et railleuse à une nature messianique et ardemment religieuse ! Comme elle incite à la méditation, cette toute petite phrase de Zangwill : « Le Juif a sauvé la liberté de la pensée à travers le Moyen Age, et c'est lui qui va sauver Dieu contre

la libre-pensée du monde d'aujourd'hui ». M'a particulièrement frappé l'étude sur Marcel Proust. Tout, selon M. André Spire, serait juif dans l'œuvre de Marcel Proust. Même les personnages que par prudence Proust a fait chrétiens sont des juifs. La mère qui se penche sur le lit d'enfant du narrateur, le grand-père qui fredonne entre ses dents : « O Dieu de nos pères ! » de vrais juifs ! Swann ? Juif lui aussi et probablement un Marcel Proust de rêve ! Quant à Marcel Proust lui-même, ses plus beaux dons : ironie, subtilité, nervosité, réceptivité aiguë, tout cela, dons juifs par excellence. Et cette étude sur Marcel Proust est extrêmement suggestive, mais un peu unilatérale.

M. Louis de Robert se donne comme une nature véhémente. On ne le croirait pas à lire ses romans où il semble qu'on voit toutes choses « à travers l'encens bleu des horizons pâlis », pour m'exprimer en langage des dieux. Aujourd'hui, il nous donne des souvenirs (**De Loti à Proust**) riches en anecdotes curieuses, mais écrits avec une encre d'une pâleur lunaire. M. Louis de Robert dit en passant son fait au méchant J.-J. Brousson qui manqua de respect envers la mémoire de son bon maître. M. Louis de Robert est au contraire plein de vénération. Persuadé que les hommes sont bien meilleurs qu'on ne le croit, tous les écrivains qu'il a connus lui apparaissent comme de grands cœurs. Lire M. Louis de Robert, c'est faire une cure d'optimisme.

A vrai dire, si M. Louis de Robert ne rapporte rien qui puisse diminuer les écrivains dont il parle, il ne rapporte pas non plus grand'chose qui puisse les grandir. Les écrivains qu'il évoque restent eux aussi un peu perdus dans « l'encens bleu des horizons pâlis ». En somme, anecdotes gentillettes qui ont leur intérêt, mais qui en font désirer d'autres un peu plus corsées.

Au vrai, il est dans ce livre des renseignements fort précieux sur Marcel Proust. Comment n'être pas ému en lisant ces lignes que Marcel Proust adressa à M. Louis de Robert, lorsque celui-ci publia le *Roman du Malade* :

Pour ceux qui, comme moi, croient que la littérature est la dernière expression de la vie, si la maladie vous a aidé à écrire ce livre-là, ils penseront que vous avez dû accueillir sans colère la collaboratrice inspirée.

Bien captivante aussi, une autre lettre de Proust où il révèle qu'il a été « continuellement malheureux en amour ».

Allons ! Encore un de qui on peut dire : une grande brume de gloire autour d'une vie misérable, une grande ambition littéraire née d'une incapacité d'être heureux !

M. Clément Vautel (**Voyage au pays des snobs**) met en jeu toute sa verve et tout son esprit pour nous délivrer du snobisme, qui est le fléau de l'après-guerre. Maladie terrible qui dépasse en ravages les épidémies de peste et de choléra qui sévissaient jadis au temps où il n'y avait pas de snobs. Le snobisme, selon M. Vautel, se révèle par des symptômes qui ne laissent point de doute sur le mal. Vous lisez Stendhal ? Snobisme ! Vous admirez Baudelaire ? Snobisme. Mallarmé ? Snobisme. Racine et Ronsard ? Snobisme. L'ameublement moderne et les tableaux cubistes ? Snobisme. Ajoutez à cela l'inceste, l'homosexualité, les efforts des femmes pour faire tomber leurs seins et rétrécir leurs hanches, et mille autres folies. Et M. Vautel de braver les colères des snobs et de restaurer « la Clarté, la Mesure, le Goût, le Bon Sens, la Raison ! ». Afin de dissiper toute équivoque, M. Clément Vautel nous indique les écrivains et artistes que nous devons fréquenter pour refaire notre goût et ramener en terre de France clarté, mesure et raison. La saine peinture, c'est Detaille. La saine Littérature, c'est Alexandre Dumas père, Octave Feuillet, Gustave Aimard, Gustave Droz, Jules Verne et Hector Malot. Tout les gens d'esprit bien fait éprouvent à lire ces écrivains d'infinies délices, alors que les vers leur donnent la migraine... J'avoue que je serais tout à fait d'accord avec M. Clément Vautel s'il consentait à ajouter à sa liste d'écrivains préférés la Comtesse de Ségur, née Rostopchine.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Philippe Chabaneix : *Le Bouquet d'Ophélie*, « Le Divan ». — André Salmon : *Carreaux*, « Nouvelle Revue Française ». — Justinien Ricot (d'Haïti) : *Pétales et Paillons*, Jouve.

« Voilà du romarin, et c'est pour le souvenir ; je vous prie, aimez, souvenez-vous : et voilà des pensées, et c'est pour les pensées .. Voilà du fenouil pour vous et des ancolies : — voilà de la rue pour vous ; et en voici pour moi : — nous pouvons l'appeler herbe de grâce des dimanches : voici une marguerite : — je vous aurais donné des violettes, mais toutes sont fanées... » — Oh ! mé-

lancolique, **le Bouquet d'Ophélie**, oh ! doux et triste, tout composé pour la pensée et pour le souvenir. Et puis, en ses mains pressées, ce sont, lorsqu'elle glisse au fil du courant, des guirlandes de renoncules, de lauriers, de pâquerettes, les longues digitales de pourpre... Ainsi se pressent, au nouveau recueil de M. Philippe Chabaneix, qui aux précédents réunit un certain nombre de poèmes inédits, tant de claires et fraîches fleurs, tant de souvenirs diaprés, jeunes, vivaces, tant de mélancolie et tant de souvenirs, des regrets tendres, des pétales d'autrefois, qui embaument encore et à qui la pensée s'attache : souvenirs et pensées, la vie du cœur et du cerveau en est tissue tout entière...

A énumérer les titres de tels ouvrages, à quel délice n'arrive-t-on ? *Les Tendres Amies, le Poème de la Rose et du Baiser, Ecrit des Feuillantines, Couleur du Temps Perdu, Baisers Nouveaux et Vieilles Guitares*, — à quoi se vont ajouter *Recuerdos, D'une autre Saison, Les Consolations, Elégies et Romances*.

D'une œuvre à la suivante, la maîtrise du poète jeune s'est affermie en conservant ses qualités délicieuses de fraîcheur et de grâce caressante. Le ton s'affine en même temps qu'il s'assure, et la pétulance des débuts fait place à une sorte très spéciale de sérénité tempérée de regrets et d'un espoir qui de soi-même, à peine exprimé, éclôt aisément et grandit.

M. Chabaneix module à demi-voix, d'un accent prompt et qui enlace, mais ses yeux vifs s'ouvrent, ardents et malicieux, et qui de leurs élans mêmes sourient. N'était-il point prédestiné, lui qui, avant même qu'il naquît, venant d'un « pays plus beau que le nôtre », était attendu, se promettait, et était voué déjà à l'amour ? Ces mots, qui ne sont pas de lui, mais dont il se souvient, en sont garants :

> Tu aimeras, enfant. Aime. Je ne sais rien
> de doux et d'infini comme l'amour.

Et la belle prophétie maternelle s'est vérifiée. L'enfant d'alors, — « petit enfant, garde notre amour dans tes mains » — n'a vécu que pour l'amour, et par l'amour. Sans doute en ses premières années, et longtemps, épris et même capricieusement de tous les prestiges de la vie, il a compris que les jeunes filles, les femmes s'épanouissent au désir, et qu'il sied de s'enrichir le cœur aux caresses de leurs yeux, de leurs lèvres, de leurs bras, qui

s'offrent comme des fleurs. Il les a voulu serrer contre son cœur, contre son corps, contre sa pensée, dans toute la convoitise de ses ardentes aspirations. Il se donne comme il prend, à l'abandon, légèrement, avec joie et dans l'ivresse. Puis des temps graves pèsent sur sa vie, il subit les devoirs rudes des années d'épouvante et de deuil. Aux heures de détente, il se lève entier à la joie de plonger dans le tourbillon des délices qui ne sont point fanées ; il revient, aguerri et plus mûr, mais résolu toujours à aimer la vie sous ses formes les plus proches, les plus sincères, les plus belles et les plus vraies. Il aime la nature, le plaisir chatoyant, l'affolement d'amour. Mais déjà il songe avec quelque constance attendrie et non sans tristesse aux jouissances abolies, à ces fleurs de naguère, dont le parfum en lui surnage et imprègne son être voluptueux ; des regrets naissent ; il comprend que chaque conquête est double, de bonheur et de chagrin. Certes, il ne songe point à désespérer, mais il sent petit à petit que quelque chose vaut mieux que ces satisfactions d'un instant, et sa méditation aboutit à cette *Stance* :

Qu'un autre, sans aimer, de la blonde à la brune
Coure et vole, goûtant leurs baisers tour à tour !
Mais toi, ne souris pas de ma tendre infortune.
Un cœur se donne en vain s'il se reprend un jour.

La sensibilité s'accroît du sentiment, l'esprit s'élargit de réflexion. Sans perdre rien de ses mérites natifs, nous assistons chez M. Philippe Chabaneix à la claire montée d'une âme vers des horizons plus larges. Il tend déjà à ne plus effleurer, il donne, il se donne. Il comprendra lumineusement, car il y est prédestiné, que toute la vie est dans l'amour, qu'il sied d'en élire le signe qui en un être résume son attirance et ses bienfaits, parce que par lui on communie avec les êtres de chair, avec les êtres de souvenir, avec ceux qui viendront, avec la nature, avec l'univers — et que tout amour n'est rien, sinon suprême intelligence.

Peut-être, alors aussi, les moyens, le métier du poète s'amplifieront. Sachons nous contenter de ce qu'il nous donne jusqu'à présent. C'est un poète de charme, de discrétion émue, de tact miraculeux et de jeunesse tendre, non moins qu'avisée et spirituelle. Pour qu'il s'exprime tel qu'il est (ou qu'il fut), la simplicité est avant tout de mise, certes, mais quand elle demeure à ce point exquise, sûre, affinée et sensible, que de sacrifices cette sim-

plicité exige, quel doigté de précision, quel goût et quelle retenue. Le vers de M. Chabaneix, nuancé à l'infini, ne pèse jamais, ne se trouble ni ne joue avec l'équivoque. Il est net, chantant, mesuré, souple et définitif. Ses poèmes sont courts, mais composés avec une aisance au fond très réfléchie et consciente. Il n'y a chez lui d'impromptu qu'en apparence, mais vraiment une science et une adresse de raffiné merveilleusement averti, — et qui sait. Je citerai deux quatrains écrits par cet artiste parfait :

MÉLANCOLIE

Tu te penches et tu souris.
Je regarde la lune.
Cet amour n'est plus que débris,
Cendre amère, infortune.

Le triste chant des matelots
S'étire dans la brise
Et les étoiles sur les flots
Tremblent. Un cœur se brise...

Comme cette concision qui suggère, ce rythme qui s'allège en sa souplesse et sa netteté eussent plu, j'imagine, à Jean Moréas à cause de leur distinction et de leur pureté !

Carreaux (1918-1921). Ce recueil fait suite, dans l'œuvre d'André Salmon, à *Créances* et marque dans l'évolution de son art une succession d'étapes singulières. Il semble que le poète se soit trouvé las d'avoir accepté, fût-ce en allégeant leur contrainte, les formes traditionnelles ou seulement normales de la poésie française. Son lyrisme a changé de nature. Malgré le titre de la première partie, d'ailleurs ironique pour une bonne part : *Prikaz*, son esprit n'est plus épris d'ordre, non plus que d'harmonie ou de proportion. J'excepte cependant *le Livre et la Bouteille*, charmant ensemble de petites pièces emplies de malice et de la plus heureuse discrétion, mais malgré la puissance de certains morceaux, malgré l'âpreté d'un ton d'amertume et soudain d'indignation contenue, en dépit de fulgurations soudaines et pénétrantes, le tohu-bohu d'images bousculées, tantôt claires et presque paisibles, tantôt populaires, fuligineuses, gonflées outre mesure ou tombant, par le choix du poète lui-même, à plat, s'encombre plutôt de confusion, de doute et parfois de révolte, qu'il n'entraîne parmi les tourbillons de vertige ou d'halluci-

nation. Ce système tenté avec un courage merveilleux par un certain nombre de poètes authentiques aboutira, je le crains, une fois devenu désuet l'engouement de ces quelques années, à une assez pénible déconvenue. En somme, tout l'intérêt de ces réalisations provenait d'un élément : la surprise qu'elles provoquaient. Mais une seconde lecture ne surprend plus. M. Salmon le pressent, je suppose, puisqu'il s'écrie quelque part : « Je n'écris plus que des poèmes pour cinémas »... et, surtout, parce que, dans ses poèmes plus récents, *Métamorphoses de la Harpe et de la Harpiste*, *Tout l'Or du Monde*, il en revient à se concentrer, à choisir, à classer ses images, à réorganiser et son rythme et son verbe.

Néanmoins, ce fut une expérience tentante. Ne pas séparer la pensée du poète, ni ses sentations, du continuel et sans cesse variable, saccadé, tumultueux apport des mille préoccupations de la vie et de l'heure, des incidents aussi passagers de l'émotion momentanée et des bruits de la rue, — placer, en somme, plonger le poème dans l'ambiance, fût-elle maléfique, contradictoire par mille facettes, où son intègre élan se multiplie ou s'anéantit tour à tour, dans l'ambiance inévitable où son créateur s'obstine à le composer. C'était surenchérir sur les conceptions de Walt Whitman, dont les effusions les plus réussies, quand même elles seraient les plus verbeuses, ne s'écartent que modérément, en somme, de leur donnée et de leur but, se projettent de bas en haut, ou foncent directement, mais ne se dépassent pas dans un désordre hasardeux où l'on a peine à les rejoindre et à les retrouver.

Un poète doué au point où l'est André Salmon — qu'on ne cite pas assez au nombre des vrais poètes de notre temps, en première ligne, — et la prodigieuse somme de talent et de ressources lyriques dont il use, ici même, pour soi-même et victorieusement s'affirmer au centre des rafales où il noie du mieux qu'il peut ses idées et ses mots, en témoigne à coup sûr, — un poète doué au point ou l'est André Salmon se survit en dépit de toutes méprises ; il nous donnera, assagi, confiant, rasséréné, des poèmes purs et hauts, d'humour mêlé de grandeur, comme il en a donné si souvent, sans céder à cette erreur que le trouble de l'âme ne s'exprime que par la confusion des images et dans des phrases désordonnées.

De Port-au-Prince, en Haïti, nous parvient ce recueil, **Péta-**

les et Paillons, composé en majeure partie de sonnets en vers appliqués, attentifs, de forme volontiers parnassienne. Quelques poèmes d'un ton plus humoristique les accompagnent. La muse de M. Justinien Ricot nous apparaît hésitante, indécise. Plus d'audace dans l'expression, plus de vigueur dans l'expression, un parti pris de nouveauté seraient nécessaires à l'affirmation d'une personnalité aussi certaine que celles, par exemple, de Damoclès Vieux ou de mon grand ami de là-bas, M. Léon Laleau. Tout ce qui vient d'Haïti au surplus est émouvant, car c'est un témoignage de noble et désintéressée fidélité à la langue et à la pensée françaises.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

André Maurois : *Climats*, Grasset. — Jacques Boulenger : *Miroir à deux faces*, librairie Gallimard. — Georges Duhamel : *Les sept dernières plaies*, Mercure de France. — Jean Martet : *Marion des neiges*, Albin Michel. — Pierre Drieu La Rochelle : *Blèche*, Librairie Gallimard. — Maurice Bedel : *Molinoff, Indre-et-Loire*, Librairie Gallimard. — Francis Carco : *Rue Pigalle*, Albin Michel. — Jean Lahovary : *Le Carnet d'un égoïste*, Librairie Plon.

M. André Maurois est un écrivain classique et qui excelle, selon la meilleure tradition, à clarifier tout ce qu'il touche, ou si l'on préfère à *apprivoiser*, pour les présenter aux « honnêtes gens », les sujets les plus excentriques. Il ne plagie point, comme on l'a écrit dans cette revue : il accommode ; et je ne crois pas qu'il puisse à proprement parler *créer*, c'est-à-dire composer des personnages en combinant des traits empruntés à des êtres divers ; mais il a du goût, l'esprit brillant, un sens de discrimination très affiné, et peu de choses sont aussi agréables que de le suivre dans ses démarches à travers les parcs anglais, avec l'illusion de se promener dans des jardins à la française. Romancier, il ne sera probablement jamais capable de l'être qu'en se racontant, ou en faisant allusion aux aventures de son intelligence et de son cœur. A preuve **Climats**, où l'on a voulu voir une transformation de sa manière, une orientation nouvelle de son talent, mais qui me paraît de la même veine, quoique sur le plan sentimental, que *Bernard Quesnay*. Ce récit est simple qui relate les deux phases de la vie amoureuse d'un homme ; mais il est, aussi, d'une subtilité rare, et d'une extrême souplesse dans la rigidité même de son apparente symétrie. *Climats* se divise,

en effet, en deux parties ou comprend deux récits, distincts l'un de l'autre, mais unis entre eux par la personnalité de Philippe Marcenat qui, après avoir été, avec Odile, sa première femme, celui qui adore, sans être payé de retour, devient avec sa seconde femme, Isabelle, celui qu'on chérit plus qu'il ne chérit. Et ce qu'il y a de profond dans *Climats* (il faut entendre le mot dans le sens d'atmosphère propre à l'épanouissement de notre être, à son besoin particulier d'émotion), c'est précisément que dans son rôle actif ou passif, dans ses attitudes contradictoires, nous ne retrouvions qu'un seul et même homme. Philippe, il est vrai, n'a point changé, quelque différent qu'il soit avec Isabelle de ce qu'il était avec Odile. Qu'il souffre ou fasse souffrir, ce n'est que le même mirage de bonheur qu'il poursuit, le rêve qu'il faisait dans son enfance. Morte, Odette est toujours vivante pour lui; ou plutôt c'est sa façon d'animer ce décevant fantôme que de se comporter comme elle se comportait, et de l'imiter jusque dans l'inconséquence et dans l'infidélité. Mais M. Maurois a évoqué, dans Odile, à travers ses souvenirs, je suis enclin à le croire, une bien curieuse figure de femme, et qui me fait songer à la Viviane qui sourit captieusement à Merlin dans le tableau de Burne-Jones. C'est une Celte, d'ailleurs, je n'en doute pas, que cette créature éprise de plaisir, sensible à la poésie et à la musique, surtout à l'attrait du mystère et de la mort — inflexible pour se satisfaire, si faible, cependant... Rien de moins surprenant qu'en raison de ses origines l'auteur de *Disraëli* ait retrouvé en elle quelque chose de la séduction de l'Orient d'où vinrent les lointains Pélages. Il y a beaucoup d'intelligence dans *Climats*, dont certaines touches m'ont rappelé, parfois, la psychologie proustienne (Philippe ne ressemble-t-il pas un peu, d'ailleurs, à Swann ?) ; mais c'est dans l'arrangement de son récit, dans le choix aussi des détails qui lui donnent tant de crédibilité, que M. Maurois met son art. Il écrit bien, sans recherche de style — et s'il se méfie de l'originalité de la phrase et des images, sans doute est-ce parce qu'il connaît ses limites. Quelle supériorité !

M. Jacques Boulenger, qui est un de nos meilleurs critiques, et à qui l'on doit, notamment, une biographie définitive de Marcelline Desbordes-Valmore, vient de faire ses débuts comme romancier avec **Miroir à deux faces**, où ses subtiles qualités d'a-

nalyste s'affirment sous un aspect nouveau. Certes, il y a de la rigueur dans le parallélisme qui oppose, ici, le mathématicien Bernard et sa femme Rosine, et les fait interpréter, chacun à sa manière, leur mutuelle mésaventure amoureuse — ou danser devant leur propre image, pour reprendre l'allégorie de François de Curel. Sous cette réserve, il sied d'admirer la vigueur avec laquelle M. Boulenger a caractérisé les représentants des deux sexes, les a fait se caractériser, plutôt, en leur prêtant la plume, à tour de rôle. Il est difficile, en effet, à un homme d'être plus homme que Bernard, à une femme d'être plus femme que Rosine — et l'on pourrait même leur reprocher de mettre une espèce d'acharnement à accentuer leur malentendu, ce malentendu qui tient, sans doute, à des causes dépassant leur périssable individualité. Au sérieux de Bernard (ce savant ne laisse pas d'être en coquetterie avec la littérature), Rosine semble prendre un malin plaisir à opposer la plus grande frivolité possible (*facts, facts*, pourrait-elle dire comme le comique personnage de Dickens) ; et Bernard, de son côté, veut par trop s'abstraire dans la pensée et se défendre de toute faiblesse sentimentale. Enfin, il n'y a pas de par le monde que des intellectuels et des caillettes. En face du type masculin supérieur, n'eût-il pas été équitable de dresser le type féminin correspondant, ou de donner pour compagne à un homme d'esprit une femme de cœur ? Le livre de M. Boulenger n'en offre pas moins un vif intérêt ; il n'en est pas moins l'œuvre d'un observateur et qui excelle à exprimer, sous la forme la plus séduisante, de définitives formules. J'ai pris beaucoup de plaisir, en outre, à retrouver dans le journal de Rosine une justification fort piquante de la conduite dont Bernard lui fait grief. Enfin, cette créature, d'ailleurs agréablement douée, est bien représentative de son temps. Son portrait compose une fine satire de nos mœurs et qui suffit, à elle seule, à donner du prix au roman de M. Boulenger.

M. Georges Duhamel réalise un assez singulier mélange de classicisme et de romantisme, d'intelligence scientifique et de sensibilité rousseauiste ou de logique et de mysticisme, et il a par hasard trouvé dans les douloureux événements de la guerre la matière la plus propre à servir son incontestable talent, je veux dire à mettre en valeur ses qualités sans que nous fussions gênés par ses défauts. Rien ne pourrait mieux exalter sa pitié et exciter

son observation, il est vrai, que le rôle qu'il a joué dans les ambulances auprès des blessés, et la *Vie des martyrs* et *Civilisation*, ces deux livres que lui inspirèrent ses souvenirs d'aide-major, sont certainement parmi les plus beaux de ces vingt dernières années.

Aussi ai-je beaucoup aimé **Les sept dernières plaies**, son dernier recueil de nouvelles, qui est de la même veine que ces deux ouvrages, auxquels il apporte une sorte de suite ou de post-scriptum. Que l'objectivité des récits qui composent *Les sept dernières plaies* ne soit pas absolue, que l'on y discerne une intention de satire de l'esprit militaire (je ne dis pas du militarisme) ou des vues tendancieuses, il n'importe, à cause de la sincérité de l'émotion, et parce que la pitié a ici des droits souverains. C'est affaire aux disciples de la pensée tolstoïenne de tirer des conclusions générales des cas particuliers dont nous entretient M. Duhamel ; et si je suis d'accord avec eux pour déplorer les horreurs de la guerre et pour en haïr la stupidité, — je me méfie des sophismes comme de la peste. Mais avec quel art les récits de M. Duhamel — les deux premiers surtout — sont contés ! Avec quelle finesse dans la simplicité ! Quelle clairvoyance nuancée de bonhomie et d'humour ! C'est chose admirable que l'aisance avec laquelle M. Duhamel a dessiné cette vieille baderne de colonel Piâtre, et cette mauvaise tête au cœur d'or de père Coupé. Rarement a-t-il fait preuve d'une pareille maîtrise, et l'exemple qu'il nous donne, en tant qu'écrivain, est bien réconfortant à une époque comme la nôtre, où l'excentricité est de règle et où de mal écrire passe pour une vertu.

Je ne crois pas avoir jamais eu avec autant de netteté qu'en lisant le roman de M. Jean Martet, **Marion des neiges**, l'impression de me trouver devant un livre qui aurait été écrit en français par un anglo-saxon. Non seulement cette histoire d'une virile inspiration, qui a pour cadre le pays glacé — mais indéterminé — des chercheurs d'or, fait songer à Jack London, mais à tous les écrivains de langue anglaise qui depuis Defoë jusqu'à Kipling, en passant par Mayne-Reid et Stevenson, se sont spécialisés dans les récits d'aventures. M. Martet narre avec une simplicité rigoureuse, et ce n'est pas la moindre des surprises qu'offre son récit que d'en entendre les personnages citer Shakespeare, Shelley ou Blake quand ils sont, par hasard, d'humeur à

révéler qu'ils se souviennent de s'être instruits parmi les hommes civilisés et de n'avoir pas toujours vécu comme des vagabonds... Mais ce qui étonne davantage, c'est la mentalité qu'ils ont ; l'humour qui flotte comme une vapeur d'alcool autour de leurs raisonnements élémentaires, de leurs sentiments réalistes, de leur ingénuité brutale et presque puérile, enfin, car ils sont totalement incapables de spéculation, et aussi éloignés que possible dans leurs pensées et dans leurs actes de toute gratuité, comme dirait M. André Gide. Si M. Martet a fait, dans ce roman, une manière de pastiche, il faut rendre hommage à l'extrême habileté de son art. Autrement il est tout imprégné d'anglicisme et, dans ce cas même, il excelle à conter avec une précision qui n'exclut pas le mystère et qui demeure suggestive, en appuyant le plus. Ensemble sensuel et chaste, cynique et humain, son récit captive qui a le mérite de montrer, à côté des rudes prospecteurs, toute la vermine des villes où ceux-ci vont dilapider l'or qu'ils ont si péniblement arraché à la pierre ou puisé dans l'eau.

Le sujet de **Blèche**, le nouveau roman de M. Pierre Drieu La Rochelle, est presque un sujet de roman-feuilleton. Mais peu importe le sujet pourvu qu'on sache en tirer de la vérité ou de la beauté; et ici l'anecdote ne sert que de prétexte à une analyse psychologique très serrée et qui va profond. Blèche, la dactylo de l'écrivain catholique Blacans, a-t-elle ou non dérobé les boucles d'oreilles que la femme de celui-ci lui a données pour qu'il les vende et en tire le prix d'un voyage en Amérique et en Russie ? M. Drieu La Rochelle se garde bien de répondre tout de suite à cette question. C'est qu'il veut nous entraîner derrière lui dans une double investigation à travers les personnalités de Blacans et de Blèche. Que cette investigation, après avoir été liée à la marche des événements dans la première partie du récit, devienne rétrospective dans la deuxième pour repartir de l'avant dans la troisième, c'est le seul reproche que je lui ferai. Je sais bien que le désir d'exciter tout de suite l'intérêt du lecteur a déterminé M. Drieu La Rochelle à procéder comme il l'a fait. Mais la vraisemblance en souffre. L'attitude de Blacans, dans la première partie du roman, s'explique mal, en effet, ou ne s'explique plus aussi bien, quand on a lu la deuxième, et son ignorance des sentiments de Blèche à son égard étonne un peu. Enfin, M. Drieu La Rochelle écrit avec un évident souci de singularité qui fa-

tigue, en dépit de maintes heureuses trouvailles. Il n'en a pas moins beaucoup de talent, et un sens aigu des mouvements complexes de l'être — de l'être physique et moral qu'il se garde bien de dissocier ,

Que M. Maurice Bedel ne soit, malgré son savoir-faire, ni un écrivain très original ni un observateur très profond, c'est ce qu'à peu près tout le monde s'accorde à dire. Mais on est quasi unanime, en revanche, à lui reconnaître de l'humour et à le trouver amusant. J'éprouve donc une certaine gêne et presque de la confusion à avouer que, loin de m'être diverti à la lecture de son nouveau roman, j'ai eu du mal à poursuivre celle-ci jusqu'au bout. Est-ce parce que je n'aime pas les vaudevilles et que j'ai perdu depuis plusieurs années l'habitude d'aller émietter mon temps au théâtre ? Toujours est-il que la malice et la gaîté qu'il y a dans **Molinoff, Indre-et-Loire** m'ont paru aussi artificielles que la beauté d'une vieille dame minaudière, et m'ont, presque autant qu'elle, agacé et attristé.

Cette histoire d'un Russe qui, contraint par la misère, s'engage comme cuisinier chez des rastas, en Touraine, et devient la coqueluche d'une aristocratie fossile, tandis que lui-même se toque d'une demoiselle plus romanesque que nature, m'a paru, il est vrai, composée d'un tissu de prétentieuses fadeurs. Rien ici qui ne soit d'un comique prévu ou ne relève de ce qu'on est convenu d'appeler la blague parisienne, sinon boulevardière. M. Bedel doit se coucher chaque soir sur son esprit, comme certains élégants sur leur pantalon pour lui conserver « le pli ».

Je ne sache pas que M. Francis Carco ait jamais aussi bien réussi que dans son dernier roman, **Rue Pigalle,** avec les moyens simples, presque classiques, dont il dispose, à créer l'atmosphère du Paris nocturne, du Paris de la fête, des vices et du crime. Son art de rendre présent au lecteur le milieu qu'il décrit, de lui faire éprouver la sensation, de s'y confondre avec l'ambiance, d'en respirer l'air et de s'en griser ou de s'en intoxiquer, tient cette fois de la magie. Réaliste, M. Carco atteint à la transfiguration, en vérité, dans ce roman dont les lecteurs du *Mercure* ont eu la primeur, et l'on en sortirait comme d'un cauchemar s'il n'en avait un peu gâté la fin. L'hallucination de Valentine et de Tonton, victimes tous deux de « la coco », n'aurait pas dû, à mon sens, gagner Léon, étranger à l'envoûtement des trois

poupées qui ont pris pour eux la figure grimaçante du Destin. Mais M. Carco, dont je ne sais plus qui a pu dire, sans paradoxe, qu'il est un moraliste, a fait une œuvre émouvante dont la philosophie se dégage de l'objectivité ou en jaillit pour la dominer comme la fleur le fumier.

Il y a beaucoup de sensibilité dans **Le carnet d'un égoïste**, de M. Jean Lahovary dont on ne saurait rapprocher le héros du personnage du célèbre roman de Meredith, mais qui intéresse et qui touche. M. Lahovary n'a pas poussé son analyse aussi loin que le grand écrivain anglais ; il agite, en revanche, de graves questions et révèle de hautes préoccupations morales.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Le Cercle ; trois actes de M. Somerset Maugham, adaptation française de M. H. de Carbuccia à la maison de l'Œuvre. — *La Reine Fiammette* ; 6 actes en vers de Catulle Mendès, aux Français. — *Les Ratés* ; 14 tableaux de M.-H.-R. Lenormand, à l'Odéon. — *Lindbergh* ; 3 actes, 18 tableaux de M. Sacha Guitry, au Châtelet. — *Départs* ; 15 tableaux de M. Simon Gantillon au théâtre de l'Avenue. — *Une tant belle fille* ; 3 actes de M. Jacques Deval, au théâtre Antoine.

S'il faut croire M. Somerset Maugham, en Angleterre quiconque a des aventures de femmes doit renoncer à devenir ministre ni même simplement représentant du peuple. Il faut alors admirer un pays qui parvient à avoir un parlement, un ministère avec une condition aussi austère. J'en vois peu de chez nous qui consentiraient d'y passer. Le cotillon ne provoque pas ici tant d'ostracisme. Au contraire, il va bon train parmi les affaires publiques. L'électeur comprend très bien la morne mélancolie des législatures et il permet volontiers à ses élus quelques récréations. C'est une approbation générale dans l'arrondissement si le bruit court que le député fréquente chez les filles, ou tient rôle aventageux dans le lit de quelque célèbre cabotine. Ce serait même avec enthousiasme que l'on apprendrait que, dans un bel élan, il a réussi d'enlever la femme légitime de l'un de ses collègues. Mais justement, dans **le Cercle**, une telle prouesse n'a pas des conséquences aussi joyeuses. La carrière politique de lord Porteous, si heureuse jusque-là (il était sur le point de devenir Premier) en est soudain brisée. L'auteur prend beau jeu à nous présenter cela comme un malheur, alors que, ses personnages, il ne nous

les montre qu'après trente ans écoulés, quand le temps les a déconfits. Mais pourrais-je sans rire avancer que, lors de l'enlèvement, il n'y eut pas bénéfice à troquer une carrière politique pour celle d'amant d'une jeune et jolie femme ? La politique m'apparaît (sauf pour celui qui y apporterait une vigoureuse ironie) comme le chemin le plus direct et le plus sûr vers la désagrégation personnelle. Par exemple, ce n'a pas été sans chagrin que l'on a vu y sombrer le génie d'un Barrès. Déjà, souhaiter, demander l'assentiment d'autrui, ses suffrages, et qu'ils soient plus nombreux que ceux sollicités par le voisin, quelle triste position de départ ! D'ailleurs, dans la pièce, le personnage du mari délaissé (autre météore politique tombé lui aussi avec le scandale provoqué par la fuite de sa femme et de l'amant) propose un excellent modèle que tout n'est pas si mauvais dans une retraite, fût-elle même imposée et reçue d'abord bien à contre-cœur. Ce mari, cet homme spirituel, a eu la chance inouïe d'être débarrassé du même coup d'une femme manifestement indésirable (sinon sur-le-champ, au moins, nous le voyons, dans l'avenir) et d'une carrière peut-être la plus dissolvante qui soit, où vont de conserve la vanité du pouvoir (triste pouvoir qui ne vise à opérer que sur les autres !), et le reniement de toutes les joies, des évolutions, des distractions personnelles libres qui sont toute la grâce de vivre si, auparavant, nous avons su découvrir nos propres bases ; havres moraux d'où s'échappent et où reviennent nos illusions et nos espoirs.

Les deux vieux amants du *Cercle* sont manifestement des déchets ballottés entre la hargne de vieillir dans une vie manquée et une tendance sénile à reproduire grotesquement par crises — faute de croissance dans la qualité — les troubles, les transports et les ivresses spécifiques de la passion adolescente.

Au théâtre de l'Œuvre, Mme Pauline Carton et Lugné-Poe mènent cela en sorte que ce soit burlesque et misérable, c'est-à-dire comme il faut, pour que cela prête à une impression sarcastique et amère.

Le groupe des personnages du *Cercle* est hardiment massé. On voit sur scène en même temps, concurremment et comparativement, l'ex-mari, l'amant et la femme, le fils et sa femme, et l'amoureux de celle-ci. Et que l'on ne croie pas que ce sont gens quelconques : ce sont lords et ladies. L'ex-mari est extrêmement

diabolique dans ses ironies vis-à-vis du couple adultère, couple aujourd'hui désenchanté et méprisable que forme la vieille coquette inane, bornée à des enfantillages, et son partenaire ivrogne et dépité. Il lui est facile à ce mari jadis abandonné, de constater maintenant combien fut heureuse pour lui l'initiative du ravisseur.

La raison d'être principale de la pièce est de peindre le tableau de la certaine vieillesse de gens dépourvus de sens, de responsabilité. On peut y comprendre un aspect plus général des hommes et des femmes, alors que le Temps les déconcerte et les blanchit. Car il faut bien reconnaître qu'alors la plupart, loin de recevoir l'âge avancé avec l'impression d'une faveur dont tant d'autres sont privés, l'accablent de reproches et le maudissent.

Au surplus, l'auteur a voulu un tour plus vaste à son sujet. Il l'a fait un peu artificiellement. Il a imaginé qu'un fils, que le mari abandonné a eu autrefois de sa femme, est, lui aussi, à son tour marié et va subir la même mésaventure conjugale qui advint autrefois à son père. Sa femme, lassée du caractère déplaisant de son époux absorbé dans la politique, s'est éprise d'un autre et va le quitter. Pourtant le spectacle réfrigérant que lui offre le sinistre couple que forment sa mère et l'amant de sa mère, qui accomplit autrefois ce même adultère et cette fuite que la jeune femme va renouveler aujourd'hui, ce spectacle la fait hésiter. N'importe enfin : la chaleur de son amant la décide et elle aussi deviendra ce qu'est devenue sa mère. Il est possible ; mais on remarque pourtant que cette reproduction mécanique identique des aventures et des destins d'une génération par la suivante est supposée par l'auteur bien gratuitement. C'est un jeu, voilà tout. Et ce semble être la principale idée de la pièce et qui même lui donne son titre ! En vérité, c'est là une invention bien facile, une proposition toute précaire et arbitraire, et on proteste que ce n'est pas du tout le meilleur de l'ouvrage. Et puis, pourquoi le destin serait-il toujours uniformément défavorable aux amants hardis ? Certes, l'excès de la passion se calme, avec le temps les illusions juvéniles s'évanouissent, mais il y a tout de même des gens qui ne se trouvent pas dépourvus de ressources morales ni de sang-froid aux abords de la vieillesse. Certains même l'accueillent avec intérêt et curiosité et s'en accommodent volontiers.

Le Cercle est une très belle peinture satirique, mais qui sem-

ble méconnaître son véritable intérêt en enflant son épilogue jusqu'à une projection inutile et un peu trop arbitrairement aventurée.

§

Deux reprises : **La reine Fiammette**. — Drame ultra-romantique. Ça nage dans la volupté et le sang, et c'est d'une fantastique invraisemblance. Il y a des vers de virtuose et du spectacle. Dans l'ordre du néo-romantisme, la Comédie-Française eût pu trouver mieux.

Les Ratés. — Pièce peut-être la moins mauvaise de M. Lenormand. Exempte d'obscurités et d'extravagances. Relativement gaie : on n'y compte que deux cadavres. On y retrouve tantôt la note de Courteline (avec déchet), tantôt celle d'Ancey ou autres réalistes du Théâtre-Libre.

Lui est un professeur libre, vivotant de ses cachets. Il se croit génial, et consacre ses maigres économies à se faire jouer sur une petite scène d'avant-garde. Four noir. Le voilà à la côte, *Lui* et *Elle*, une brave et godiche cabotine, son interprète et amie, qui est réduite à s'engager dans une tournée de médiocre compagnie. Il l'accompagne, par amour, par jalousie, et, au surplus, espérant que du voyage lui viendra l'inspiration. La tournée a la déveine ; les artistes ne sont pas payés. Souvent le couple ne sait comment se loger ou dîner. Elle se résigne à des passades, faiblement rémunérées, avec des paillards de sous-préfecture. Il le sait, et en profite. Mais, selon qu'il est luné, tantôt il admire son dévouement, tantôt il lui fait des scène brutales. L'inspiration ne vient pas. Découragé, il boit. Dans un accès d'alcoolisme, il tue la pauvre fille et se tue lui-même lorsqu'on vient l'arrêter. Applaudissons au moins un dénouement si justifié par la veulerie, l'impuissance et la sottise du couple.

Au demeurant, scénario de la banalité habituelle à l'auteur, mais qui a le grand mérite de ne représenter guère que sa neurasthénie tout ingénue. On n'y voit pas trop les méfaits de sa mégalomanie.

§

Deux pièces, aussi peu intéressantes l'une que l'autre, rapportent à leurs auteurs, en monnaie d'estime, peu. L'un et l'autre ont accepté de se plier à la machinerie et au metteur en scène :

Lindbergh et **Départs**, au Châtelet et chez M. Baty. On sait la persévérance de celui-ci dans les truquages décoratifs et les effets électriques. Ce ne serait pas devant lui qu'il faudrait faire la remarque qu'une œuvre de qualité n'a besoin de la part du « producer » que de bon sens, de bon goût, de discrétion. Volontiers je dirai, pourtant, qu'en l'occurrence, avec *Départs*, s'il n'y avait pas les fantaisies parfois pittoresques, parfois bien naïves, de M. Baty, il n'y aurait rien du tout. Manifestement, le malheureux auteur n'a écrit ses 15 tableaux que pour permettre à M. Baty ses tours personnels. Cela sur la dépendance de l'employé.

Dans le grenier familial, deux jeunes jumeaux, le frère et la sœur, avec une imagination délirante se noient dans leurs rêves, et mutuellement s'y excitent. Le garçon sera marin, la fille actrice. Suivent les tableaux des désillusions, des déboires successifs, en fait. Enfin on les revoit dans le grenier, déçus, douchés à fond, mais tout près de nouveaux « départs ».

Rabâchages, relâchements, excentricités des esprits incultes et désemparés, comme on vous produit de façon lancinante et misérable au théâtre !

Même dans l'aventure de Lindbergh, on ne sait nous montrer, aussi bien matériellement que moralement, que la machinerie artificieuse et le bruit. Lindbergh, caractère type justement de la concentration en soi, du repli silencieux, réfléchi et actif, produit authentique de cette solitude rigoureusement enfermée et affirmée qui est la seule compagne assez généreuse pour aider un héros dans ses préparations, et le garder dans ses fins. C'est exactement contre toutes les conditions, contre les tendances déplorables de l'époque que Lindbergh a agi et réussi. Seul, claustré sauvage, dans sa préparation lente et dans son envol d'aigle, sa leçon est que dans sa solitude, dans l'unité, réside la puissance. Il est curieux que ce soit justement d'Amérique, le pays même de la subordination de la personne à l'intérêt général, que soit né ce réfractaire et sa démonstration.

A ces propos (l'unité, la cohésion, dans la personne, dans les ouvrages), j'ai lu, dans le *Mercure* du 1er décembre, l'article de M. Abel Chevalley — un « anglicisant distingué », collaborateur de la *Revue de la Littérature Comparée*. C'est plus agaçant que convaincant, au moins pour moi. Comme on n'a pas réussi, après

tant d'années d'efforts, à démolir la personnalité de Shakespeare, on s'évertue maintenant à démolir son œuvre, ce qui est plus grave. Tout en admettant qu'il a pu y avoir — notamment dans *Hamlet* — quelques réminiscences ou interpolations très secondaires, jamais on ne me fera croire que les chefs-d'œuvre de Shakespeare seraient composés de pièces et de morceaux ramassés chez tels ou tels inconnus. Le bon sens et le sens littéraire protestent.

Je ne sais si *Lindbergh* amuse le jeune public auquel il est destiné. A ce point de vue, cela me paraît beaucoup moins attrayant que les pièces d'aventures (*Michel Strogoff*) ou de randonnées à travers les 5 parties du monde (*le Tour du monde en 80 jours*) ; en tout cas, je plains volontiers les bambins d'aujourd'hui à qui l'on propose un spectacle sans esprit et sans grâce.

§

Encore une bien piètre pièce : **Une tant belle fille**. Deux amis, qui soupirent à qui le mieux auprès d'une même femme, sacrifient tous deux leur passion amoureuse à leur amitié. L'un même, afin qu'il n'y ait pas d'erreur, se tue d'un coup de pistolet, dans la rue, sous les fenêtres de la belle. Sérénade du plus mauvais goût.

Malgré sa complaisance avouée, systématique, humble, comique, dans *la Revue des Deux Mondes*, pour tous les navets de ses confrères, l'auteur n'a pas eu une bonne presse pour le sien.

ANDRÉ ROUVEYRE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Edward Gordon Craig : *De l'art du théâtre*, traduction française par Geneviève Seligman-Lui, éditions de la Nouvelle Revue Française.

Le théâtre est, de toutes les formes d'art, la plus complexe en raison de sa réalisation spectaculaire. Il en appelle, dans l'unité et la variété d'une synthèse parfaite, à tous les modes d'expression artistique. La littérature, la musique, l'architecture, la sculpture, la peinture, la diction (parlée ou chantée), la mimique (le geste ou la danse) collaborent à son existence. Et si l'on ose imaginer ce que pourrait être, ce que devrait être l'œuvre théâtrale jouissant de la plus haute perfection, elle se présente à l'esprit comme une œuvre lyrique admirable, encadrée de décors mer-

veilleusement appropriés, harmonieusement et savamment mise en scène, superbement interprétée par ses acteurs et ses musiciens. Et l'on atteindrait ainsi, dans la sublimité de sa pompe profane, à ce qui semble devoir être, pour une civilisation, et quant au Beau, l'équivalent des magnificences de son culte.

Est-ce de cette souveraine manifestation artistique, considérée dans chacun de ses éléments et dans leur collaboration spectaculaire que nous entretient : *De l'art du théâtre* ? On pourrait le croire à se fier au titre de l'ouvrage, quand, en vérité, l'auteur n'y examine qu'une part de ce tout complexe et considérable : celle matérielle de la réalisation scénique. Cette part, il la réduit elle-même, car il ne considère que la mise en scène du ballet dont il prétend imposer les conditions et les règles à tous les genres de représentations théâtrales. Esthétique toute personnelle, née de l'admiration de Gordon Craig pour le ballet russe et dont les vues systématiques sont tantôt d'un homme de goût qui a pratiqué le « plateau » en tant que comédien, tantôt d'un dilettante ami du paradoxe, telle, par exemple, celle où il envisage comme possible la suppression de l'acteur auquel serait substituée la marionnette (cette très arrière-petite-nièce, fort dégénérée, des idoles à laquelle l'art du théâtre restituerait une part de sa grandeur symbolique), ou encore la suppression de la part littéraire à quoi le régisseur, cet artiste ès arts du théâtre, suppléerait par une idée tirée de son fonds personnel.

Qu'entend donc E.-G. Craig par l'art du théâtre ? C'est, dit-il, l'art propre à donner une forme à l'idée « avec ces éléments que sont *le mouvement*, *le décor*, *la voix* ». Et il ajoute : « J'entends par *mouvement* le geste et la danse qui sont la prose et la poésie du mouvement. J'entends par *décor* tout ce que l'on voit, aussi bien les costumes, les éclairages que les décors proprement dits. J'entends par *voix* les paroles dites ou chantées en opposition aux paroles écrites ; car les paroles écrites pour être lues et celles écrites pour être parlées sont de deux ordres entièrement distincts ».

Distinction particulièrement subtile et surtout sophistique. Outre que toute parole écrite peut être parlée et qu'elle est articulée en nous, même quand nous ne faisons que lire avec les yeux, E.-G. Craig ne nous parlant que d'art théâtral, tout ce qui est texte, paroles, dans cet art est assurément pour être parlé.

Qu'entend-il alors dans ce domaine par paroles écrites pour être parlées ? Peut-être tout ce qui est chant ou poésie à s'en reporter à la citation de Walter Pater qu'il donne pour épigraphe à son ouvrage : « La musique, type éternel où tendent tous les arts ».

Et voici qu'apparaît en cela le principe sophistique d'une doctrine esthétique qui prétend emprunter au ballet, et en particulier à l'art du ballet russe, l'essentiel de ses conditions et de ses lois ; faire sa substance du mouvement, comme la musique, et considérer la mise en scène ainsi qu'une manière d'orchestration savante du mouvement, du décor et de la voix ; orchestration présentée avec la valeur d'une création artistique originale, ne devant rien qu'à son créateur et proposée comme l'origine et la fin de l'art du théâtre, réduit ainsi à ses seuls moyens spectaculaires, ramené aux étroites mesures de la scène et ne prétendant pas à davantage que suggérer.

L'art du théâtre, selon E.-G. Craig, serait donc un art de suggestion, à la façon de la musique ou de la danse. Les différentes maquettes de décors reproduites dans le volume, pour en justifier les théories, le confirment nettement, aussi bien par les commentaires les accompagnant que par les caractères abstraits de leur composition, qui tend plus à créer une atmosphère qu'à déterminer un milieu, à interpréter une émotion qu'à situer une scène. De là cette conception tout arbitraire que le metteur en scène, le régisseur comme le nomme E.-G. Craig, est le démiurge qui tire l'œuvre dramatique du néant. C'est lui qui la fait vivre dans le temps et l'espace ; lui qui commande à tout ce que les arts, les sciences, pures ou appliquées, la philosophie peuvent mettre à sa disposition sans négliger ce que la Nature, les êtres et les choses lui proposent, pour lui permettre d'interpréter une œuvre et de créer ainsi ce chef-d'œuvre de l'art théâtral : *sa* mise en scène. Maître souverain du plateau, il y édifie son œuvre en s'efforçant d'exprimer par des apparences matérielles ses réactions émotives à la lecture d'un texte.

Ainsi compris, celui-ci n'est alors pas davantage qu'un sujet d'imaginations toutes personnelles, de même que l'est une composition musicale pour le maître de ballet, et ne vaut que comme prétexte à la manifestation exclusive de son talent de metteur en scène. Mais l'art du théâtre, tel que nous l'avons envisagé au début de ces lignes, a-t-il réellement des fins aussi particulières?

Et le metteur en scène, s'il veut, en vérité, s'en tenir à sa fonction et à la part de collaboration qu'elle comporte, ne doit-il pas s'attacher tout simplement à revêtir l'œuvre représentée des apparences matérielles propres à la situer dans le temps et dans l'espace? Si l'on peut ainsi dire, il n'est que son « habilleur ». Et rien n'est fictif et arbitraire comme la priorité que E. G. Craig lui accorde en le nommant : régisseur, et en lui donnant les attributions et les pouvoirs d'un maître de ballet. Si étendue que puisse être sa culture, si souples que soient son intelligence et sa compréhension — E.-G. Craig le veut comme une sorte d'homme de savoir et de compé ence à peu près universels — si nombreuses et réelles que soient ses capacités, si variés ses talents, peut-il prétendre à plus que mettre en valeur par la beauté d'un décor la science de l'éclairage, l'heureux mouvement des jeux de scène, la justesse et l'harmonie de la diction, tout ce que l'œuvre comporte de beauté effective, de vie secrète, de vérité humaine ?

Et ne lui faut-il pas humblement obéir à ses moindres indications, et, en toute abnégation artistique, mettre à son service tout ce qu'il possède de goût, de compréhension, d'intuition pour que, sur la scène, l'œuvre atteigne à la perfection que réclame l'art théâtral?

C'est un signe irréfutable de l'erreur de la doctrine de E.-G. Craig que son désir de s'affranchir de toute collaboration pour régner exclusivement sur le plateau, pour s'y poser en « créateur » qui prétend faire de l'art avec les seuls moyens de la mise en scène, en les employant directement pour donner une « forme à l'idée ». Alors il demeure libre « d'emprunter ou d'inventer les matériaux qu'il voudra, à condition qu'ils n'aient pas de meilleur usage par ailleurs ». La réserve est vague et manque de clarté. Quels sont ce meilleur usage et cet ailleurs? Mais à supposer qu'il puisse donner une forme à l'idée par les seuls moyens matériels de la mise en scène, à quoi E.-G. Craig prétend-il aboutir qui ne soit un ballet, une pantomime ou un tableau vivant, c'est-à-dire quelque chose de parfaitement connu et qu'on ne peut renouveler que par quelque artifice de présentation, comme le cinéma en offre de fréquents exemples.

A vouloir s'interposer entre l'œuvre et sa réalisation matérielle en vertu d'une doctrine qui est plus d'un esthète que d'un artiste, E.-G. Craig s'éloigne de la réalité, efface les détails des éléments

décoratifs, abstrait toute chose jusqu'à ne proposer, comme le montrent ses maquettes, qu'une manière de composition symbolique où les masses et les lignes rappellent moins ce qu'elles ont à représenter qu'elles ne le suggèrent.

Tels sont les fâcheux effets d'une doctrine qui voudrait ériger en art autonome, indépendant, ce qui n'est en fait qu'une part de l'art du théâtre. Est-ce à dire que tout soit à dédaigner dans cet ouvrage ? Certes non. Il contient d'excellentes pages ; celles où l'auteur parle avec une grande autorité, une évidente compétence, un ardent amour du théâtre, mais sans esprit de système, de ce qui est de la mise en scène, purement et simplement.

LOUIS RICHARD-MOUNET.

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE. — Paul Choisnard : *Introduction à la Psychologie comparée*, Alcan 1924. — Jean Prévost : *Essai sur l'Introspection*, au Sans Pareil, 1927. — D.-G. Saint-Paul : *Thèmes psychologiques*, I et II, Vigot, 1926 et 1928. — Dr Eug.-Bernard Leroy : *Les visions du demi-sommeil*, Alcan, 1926. — A. Joussain : *Les passions humaines*, Flammarion, 1928. — D. Bertrand-Barraud : *Etudes Philosophiques*, I. *Des bases critiques d'un empirisme psychologique radical*. — II. *De la nature affective de la conscience*, Vrin, 1926 et 1927.

M. P. Choisnard a pris en considération nos remarques sur un de ses travaux antérieurs (*Merc.*, 15 mai 1924) ; il leur fait un sort dans la présente **Introduction** (XV). Ce n'est pas après la lecture de ce nouveau travail que nous songerons à contester que la « comparaison des fréquences » soit une condition de science, en psychologie comme ailleurs. Il y a dans ce livre de la pénétration — aux dépens de la clarté ; de la pénétration même sur des sujets d'ordinaire taxés extra-scientifiques, comme cette astrologie chère à l'auteur, « sorte de graphologie céleste ». Mais nous persistons à estimer que cette expression de « psychologie comparée » est ambiguë, puisqu'elle ne signifie pour l'auteur ni la comparaison entre l'homme et l'animal, ni la confrontation des mentalités humaines de civilisations diverses. Si la connaissance des individualités psychiques est psychologie comparée, nous demanderons pourquoi la science des phénomènes naturels, tous particuliers et concrets, ne s'appelle pas physique comparée.

Auteur de *Plaisir des sports* et d'une étude sur *la Vie de Montaigne* (*Nouv. Rev. Franç.*), Jean Prévost écrit sur **l'Introspection** un livre extrêmement distingué. Comme M. Choisnard, il trouve dans la science psychologique matière à des statistiques sur des corrélations, et non pas l'occasion de chercher des causes. Sur chaque fonction psychique, sur les principales méthodes psychologiques, il s'exprime avec finesse et acuité. Les sensations internes lui paraissent la clef de la vie intérieure. Il estime que, pour en forcer le secret, nous devons traiter l'introspection comme un art; il a d'heureuses critiques pour montrer combien il en coûte non seulement à Watson ou à Bechterew, mais à Freud, d'être inexperts en cet art.

On ne reprochera pas à M. **G. Saint Paul** (Espé de Metz) d'être trop dogmatique. Il ne présente pas des résultats d'observation ou de critique, mais des *hypothèses* ; il s'achemine dans la direction des faits en construisant des suppositions qui doivent être « de plus en plus plausibles, de plus en plus serrées ». Il donne un avis sur la psychologie et la « cérébrologie » au juge, au médecin risquant un diagnostic, au stratégiste éprouvant un thème tactique; de fait il est médecin principal.

Le Dr Eug.-Bernard Leroy, lui, nous offre autre chose qu'une « invitation à la promenade sur le terrain psychologique en compagnie de gens courtois », bien qu'il nous emmène vers le royaume des rêves. Ici la littérature du sujet est fouillée à fond, l'observation directe largement pratiquée (38 observations inédites). Les hallucinations « hypnagogiques » du demi-sommeil diffèrent de la rêverie volontaire ou consentie de l'état de veille, ainsi que des visions du sommeil complet. Voilà le thème essentiel de l'ouvrage, thème qui, loin de flotter dans le vague, résulte d'analyses précises.

Tandis que le rêve est « une aventure à laquelle le sujet croit prendre part », les **visions du demi-sommeil** « ne sont que des spectacles» . (Souhaitons que M. Jules de Gaultier confronte avec sa métaphysique et son esthétique ces états qui paraissent réaliser l'activité « spectaculaire. ») Spectacles indépendants, de notre volonté, même de nos sentiments ; et qui se développent semble-t-il, à partir des « images entoptiques » ou phosphènes consécutifs à la clôture des paupières. A la différence des hallucinations proprement dites, les visions du demi-sommeil n'en-

traînent pas d'actes, justement parce qu'elles ne se combinent pas avec les objets du monde extérieur, théâtre normal de notre action. Par là, elles diffèrent aussi du rêve, tout plein d'actions qui pour être illusoires n'en sont pas moins des actes.

André Joussain, psychologue poète et esthéticien, estime non sans à propos que l'examen des **passions** est trop abandonné aux thaumaturges et aux romanciers. Il trouve leur origine dans des nécessités vitales : d'où résulte que « nous ne pouvons ni vivre sans elles, ni les détruire entièrement ». Quand on nous a prôné un empire de la raison sur les passions, ce fut par erreur et on nous a trompés : il y a des passions raisonnables ou raisonnées qui se subordonnent des passions anarchiques. Sans professer comme Helvétius qu'« on devient stupide dès qu'on cesse d'être passionné », l'auteur admet que la raison serait bien impuissante sans l'élan de l'affectivité.

Deux parties : dans la première, les « lois » communes à toutes les passions : leur genèse, leurs conflits, leur notation, leurs effets, la façon de les dominer; dans la seconde, une classification, selon les instincts de nutrition, de dépense, de reproduction, de domination. Les faits sont presque uniquement tirés de la littérature. Bien éloigné de contester la valeur de cette documentation, nous devons cependant signaler ce qu'elle a de limité ainsi que d'arbitraire. Au demeurant, un livre qui mérite d'être lu et qui sait plaire.

Nous avons signalé naguère la « thèse principale » de M. Bertrand-Barraud, *les valeurs affectives et l'exercice discursif de la pensée*. Les idées en sont reprises dans ces deux groupes d'**Etudes philosophiques**, qui firent l'objet de conférences, les premières à Bologne, les secondes à Bordeaux. L'auteur travaille à édifier une critique purement psychologique, à l'encontre de la critique rationaliste, entachée selon lui d'intellectualisme. Il veut « un empirisme psychologique radical », et il s'est trouvé encouragé dans cette attitude par la sympathie de Mac Taggart, dans ses derniers mois (1924). Nous nous demandons, quant à nous, si cette psychologie ζητουμένη sera science ou philosophie, car l'auteur oppose avec vigueur ces deux termes, de la façon suivante : « La science est fille de la pensée, la philosophie est la pensée même ». M. Bertrand-Barraud nous contredira-t-il, si

nous préjugeons que, la science « étant fille de la pensée, elle a pour père le réel ?

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Paul Becquerel : *les Plantes* ; Bibliothèque des Merveilles, Hachette. — Albert Jarrin : *Sur quelques phénomènes de la vie des plantes*, Imprimeries réunies à Chambéry et Gauthier-Villars. — J. A. Heckel et Lucien Fournier : *le Renard argenté*, son élevage, organisation d'une ferme ; librairie agricole Maurice Mendel.

M. Paul Becquerel, l'auteur de ce nouveau livre de la Bibliothèque des Merveilles, **les Plantes**, appartient à une lignée de savants illustres. Les Becquerel, professeurs de père en fils au Muséum, ont attaché leur nom à de grandes découvertes de la physique ; un Becquerel a partagé, avec Pierre Curie et Mme Curie, le prix Nobel, pour la découverte de la radio-activité.

La chaire de physique du Muséum est encore occupée actuellement par un Becquerel : M. Jean Becquerel qui, par ses leçons lumineuses et enthousiastes, a beaucoup contribué à répandre et à faire comprendre en France les théories d'Einstein ; actuellement, M. Jean Becquerel va souvent à Leyde, dans des laboratoires spéciaux, étudier l'influence des froids extrêmes, aux environs du zéro absolu, sur les propriétés des corps, et peut-être nos conceptions sur la constitution de la matière vont se trouver révolutionnées de ce fait.

Son cousin, M. Paul Becquerel, actuellement professeur à la Faculté de Poitiers, lui aussi a étudié l'action des grands froids, mais sur les organismes végétaux, et en particulier sur les graines. Sous l'action de la sécheresse, la graine perd une quantité notable d'eau, la plantule passe alors à l'état de vie ralentie, de « vie latente », et elle peut attendre ainsi longtemps le retour des conditions favorables à son réveil. Cependant cette vie latente, qui a tant intrigué les biologistes, n'est pas indéfinie. C'est ainsi qu'en faisant germer, dans d'excellentes conditions, 500 espèces de graines âgées de 23 à 192 ans, appartenant à 30 des familles les plus importantes des plantes à fleurs, M. Becquerel a constaté que la conservation de leur pouvoir germinatif était bien restreinte. Que les graines des tombeaux égyptiens et gallo-romains puissent encore germer, ce n'est plus

qu'une légende. D'autre part M. Becquerel a pris des graines de trèfle et de luzerne, a retiré la totalité de l'eau qu'elles renfermaient et les a soumises à l'action des basses températures de l'air liquide pendant six semaines, de l'hydrogène liquide (– 253°) pendant 77 heures, et même de l'hélium liquide (— 269°) pendant 10 heures ; ces graines ont donné de magnifiques germinations lorsqu'elles ont été replacées dans des conditions favorables ; or, « comme à ces basses températures dans le vide, le protoplasma des cellules, des plantules et des graines privées d'eau et de gaz, devenu aussi dur que l'acier, avait momentanément perdu son état colloïdal, ce qui rendait impossible les phénomènes physico-chimiques de la vie, il est ainsi prouvé qu'on peut suspendre la vie chez certaines graines sans provoquer leur mort ».

En revanche, les expériences de M. P. Becquerel ont montré que les rayons ultra-violets tuent les germes desséchés dans le vide aux basses températures. Ceci est tout à fait intéressant au point de vue de l'origine de la vie sur notre Terre. Des savants ont prétendu que des germes de végétaux vivant sur d'autres planètes ont pu être ensemencés sur notre planète, apportés soit par des météorites, soit par des poussières cosmiques. Dans son hypothèse de la radiopanspermie, l'illustre physicien Arrhénius faisait voyager dans le ciel, sur les ondes lumineuses, des germes arrachés aux planètes pour ensemencer les mondes encore déserts. On voit maintenant l'impossibilité d'une semblable conception, car, déjà au bout de quelques heures de voyage, les germes les plus résistants que nous connaissons seraient détruits par ces dangereuses radiations qu'émettent, en quantité formidable, le soleil et les étoiles des autres mondes. Et nous sommes ainsi obligés d'admettre que la vie végétale a une origine terrestre.

On voit, par ces quelques exemples, l'intérêt des travaux de M. Paul Becquerel. Ce savant est aussi un professeur remarquable ; dans son livre, écrit pour la Bibliothèque des merveilles, il nous montre en biologiste les multiples aspects de la vie des plantes ; et c'est là une « merveille » !

L'auteur insiste d'abord sur la vie et la structure de la cellule, et en particulier sur les mitochondries, petits corpuscules dispersés dans la matière vivante et doués d'une grandes activité. Il

passe ensuite en revue les plantes inférieures, les Cryptogames ; il n'oublie pas les Bactéries, et parle même des Ultramicrobes et du Bactériophage.

Deux chapitres particulièrement intéressants sont consacrés à « l'évolution des plantes à fleurs et leurs adaptations » et à « l'influence du milieu et la distribution des plantes ».

M. Becquerel envisage enfin le passé et l'avenir du monde végétal. Il paraît que nous nous acheminons vers une nouvelle période glaciaire ; celle-ci surviendrait dans trois ou quatre cent mille ans, et bouleverserait complètement notre flore et notre civilisation. Dans une vingtaine de millions de siècles (pour l'auteur, l'apparition de l'homme sur la terre date de plus de deux millions d'années), les derniers végétaux se rassembleront vers l'équateur, autour de quelques lacs, vieux restes bien réduits de nos grands océans, pendant que les surfaces continentales se seront transformées en d'immenses déserts.

Mais, avant cette échéance fatale, — déclare M. Paul Becquerel, dans un élan de bel optimisme, — espérons que l'humanité, dont la science est encore si jeune et si pleine de promesses, sera arrivée à un tel degré de puissance, qu'elle aura trouvé le moyen de se transporter sur une autre planète où, au milieu d'une flore encore plus magnifique, elle poursuivra sa prodigieuse évolution.

§

M. Albert Jarrin n'est pas un homme de science, il n'a guère fréquenté les laboratoires. Après s'être occupé de longues années de questions juridiques, il s'est retiré en Savoie, à la campagne ; il s'est mis à observer la nature, et en particulier la vie des plantes ; il a lu pas mal de livres récents ; les ouvrages de M. Auguste Lumière (*Théorie colloïdale de la Biologie et de la Pathologie* entre autres, et ceux de Sir Jagadis Chunder Bose, — dont j'ai rendu compte ici — l'ont particulièrement impressionné ; les **quelques phénomènes de la vie des plantes** qu'il envisage se ramènent pour lui à des manifestations électriques de la matière vivante, sont plus ou moins liés à des effets photo-électriques, électroniques.

L'auteur a fait entre autres des observations sur l'enroulement des tiges volubiles et celui des vrilles. Celles-ci sont sensibles à l'état des corps qui les touchent, et ne réagissent que vis-à-vis

des corps solides : les gouttes de pluie qui tombent ne provoquent pas l'enroulement ; une baguette de verre enduite d'une couche de gélatine ne détermine d'inflexion ni par coup ni par frottement, tandis que l'attouchement par fils de verre ou morceaux de cire entraîne une courbure. M. Mirande avait signalé que la Cuscute ne s'enroule pas autour d'une barre de fer, mais les campagnards savent depuis longtemps que le Pois rame ne grimpe pas autour d'une plante vivante ; ils commencent par écorcer les branches dont ils veulent faire des piquets.

M. Jarrin se défend d'écrire pour les savants, et cependant ceux-ci trouveront peut-être plus d'une idée d'expérience dans l'opuscule de ce trop modeste amateur.

§

Le commerce des fourrures du Canada a été depuis longtemps une entreprise des plus florissantes. En 1670, Charles II, roi d'Angleterre, accordait à la *Hudson-Bay-Company*, société composée uniquement de gentilshommes, le monopole de l'exploitation des fourrures et le droit d'importation en Angleterre. Cent ans après, une compagnie rivale se constituait dans le même but. Ces deux sociétés se livrèrent à un véritable massacre des animaux ; on sacrifiait indifféremment les mâles et les femelles. De tous les animaux à fourrures, le Renard argenté était le plus menacé : sa fourrure avait toujours été vendue à un prix très élevé et devenait de plus en plus rare, tout en étant de plus en plus demandée ; en outre, les Renards argentés qui avaient survécu aux massacres n'étaient déjà plus de sang pur : par leur accouplement avec les Renards rouges, plus abondants dans le pays, il en était résulté une race abâtardie.

Vers 1859, on résolut de tenter l'élevage en captivité du Renard argenté. En 1894, deux chasseurs, Dalton et Oulton, fondèrent, à l'embouchure du Lorenzo, la première ferme pour cet élevage. Depuis un certain nombre d'années déjà, Dalton, doué d'une patience et d'une persévérance admirables, était parvenu, grâce à une sélection méthodique et rigoureuse, à obtenir à nouveau la race pur sang. En 1900, les premières fourrures provenant de cette ferme furent vendues à Londres, au prix de 10.000 francs, alors que les peaux provenant d'animaux sauvages n'étaient vendues que 6.000 francs. D'autres fermes furent créées.

En 1910, fut envoyée à Londres la collection la plus riche de peaux de Renards argentés que l'on eût jamais vue ; le lot se composait de 25 peaux qui furent vendues en moyenne 1.400 dollars chacune ; la plus belle atteignit 2.700 dollars. Des fermes s'organisèrent en si grand nombre que pendant plusieurs années les anciens éleveurs parvenaient à peine à fournir des reproducteurs ; aucune fourrure ne fut mise en vente ; le prix d'un couple sélectionné était passé de 2.500 dollars en 1910 à 25.000 dollars en 1914. Aujourd'hui, le Canada compte un millier de fermes et les Etats-Unis 500; le cheptel est évalué à 25.000 têtes.

En Allemagne, depuis 5 ans, ont été organisées 128 fermes de Renards argentés; en France, il en existe 10 seulement. MM. J.-A. Heckel et L. Fournier, dans leur livre sur **le Renard argenté,** protestent énergiquement contre l'abandon systématique par les Français d'une telle source de richesse ; ils montrent, avec chiffres à l'appui, que les fermes allemandes s'enrichissent à notre détriment en fournissant au marché français toutes les fourrures dont il a besoin. Le climat des Vosges conviendrait parfaitement à l'élevage des Renards argentés. Les éleveurs trouveront dans le présent ouvrage toutes les indications pratiques utiles.

GEORGES BOHN.

SCIENCES MÉDICALES

Docteur Nguyên van Luyên : *Etude médico-sociale de la Mortalité des enfants du premier âge*, 1928 (Librairie M. Lac, Paris). — *Le surmenage* (Journal médical Français, juin 1928). — Dr Gilbert Robin : *Le mensonge chez l'enfant* (l'Hygiène mentale, septembre-octobre 1928). — H. F. Antignat : *Conférence d'hygiène générale*. — Dr Victor Trenga : *Guérir ?...* (Norbert Maloine, éd. Paris). — Jacques Lourbet : *L'expérimentation biologique* (Saint-Girons, Ariège). — L.-A. Lichy : *La Dangereuse plaisanterie des sérums et des vaccins, d'après les déclarations des auteurs mêmes* (éd. de l'Antivivisection, 52, rue de Rome, Paris). — Dr Roger Amsler : *La Psychologie du tuberculeux dans la Littérature contemporaine* (A. Bruel, Angers).

La thèse du docteur Nguyên van Luyên, consacrée à **La mortalité des enfants du premier âge,** après avoir rappelé que le mouvement d'assistance est parti, en 1902, de notre pays, par la formation de ligues où des hommes et des femmes de bien unirent leurs efforts à ceux des pédiâtres, énumère les divers facteurs de cette mortalité : *a*) facteurs morbides (surtout maladies infectieuses, syphilis, tuberculose, rougeole et ses complications,

troubles digestifs) ; *b*) facteurs sociaux (misère et ignorance, mauvaise alimentation, etc...) Ces derniers facteurs mettent l'enfant en état de souffrance et en danger de mort et doivent être considérés, non comme de simples causes adjuvantes des maladies, mais comme des agents réels de déchéance. La lutte doit donc être autant sociale que médicale. Il faut multiplier les mesures légales de protection et les œuvres de secours publiques ou privées, supprimer les taudis, permettre à la femme enceinte de se reposer, séparer l'enfant de sa mère malade, installer le plus possible de « maisons de nourrices et nourrissons », etc... Cette action sociale est très efficace. La preuve en est fournie, nous dit l'auteur, par les consultations des nourrissons et en particulier par les « dispensaires » de l'Ecole de Puériculture. Ceux-ci sont arrivés, grâce à leurs services médicaux et sociaux, et en utilisant les ressources assez restreintes offertes par les lois et les œuvres de secours, à réduire la mortalité des enfants pauvres à 3.6 o/o, soit au tiers de la mortalité infantile moyenne de la France.

Le *Journal Médical Français*, important périodique mensuel, consacre un numéro au **Surmenage**. Après l'habituelle chronique du Professeur Castaigne, les articles des docteurs Edmond Lesné et Charles Richet (la grande erreur scolaire), de Mme Marguerite Reynier (le surmenage scolaire), du docteur Chailley-Bert (le surmenage physique), du docteur Ch. Richet fils (le surmenage génital), du Pr. V. Robin (d'Alfort) (le surmenage des animaux domestiques), du docteur Pierre Béhague (de l'état normal vers la fatigue et le surmenage : les réactions psychomotrices), du docteur Ch. Richet fils (traitement du surmenage) disent sur la question tout ce qu'il est essentiel de savoir. Il en faut surtout retenir qu'il y a un abîme considérable entre les programmes scolaires actuellement imposés en France et ceux que l'hygiène de notre race imposerait. Les enfants, surtout de sept à douze ans, sont soumis à un régime scolaire contraire à toutes les règles de l'hygiène. On les gave et on les éreinte. L'enfant travaille trop tôt. Il travaille trop, donc il travaille mal. — L'enfant joue trop peu au grand air. Les jeux ne sont pas organisés, donc il joue mal (Lesné et Richet).

Le docteur Gilbert Robin a publié d'excellents travaux sur l'imagination (voir son livre : les *Rêveurs éveillés*) et s'intéresse tout particulièrement à la psychologie de l'enfant. *L'Hy-*

giène mentale de septembre-octobre 1928 contient de lui un très bel article sur **Le Mensonge chez l'enfant**. Il met bien en évidence la complexité des problèmes que soulève cette étude d'une mentalité intermédiaire entre la pensée primitive et la pensée « réaliste » de l'adulte. Il montre qu'à côté du mensonge banal, conscient, volontaire, l'enfant est susceptible d'altérer la vérité par suite d'erreurs, de suggestions (dont l'importance est considérable, surtout dans les accusations calomnieuses) et d'une vision particulière des choses. Très souvent, il donne l'illusion du mensonge plutôt qu'il ne ment. Dans d'autres cas, s'il ment, il se ment aussi à lui-même, il fabule, tantôt fervent de la vie intérieure et du monde qu'il se crée, tantôt rêveur actif, mythomane, débile, hystérique ou pervers, souvent dangereux en ses témoignages, en ses faux témoignages.

Ce que les parents doivent savoir, c'est que si l'enfant peut être « purement et simplement », comme on l'a dit, un menteur, même dans ces cas, la société et l'éducation l'obligent souvent à cette réaction. Si l'enfant n'est pas menteur par rapport à lui-même, il l'est parfois par rapport à nous, par erreur, mais sans avoir voulu mentir. Ses créations imaginatives sont absolument normales et ne doivent pas nous inquiéter. Enfin le rêveur éveillé et le mythomane se mentent à eux-mêmes en même temps qu'ils nous mentent. La simulation, la dissimulation, la sournoiserie, l'hypocrisie, la mystification tournent autour du mensonge, mais doivent en être différenciés. Le démontage de tous ces mécanismes compliqués nous met en possession de rouages précis. L'analyse la plus minutieuse est le premier temps de la reconstruction de la personnalité infantile, et le traitement des mensonges de l'enfant compte de belles guérisons. Il faut, pour éviter ces mensonges, de bons parents, de bons éducateurs et, pour les guérir, des psychiatres pénétrants, consciencieux et persuasifs, au courant des méthodes nouvelles de traitement.

Dans sa **Conférence d'hygiène générale**, M. Antignat, entre autres sujets, consacre deux excellents paragraphes à la mortalité infantile et à l'éducation des enfants.

Voici dans **Guérir ?**... du docteur Victor Trenga, une série de chapitres alertes et spirituels où les rosseries et les fines remarques abondent, sur la médecine et la chirurgie. La langue en est colorée. Nos exagérations et nos prétentions y sont plaisantées sans méchanceté, erreurs de méthodes thérapeutiques, affirmations péremptoires, morgues chirurgicales, etc... Il est difficile

de donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce livre. Que d'excellents conseils ! Se gaussant des syndicats médicaux qui font poursuivre des guérisseurs, il explique avec humour la vogue de ces derniers. Le praticien, lui, ne se préoccupe toujours pas assez des forces morales de son malade. Le docteur Trenga, qui s'est signalé par des notes sur la langue punique, et qui prépare une « analyse étymologique intégrale des racines de la langue arabe », fait une critique serrée de notre argot médical « qui remplace maintenant, pour les profanes le latin de cuisine des contemporains de Molière ». Livre curieux et divers qui ne manquera pas de captiver mes confrères.

Dans sa plaquette sur **L'Expérimentation Biologique**, M. Jacques Lourbet s'élève avec violence contre la vaccination intensive des nouveau-nés avec le B. C. G., vaccination que certains voudraient rendre légalement obligatoire. Le B. C. G. (vaccin Bilié de Calmette et Guérin) a été obtenu en cultivant pendant treize ans sur pomme de terre, imprégnée de bile de bœuf glycérinée un bacille bovin originairement très virulent ; 230 passages interrompus l'ont affaibli au point de le rendre incapable de produire des tubercules, alors qu'il aurait l'heureux pouvoir de provoquer l'élaboration d'anticorps. Calmette le dit inoffensif sur les enfants sains, et efficace sur les enfants prédisposés. Au 1er mai 1928, 81.600 enfants auraient été vaccinés contre la tuberculose. On sait que le professeur Lignères s'est, avec force, élevé à l'Académie de Médecine contre son innocuité. Jacques Lourbet, dans une argumentation théorique, proteste aussi au nom d'un « inconnu évolutif », de « l'anaphylaxie » et du retentissement nocif possible sur l'organisme. Il termine son factum en se demandant si l'augmentation considérable des cancers à notre époque, et leur apparition chez des sujets de plus en plus jeunes, n'est pas en relation avec l'abus des vaccins et des sérums.

C'est à une attaque aussi virulente contre **la dangereuse plaisanterie des sérums et des vaccins** que se livre M. L. A. Lichy. Exagérations.

Le docteur Roger Amsler, médecin-chef des Dispensaires antituberculeux de Maine-et-Loire, étudie **la Psychologie du tuberculeux dans la littérature contemporaine**. Laissant de côté les phtisiques spiritualisés d'une littérature passée

de mode, il montre, par des exemples empruntés à des peintures réalistes, combien est variée cette psychologie. Jadis on idéalisait le poitrinaire, de préférence une jeune femme, comme la dame d'Henri Heine : « entièrement vêtue de mousseline blanche, étendue sur un sofa de soie verte » et qui parle « de cette voix soyeuse et fêlée qu'on reconnaît aux phtisiques et qui a du vagissement de l'enfant, du gazouillement de l'oiseau et du râle du mourant ». On insistait aussi avec excès sur la « sensualité » plus ou moins éthérée de ces malades. Le docteur Amsler fait à ce sujet les justes remarques suivantes :

Il existe d'ailleurs un parallélisme certain entre les conceptions littéraires de la tuberculose qui se sont succédé et les connaissances médicales sur la phtisie. Pendant longtemps, celle-ci n'a été qu'une affection vague, aux facteurs indéterminés, caractérisée surtout en raison de l'aspect habituel de son évolution, par les termes de maladie consomptive. C'est l'époque, aussi bien médicale que littéraire, de la « poitrinaire ». Puis la médecine précise à la fois la nature intime du mal, sa cause déterminante. La clinique identifie les aspects innombrables de la tuberculose. A la phraséologie vague des humeurs et des miasmes se substituent les notions exactes déduites de l'observation rigoureuse. Parallèlement, les écoles littéraires elles aussi sont orientées vers la notation minutieuse et brutale de l'existence. C'est la « tranche de vie », et pourrait-on dire, en face de certaines descriptions, la « tranche de mort ». Je souligne en passant combien il serait intéressant de développer ici l'application de cette idée générale : une évolution ne s'accomplit pas, isolée dans un art ou dans une science ; malgré les dissemblances apparentes considérables, toutes ces évolutions sont solidaires. Ce qui se modifie peut-être le moins rapidement, c'est le subconscient du grand public. On sait en particulier combien demeure vivace encore chez lui la notion de la tuberculose maladie de langueur.

M. Amsler nous montre dans le Jean Peloueyre du *Baiser au Lépreux*, de François Mauriac, le tuberculeux résigné que nous voyons assez souvent en clientèle, qui a l'air de s'excuser du tracas qu'il donne et nous émeut par des paroles de consolation dont le sourire héroïque ne fait qu'accentuer la poignante tristesse. Dans *Adrienne Mesurat*, de Julien Green, Germaine représente, au contraire, la malade jalouse, agressive, odieuse, dont il semble que la tuberculose ait momifié toutes les fibres de la sensibilité, détruisant toutes les facultés affectives, empêchant tout

élan, toute expansion. Dans le *Phalène* d'Henry Bataille, c'est la malade indocile et fantasque qui se cabre devant l'arrêt fatal et s'étourdit dans le tourbillon d'une vie enfiévrée et factice, pour ne pas entendre l'appel lugubre . On ne saurait donner de cette ardeur morbide une explication aussi simple que celle qu'en donne Maurice Barrès dans l'*Appel au Soldat*, quand, au sujet de l'influence de Mme de Bonnemain sur le général Boulanger, il dit de l'ascendant des amantes tuberculeuses : « le charme romantique de la *Dame aux camélias* comporte une rude explication : la tuberculine renferme, entre autres poisons, une des substances aphrodisiaques les plus puissantes qu'on connaisse ». Légende... classique il est vrai ! Dans *Madame Gervaisais,* des Goncourt, autre tableau clinique excellent, dont l'exactitude montre l'influence du Professeur Charles Robin. Enfin, dans *Nos frères farouches*, Jules Renard dépeint bien la psychologie du peuple en matière de tuberculose : l'insouciance, les remèdes pris avec dévotion, tandis qu'en même temps on accumule les imprudences, l'optimisme invraisemblable.

En un mot, il y a autant de types de tuberculose que de sujets. Ici encore, il n'y a que des malades. Et chaque esprit réagit à sa manière.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Une Enquête des *Cahiers de la Quinzaine*. — M. Valéry et le commerce des lettres-missives. — *Les Droits de l'Ecrivain dans la Société*, par M. Pierre-Quint. — Faut-il interdire le commerce des lettres-missives ? — Opinions de MM. Berthélemy, Henri Robert, Sébastien-Ch. Lecomte. — Théorie de la propriété des lettres-missives. — Propriété mobilière et propriété littéraire. — Missives d'écrivains défunts. — Manuscrits inédits. — Restriction du droit des héritiers. — Classement des inédits à titre d'objets historiques. — L'avis de M. Souday. — Difficultés d'un texte législatif.

Le lettré que double un ami des belles papeterie et typographie à prix minime sait, je suppose, que les *Cahiers de la Quinzaine*, repris par M. Marcel Péguy, s'éditent à « l'Artisan du Livre », 2, rue de Fleurus ; que leur XVIIIe série s'achève et qu'un éclectisme de bon aloi règle leur économie. Cette série en effet, ouverte par *Lettres et Entretiens*, de Péguy, arrive à son 18e cahier, après notamment : le recueil de M. Guy-Charles Cros *Avec des mots...* (Prix Moréas 1927), *Quatre lettres au sujet*

de Nietzsche, de M. Paul Valéry, *La vie sentimentale de Paul Gauguin*, par M. Jean Dorsenne; du Pierre Lasserre, Tharaud, Mauriac, Maurois, Maritain, des ouvrages sur Goya et Claude Monet et (en édition originale) ce *Dieu protège le Tsar* ! qui continue à faire de M. Louis Dumur le puissant, l'étonnant créateur du roman appliqué à l'Histoire internationale toute fraîche.

Son 18e cahier se présente en une plaquette de M. Léon Pierre-Quint : **Les droits de l'Ecrivain dans la Société contemporaine.** Elle se greffe sur une enquête dont le texte, adressé par les *Cahiers* « à différentes personnalités placées aux confins des mondes juridique et littéraire », est ainsi conçu :

M. Paul Valéry écrit dans sa préface aux *Quatre Lettres* de lui sur Nietzsche, publiées par les *Cahiers de la Quinzaine* :

Je crois qu'il est arrivé à peu de personnes de retrouver un peu partout et de relire çà et là des lettres qu'on avait écrites pour un seul, sans songer à la durée, sans imaginer qu'elles seraient un jour des objets de curiosité et de commerce, qu'elles circuleraient sous la protection des lois dont on sait à quel point elles répugnent à défendre tout ce qui n'est pas matériel, et combien difficilement, avec quels regrets, elles descendent à considérer les intérêts du cœur ou de l'esprit. Je vois tous les jours des amis fort anciens que j'avais, vendre ce que je leur avais écrit en confiance ; et certains ne pas même retenir les billets et les missives qui concernaient leur propre vie et ses vicissitudes intimes. Ces papiers de ma main se colportent, vont s'offrir à domicile, paraissent dans les vitrines, sont reproduits dans les catalogues ; et tout ceci à cause des lois, c'est-à-dire des légistes qui n'ont pas su mettre les lettres hors du commerce comme ils ont autrefois fait les personnes.

1° Pensez-vous que le légiste devrait mettre hors du commerce ou réglementer le commerce des lettres privées ? (et dans ce cas, de quelle manière ?..) Ces lettres peuvent actuellement, contre la volonté de leur signataire, circuler librement et être même publiées sous des formes diverses (par exemple, hors-commerce ou par fragments, dans des catalogues.)

2° Pensez-vous que cette mise hors du commerce ou cette réglementation devrait s'appliquer également, après la mort du signataire, en faveur de ses héritiers ou de l'exécuteur testamentaire ?..

3° Ne pensez-vous pas, au contraire, que les lettres privées (comme d'ailleurs, les journaux intimes et, plus généralement, les œuvres posthumes) représentent souvent un bien qui intéresse la collectivité ? Comme tel, ce bien ne devrait il pas être protégé contre toute destruction ? Et même, avec certaines réserves, ne devrait-on pas envisager la

publication comme obligatoire ? A l'heure actuelle, les héritiers ou l'exécuteur testamentaire d'un homme qui appartient à l'histoire ont toute liberté pour garder indéfiniment secret ou même pour détruire ses papiers posthumes. Ne pourraient-ils pas être contraints de céder leur propriété, aujourd'hui absolue, pour cause d'utilité publique, conformément à l'article 545 du code civil ?...

Ces personnalités furent quatre : MM. Berthélemy, doyen de la Faculté de Droit de Paris, Henri Robert, de l'Académie française, ancien bâtonnier, Sébastien-Charles Leconte, président de la Société des Poètes français et juge au Tribunal de la Seine — et nous-même. D'où cette réponse qui, quoique plus ample à elle seule que celles, réunies, de mes éminents co-enquêtés, ne s'applique qu'aux deux premières questions et vise surtout à dégager, puis à mettre en corps (opération qui n'a guère été tentée jusqu'ici) les principes réglant la *propriété des lettres-missives*.

Mon cher confrère, la propriété des lettres-missives n'a pas été réglée par le législateur. C'est une création de la doctrine et de la jurisprudence, qui marie la notion de *propriété mobilière* avec celle de *propriété littéraire*. Je trouve ce mariage assez satisfaisant ; et si je lui adressais des reproches, ils ne seraient pas ceux que propose M. Valéry.

Lorsque vous écrivez une lettre, vous produisez un objet mobilier, et quand le destinataire l'a reçue, il en devient propriétaire parce que vous êtes censé lui en avoir fait donation. Il est donc muni de tous les pouvoirs que le Code civil attache à la propriété mobilière. Il peut conserver votre lettre ou la détruire, la montrer à qui lui plaît, en faire l'objet d'un prêt, d'une donation, d'un legs, d'une vente : d'où le commerce des marchands d'autographes.

Mais il faut que vous ayez donné cette propriété mobilière sans condition ni restriction, fait qui n'a pas lieu lorsque votre lettre offre un caractère secret, confidentiel. Vous ne l'avez envoyée alors, n'est-ce pas ? qu'à condition que le secret ou la confidence restent entre le correspondant et vous. Les tribunaux ont toujours assuré le respect du contrat qui s'est formé tacitement autour d'une missive de caractère strictement privé. La lettre, ici, demeure en quelque sorte dans l'indivision. Le destinataire a le droit de la conserver ou de la détruire ; il n'a pas le droit de s'en dessaisir. La Cour de cassation a même jugé qu'à la mort du destinataire, le signataire d'une lettre confidentielle peut la réclamer ; elle a décidé qu'une lettre confidentielle ne tombe pas dans l'hérédité de celui qui la reçut.

Que le destinataire d'une lettre strictement privée n'obéisse pas au

contrat, que votre missive aille chez le marchand d'autographes, vous pourrez la revendiquer, comme s'il s'agissait d'un objet quelconque illégalement sorti de vos mains. Et il vous sera loisible aussi d'obtenir, si cette désobéissance vous a causé un préjudice, le bénéfice du très bienfaisant article 1382 du Code civil, disposant que « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ».

Voici exposé le *côté civil* du petit problème de la propriété des lettres-missives ; passons à son *côté littéraire*.

Ce que vous donnez au destinataire, c'est un objet matériel, un morceau de papier couvert d'encre ; un contenant, mais non pas son contenu — estiment doctrine et jurisprudence. Vous avez livré un corps, mais non l'âme qui l'habite. Cette âme, votre pensée, en effet, est susceptible d'une propriété que le code civil ignore et qui, inscrite dans des lois spéciales, porte le nom de *propriété littéraire*. Tant que vous n'avez pas fait donation de cette propriété-là, votre pensée ne peut être ni prêtée, ni donnée, ni léguée, et ni vendue ; ce qui revient à dire : votre lettre ne saurait être imprimée sans votre autorisation. Et aussi bien sur le catalogue du marchand d'autographes ou du commissaire-priseur que dans un journal, ou livre.

Cette publication irrégulière est sanctionnée par les lois sur la propriété littéraire. Elle sera frappée aussi par l'art. 1382, si outre le préjudice de nature commerciale dont vous vous plaignez, vous établissez l'existence d'un préjudice matériel ou moral ressortissant à l'art. 1382 ; dans le cas, notamment et surtout, où votre lettre serait une lettre confidentielle, présenterait un caractère strictement privé.

Sachant tout cela, allons-nous, mon cher confrère, sous raison que « tous les jours des amis fort anciens » mercantilisent vos précieuses babillardes, inviter les légistes à « mettre les lettres hors du commerce, comme ils ont autrefois fait les personnes » ? — Si oui, nous rappellerions au philosophe, ou au rieur, les deux vers du Fabuliste :

> Pour tuer une puce, il voulait obliger
> Ces Dieux à lui prêter leur foudre et leur massue.

Pour moi, je juge inutile la foudre et la massue législatives, puisque les tribunaux nous offrent des armes efficaces : d'abord les armes de droit commun, ensuite celles de la propriété littéraire, enfin l'article 1382.

Certes, la propriété littéraire est une excellente chose, mais *l'instinct propriétaire* de la propriété littéraire ne me paraît pas plus respectable dans ses manifestations excessives, abusives, que celui de n'importe quelle autre propriété. Ne suffit-il donc pas que le principe de la propriété littéraire des lettres-missives soit proclamé en faveur de leur

auteur ? Car, enfin, l'assimilation d'une lettre-missive à un *ouvrage littéraire* prêterait à discussion. « Qui donne qui lève, le Diable le bacèle ! » — dit un proverbe de mon Languedoc à l'usage des écoliers. Une lettre-missive n'a été établie qu'en vue d'être donnée, sans distinction entre son corps et son âme. Dans bien des cas, et quasi dans tous les cas où le signataire et le destinataire sont des écrivains, elle constitue une réponse, un don en paiement d'un autre don : un prêté pour un rendu. Le destinataire, a part et mérite à sa création ; le dépouiller, sur cette chose qui n'existerait pas sans lui, de tout droit de propriété littéraire, voilà qui est peut-être excessif ! Pour moi, la lettre devrait *en principe* être reconnue, littérairement comme mobilièrement, la propriété du destinataire jusques et y compris le droit de publication. Je dis : « en principe », ouvrant la porte à l'appréciation des tribunaux pour des cas d'espèce et réservant, bien entendu, les lettres à secret, confidence, et caractère strictement privé.

Mais laissons les choses en l'état et constatons que cet état n'a jamais été regretté sérieusement par personne. Du plus haut au plus infime écrivain, chacun a consenti jusqu'ici à laisser le marchand d'autographes, l'échotier, l'historien, le critique, vivre des miettes qui tombent de notre table ou en nourrir le public. Chacun a payé de bon cœur la dîme minuscule qu'on lui demande pour loyer de sa notoriété. Et chacun sait que s'il ne veut pas payer cette dîme, s'il refuse, sa moisson faite, que l'on glane sur son champ, la Justice, a priori, lui donne raison et non pas tort. Qu'il s'adresse donc aux tribunaux. Parbleu ! ce ne sera pas sans frais, ni ennuis et le jeu n'en vaudra pas toujours la chandelle. Il en coûte, par le temps qui court, pour faire reconnaître ses droits ou obtenir la restitution de son dû ! La procédure ne se donne pas pour rien. Son maquis est épais; le fisc judiciaire glouton ; enfin une certaine théorie, dite de *l'abus du droit*, fait des progrès en jurisprudence... Evidemment un ukase législatif interdisant le commerce des lettres-missives (je ne dis pas le réglementant, car je ne vois pas bien comment une réglementation *efficace* serait possible) simplifierait la besogne. Mais pourquoi serait-elle simplifiée ici, alors qu'elle est compliquée partout ? Pourquoi, au moment où la propriété immobilière, par le fait de la législation sur les loyers, se voit si grièvement sacrifiée à l'intérêt social, accorderait-on un privilège tout à fait exorbitant du droit commun à un genre de propriété aussi particulier, aussi indifférent à l'intérêt social, enfin aussi privilégié déjà que la propriété des lettres-missives ?

Il y a les intérêts des marchands d'autographes basés, depuis que le Code est Code, sur les principes les plus juridiques du droit civil et du droit commercial ; et je ne voudrais pas voir supprimer ni juguler une boutique telle que celle que mène par exemple depuis plusieurs

générations la famille Charavay, parce que, indirectement mais grandement, elle sert les Belles-Lettres.

Il y a les usages journalistiques dont bénéficie le public qu'intéresse la littérature ou ses alentours... Mais le seul souci des droits de la critique m'obligerait à répondre « non » à votre première question, et deux fois non à la seconde. Je n'ai jamais vendu une lettre d'écrivain à moi adressée, si j'en ai donné gracieusement beaucoup, mais je n'ai jamais hésité à publier une lettre à moi adressée quand une telle publication m'a paru nécessaire à mes analyses, et alors sans demander autorisation à personne. Ainsi ai-je fait pour J. H. Fabre, Moréas, Gourmont ou France, pour ne parler que des morts. De même, quand j'ai jugé opportun de publier des missives inédites de Rimbaud ou de Verlaine, que je tenais de possesseurs réguliers aux termes du Code civil, je ne me suis pas préoccupé de savoir si les héritiers ou ayant cause de la propriété littéraire de Verlaine ou de Rimbaud étaient consentants. J'ai affirmé ainsi l'idée où je suis qu'en principe la propriété littéraire d'une lettre-missive, comme sa propriété mobilière appartient au destinataire ; prêt d'ailleurs à m'incliner devant décision de justice si le quasi délit que je pouvais commettre m'eût valu une poursuite. Poursuite justifiée en principe par les règles de la doctrine et de la jurisprudence actuelles, mais à laquelle j'eusse opposé cette théorie de l'abus du droit dont il a été question plus haut. Quant à votre question troisième, mon cher confrère, j'ai répondu trop longuement aux deux premières pour que je puisse l'aborder, car elle est délicate...

M. Pierre-Quint ne partage pas mon opinion conforme à celles, conçues en termes laconiques, mais d'autant plus nets, de MM. Leconte, Robert et Berthélemy. Il estime que le besoin d'un texte de loi comme celui que M. Valéry suggère : *Le commerce des lettres privées est interdit, sauf s'il y a accord de l'expéditeur et du destinataire*, se fait vivement sentir. On lui répond que la jurisprudence décide exactement comme si ce texte existait ; qu'elle n'admet point qu'on puisse vendre une lettre sans l'autorisation des expéditeur et destinataire ; qu'il n'y a point lieu d'enfoncer une porte ouverte. Il insiste. Libre à lui ! Mais sa thèse s'appuie sur la plus injuste opinion qu'on puisse se faire de l'esprit qui guide, dans la théorie et la pratique du Droit, ceux qu'il appelle malveillamment les *Juristes*. Idem, sur la moins juste opinion qu'on puisse avoir du souci que prennent les tribunaux des droits matériels et moraux du producteur intellectuel. Sans doute ce bouillant et sentimental raisonneur

est-il mené par l'idée que *les Artistes* jouent dans notre société le rôle de parias; placés (répète-t-il) dans une « situation spéciale où ils n'ont aucune protection », attendu que « la Société ne veut pas admettre leur profession » !!. Mais entre cette conception mystico-romantique et la croyance que *les Juristes* sont des maniaques ne songeant qu'à torturer les textes pour « leur faire dire ce qu'ils nont jamais signifié », brid'oisonnant sans s'arrêter « aux réalités même de la vie », existe un assez large fossé. Ce fossé, on ne le franchira point si l'on se doute des difficultés qu'offrent ces questions de propriété littéraire quand il s'agit de les résoudre non pas *in globo* « et en cinq secs », mais une à une ; en tenant compte non pas de cette entité *les Artistes*, mais de l'intérêt de tel écrivain, peintre, etc., placé dans une situation donnée, et en même temps de l'intérêt des tiers et de l'intérêt général : le tout en accord avec les Codes et les précédents jurisprudentiels. Ici, M. Quint est extrêmement léger de réflexion, et de conclusion bien pesante. « J'ai dit combien les Tribunaux comprennent peu les questions intellectuelles... » (p. 93). — Nous pensons, nous, que les lecteurs de cette rubrique rapportent un autre sentiment des multiples décisions que nous mîmes depuis dix ans sous leurs yeux. Décisions dont sont responsables, outre les magistrats qui les rendirent, les avoués et avocats par eux entendus spécialistes de la propriété littéraire, et les juristes hors barreau par ceux-ci souvent consultés. Bref, non seulement un S. Ch. Leconte, mais un Henri Robert, un Berthélemy, tous trois aussi bien placés que M. Quint pour servir la cause du droit, sans trahir celle des artistes, et pour s'arrêter « aux réalités mêmes de la Vie ».

Décider et bâtir un jugement ou un arrêt, c'est autrement difficile, dans nombre de cas, que de s'aventurer *currente calamo* sur un terrain où rien ne vous rend solide. Et s'il n'est pas sûr (contrairement à ce que certains soutiendraient) que l'esprit juridique soit le meilleur acheminement à l'esprit critique, du moins le fait d'être juriste ne dessert point pour aimer, comprendre, voire pratiquer les Belles-Lettres. Pour ma part, je repousse comme contraire au bon sens cette opposition juristes-artistes, aussi évidente à notre auteur que celle de la nuit au jour.

Mais sorti de sa systématique, M. Pierre-Quint nous apporte, sur les 2e et 3e points de son enquête, des vues et des deside-

rata qui méritent d'être étudiés. Il propose au projet Valéry, en ajoutant après le mot *interdit*, ce membre de phrase : *du vivant de l'auteur de ces lettres*, un amendement. Cet amendement, je le voterais des deux mains, s'il s'agissait de rendre libre le commerce et en tous cas la publication des lettres d'écrivains défunts, à caractère littéraire ou de nature à être utilisées par la Critique. Un écrivain mort, tout ce qu'il a laissé d'inédit, y compris sa correspondance, devrait être, *quant à sa divulgation*, à la disposition du public et la question de savoir si cette divulgation est opportune n'appartiendrait plus aux héritiers de l'écrivain ou aux possesseurs de ses inédits. On ne les frusterait pas des bénéfices que la publication rapporterait, mais cette publication serait toujours exigible. Tel est le principe que M. Quint voudrait voir l'objet d'un texte législatif. Quant aux inédits autres que les missives, il se trouve d'accord avec M. Souday dont il donne en appendice deux articles pris au *Temps* des 1er juin 1925 et 24 janvier 1928. Celui-ci ne paraît point — contrairement à l'avis, d'ailleurs exprimé avec une grande modération, par M. Valéry-Larbaud — croire qu'il faille demander au législateur d'interdire le commerce des lettres-missives ; mais, demande-t-il : est-il tolérable « qu'il existe quelque part, en province, dans un château, des inédits de Diderot que les propriétaires séquestrent comme dangereux pour leurs croyances ? » — Non ; et avec M. Souday nous en dirions autant s'il s'agissait d'inédits de Bossuet ou Joseph de Maistre. M. Pierre-Quint nous assure que les héritiers de Benjamin Constant détiennent, confiées à un grenier, à l'étranger, quantité de ses manuscrits. De même pour le marquis de Sade, ce dont je me console plus aisément, mais non pas — pour citer l'un des plus beaux exemples en la matière — non pas de l'étouffement de la version véritable des mémoires de Casanova. Oui, sur ce point-là il y aurait quelque chose de législatif à faire, à moins d'admettre (et M. Berthélemy y penche) que la loi du 31 décembre 1913 protège les vieux manuscrits, les documents inédits ayant un caractère historique ou littéraire et que le ministre des Beaux-Arts en peut imposer le classement.

Mais un texte de loi aussi général et radical que M. Quint le voudrait ne me paraît pas souhaitable. Ce qui s'impose s'agissant d'écrivains grands et depuis longtemps défunts, tels Cons-

tant ou Diderot, est-il utile pour des écrivains du second ou cinquième ordre? Et faudrait-il traiter un fils, une femme dont le père, dont le mari viennent de mourir, de la même manière que des héritiers aussi éloignés que ceux qu'un Diderot, qu'un Benjamin Constant peuvent avoir ? Ne serait-il pas barbare d'obliger Mme Jacques Rivière à voir éditer, s'il plaît à quelqu'un, un roman de son évangélique époux mort d'hier, roman « dont le sujet (nous dit M. Quint) est l'amour profane » ? Et, dans des cas comme celui-ci, le jeu en vaudrait-il la chandelle ? Je le demande à Paul Souday et crois connaître sa réponse. Enfin pour ne signaler qu'une objection, une loi ne risquerait-elle pas d'aboutir souvent à la destruction par les héritiers ou possesseurs d'inédits de Constant, de Diderot, Sade et voire Rivière, des œuvres sus lites? Mieux vaut peut-être qu'elles restent au grenier ou dans les tiroirs — d'où elles sortiront bien un jour ou l'autre, si les rats ne les mangent point.

MARCEL COULON.

GÉOGRAPHIE

Les explorations aériennes polaires. — J.-B. Charcot : *Christophe Colomb par un marin*, 1 vol. in-4°, Paris, Flammarion, s. d. [1928]. — Divers : *Contribution à l'étude du peuplement des hautes montagnes*, publication de la *Société de Biogéographie*, 1 vol. in-8°, Paris, Paul Lechevalier, 1928.

L'année dont la belle saison vient de prendre fin a vu de nouvelles tentatives dans le domaine de l'aéronautique ; elle a ajouté aussi de douloureux épisodes à un martyrologe déjà trop chargé. Cette fois, plusieurs grands deuils nous viennent des **explorations aériennes polaires**. Ces explorations intéressent la géographie. Elles prétendent diminuer, au profit de la science, le domaine de l'inconnu sur la surface planétaire. Nous verrons si leur prétention est fondée.

En 1925, l'illustre explorateur norvégien Amundsen avait tenté, au départ du Spitzberg, un raid vers le Pôle Nord, avec deux avions. Il avait dû s'arrêter au 87e degré et revenir avec un seul appareil, l'autre étant devenu inutilisable. En 1926, Amundsen tenta et réussit la traversée de la mer arctique tout entière, sur un dirigeable où se trouvaient avec lui l'Américain Ellsworth et l'Italien Nobile. Ils parvinrent à faire en 72 heures la traversée du Spitzberg à l'Alaska par le Pôle Nord. Succès tout

relatif, dû à un concours de bonnes conditions météorologiques: le dirigeable arriva de justesse et n'eût pu tenir l'air plus longtemps. Cependant l'expédition de 1926 parut confirmer la supériorité du dirigeable sur l'avion. Le général Nobile repartit en mai 1928 sur le dirigeable *Italia,* avec un état-major international de techniciens et de savants. Il voulait, non seulement jeter sur la glace mobile du Pôle Nord un drapeau béni par le pape, mais faire toutes les études et toutes les observations possibles au-dessus de la mer arctique, au nord du Spitzberg et de la Terre François-Joseph.

On sait quelle fut la destinée tragique de l'expédition Nobile. Le dirigeable tomba sur la glace et se disloqua. L'équipage, divisé en plusieurs fractions, fut entraîné par les glaces de dérive. Le groupe Nobile, qui avait la T. S. F., put appeler au secours. Le monde entier s'intéressa passionnément au sauvetage des hommes de l'*Italia.* Un bateau brise-glace de l'U. R. S. S. et un avion suédois se distinguèrent spécialement. Ils réussirent à ramener Nobile et quelques-uns de ses compagnons. Les autres ont péri, et malheureusement, quelques-uns de ceux qui voulurent participer au sauvetage, et non des moindres, périrent aussi. Amundsen avait demandé au gouvernement français un hydravion pour courir au secours de Nobile, son compagnon de 1926. Il obtint l'hydravion *Latham* 47, monté par quelques uns de nos meilleurs spécialistes, dont la perte est à jamais regrettable, le commandant Guilbaud, un des *as* de l'aviation maritime, le lieutenant de vaisseau de Cuverville, excellent officier passionné pour son métier, le maître mécanicien Brazy et le second-maître radiotélégraphiste Valette. Le 18 juin, le *Latham* s'élançait de Tromsö au-dessus de la mer arctique. Jamais plus on n'entendit parler de lui. Il n'est que trop certain, depuis la découverte d'un des flotteurs de l'hydravion, que le *Latham* est tombé à la mer peu de temps après son départ, entre la Norvège et l'île aux Ours. Il n'a pas eu la possibilité d'amerrir, il est tombé comme une pierre et a dû couler en quelques secondes.

Nous n'ajouterons rien aux commentaires passionnés qui ont accompagné ou suivi ces événements tragiques. Nous devons apprécier les choses d'une manière aussi calme et aussi objective que possible, et uniquement au point de vue de la géographie. Nous nous contentons d'observer qu'en 1928 l'avion et le diri-

geable ont été également malheureux, et nous demandons à l'aéronautique ce qu'elle compte faire d'utile et d'intéressant aux abords du Pôle Nord du monde ; ce qui, en un mot, expliquerait, sans les justifier assez, les hécatombes de cette année.

Les buts avoués sont doubles. Il y a un but économique et pratique, et un but scientifique.

Un but économique ? Parfaitement. Ne vous étonnez pas, ne vous récriez point. Il s'agit de la route aérienne la plus courte possible entre les centres de civilisation du nord-ouest de l'Europe, le nord-ouest de l'Amérique et le nord-est de l'Asie. Il serait plus court d'aller, par exemple, de Berlin à Nome en Alaska par le bassin polaire, que de voler au-dessus des latitudes tempérées, par l'ouest ou par l'est. Le dirigeable *Norge*, en 1926, a tracé une route de ce genre. Une société pour l'établissement de communications aériennes à travers l'Arctique a été fondée à Berlin sous la présidence de Nansen ; elle publie depuis le début de 1928 une revue, *Arktis*. Ce n'est pas autre chose, au fond, que la résurrection aérienne des anciens passages maritimes du Nord-Ouest et du Nord-Est, où tant de fois, pendant trois cents ans, les marins se heurtèrent aux glaces. Les marins savaient que plus ils s'élèveraient en latitude, plus ils abrégeraient leurs routes, sur la carte, entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Mais les glaces se mirent en travers. Et au XIXe siècle on se rendit compte que l'utilité économique de tels passages, même s'ils avaient été praticables, aurait été à peu près nulle.

Encore les marins d'autrefois avaient-ils l'excuse des navigations trop longues, coûteuses en hommes et en argent ; ils cherchaient naturellement à les abréger. Les navigateurs aériens de nos jours n'ont pas cette excuse-là. La rapidité de l'avion, et même la rapidité, quoique moindre, du dirigeable, ont fait du « facteur temps » quelque chose d'à peu près négligeable, quelle que soit la route suivie. Une route à travers l'Arctique n'aurait d'autre supériorité sur une route maritime Atlantique, ou sur une route terrestre Sibérie, que celle qui lui viendrait de la stabilité ordinaire des conditions météorologiques en Arctique pendant une *très courte partie de l'année* (avril-mai). Mais cet avantage est amplement compensé et détruit par la fréquence des brumes polaires, ennemies terribles de la navigation aérienne comme de la navigation marine ; par le froid excessif dont on

ne pourrait garantir les passagers ; et enfin, par les conséquences inévitablement mortelles de toute panne sur la banquise loin des côtes, en particulier au cœur du « pôle des glaces », la mer de Beaufort.

Aussi bien la société Nansen peut revendiquer le mérite et le privilège exclusif de cette invention d'une route commerciale arctique : personne ne la lui dispute, et l'opinion universelle semble bien traiter la route projetée comme elle mérite de l'être, c'est-à-dire comme une utopie. Au contraire, de nombreuses personnes sont sensibles à l'argument scientifique. Il paraît que l'exploration aérienne activera d'une manière admirable la reconnaissance, jusqu'à maintenant si lente, du bassin maritime arctique et du continent antarctique. La traversée de la mer de Beaufort par le *Norge* a fait pousser des cris d'enthousiasme, parce que le dirigeable a mis fin, en quelques heures, à la légende d'une grande terre dans ces régions. Les savants attachés à la deuxième expédition Nobile ont multiplié les observations, dont une certaine quantité a été sauvée ; on nous promet à ce sujet monts et merveilles.

Voyons froidement les choses. Que peut-on, des déserts glacés du Pôle, nous rapporter d'intéressant ?

Les observations utiles à faire dans ces régions se rapportent au magnétisme terrestre, à la météorologie, à l'océanographie et à la biologie marine. Les premières n'ont pas besoin de très longs laps de temps et de répétitions multipliées au même endroit ; elles peuvent donc être faites à bord des avions et des dirigeables, à condition que les compas de ces appareils soient bien compensés, ce qui, paraît-il, n'est point facile à obtenir. Un facteur de premier ordre est nécessaire pour tout le reste : *Le temps*, — et, pour les deux derniers ordres de recherches, un autre encore est indispensable, le *contact de la neige et de la glace*. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer qu'en avion ou en dirigeable, le temps manque toujours ; — et ces appareils évitent, avec raison, le contact de la neige et de la glace d'où ils seraient incapables de décoller, comme cela faillit arriver à Amundsen en 1925.

Il n'existe vraiment qu'un appareil capable d'explorer les régions arctiques avec la sécurité et la longueur de temps qui conviennent ; cet appareil, c'est le *bateau arctique* en bois, cons-

truit spécialement pour la navigation aux abords des glaces et pour une dérive de plusieurs années, au besoin, dans la banquise, comme l'ont fait le glorieux *Fram* de Nansen lui-même, et plus récemment, le *Maud* de Sverdrup. Un bateau de cette nature, bien équipé et bien approvisionné, répond à tous les besoins et peut tout étudier d'une manière satisfaisante, même la météorologie de la haute atmosphère, explorée à l'aide des ballons-pilotes et des ballons-sondes. Un tel bateau pourra, du reste, grâce aux progrès récemment accomplis, embarquer un ou deux avions auxiliaires. En dehors de cela, tout est fantaisie, illusion, ou sport du genre le plus meurtrier. Je ne suis pas surpris que le commandant Byrd, quoique partisan convaincu de l'aéronautique polaire, ait déclaré sincèrement : « L'information scientifique que l'on peut obtenir avec les appareils aériens est limitée. »

§

Le docteur Charcot, qui avec son *Pourquoi Pas?* a pris une part active à la recherche malheureusement vaine d'Amundsen et de Guilbaud, n'est pas seulement un homme d'action : il écrit, d'une manière fort intéressante, sur les hommes et sur les choses qu'il aime et qu'il connaît, notamment sur les héros et sur les métiers de la mer. Son **Christophe Colomb vu par un marin** repose sur une idée originale. Charcot s'impatiente que le grand découvreur du Nouveau-Monde, génie de l'enthousiasme, homme d'action et de plein air, ait été étudié, analysé et disséqué, depuis quatre cents ans, presque exclusivement par des fouilleurs d'archives, des rats de bibliothèque aux nez chargés de besicles, des remueurs de papier et de parchemins poussiéreux, qui jamais n'eurent pour eux-mêmes la passion des grandes aventures et la hantise de la mer. De telles gens, — Charcot ne le dit pas, mais il le pense, — ne peuvent pas bien comprendre la grandeur d'un homme tel que Colomb. Il faut être marin soi-même pour apprécier comme il convient l'héroïsme de son aventure et les qualités positives qu'il sut y montrer. Charcot n'apporte aucun document nouveau ; il prend simplement le *Journal de bord* de l'Amiral, et il le commente en s'appuyant sur sa propre expérience de marin, sur les cartes météorologiques et sur les instructions nautiques modernes. Il n'oublie pas de montrer que

l'art nautique au xve siècle était déjà fort avancé, tant pour la construction et la manœuvre des bâtiments que pour les instruments d'observation et la détermination des routes. Malgré toute l'audace de Colomb, son entreprise eût été impossible, s'il n'avait pas eu derrière lui plusieurs siècles d'inventions et d'applications géniales, pour la plupart demeurées anonymes, et s'il n'avait pas eu autour de lui la poussée d'expansion qui entraînait, surtout depuis Henri le Navigateur, les peuples de la Péninsule. Cela ne diminue pas la gloire de Colomb ; mais il ne faut pas trop rejeter dans l'ombre ceux qui l'aidèrent et le soutinrent ; je trouve Charcot sévère et même quelque peu injuste pour les Pinzon et notamment pour Martin Alonzo ; le livre de Carlos Pereyra, dont j'ai autrefois parlé ici même, me paraît, sous ce rapport, dans une note plus vraie. On peut faire à Colomb des reproches graves et nombreux ; comme Charcot le reconnaît, le découvreur de l'Amérique n'était pas un saint de vitrail ; les tentatives faites à deux reprises pour le béatifier paraissent bien ridicules ; il n'était, du reste, nullement en avance sur son temps ; et sur plusieurs points, comme la conduite à tenir vis-à-vis des indigènes, il se montra bien inférieur à sa protectrice, la grande Isabelle.

Le livre de Charcot n'est pas seulement très agréable à lire ; il est abondamment illustré, — dessins, gravures, portraits, cartes, fac-similés de documents — et toutes ces illustrations, empruntées pour une bonne part aux documents du temps de Colomb, sont bien choisies et bien reproduites. C'est un bon et beau volume.

§

L'active *Société de Biogéographie* a fait appel à vingt spécialistes des plus qualifiés dans les sciences naturelles pour la publication d'une **Contribution à l'étude du peuplement des hautes montagnes.** Il ne s'agit pas seulement de l'homme, mais d'une quantité d'espèces, animales et végétales, qui ont comme zone d'habitat ordinaire la haute montagne, surtout les montagnes alpines et celles de l'Afrique du Nord ; l'homme figure seulement au titre de la race spéciale qui, au dire des anthropologistes, peuple le massif des Alpes, l'*Homo Alpinus* dont l'arrivée en Europe occidentale et centrale daterait

du Néolithique. La répartition et la dispersion actuelles des espèces animales et végétales soulèvent d'intéressants problèmes. Un des plus curieux est celui de la persistance de certaines formes vivantes en haute montagne à travers les périodes glaciaires. On ne peut supposer que ces êtres vivaient sur les glaciers. Il faut donc qu'il y ait eu des îlots d'altitude indemnes de la glaciation, tels que les *nunataks* actuels du Groenland, mais plus étendus ; des îlots-asiles, en quelque sorte, qui ont permis à plusieurs formes vivantes de se perpétuer, même en haute montagne, malgré la rigueur du climat glaciaire.

CAMILLE VALLAUX.

QUESTIONS COLONIALES

Paul Monet : *Entre deux feux. — Français et Annamites* ; Rieder, 1928. — Léon Archimbaud, député : *La plus grande France*; Hachette, 1928. — Général Juillian : *Souvenirs de l'Expédition de Chine 1900-1902*, Peyronnet, 1928.

La nomination de M. Pasquier, directeur de l'Agence Economique de l'Indochine à Paris, comme Gouverneur Général de notre grande possession d'Extrême-Orient, a été fort bien accueillie dans tous les milieux coloniaux. Une longue carrière accomplie en Indochine, une profonde connaissance de la mentalité de nos sujets et protégés asiatiques, d'étroites et fécondes relations avec l'élite intellectuelle et administrative annamite, assurent au nouveau Gouverneur Général tous les éléments de réussite. Par ailleurs, l'Indochine avait besoin d'un chef qui eût toute l'expérience voulue pour reprendre en main la barque gubernatoriale, par trop abandonnée aux flots, et mettre sur pied une œuvre d'adaptation rendue nécessaire par l'évolution sociale et économique de nos populations indigènes. Le Gouverneur Général Pasquier part pour l'Indochine dans quelques jours, ayant mis la dernière main, d'accord avec le ministère des Colonies, à un plan de réformes fort intéressantes.

Le problème indochinois est complexe, deux civilisations sont en contact, la nôtre et la millénaire culture chinoise. Un vent puissant de réformes et, disons le mot, de bouleversement social passe avec violence à travers toute l'Asie. Nous avons là-bas une tâche difficile. Comment parvenir à cette utile et nécessaire collaboration entre les populations indigènes et nous ? Les théories sont nombreuses, les concepts se heurtent et les fauteurs de dé-

sordres, qui cherchent à attiser le feu en soufflant sur la moindre étincelle, ne manquent pas d'agir « sous l'œil de Moscou ». M. Paul Monet, qui a vécu de longues années en Indochine et qui s'est consacré à la tâche épineuse du rapprochement intégral entre Français et Annamites, a publié un intéressant volume consacré à cet angoissant problème, clef de voûte de notre œuvre en Extrême-Orient et intitulé : **Entre deux feux.**

Pourquoi entre deux feux ? La lecture de l'ouvrage de M. Paul Monet montre sans rien laisser dans l'ombre les difficultés rencontrées par l'auteur pour créer « ce foyer franco-annamite », centre de contact, creuset d'où, selon ses vues, serait sortie une élite indigène adaptée à notre culture, et cela dans le cadre même de l'Indochine française. Or, M. Paul Monet s'est trouvé « entre deux feux », certains de nos compatriotes préférant en matière de politique indigène le maintien de conceptions qui ne correspondent plus à l'évolution actuelle des milieux annamites, alors que, d'autre part, les esprits, sous l'influence des idées bolchevistes, battent la campagne parmi les intellectuels indigènes ; et les sages conseils donnés ont paru entachés d'impérialisme. Ainsi, M. Paul Monet s'est trouvé seul entre deux tranchées !

L'auteur, chargé d'une mission d'études en Indochine après la publication d'un livre, **Français et Annamites**, qui suscita de vives polémiques, a rapporté dans son « Entre deux feux » comment ses efforts se trouvèrent annihilés peu à peu par des obstacles venant de la double ligne de feux entre laquelle il errait. On lira avec intérêt cet ouvrage qui découvre bien des choses et qui renseigne notamment sur les « ficelles » dont se servent les « jeunes Annamites », dits « Parti de l'Indépendance », pour soutirer des piastres à leurs compatriotes. Mais beaucoup plus intéressante, laissant de côté la partie polémique qui ne peut guère passionner le grand public métropolitain, est l'étude faite par M. Paul Monet des raisons du dissentiment franco-annamite. Celui-ci est-il un obstacle impossible à aplanir ? Il y a dans le programme des réformes préconisées dans ce but par M. Paul Monet bien des choses à retenir ; ce sont là des matériaux utiles, et c'est ce qui donne à l'ouvrage en question une place dans ce travail de mise au point qui se poursuit et qui doit, sous peine d'encourir de lourdes responsabilités, être mené à bien avec tout le doigté voulu.

M. Léon Archimbaud, qui est un des « coloniaux » les plus notoires de la Chambre, vient de publier chez Hachette un petit volume de 200 pages consacrées aux questions maîtresses du problème colonial, **La plus grande France**. C'est un ouvrage de vulgarisation que le rapporteur du Budget des Colonies vient de nous donner, mais de haute vulgarisation et qui apporte au « Français moyen », celui qui, le cigare aux lèvres et la tasse de café dans la main droite, aime exposer ses idées, des conceptions justes et précises sur les colonies. M. Archimbaud nous déclare lui-même que son but a été « de mettre à la portée de tous les Français les connaissances nécessaires pour se former une mentalité impériale ».

Qu'est-ce que la « mentalité impériale » ? C'est, selon le député de la Drôme, « l'état d'esprit d'un homme sentant obscurément ou nettement qu'il fait partie d'un ensemble qui le dépasse, qui dépasse ses conceptions de la famille, du village, de la province, du pays même ». Et M. Archimbaud de nous indiquer la nécessité de la formation de ladite mentalité et les formules pour y parvenir ; répondant ensuite à la question : « pourquoi avons-nous des colonies », l'auteur montre par quelques exemples saisissants le mécanisme utile et de plus en plus nécessaire du commerce franco-colonial, puis rappelant qu'à la S. D. N. l'Angleterre possède, outre sa voix, celle de ses Dominions, signale que nous devrions connaître ce même avantage. Ceci est peut-être aller loin ; car il n'y a pas de Dominion français ; le Canada est vraiment un Etat quasi indépendant.

Abordant une idée qui traîne ici et là, apparaissant aux heures mauvaises : peut on vendre une Colonie ? — l'auteur n'a pas de mal à démontrer qu'une telle opération serait au fond une mauvaise affaire ; voilà une série d'arguments sains pour le monsieur au cigare et à la tasse de café.

Le chapitre consacré par M. Archimbaud aux « revendications coloniales allemandes et l'expansion italienne » est une heureuse mise au point de ces deux questions, tout à fait à l'ordre du jour ; ramenant les choses à leur juste réalité, le rapporteur du Budget des Colonies « crève » de quelques coups de plume certaines fantaisies par trop exagérées, comme certains rêves grandioses montrant un appétit plus grand que l'estomac.

M. Archimbaud examine ensuite le personnel colonial, dont

il fait le plus grand éloge, à part l'Administration centrale qui lui paraît bien inutile, sinon néfaste, et qu'il sera pourtant le premier à apprécier lorsque, devenu ministre, il aura besoin de ses services. L'auteur est partisan d'une extension de la représentation coloniale au Parlement, mais oublie de parler des scandales électoraux de ces derniers temps. Les pages consacrées à la question indigène montrent qu'il n'y a pas une question indigène, mais des questions multiples et qu'en ce domaine l'uniformité est une erreur complète.

M. Archimbaud donne encore à ses lecteurs de précieuses notions en ce qui concerne la colonisation, l'entr'aide coloniale, et expose les raisons qui, selon lui, militent en faveur de la création d'un Haut Commissariat du Pacifique. Il termine son ouvrage par une constatation utile : nous n'avons pas, comme les Anglais, un organisme comparable à la Conférence Impériale de Londres et sa conclusion tend à en préconiser la création. Il semble que, ce faisant, M. Archimbaud n'a peut-être pas reconnu à la Conférence Impériale son véritable caractère d'organe de liaison d'une fédération d'Etats ; nos colonies ne sont pas des « Etats », et il n'y a pas entre elles et la Métropole de lien fédératif ; c'est le conseil Supérieur des Colonies qui devrait jouer ce rôle, conjointement avec l'Administration centrale. C'est surtout par la formation du Ministère de la France Extérieure que cette unification nécessaire pourra effectivement jouer.

La guerre des Boxers, le siège des Légations, l'armée de secours interalliée, tout cela paraît fort loin ! C'est de l'histoire et même de l'histoire coloniale, car ce fut, en somme, la dernière phase de la politique active et d'allure impérialiste des Grandes Puissances en Chine. Le Général Juillian vient, dans un court, mais très vivant petit ouvrage, publié par Peyronnet sous le titre : **Souvenirs de l'Expédition de Chine — 1900-1902,** de nous faire revivre ces événements déjà très rétrospectifs.

Le général Juillian publie fort simplement les feuillets d'un carnet de campagne du capitaine Guichard depuis son départ de Marseille, en août 1900, jusqu'à son brusque rappel en 1901 vers Djibouti, pour recueillir les derniers regards de sa femme, partie le rejoindre en Chine et terrassée par la fièvre typhoïde. Ces pages sont fort émouvantes par leur réelle sincérité et surtout par les impressions reçues par un officier français qui

sait voir, au contact du fameux corps international placé sous le commandement du maréchal von Waldersee.

Le capitaine Guichard a noté avec la plus grande impartialité l'allure des différents contingents. Voici l'Allemand, « soldat modèle, discipliné, vigoureux, manquant d'entrain », les Russes encore plus lourds, presque toujours très malpropres, la peau couverte d'une épaisse couche de poussière » ; les Anglais, « tous fort correctement vêtus, si bien qu'il m'est parfois difficile de distinguer l'officier du sous-officier ou du soldat. Quant aux Japonais, « ils ont tous la même apparence, la même taille, la même figure jaune, les mêmes yeux bridés » ; les Français ont « le verbe haut, l'allure vive », et l'officier n'a jamais sa tenue réglementaire, n'a jamais ses armes, et porte des effets de toutes les couleurs, en drap, en kaki, en toile blanche ».

Faisant colonne dans le Petchili, et vivant avec nos troupiers, le capitaine Guichard ne peut s'empêcher de noter, à la suite d'une belle revue des troupes allemandes, avec quelle activité cependant le corps expéditionnaire français s'est installé en Chine, et « qu'il a le cœur rempli d'espérances ».

Ce petit livre de « Souvenirs » est riche en visions sur la Chine d'alors, et le capitaine Guichard a vu juste lorsqu'il écrit : « A mon sens, la meilleure garantie de la Chine réside dans le fait que les Puissances alliées ne pourront jamais s'entendre pour un partage de son territoire ou une répartition des zones d'influence ». La Chine de nos jours n'a-t-elle pas bénéficié de ce même état d'esprit ? Le « nationalisme chinois » doit beaucoup à la jalousie des Puissances. C'est pourquoi, de colonial, le problème chinois est devenu une question de politique étrangère, mais, en 1901, l'affaire des Boxers appartenait dans une large mesure à ce premier ordre de préoccupations.

MAURICE BESSON.

CHRONIQUE DES MŒURS

J.-M. Laby : *Du clan primitif au couple moderne, histoire de la famille à travers les âges*, Radot. — Maurice Harmel et Charles Tournier : *La Prostitution*, L. G. E. P., rue de France, 20, Nice. — Albert Londres : *Le chemin de Buenos-Ayres. La traite des blanches*, Albin Michel.

C'est un grave livre que nous donne M. J.-M. Laby, directeur du Laboratoire de psychologie expérimentale à la Sorbonne, une

Histoire de la famille à travers les âges, comme le dit le sous-titre principal, **Du clan primitif au couple moderne**. Cette histoire se déroule, en effet, suivant le rite sociologique, de la famille totémique à la famille actuelle en passant par tous les stades intermédiaires, utérin, agnat, patriarcal, chrétien, etc. Car, pour M. Lahy, notre couple moderne est délivré de toute formation chrétienne, mais c'est ce qui ne me semble pas établi. Assurément, la famille moderne est moins fermement constituée qu'au temps du culte des ancêtres, et elle est moins stable qu'il y a un ou deux siècles où l'orgueil du nom, le souci du patrimoine, l'exercice de l'autorité paternelle, etc., donnaient à l'armature domestique une rigidité que nous trouverions excessive. Aujourd'hui, les jeunes gens se marient eux-mêmes, divorcent facilement quand ils ne sont plus contents l'un de l'autre, ont peu d'enfants et les élèvent avec beaucoup moins de sévérité. Et personne ne nie ces changements de mœurs. Mais la famille n'en reste pas moins profondément christianisée, ou, si l'on veut, profondément helléno-latinisée, ce qui permettrait de la dire aussi japono-chinoisée, puisque la société d'Extrême-Orient reproduit exactement l'ancienne société d'Extrême-Occident. A ce propos, et ceci est intéressant, un vieux fonctionnaire colonial que j'ai connu jadis me racontait que, nommé jeune administrateur en Cochinchine où nous venions de nous établir et ignorant tout des mœurs annamites, il avait eu l'idée de trancher toutes les difficultés de mœurs privées qui se présentaient à lui d'après la *Cité antique* de Fustel de Coulanges, récemment parue, et qu'il s'était réjoui de tomber alors toujours juste.

En somme, le mariage moderne, même instabilisé par le divorce, reste helléno-chrétien, et n'a rien de commun avec la polygamie sémitique ou la polyandrie primitive, qu'on voit reparaître dans la Russie soviétique, qui retourne peu à peu à la barbarie. Même pourrait-on soutenir, en taquinant le paradoxe, que l'union libre elle aussi, quand elle est fondée, comme le dit notre auteur, « sur des principes individualistes très forts, et sur un idéal de moralité supérieure », ne perd pas ce caractère. Toutefois, je suis loin de voir dans cette union libre, ainsi que l'admet M. Lahy, la forme future du mariage. Le mariage idéal, dans toute civilisation digne de ce nom, sera le mariage aussi stable que possible, et même indissoluble, Auguste Comte l'a très bien vu; le divorce

devra toujours être exceptionnel, et peut-être même ne devrait-il être permis que dans les premières années du mariage ; dès qu'il n'y a plus motif à « refaire sa vie », il faut accepter la vie qu'on s'est faite, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'on soit forcé de vivre avec son conjoint s'il est insociable, ni même de lui garder sa tendresse s'il en est peu digne ; l'Eglise elle-même, si intraitable sur le chapitre divorce, est débordante d'indulgence sur le chapitre amour extra-conjugal.

Ce qui me semblerait d'ailleurs plus important que d'élargir ou de rétrécir le divorce, ce serait de guérir les âmes de la folie jalousie et de la folie vengeance et même de la folie mauvais caractère. Tout ménage où les deux conjoints chercheront loyalement à se supporter sera un bon ménage, et tout ménage où chacun pardonnera à l'autre ses faiblesses possibles sera un excellent ménage; ajoutez à cela la correctionnalisation des crimes dits passionnels, et la certitude pour tout être qui tue d'être très sévèrement puni, quelque excuse qu'il puisse faire valoir, et notre institution du mariage deviendra aussi louable que possible.

MM. Maurice Harmel et Charles Fournier ont eu l'idée de réunir en volume, sous le titre **La Prostitution**, la centaine de lettres qu'ils ont reçues de personnages plus ou moins illustres en réponse à une enquête qu'ils avaient menée dans un journal, le *Tam-tam*, sur cette question : « Faut-il abolir la prostitution réglementée ? » Et il convient d'abord d'admirer qu'il y ait eu cent dix confrères ayant sauté sur leur plume pour répondre à cette interrogation, même en se bornant à dire, tel l'excellent abbé Lemire, qu'il ne se regardait pas comme qualifié pour émettre une opinion, ou, tel M. Raymond Poincaré, que ses occupations actuelles ne lui permettaient pas de répondre à la question. Ensuite, il faut se réjouir que cette pierre jetée dans la mare aux grenouilles les ait fait coasser si nombreuses et si variées, gravités, ironies, blagues, gentillesses. Et enfin il faut s'attrister que tout cet ensemble soit si confus, diffus, touffu qu'on ne puisse vraiment pas en tirer une idée judicieuse.

En premier lieu, que de répondants ont confondu la prostitution avec la réglementation ! sans parler de ceux qui ont glissé de la vente du corps à celle de l'esprit, d'où coups d'étrivières à certains confrères arrivistes. La prostitution libre a toujours existé et elle existera toujours, on peut l'affirmer sans crainte ; mais vraiment

qui serait assez pouacre pour s'indigner que telle étoile ait couché avec un auteur pour avoir le rôle guigné par une camarade? La réglementation est autre chose, mais chose bien imprécise. Nos enquêteurs, qui s'en déclarent les ennemis farouches, demandent que la police nettoie les rues encombrées par les rôdeuses, et ils ont raison, mais c'est de la réglementation! Blâment-ils l'obligation pour les professionnelles de se soumettre à des visites médicales? En vérité, ils auraient tort, mais c'est encore de la réglementation ; on ne peut faire observer ce devoir de salubrité particulière sans registres, fiches, contrôle et sanctions. Probablement ne condamnent-ils que l'espèce de caractère officiel que la tolérance policière donne aux maisons de ce nom ; et il est certain qu'il y a quelque chose d'abject dans l'existence officielle de ces lieux clos où de pauvres femmes ne peuvent pas, paraît-il, se refuser à l'approche du visiteur, quelque répugnant qu'il soit. Mais si elles pouvaient s'y refuser, la vertueuse indignation de nos enquêteurs subsisterait-elle ? Je n'oserais l'affirmer, à voir la sollicitude infatigable avec laquelle, dans la seconde partie de leur livre, ils réunissent, sous le titre : « De la prostitution dans la littérature », les passages qui leur ont paru les plus savoureux de leurs spéciales lectures.

Au lieu de jouer de la pudeur scandalisée, les amateurs de ce genre de questions feraient mieux d'essayer d'améliorer ce qui, en cas de suppression brutale, deviendrait probablement pire. La police n'a créé ni la paillardise chez l'homme ni la chiennerie chez la femme, et sa surveillance des maisons closes s'exerce très vraisemblablement dans un sens louable de bon ordre et de bonne hygiène. Il en est de ceci comme de ces assommoirs populaires où ce qui est mauvais, c'est l'abondance, le bon marché et la mauvaise qualité des alcools qu'on ingère, mais qui perdraient de leur danger si on ne pouvait y consommer que des liqueurs de grande marque à 5 fr. le petit verre. De même un « voluptuarium » où l'on ne pourrait que regarder sans toucher, et d'autres un peu moins immatériels où l'on pourrait bien toucher, mais après force manigances décourageantes et avec droit absolu pour la femme de se réserver si l'offrant lui déplaît (c'est, je crois, ce qui a lieu dans les maisons de passe dont le nombre grandit de plus en plus, tandis que les anciens lupanars sont en pleine diminution), désarmeraient sinon les vrais puritains, du moins les anarchistes à la

coule et satisferaient en tout cas les graves hygiénistes et les souriants artistes.

Je note une troisième amélioration un peu technique. Les contagions syphilitiques se faisant par des écorchures qui proviennent elles-mêmes de frottements durs, il y aurait avantage à favoriser dans ces maisons closes le coït buccal, qui est d'ailleurs préféré par les pensionnaires comme moins fatigant, en doublant le tarif pour les autres ; ainsi obtiendrait-on d'heureux résultats pour la santé de tout le monde.

Du moins est-il regrettable, pour revenir au sérieux ou à ce qui devrait l'être, de voir que tant d'enquêtés se posant la question : Quelle est la cause de la prostitution ? — aient répondu : la misère ! ou le capitalisme ! ou le bourgeoisisme ! Hélas ! la pauvre nature humaine n'a pas attendu la lutte des classes pour recourir à ce « travail agréable et lucratif », comme disent certaines annonces, et dès l'origine des temps la première jeune femme paléolithique ayant envie du caillou un peu plus luisant que venait de trouver le premier jeune anthropopithèque des cavernes, a découvert le moyen de se le faire donner, sans avoir besoin d'attendre la lecture de *Das Kapital* du sieur Karl Marx. Si l'on tenait la statistique des prolétariennes déflorées, on verrait que ce n'est pas à d'élégants fils de familles cossues, mais à de costauds prolétaires « conscients et organisés » (dans le sens de pourvus de beaux organes, sans doute) qu'elles doivent l'envol de leur petit canari. Il serait même curieux de savoir si, sur cent professionnelles, il y en a seulement une qui soit entrée dans la profession poussée par la misère ; les lionnes pauvres ne sont presque jamais des lionnes affamées.

Quant à la traite des blanches, que M. Albert Londres étudie dans son livre **Le chemin de Buenos-Ayres**, c'est tout autre chose que la prostitution libre, et la société, y compris la Société des Nations, a parfaitement le droit de prendre des mesures sévères contre cet odieux trafic. Même si l'on exagérait l'innocence et la naïveté des jeunes filles qui se laissent ainsi racoler, il suffirait qu'il y en ait une seule, victime des manœuvres de ces louches personnages, pour que l'on leur donne à tous la chasse à bons coups de fouet. Le livre de M. Albert Londres, qui est de l'excellent reportage, donne ici d'intéressants renseignements ;

toutefois, comme c'est faire grand honneur à ces messieurs que de leur consacrer des volumes de près de 300 pages !

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

Revue bleue : la nouvelle université en Allemagne. — *Lille-en-Flandre* : une ballade en l'honneur du chansonnier Tac Coen ; souvenir de celui-ci. — *L'Etat moderne* : tout ce qu'ignore l'université. — *Le Correspondant* : une musique composée pour la déesse Raison, employée par la suite aux offices solennels de la cathédrale, à Tours. — Mémento.

D'un article de M. J.-J.-A. Bertrand (**Revue bleue**, 1er décembre), qui traite de « La nouvelle Université allemande » :

L'enseignement de la langue française est général ; toutes les Facultés, même les plus infimes, ont leurs cours réguliers de littérature et de philologie françaises. Les grandes Universités ont plusieurs professeurs et un nombre considérable de leçons et d'étudiants. Presque partout, des lecteurs français, chargés des classes pratiques, chargés aussi quelquefois de conférences magistrales. A Cologne, il y a même deux lecteurs. Voici le chiffre des heures données à chacune des langues latines : au français, 26 heures ; à l'italien, 8 heures ; à l'espagnol, 9 heures. L'enseignement de l'espagnol se développe depuis quelques années, aux dépens quelquefois du français. Notons, également, que l'Université allemande porte le plus vif intérêt aux modernes, aux poètes français du jour : Mallarmé, Jammes, Valéry, Claudel, unanimistes et réalistes.

Quelles sont les tendances politiques de cette nouvelle université, chez les maîtres et les étudiants ? « Elle va de l'avant », nous dit M. Bertrand. « Notre devoir de Français est de savoir où elle va » :

Il y a quelques années, la majorité des professeurs et des étudiants étaient farouchement francophobes. On comptait, en 1922, une cinquantaine de professeurs démocrates, quelques socialistes, et un assez grand nombre de membres du centre. L'Université de Munster, en majorité catholique, passait pour républicaine. Mais de façon générale, l'Université allemande était réactionnaire et revancharde. Le Congrès des Etudiants d'Eisenach (1919) décida de garder les couleurs impériales. Des ligues patriotiques entretenaient l'esprit de haine. La roue tourne. Les doctrines pacifistes se répandent dans la jeunesse. Le nombre des professeurs républicains s'accroît. Désarmement ? Réconciliation ? Certes, pas encore. Mais il y a tout de même loin de l'Uni

versité allemande d'aujourd'hui à celle des beaux temps de Bismarck ou de Guillaume II.

L'Université poursuit un double but : travailler au progrès de la science, de toute la science, par ses découvertes, ses recherches de laboratoire, ses publications — fournir à la société ses chefs et ses élites dirigeantes, recruter les cadres de la vie moderne. Il faut à toute activité intellectuelle la foi qui sauve et le succès qui enrichit. Les écoles allemandes sont soutenues par la confiance de tous, de l'élite et du peuple. Le Reichstag, même les partis socialistes, se montrent favorables aux études et à la jeunesse laborieuse. Les villes sont prodigues de leurs deniers quand il s'agit de fonder des écoles ou des bibliothèques. Les grands industriels aident et protègent les jeunes gens sans ressources, qu'ils attachent habilement à leur fortune.

Les professeurs d'Université savent, de plus en plus, sortir de leur tour d'ivoire et se mêler à la vie active. Les étudiants, enfin, ont le courage de travailler, de leurs mains quand il le faut, de vivre la vie des prolétaires, de participer à l'effort de reconstruction de l'Allemagne. C'est une merveilleuse collaboration dont l'Université est l'âme et la bénéficiaire et dont les résultats sont patents.

§

Lille-en-Flandre (octobre) publie la ballade ci-après, de M. Georges Lotthé, empruntée à une vieille collection du « Journal d'Hazebrouck » :

BALLADE EN L'HONNEUR DE TAC-COEN

Les provinciaux émerveillés
Qu'à Paris le Concert attire
Passent ses huis entrebâillés.
Le Gascon clame : « Pécaïre,
Qui met ces hommes en délire ? »
Le Flamand : « Wat is daar te doen ? »
Prenez place : vous allez rire
Aux refrains joyeux de Tac-Coen.

Car du parterre au poulailler
Où vont les gens sans tire-lire,
Chacun rit à se tortiller.
Le chef d'orchestre qu'on admire,
Tac-Coen lui-même pour tout dire,
S'arme d'un tak et marque koen
Les airs pimpants qu'on fait redire,
Des refrains joyeux de Tac-Coen.

Mauvais rimeurs qui chevillez,
Pédants qui vous mêlez d'écrire,
Compositeurs qui gaspillez
Tout votre temps à nous transcrire
Des langueurs d'amant qui soupire
Comme un eunuque d'Isaoun,
Accordez plutôt votre lyre
Aux refrains joyeux de Tac-Coen.

ENVOI

O prince Apollon qui m'inspire (s)
En ces vers mes rimes en « oun »,
Ecorcherais-tu le Satyre
Aux refrains joyeux de Tac-Coen ?

Un commentateur, qui signe V. B. (Valentin Bresle) ajoute à ces vers, pour en faciliter l'intelligence à qui ne sait le flamand :

Pour les non initiés disons que dans la ballade, l'expression : « Wat is daar te doen ? » signifie : « Qu'est-ce qui se passe là-dedans ? ». Le jeu de mots flamands composé sur le nom du musicien s'explique en ce que « tak » se traduit par « bâton » (baguette du chef d'orchestre en l'espèce) et « koen » par « ferment » ou « justement » ou par tout autre synonyme.

Nous devons aussi à V. B. quelques renseignements sur le Tac-Coen célébré par la ballade : Lillois, né en 1848, compositeur de musique, mort en 1894 ; il a vécu à Paris :

En 1875, il se fixa définitivement à Paris, où il ne tarda pas à diriger les orchestres des plus fameux Cafés-Concerts de l'époque : la Scala, l'Eldorado, l'Eden-Concert, etc. Il fit jouer un certain nombre de saynètes-bouffes, et chanter d'innombrables chansons et chansonnettes.

Parmi celles-ci rappelons : « Versez les trois couleurs », « Le Forgeron de la paix », « Je m'appelle Po-Paul », etc.

L'immortel Boubouroche assure la pérennité du *Forgeron de la Paix*. Pour la dernière chanson citée par V. R. le titre en est : « J'm'nomme Popaul ». Ce fut une des « scies » les plus irritantes des années 80 ou 85 et contemporaines de « l'homme à la tête de veau ». La foule était pré-dadaïste vers cette époque. Après une guerre, la folie se généralise fatalement. On chantait alors, les cuisinières aussi bien que les jeunes membres du Jockey :

Je m'nomme Popaul,
Je demeure à l'entresol,

De Virgini' je suis Paul,
Et aussi, je m'pouss' du col...

Les souvenirs de MM. Paul Léautaud et Léon-Paul Fargue, si la mémoire ne nous faut, mentionnent la chanson de Tac-Coen. C'est un des devanciers de notre amusant Dranem, — Libert, croyons-nous, — qui fut le Popaul populaire de ce temps déjà si lointain.

§

L'Etat moderne (novembre) publie un bien divertissant réquisitoire de M. Paul Allard contre l'Université. Il intitule son pamphlet : « M. Le Trouhadec en proie à la routine ». « La plus entêtée (?) citadelle de la tradition », « pénétrée d'un esprit scholastique et médiéval », « le pays de tous les anachronismes », « une impasse où l'on croupit », — voilà quelques définitions de l'Université par M. Paul Allard. Elle ignore la sténographie ; *a fortiori*, la sténo-dactylographie ; elle ignore...

L'Université ignore le téléphone. Consultez l'*Annuaire* : pas une école de la Ville de Paris.

L'Université ignore Pasteur. Elle ne connaît pas les aspirateurs de poussière et elle n'a pas encore découvert le moyen de faire désinfecter les livres scolaires. Dans leurs feuillets — que les enfants ne manquent pas de mouiller de leur doigt — les bactéries s'en donnent à cœur joie.

L'Université ignore l'automobile. Ses concurrents privés font depuis longtemps le ramassage des enfants. Allez donc lui parler de motorisation scolaire : elle vous considère comme un dangereux aliéné.

L'Université ignore le chauffage central : vous connaissez la plaisanterie classique : « Tu es bien placé, mon petit garçon, à l'école ? — Oh ! oui, Monsieur, je suis près du poêle ! »

L'Université ignore le cinéma : elle en est toujours à la lanterne magique et à la projection fixe. On cite le cas (exceptionnel) de quelques instituteurs (tenaces) qui ont pu (après des années de réclamations) obtenir le prêt de quelques vues (à titre provisoire et facultatif) (inutilisables) du Musée Pédagogique : il faut bien donner quelque raison d'être au service dirigé par M. Louis Ripault !...

L'Université ignore la T. S. F.

« Pardon ! protesterez vous, agacé par ce réquisitoire. C'est faux ! une commission s'est réunie. »

Vous avez raison, cher Monsieur. Je puis même vous dire que cette Commission s'est subdivisée en autant de sous-commissions qu'il y a, dans l'Université, de directions et de sous-directions. Et je considère

qu'il n'est pas impossible que la radiophonie scolaire soit révélée aux arrière-petits-enfants de mes petits-enfants... Ce sera un joli résultat.

§

Nous sommes redevables à M. Philippe Bertault d'un essai du plus haut intérêt : « Balzac et la musique religieuse », paru dans **Le Correspondant** du 25 novembre. La lecture en sera précieuse aux musiciens et aux fidèles de l'immense, du génial Balzac. Nous ne pouvons extraire de ce travail, si cohérent qu'on ne saurait choisir une page plutôt qu'une autre, que cette curiosité :

A Tours même, lorsque Balzac, enfant, assistait aux offices solennels de la Cathédrale, la maîtrise était dirigée par un artiste de grand talent et un compositeur de mérite, Lejay. Il faisait exécuter ses œuvres qui demeurèrent en usage presque jusqu'à la fin du XIXe siècle. Elles étaient d'un genre à grand effet (1). Pour les caractériser, il suffira de dire que ces mêmes airs avec d'autres paroles accompagnèrent, en 1793, les danses patriotiques à la cathédrale, quand on fêta la déesse Raison.

Mémento. — *La Nouvelle Revue française* (1er décembre) : « Dialogues », par M. Paul Léautaud, dont l'esprit et le franc-parler font balle sur la sottise contemporaine. — « Hymnes » de M. G. Ungaretti.

Etudes (20 novembre) : M. Jalabert : « Le colonel T. E. Lawrence et la révolte arabe (1916-1918).

Cahiers Léon Bloy (novembre-décembre) : « Un carnet de notes » de Bloy, décrit et expliqué par M. Pierre Arrou.

La Renaissance d'Occident (décembre): Hommage à Jean Fichsbach. — « Don Juan, drama-farce » de M. de Ghelderode.

Revue méditerranéenne (octobre) : « Aux tombeaux des Rois », par M. Maurice Pottecher. — « Toponymies », par M. G. Aubault de la Haulte Chambre. — Poèmes de Marcello-Fabri.

Revue universelle (1er décembre) : « Aimer après la mort », poème de Cécile Sauvage.

La Vie (1er décembre) : « La marche du Théâtre », par MM. Matei Rossou, Tristan Bernard, Paul Blanchart, W.-R. Furst, A. Villeroy, Denys-Amiel et le docteur Pierre Vachet.

(1) Il avait composé un *Super flumina Babylonis* qu'on chantait souvent : Balzac s'en souvenait peut-être en mentionnant ce psaume. (Communication de M. le chanoine Henri Boissonnot, du chapitre métropolitain de Tours. Cf., par le même, *Histoire de la Cathédrale de Tours*.) Note de M. Ph. Bertault.

Revue hebdomadaire (1er décembre) : M. Ed. Delage : « L'Anarchie navale allemande au début de la guerre ».

Le Divan (novembre) : « Le Souvenir d'André du Fresnois », par ses amis.

La Revue mondiale (1er décembre) : M. Léon Deffoux : « Les Goncourt, Zola et l'impressionisme ». — « Ne brise pas ton glaive », poème de M. René Fauchois.

Cahiers du Sud (novembre) : de M. André Gaillard : « D'une nuit de feu ». — « Spectacle », par M. H. Closson. — Poèmes de M. F. Rose. — « Le planton à la tenue », par M. Courtois-Suffit.

La Revue littéraire juive (novembre): M. Marcel Batilliat: « Israël ». — « L'Eugénique juive », par M. le Dr L. Filbermann. — « Europe, ma patrie », par M. Gaston Riou. — « Le Cabbaliste Louria et son temps », par M. A. Blumenfeld.

La Revue de Paris (1er décembre): « Léviathan », le nouveau roman, bien gris, bien lent, bien peu intéressant, de M. Julien Green, l'auteur de ce beau, tragique roman : « Adrienne Mesurat ». — « Hommage à Frantz Schubert », de Mme de Noailles. — « Le journal de Prospert Mérimée », par M. Lee Childe.

Revue des Deux-Mondes (1er décembre) : La gentillesse d'Edmond Rostand apparaît dans les lettres que, pendant la guerre, il adressa à M. Pierre Clarac, jeune normalien, qui se battait. A la première blessure du combattant, le poète écrivait — oh ! très sincèrement ! — au soldat : « Blessé ? à Douaumont ? — Quelle gloire, mon cher enfant ! » Une seconde blessure de l'officier, alors sur le front de Somme, lui vaut ce début de billet : « Mon cher enfant, merci de me donner de vos nouvelles. Vous voilà couvert de gloire encore ! » Et, plus loin, Edmond Rostand, de mander à M. Pierre Clarac : « A l'heure qu'il est, la glorieuse cicatrice doit être d'*un rose de plus en plus exquis.* » Effarant !! Et Rostand était un être fin, sensible, très bon. Alors ?... Alors, en ce temps-là, les plus sages, les meilleurs, étaient fous.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Verhaeren à Rouen (*Liberté*, 17 novembre). — Eloge de notre temps (*Gaulois*, 10 décembre). — L'Avenir de l'Intelligence (*Action Française*, 15 décembre).

M. Robert Kemp prend prétexte du monument que la ville de Rouen vient d'élever à Emile Verhaeren pour honorer, en un très bel article de **la Liberté**, la glorieuse mémoire de notre illustre Maître et ami :

Le 27 novembre 1916, dans la gare de Rouen, un petit monsieur,

voûté, portant lorgnon, et dont le visage fin semblait comme enfoui dans une moustache de guerrier, or et argent, importante et légère, se mit à courir derrière un des wagons du train de 18 heures 40, en direction de Paris. Le train démarrait. Le petit monsieur manqua le marchepied, et glissa sous les roues, qui l'écrasèrent.

Ainsi disparut un des plus nobles poètes de la Belgique ; un valeureux poète de langue française, que le grand public connaît mal, mais que les lettrés placent très haut, — Emile Verhaeren. Il était arrivé, l'après-midi, pour donner une conférence au profit des mutilés. Mme Lucie Brille et René Fauchois y avaient dit, je crois, quelques poèmes de lui... En commémoration de cette mort, la ville de Rouen vient d'élever un monument à l'auteur des *Villes tentaculaires*.

Rouen n'est point, évidemment, une grande « ville tentaculaire ». Et si les hasards ne s'étaient point combinés pour que Verhaeren y tombât, on ne songerait point à rapprocher une œuvre tourmentée, haletante, farouche et la cité aux « cent clochers », douce entre toutes, parce qu'elle est très vieille, magnifiquement ornée, — un des reliquaires de la France d'autrefois. Rouen n'a jamais inspiré Verhaeren. Il a mieux connu Anvers, près de laquelle il était né ; Hambourg, où il passait des journées entières à regarder entrer et sortir les navires ; Londres, sa Tamise enfumée, toutes ses foules, derrière la brume...

Et cependant... Quand on relit ses vers, — c'est une grande joie, vous savez ! — combien en découvre-t-on qui peuvent s'appliquer à Rouen ! Non pas à l'aître Saint-Maclou, ni aux vastes espaces qui entourent Saint Ouen. Mais au Rouen des bords de la Seine, peuplé de navires qu'on décharge, hérissé de mâts sveltes et de cheminées rouges ... Au Rouen du pont Boïeldieu, sur lequel, la nuit tombée, passent tant d'ouvriers pressés, de femmes serrant leur châle autour de leurs épaules. Au Rouen du pont transbordeur...

Des ponts s'ouvrant par le milieu
Entre les mâts touffus dressent des gibets sombres...
Les sifflets crus des navires qui passent
Hurlent de peur dans le brouillard.
Un fanal vert est leur regard
    Vers l'Océan et les espaces...

Autant que les habitants de la Flandre, ne reconnaissez-vous pas ceux de Rouen la mouillée, dans ce croquis savoureux :

Les gens d'ici, buveurs de pluie,
Lécheurs de vent, fumeurs de brume ?

Avec des effets de clair-obscur qui l'ont parfois fait comparer à Rembrandt, Verhaeren a chanté les antiques cités, lourdes « de siècles et de prestiges » ; et les cathédrales dont « le bourdon sonne et sonne, — A grand battant tannant ». Je veux bien que les verrières dont il

parle ici soient celles d'Anvers ou de Westminster-Abbey ; mais il y a à Rouen, il existe aussi des vitraux ,

> peuplés de siècles rassemblés
> Devant le Christ, avec leurs papes immobiles
> Et leurs martyrs et leurs héros semblent trembler,
> Au bruit d'un train lointain qui roule sur la ville...

Verhaeren a décrit le tumulte de la Bourse et des usines; l'éclat des bars, « Etains, cuivres, miroirs hagards, — Dressoirs d'ébène et flacons fols, — D'où luit l'alcool — Et sa lueur vers les trottoirs » ; et le grouillement des bazars ; et les fabriques de tissus :

> Là bas, les doigts méticuleux des métiers prestes
> A bruits menus, à petits gestes.
> Tissent des draps avec des fils qui vibrent
> Légers et fins comme des fibres ;

il a dit les promeneuses mélancoliques, dans la nuit ; et sans doute, du côté de la colline de Bon-Secours, on rencontrerait plus d'un jardin pareil à celui dont Verhaeren a nuancé ce joli portrait :

> Novembre est clair et froid et sa belle lumière
> Se déplie en splendeur sur le pâle gazon.
> Un son de cloche, au loin, fait parler l'horizon
> Et, dans mon clos, fleurit une rose dernière...

Aisément, on prolongerait ce jeu...Est-ce tricher ? Pas beaucoup. La poésie de Verhaeren est à la fois précise et générale. Le vrai lyrisme, c'est cela ! Les vers d'Hugo sur « l'humble église au cintre surbaissé » ne décrivaient qu'une église ; celle de Bièvres... Mais il n'est pas une église de village dont ils ne sachent traduire la solitude pensive et dorée. Ainsi Verhaeren est le poète de Rouen comme de toutes les cités travailleuses et maritimes... Les cités du Nord !... Marseille, en lui, se reconnaîtrait mal. Mais ce Flamand n'aimait pas les pays du soleil. Et il s'est ennuyé à Florence !.. En y songeant bien, s'il a préféré aux campagnes les villes bruyantes, scintillantes et pleines de tumulte, peut-être est-ce parce qu'il ne connaissait que les tristes plaines de Flandre,— « la plaine, la plaine... ». Né dans la belle Auvergne au sol agité, dans la Haute-Provence, enchantée par des cascades, embaumée par les herbes alpestres, ou dans la Gascogne verte et pétulante, il eût été un poète rustique, — et traditionnel. Au fond, c'eût été dommage. Nous avons beaucoup de poètes bucoliques. Le seul, le vrai poète de la vie moderne, le visionnaire de l'usine et de la rue, le Zola des vers,— un Zola « cristallisé », plus net, plus condensé, et aussi évocateur, pour le moins, c'est Verhaeren.

Un poète. Un grand poète. Une âme sonore et magnifique. Sa gloire n'a pas encore atteint l'apogée. Parmi les symbolistes, il se dressera hautain, empanaché, musclé, décoratif...

Au lieu que le portrait qu'il a tracé des cités modernes s'écarte, avec le temps, des modèles, on dirait que les modèles de Verhaeren, au contraire, se rapprochent de leur image. Les cités industrielles, les ports ressemblent aujourd'hui aux fresques qu'il en a brossées mieux qu'en 1895... Le poète du « paroxysme » a, tout simplement, devancé la réalité. Plus que jamais les villes sont « tentaculaires ». Une fois encore, des vers ont été des prophéties.

Et il est bon que sur la terre de France se dresse un hommage à ce grand artiste étranger, à peine étranger, si ardent, si somptueux, qui a fièrement rythmé des vers français ; des vers mâles, robustes, dont on peut assurer qu'ils « dureront éternellement », — comme disait, des siens, Malherbe.

§

Dans **le Gaulois**, sous le titre de *Eloge de notre temps*, que justifie son préambule, M. René Johannet nous livre quelques réflexions qui, comme on le verra, ne sont pas exemptes d'amertume :

La question peut se discuter. Après tout, si rien en ce monde, y compris le temps, n'est tout à fait bon, rien n'y est non plus tout à fait mauvais et comporte donc sa part d'éloge. Mais louer, en pareille matière, c'est forcément comparer et préférer. Sur ce point, reconnaissons-le, notre temps n'a pas été gâté. On a prononcé contre lui plus de réquisitoires que d'éloges en sa faveur. Pour relever une cause perdue comme celle-là, il fallait la pitié, l'indulgence, la belle audace d'une femme intelligente et charmante. J'ai entendu Mme Joachim Gasquet faire, avec éloquence, avec adresse, l'éloge de notre temps. Elle m'a presque convaincu. Pourtant, à la réflexion, une fois le charme de la parole effacé, comme les ombres noires réapparaissent !

Ce qu'on peut reprocher avec le plus de véhémence à notre temps, c'est l'insécurité. Assurément le défaut n'est pas nouveau. A part quelques courtes périodes de répit, depuis 1789, quand donc avons-nous respiré à l'aise ? De toutes parts, même au sein d'une paix soi-disant profonde, les pires dangers se faisaient jour : *insécurité nationale*, avec ces guerres récurrentes, comme les fièvres d'un grand malade, ces saignées qui anémient, pour de longues années, tout un peuple ; *insécurité politique*, avec ces révolutions, qui tantôt ont un nom et une date et une étiquette, parce qu'elles ont modifié le régime, comme en 1789, en 1792, en 1815, en 1830, en 1848, en 1870, mais tantôt n'en ont pas, comme la révolution dreyfusienne, si bien diagnostiquée par Georges Sorel, les persécutions religieuses de 1881, de 1901, 1905, l'inflation des années de guerre ; *insécurité sociale*, avec cet envahisse-

ment, toujours plus grand, de doctrines absurdes et féroces, propagées par l'école publique, et à nos frais, socialisme, communisme ; *insécurité familiale,* avec l'institution du divorce, toujours prêt à ruiner le foyer le mieux assis en apparence ; *insécurité financière,* avec des sautes de prix rapides et fabuleuses, des agressions fiscales d'une démence sans nom de la part d'un Etat, infidèle à son rôle de protecteur des patrimoines.

Cette insécurité générale, dont les accidents se dispersent un peu partout, engendrent un énervement, une inquiétude, un esprit de méfiance et d'irritation qui contribuent à priver la vie, non de ces joies violentes qu'on goûte presque toujours et presque partout, mais de ce charme paisible, provenant d'une perspective sociale aimable et invitante. A chaque vote, et Dieu sait si nous votons, par nous-mêmes et par procuration, à chaque budget, à chaque changement de ministère, à chaque voyage de plénipotentiaires, à chaque rencontre de puissants de ce monde, nous pensons presque irrésistiblement : Qu'est-ce qui va encore nous dégringoler sur la tête ? »

Ces inquiétudes ne sont certes pas vaines, et une pointe de pessimisme est toujours salubre. Seuls Candide et M. Homais atteignent à la sérénité parfaite du *laudator temporis acti,* l'un par naïveté, l'autre par suffisante bêtise.

Hors du domaine matériel, où les résultats s'ajoutent aux résultats, le Progrès n'est qu'un vain mot.

Dans l'âge où nous vivons, la Finance, le Commerce et l'Industrie sont rois, mais l'Esprit ?.... Ne connaît-il pas la plus abjecte des servitudes, celle de l'Argent, tyran anonyme et doucereux, avilissant et insaisissable ?

Qu'on veuille bien méditer un instant sur la note ci-dessous que je découpe dans le *Carnet des Lettres, des Sciences et des Arts,* de **l'Action Française**, sous la signature stellaire *d'Orion.*

Il faut prendre date du fait suivant. Nous aurons à y revenir et à signaler les répercussions qu'il aura dans le monde littéraire. Exposons-le seulement aujourd'hui, comme un événement qui vaut d'être noté, dans l'ordre de ceux que Charles Maurras a prévus, il y a vingt-cinq ans, quand il écrivit *l'Avenir de l'Intelligence.*

On connaît la lutte qui met aux prises un journal quotidien à deux sous et le consortium formé par un certain nombre d'autres journaux. La publicité, grosse ressource financière de la presse, est devenue très vite, comme il était normal, l'un des principaux enjeux de ce combat. Le consortium a mis les annonceurs en demeure de choisir entre le

journal à deux sous et ses propres journaux. Nous n'avons pas à juger ici ce conflit d'ordre commercial.

Nous n'avons pas à juger davantage, s'il arrive que le commerçant mis dans l'alternative susdite n'est ni un marchand de savon à barbe ni un fabricant de pâtes alimentaires, mais un éditeur. Que cet éditeur, appelons-le M. X., porte sa publicité au journal à deux sous ou aux journaux du consortium, peu nous importe ; il est parfaitement libre de choisir l'organe où il croit que sa publicité sera le plus efficace.

Mais, M. X. ayant opté pour le journal à deux sous, le consortium ne s'est pas contenté de lui refuser la publicité dans ses journaux. *Il a interdit aux critiques de ces journaux de rendre compte des livres parus à l'enseigne de la maison X.* Voilà le fait dont nous prenons note.

Qu'un critique littéraire ait pu être invité, par le directeur du journal où il écrit, à prendre en considération autre chose que le livre qu'il lit, et à tenir compte de la firme qui l'édite, voilà ce qu'il faut souligner. Des marchands de papier prennent les critiques littéraires pour leurs valets. Les critiques littéraires acceptent-ils ce rôle ? Nous ne manquerons pas de faire écho ici à toutes les protestations qui s'élèveront.

La parole est maintenant à la *Critique.*

GEORGES BATAULT.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Le *Saint Jérôme* de Dürer, du Musée de Lisbonne, exposé au Louvre. — La 3e exposition internationale de la gravure sur bois originale au Musée des Arts décoratifs. — Le Musée Napoléon à l'Ile d'Aix et le Musée napoléonien de Rome. — Vente à Amsterdam de la collection Six ; vente à Berlin d'œuvres d'art des collections russes ; la « *Madone* de Sienne », de Raphaël, vendue aux Etats Unis. — Mémento.

Grâce à la complaisance du directeur du Musée d'art ancien de Lisbonne, M. José de Figueiredo, les Parisiens ont eu la bonne fortune de pouvoir admirer pendant près d'un mois, en octobre dernier, au **Musée du Louvre**, une des plus belles peintures appartenant aux collections nationales portugaises : le *Saint Jérôme* de Dürer, signé et daté 1521, qui venait de figurer à l'Exposition jubilaire du maître organisée à Nuremberg. Le Musée de Lisbonne l'avait acquis en 1880 des héritiers du comte de Carvalhaes ; mais les repeints que le tableau avait dû subir pour masquer une fente du panneau l'avaient rendu à peu près méconnaissable, et ce n'est qu'en 1900 qu'un professeur de Ratisbonne,

M. A. Weber, puis le critique allemand G. Zimmermann dans un article de la *Zeitschrift für bildende Kunst*, où il rapprochait de l'œuvre les quatre admirables dessins préparatoires que possède l'Albertina de Vienne, en signalèrent la valeur et l'importance. Cependant ce ne fut qu'en 1912 que la peinture fut restaurée avec tout le soin qu'elle méritait, par le professeur Luciano Freire, qui, sous les repeints et la crasse des vernis accumulés, retrouva intacte la peinture de Dürer et put sans difficulté lui rendre sa valeur et son éclat primitifs (1). Le maître allemand a représenté le saint docteur de l'Eglise sous la figure d'un vieillard à longue barbe blanche divisée en deux pointes, vêtu de rouge et coiffé d'un bonnet de même couleur, le visage méditatif et d'expression anxieuse appuyé sur la main droite, tandis que la main gauche montre, de l'index tendu, une tête de mort posée à côté d'un livre ouvert sur la table de travail. Il semble que cette figure angoissée reflète toute la pensée inquiète du croyant qu'était Dürer en ces années troublées par les premiers souffles de la Réforme, et la composition en devient plus émouvante. Mais, après la conception, ce qu'il faut admirer, c'est l'exécution, le coloris chaud et puissant, la facture magistrale du visage tanné, éclairé par les reflets rougeâtres du vêtement, des mains aux veines saillantes, enfin de la barbe aux boucles emmêlées dont la finesse prodigieuse explique la demande que Van Orley avait, dit-on, adressée à Dürer quand il le vit aux Pays-Bas, de lui montrer les extraordinaires pinceaux dont il devait se servir pour peindre les cheveux.

§

Le **Musée des Arts décoratifs** nous a offert, en novembre et décembre, la troisième exposition internationale de la Société de la gravure sur bois originale, réunion extrêmement intéressante et instructive des dernières productions de nos xylographes et de celles de graveurs allemands, anglais et irlandais, belges, hollandais, italiens, japonais et coréens, lettons, polonais et russes. Dans cette compétition, nos compatriotes l'emportent de

(1) Nous empruntons ces détails à un intéressant article du directeur même du Musée de Lisbonne, M. de Figueiredo, publié dans le *Figaro artistique* du 25 octobre dernier et accompagné d'une belle reproduction en pleine page du tableau de Dürer.

beaucoup, par l'originalité, le goût, la délicatesse, sur leurs confrères étrangers : il suffira de rappeler les noms depuis longtemps appréciés de Jacques Beltrand, Baudier, Bonfils, Bruyer, Carlègle, Chadel, P. E. Colin, Gusman, Deslignières, Jou, Alfred Latour, inventeur de si ingénieux ornements, Vettiner, Vox, etc., auxquels les amateurs associeront désormais quelques artistes jusqu'ici moins connus, comme Mlle Gabrielle Faure et Paule Bellot, MM. Hertenberger, Louis Moreau et Gabriel Soulas. Entre tous se détachait au premier rang le regretté Fernand Siméon, enlevé si brusquement il y a quelques mois, et dont on eût pu attendre encore tant d'originales et spirituelles illustrations de livres comme celles du *Candide* de Voltaire et des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe, qu'on voyait ici avec d'autres et qui faisaient regretter encore davantage sa perte prématurée. Vis-à-vis se trouvait une autre exposition rétrospective : celle de l'Italien A. de Carolis, artiste très différent, plus classique, mais doué, lui aussi, d'une forte personnalité.

Les sections étrangères réservaient moins de jouissances, surtout le groupe allemand, dont le bon goût ne semble pas l'apanage ; cependant il faut retenir les noms, en Grande-Bretagne, de Gordon Craig, Clare Leighton, J. Nash, Ch.-W. Taylor ; en Belgique, de Pellens ; en Espagne, de Canyellas, auteur, comme Mme Konarska en Pologne, de grandes images en couleurs de l'accent le plus pittoresque ; en Hollande, de Nyland et de K. van Veen ; en Italie, de Moroni ; au Japon, de Urushibara ; en Lettonie, du baron de Stromberg ; en Russie, de Tcherkessoff ; en Suède, de Sahlen ; en Suisse, de Bille, G. François, Hanny et Vibert (dont le portrait de Léon Bloy pèche pourtant sous le rapport de la ressemblance) ; en Yougoslavie, de Ivanovitch.

§

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a inauguré le 16 septembre dernier à l'**île d'Aix**, près Fouras (Charente-Inférieure), un **musée napoléonien** dans la maison acquise l'an dernier par le baron Gourgaud et classée comme monument historique, que l'empereur habita pendant quelques jours en juillet 1815 et où — après des tentatives infructueuses pour échapper à la surveillance de la flotte anglaise et s'embarquer

pour l'Amérique (1) — il rédigea le 14 juillet, avant de se rendre à bord du *Bellérophon*, la fameuse lettre au prince régent d'Angleterre où il se confiait à la « générosité » britannique. On y a réuni en cinq salles une importante collection de tableaux et de souvenirs se rattachant à l'épopée napoléonienne et à son douloureux épilogue ; la chambre que l'empereur occupa a été précieusement conservée dans l'état où elle était à cette date.

Un autre **musée napoléonien** formé à **Rome** par le comte Joseph Primoli, petit-fils de Lucien Bonaparte, et légué par lui à cette ville, a été ouvert au public au mois de novembre dernier. Il est constitué par d'innombrables souvenirs de famille réunis par son possesseur, ou donnés par divers membres de la famille impériale, ou acquis dans des ventes publiques : pièces d'archives et œuvres d'art de toute sorte, parmi lesquelles des gravures, lithographies et dessins au nombre d'environ 4.000.

§

Nous avons déjà signalé ici (2) les désagrégations successives de la précieuse **collection Six**, d'Amsterdam, installée dans la vieille demeure familiale du bourgmestre Six, ami de Rembrandt, sur le Heerengracht. En 1907, elle se dépouillait, au profit du Rijksmuseum d'Amsterdam, d'une trentaine de toiles, parmi lesquelles la célèbre petite *Verseuse de lait* de Vermeer ; en 1920 et en 1921, l'expropriation par la ville d'Amsterdam de la vieille maison Six avait entraîné une nouvelle dispersion d'une partie de la collection. Le 16 octobre dernier, le reste — mais non les portraits des membres de la famille Six par Rembrandt, qui ne faisaient pas partie de la collection proprement dite, et qui deviendront plus tard la propriété de l'Etat hollandais — a été mis aux enchères. La vente a produit environ 20 millions et demi de francs. Voici quelques-uns des plus hauts prix atteints : *La Lettre* de Terborch, 290.000 florins (3) (l'acquéreur, Sir Henry Deterding, offrit ensuite ce tableau au Musée de La Haye) ; *Le*

(1) On trouvera dans le *Temps* du 16 septembre dernier un très intéressant article de M. Victor Riemer sur les journées émouvantes vécues alors à l'île d'Aix par l'empereur.

(2) V. *Mercure de France* des 16 novembre 1907, p. 353, 1er mars 1908, p. 164, et 15 juin 1920, p. 806.

(3) Le florin, comme on sait, vaut à l'heure actuelle environ 10 francs. — On trouvera dans le *Figaro artistique* du 22 novembre dernier la reproduction de ce tableau ainsi que du Hobbema, du Pieter de Hoogh et du Nicolas Maes.

Vieux Delft de Jan van der Heyde, 108.000 ; *Le Hameau, sous bois* d'Hobbema, 360.000 ; *Intérieur hollandais*, de Pieter de Hoogh, 140.000 (acheté par la Société Rembrandt pour le Rijksmuseum d'Amsterdam) ; *Idylle champêtre*, de Paul Potter, 78.000 ; *La Mangeuse d'huîtres*, de Jan Steen, 190.000 ; *Jeune femme aux écoutes*, de Nicolas Maes, 55.000 ; *La Plage de Zandvoort*, d'Adrien van de Velde, 62.000 Parmi les eaux-fortes et dessins de Rembrandt, une épreuve en deuxième état sur japon du *Portrait du bourgmestre Six* a été payée 90.000 florins et un troisième état 28.000 ; le dessin du *Joseph racontant ses songes*, 39.000 ; celui d'*Isaac bénissant Jacob*, 18.000 ; enfin la précieuse petite esquisse à la plume de la *Leçon d'anatomie du professeur Deyman* qui montre la composition d'ensemble de cette toile, détruite en partie par un incendie en 1723, 15.000 florins.

Trois semaines plus tard, les 6 et 7 novembre, le gouvernement des Soviets faisait vendre aux enchères, à Berlin, par les soins de la maison Rudolf Lepke, qui publia à cet effet un luxueux catalogue, un ensemble de 447 œuvres d'art provenant de divers musées et châteaux russes, tels que l'Ermitage, le palais Mikhailoff, le palais de Gatchina, ou de collections confisquées d'émigrés. On y trouvait une centaine de tableaux, parmi lesquels des morceaux remarquables de Cima da Conegliano, du Tintoret, de Canaletto, d'Antonis Mor, de Rubens, de Nicolas Maes (portrait du petit Titus, fils de Rembrandt), de Carle Vanloo (charmante allégorie de la Peinture, commandée par Mme de Pompadour) ; de Boucher, de Greuze, de Hubert Robert, de Joseph Vernet, etc., des sculptures italiennes de la Renaissance, deux beaux bustes par Houdon et J.-B. Lemoyne (buste de Marie-Antoinette), des tapisseries des Gobelins, de Beauvais et de Bruxelles appartenant aux suites fameuses d'*Esther*, des *Amours des dieux* et de l'*Histoire de Constantin*, des meubles français du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, parmi lesquels un merveilleux secrétaire en marqueterie signé Rœntgen, un magnifique dressoir de Schwerdfeger, et une commode non moins belle de Josephe, des vases, pendules, bibelots, quatre-vingt-sept tabatières en or émaillé, etc. En dépit des protestations élevées en Allemagne contre la non intervention du gouvernement du Reich pour empêcher la vente de ces

œuvres, pillées en grande partie dans les collections privées, en dépit de l'opposition formée par quatorze des anciens possesseurs, la vente eut lieu ; mais la Cour d'appel de Berlin ayant fait droit aux protestations des émigrés spoliés, les œuvres déjà adjugées qui leur appartenaient furent mises sous séquestre. Le produit total de la vente fut de 3 millions de marks, soit environ 18 millions de francs ; les prix les plus élevés furent atteints par les meubles français (la « servante » de Schwerdfeger fut adjugée 44.000 marks, la commode de Josephe, 60.000, le secrétaire de Roentgen, 73.000), les tapisseries, les tabatières, les bustes de Marie-Antoinette (50.000), et d'une inconnue par Houdon (21.000), l'allégorie de Carle Vanloo (10.500), un portrait d'enfant par Greuze (13 500), une *Tête de vieillard* de Rubens et le portrait d'un musicien par le Tintoret (chacun 26.000). Le portrait du jeune Titus n'atteignit que 3.400 marks.

On ne saurait trop, comme conclusion, s'associer aux protestations indignées que la presse indépendante de tous les pays civilisés (1) a élevées contre cette opération de brocante éhontée, qui fait retourner la Russie à la barbarie d'où elle sortait à peine et qui montre ce que valent les belles déclamations du gouvernement des Soviets sur l'éducation artistique du peuple. Une nation qui a le souci de cette éducation ne vend pas délibérément, même si elle en a à profusion, des richesses artistiques : aucun conservateur de musée, écrit avec raison notre confrère M. Denis Roche, ne saurait se résoudre de gaieté de cœur à cet appauvrissement de ses collections et l'opération devient tout à fait immorale quand les œuvres qui en font l'objet ont été volées sous le prétexte d'en faire bénéficier le patrimoine artistique du pays.

Une autre œuvre d'art provenant de Russie, la *Madone* peinte par Raphaël en 1508 pour une église de Sienne et qui, après

(1) A Paris, sans parler d'articles publiés dans le *Matin* et dans le *Journal des Débats*, une éloquente protestation a été formulée dans le journal russe *Vozrojdénié* (*La Renaissance*) par notre confrère M. Denis Roche, historien érudit des trésors d'art de Russie. A lui se sont jointes d'éminentes personnalités artistiques et littéraires, parmi lesquelles MM. Albert Besnard, P. de Nolhac, le duc de la Force, Paul Valéry, Brieux, de l'Académie française, Ch.-M. Widor, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Rosny aîné, Louis Gillet, etc. L'adhésion des conservateurs de nos musées nationaux se heurta à un *veto* de M. Herriot, dont ce fut un des derniers actes ministériels, bien digne des précédents. — Les signatures sont reçues aux bureaux de *Vozrojdénié*, 2, rue de Sèze.

avoir disparu pendant trois siècles de cette église, fut retrouvée en 1876 à Saint-Pétersbourg par le professeur Friedrich Steinchen, vient d'être vendue mystérieusement — sans doute également par le gouvernement des Soviets — à un consortium américain représenté par M. Edward M. Evarts, avoué à New-York, pour la somme de 18.750.000 francs.

Mémento. — L'admirable Exposition du Moyen Age organisée en 1926 à la Bibliothèque Nationale a laissé dans toutes les mémoires un souvenir qui n'est pas près de s'effacer. Entre tous les trésors qu'elle offrait, les manuscrits enluminés tenaient la place la plus importante et formaient le groupe le plus séduisant. Ce ne fut pas sans regret qu'on les vit, au bout de deux mois, rentrer dans l'ombre de leurs cachettes. Or voici qu'ils en ressortent aujourd'hui, pour la joie de nos yeux, par un sortilège dont la maison d'édition Van Oest est coutumière : dans un somptueux volume qui comptera parmi ses plus belles réussites, elle nous apporte en 102 planches en héliotypie, dont deux en couleurs d'un rendu illusionnant, la fidèle reproduction de la plupart des chefs-d'œuvre qui éblouirent nos regards il y a trois ans, avec un texte où ils sont présentés et commentés de la façon la plus attrayante par l'érudit spécialiste (il avait déjà publié à la même Librairie une histoire de la miniature française du XIIIe au XVe siècle) qu'était le regretté M. Henry Martin, dont un bon juge, M. le comte A. de Laborde, a retracé, en guise de préface, la vie si bien remplie et les excellents travaux (*Les Joyaux de l'enluminure à la Bibliothèque Nationale*; gr. in-4, XII-135 p. av. 102 planches ; 480 fr.) Toute l'évolution de l'art de la miniature au cours de dix siècles s'y trouve retracée et mise sous nos yeux. Voici, après les manuscrits grecs, ceux de l'époque carolingienne : *Evangéliaires* de Charlemagne et de Lothaire, *Bible* de Charles le Chauve, puis les manuscrits sortis des ateliers monastiques, dont le plus fameux est l'*Apocalypse de Saint-Sever* ; au XIIIe siècle, les *Psautiers* de saint Louis et la merveilleuse *Bible moralisée* ; au XIVe, où l'ornementation devient de plus en plus riche, la *Vie de saint Denys*, le *Bréviaire de Belleville* de Jean Pucelle (dont une planche en couleurs reproduit une des pages), les *Heures de Rohan*, les *Grandes Chroniques de France*, les *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit*; au XVe siècle, l'admirable *Psautier* du duc de Berry, dépassé encore en beauté par les *Grandes Heures* du même prince, les *Miracles de Notre-Dame*, le *Livre de la Chasse* de Gaston Phœbus, le *Livre des merveilles* de Marco Polo, les *Heures* d'Anne de Bretagne, enfin et surtout, sans parler de bien d'autres, les *Heures* d'Etienne Chevalier par Jean Fouquet et les *Antiquités judaïques* du même, dont la merveilleuse page de la *Prise de Jéricho*, au milieu de son

riant paysage tourangeau, revit ici dans tout le frais éclat de ses couleurs.

A la même librairie, un autre ouvrage d'histoire de l'art mérite non moins d'éloges : l'*Histoire de la peinture flamande des origines au XVe siècle* (in-4, 125 p. av. 77 planches ; 120 fr.) par un autre érudit trop tôt disparu, lui aussi, H. Fierens-Gevaert. Reprenant et développant le sujet qu'il avait abordé naguère dans ses *Primitifs flamands* aujourd'hui épuisés, il a étudié dans un premier volume (qui sera suivi de trois autres, dont le texte est heureusement écrit) les créateurs de l'art flamand : les peintres tant de France que des Pays-Bas antérieurs aux Van Eyck, tels Jean de Bruges, auteur des cartons de la célèbre tenture de l'*Apocalypse* de la cathédrale d'Angers et des enluminures de la *Bible* de Charles V conservée à La Haye, André Beauneveu, illustrateur du *Psautier* du duc de Berry dont nous parlions tout à l'heure et, avec Jacquemart de Hesdin, du *Livre d'Heures* du même prince, le « maître des *Heures* du maréchal de Boucicaut », Jean Malouel, les frères de Limbourg, auteurs des *Très riches Heures* du duc de Berry qui sont à Chantilly, Broederlam et les autres peintres du groupe franco-bourguignon ; après quoi il aborde la production des frères Van Eyck, à commencer par le prodigieux retable de l'*Adoration de l'Agneau* qu'il étudie et reproduit dans tous ses détails, pour continuer ensuite par les œuvres dues à Jean van Eyck seul et qui, toutes, sont reproduites également et commentées avec la plus sûre érudition. C'est là, on peut le dire, le dernier mot de la critique sur l'œuvre géniale des deux glorieux créateurs de l'école flamande proprement dite.

Nous avons, sur ce même sujet de la peinture primitive dans les Pays-Bas, signalé déjà ici les quatre premiers volumes de la grande étude critique qu'a entrepris de leur consacrer un des maîtres actuels de l'histoire de l'art : M. Max-J. Friedländer. Un cinquième volume vient de paraître, dont Gérard de Haarlem, dit Geergen tot Sint Jans (ou Gérard de Saint-Jean) et ses successeurs, puis Jérôme Bosch forment le sujet (Berlin, P. Cassirer ; in-4, 168 p. av 78 pl. ; 30 marks). On a ici le catalogue absolument complet de leur œuvre : quinze peintures de Gérard de Haarlem ; une vingtaine que la sagace érudition de M. Friedländer assigne à deux maîtres anonymes qui continuent ou imitent sa manière : le maître d'un diptyque du Musée de Brunswick, et celui de *La Vierge entre les Vierges* du Musée d'Amsterdam ; enfin, plus de quarante dues à Jérôme Bosch, l'auteur des « diableries » et compositions fantastiques si pleines de saveur que l'on sait. La science historique impeccable avec laquelle l'auteur commente et décrit toutes ces œuvres, le précieux catalogue critique qu'il en donne et que suit un index par musées, font de ce volume comme de ses aînés le bréviaire

indispensable de tous ceux qui étudient la peinture néerlandaise primitive.

Revenons chez nous. La librairie Laurens vient de nous donner, dans sa collection des « Manuels d'histoire de l'art » où avaient paru en dernier lieu les deux excellents volumes, si savants, de M. C. Picard sur *La Sculpture antique*, deux volumes de M. H. Focillon, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, sur *La Peinture : XIXe et XXe siècle* (in-8, 476 et 524 p. av. 191 et 210 fig. ; 40 fr. le vol.) complément des ouvrages publiés dans cette collection par MM. Hourticq et L. Gillet sur les périodes antérieures. Personne ne pouvait mieux que M. Focillon mener à bien la tâche difficile de retracer en si peu d'espace l'histoire de la production si touffue et si diverse des peintres de toutes les écoles au cours du siècle dernier et jusqu'à nos jours. Avec une érudition avertie qui n'ignore rien de tout ce qui a été publié sur ce vaste sujet et qui s'accompagne d'une virtuosité et d'une élégance de présentation des plus attrayantes, M. Focillon a su mettre à la portée du grand public et résumer avec une clarté parfaite toute l'évolution de la peinture dans les divers pays d'Europe et d'Amérique depuis 1800, en mettant en relief les grands noms et les grandes œuvres qui le jalonnent, en restituant à des génies méconnus ou trop peu connus (comme chez nous Chassériau, auquel il consacrait l'an dernier, lors des conférences romantiques à la Sorbonne, une si magistrale causerie, et en Allemagne Rethel) la place qu'ils méritent, tout en donnant son attention à de petits maîtres qu'il sied de ne pas laisser dans l'ombre (il eût été bon, toutefois, de ne pas oublier, dans l'histoire du paysage français au début du XIXe siècle, Dagnan auteur du *Boulevard Poissonnière en 1834* du Musée Carnavalet, Langlacé et Robert, que M. Prosper Dorbec a remis en lumière dans son excellente *Histoire du paysage français*, et nous aurions souhaité trouver reproduit, à côté des œuvres de Friedrich, de Kersting, de Schwind et autres charmants intimistes allemands, un des savoureux tableautins de Spitzweg. De même, pour l'école contemporaine, des artistes comme Henry de Groux, Rouault, Milcendeau, Vallotton et le délicieux Fauconnet auraient bien mérité autant que le « douanier » Rousseau, de se voir représentés par quelqu'une de leurs œuvres. Mais il est impossible d'être complet... Un tableau synchronique extrêmement précieux de tous les événements et créations remarquables dans les différents pays, une bibliographie très complète, achèvent de faire de cet excellent ouvrage un instrument de travail des plus utiles.

Signalons, en terminant, dans l'*Illustration* du 28 juillet dernier, un très intéressant article de M. Ch. Buttin, dont on sait la compétence comme historien de l'art des armures, sur une riche collection parisienne peu connue d'armes et armures, la collection Pauilhac,

dont 12 belles gravures reproduisent les pièces les plus remarquables, et dans le magnifique numéro de Noël de ce même journal, un article de M. P.-A. Lemoisne sur les estampes japonaises de la riche collection Vever, illustrée de 12 fac-similés en couleurs, et des pages pénétrantes de M. Louis Gillet sur les chefs-d'œuvre de poésie et de ferveur que sont les vitraux de la cathédrale de Chartres, accompagnées de 10 merveilleuses reproductions en couleurs d'après les clichés de M. Etienne Houvet. — Enfin on trouvera dans la revue allemande *Panthéon* (numéros de mars et avril) la fin de l'étude, dont nous avions relaté le premier article, sur les collections du Musée Hohenzellern à Sigmaringen : tapisseries, objets d'art et meubles, dont les plus beaux sont reproduits en vingt-quatre gravures.

AUGUSTE MARGUILLIER.

ART ANCIEN ET CURIOSITÉ

Collection Cécile Sorel : Tableaux, Objets d'art, Sièges, Meubles. — Vente Pissarro : Œuvres du Maître et de divers. — Vente de Ribes-Christofle : tableaux, pastels, meubles.

Parlons d'abord de la **Vente Cécile Sorel**, puisque, aussi bien, elle est l'événement de la saison d'hiver. Comparée aux collections de Polès, Doucet, Crosnier, la collection de notre Célimène nationale, aujourd'hui comtesse de Ségur, marque une évidente décadence. C'est qu'elle a dû être commencée assez tard. Les très beaux objets se raréfiant de plus en plus à cause du nombre croissant des amateurs qui se les disputent, à cause surtout de leur exode à l'étranger, en Amérique notamment, allez donc aujourd'hui former une « Collection », même avec beaucoup de millions ! On ne trouve plus rien, fût-on décidé à le payer des prix « astronomiques. » Le goût des choses anciennes, loin de décroître, se propageant sans cesse, il a bien fallu se rabattre sur des objets moins précieux. Le règne du « Rustique », comme mobilier, devait forcément venir. Au reste ne le méprisons pas. Il n'a d'inférieur, en définitive, que la matière. Le noyer, le chêne, les bois fruitiers succèdent aux bois des îles ; mais la composition, l'exécution, la ligne, le mouvement, haussent le « Rustique », surtout celui de qualité, jusqu'à l'Art et à la Beauté. Pour le véritable amateur, sinon pour le snob, n'est-ce pas l'essentiel ?

Rien de rustique dans la collection Cécile Sorel. Nous sommes en présence d'un bon mobilier « bourgeois ». La pièce principale

était un lit d'époque et de style Louis XVI, qui aurait appartenu à la du Barry. Le fait est possible. Toutefois, ce ne peut être le lit où couchait la « favorite » au temps de ses grandeurs, qui va de 1764 à 1774. A la mort de Louis XV, Jeanne Bécu, comtesse du Barry, avait 31 ans. Son règne prend fin avec la disparition du « Bien-Aimé », mais sa vie continue jusqu'en 1793, puisque celle qui connut tant de jouissances subit l'horreur de monter sur l'échafaud révolutionnaire. Le lit de la vente Sorel dont tous les détails de décoration en situent la confection à l'apogée du style Louis XVI — vers 1780 — ne peut être, en tous cas, que le lit de la seconde existence de la du Barry.

Ce lit, au surplus, est digne d'elle, de ses goûts, de ses mœurs. Tous les motifs qui caractérisent le style Louis XVI ornent richement les colonnes et les traverses, et les attributs de l'Amour, — torche, carquois, flèches, — décorent le milieu du montant de tête. Sa largeur de deux mètres permettait les ébats les plus variés.

Pourquoi ce lit, que les plus timorés estimaient valoir 5 à 600.000 fr., fut-il adjugé 211.000 fr. à M. Founès ? Les enchères, surtout dans les grandes ventes, sont parfois difficiles à expliquer. Elles dépendent souvent de cette force mystérieuse qui s'appelle « l'impondérable ». Comment dire autrement ? Me Lair-Dubreuil, dans la seconde vacation, c'est-à-dire dans celle de vendredi 7 décembre, tenait le marteau de commissaire-priseur. Et Me Lair-Dubreuil est toujours égal à lui-même : vif, alerte, toujours aux aguets, suivant le poisson, le ramenant, rusant avec lui, le « ferrant », en tous cas, à l'instant propice. A son art d'allumer les enchères, de souffler dessus pour les ranimer, de les faire flamber alors qu'elles allaient s'éteindre, on dut de voir un tabouret Louis XIV adjugé 11.000 fr. à M. Bauer, un autre 18.000 fr. à M. Raulin, un troisième 35.000 fr. à M. Rotil. Un tabouret ancien est aujourd'hui un meuble rare, toujours cher pour cette raison que peu ont échappé à leur destinée d'être souvent dérangés, manipulés, brutalisés par l'engeance domestique, écrasés sous le poids des gros et des gras. Mais quelle proportion y a-t-il entre le prix d'un petit tabouret vendu 35.000 fr. et le prix d'un lit magnifique adjugé 211.000 francs ? On comprendrait cette dernière enchère avec Me André Couturier, qui, précisément, tenait le marteau dans la première vacation

de la vente Sorel, celle du jeudi 6 décembre, remplaçant Me Lair-Dubreuil, empêché par un deuil de famille, et Me Henri Baudoin, souffrant.

Voici plus de vingt ans que je vois exercer Me Couturier. Il est aussi congelé et congelant que le premier jour. Dans la salle qu'il préside, on a envie de mettre son pardessus. Grand, maigre, solennel, triste, on cherche derrière lui la famille du mort. La première vacation de la vente Sorel, présidée par lui, n'atteignit pas un million. Ce jour-là, je vous prie de croire qu'on n'avait pas de peine à pénétrer dans la salle. Le lendemain, au contraire, ce fut la bousculade, la fâcheuse bousculade, la bousculade inadmissible. Depuis trente ans que je fréquente la galerie Georges Petit, c'est la première fois que je vois ce spectacle. Que venaient faire ces badauds allongés en file serrée du fond de la salle jusqu'à la sortie de la rue de Sèze ? Ils ne voyaient rien, n'entendaient rien, ne pouvaient espérer de voir ni d'entendre quoi que ce soit. Alors pourquoi embouteiller la salle ? Quoi de plus idiot ? Au fond, ce n'est pas le public qui a tort, mais ceux qui sont chargés d'organiser la police de la salle. Serait-il si difficile d'établir un solide barrage au pied de l'escalier qui conduit à la salle de vente, et, au besoin, un autre à l'entrée de cette salle ? Ceux qu'une vente intéresse, amateurs, marchands, critiques, journalistes, doivent avoir toute liberté d'entrer et de sortir. Quant aux autres, que viennent-ils faire ? Et, s'ils viennent, on doit les contenir.

A la vérité, on se demande pourquoi tant de curiosité autour de cette vente Sorel, où il n'y avait rien de vraiment sensationnel, et dont l'ensemble n'a pas dépassé 4.475.240 fr. Je veux dire quela vente Sorel n'avait pas de quoi tourner la tête au public, encore que Me Lair-Dubreuil et les experts Mannheim et Lasquin aient donné le maximum d'efforts.

A la table des experts, les habitués de la galerie Georges Petit ne furent pas sans remarquer l'absence du bon Marius Paulme, décédé au mois d'août. Pauvre Paulme ! Il laisse une collection de dessins, tableaux, meubles, objets d'art, d'une valeur, assure-t-on, de 10 à 12 millions. N'aurait-il pas mieux fait d'accumuler moins et de se reposer plus ? Il allait à La Bourboule ou sur la Côte d'Azur, mais toujours pour de courts séjours.

Les expertises, les ventes, les objets anciens procurent des joies

vives. Ne serait-il pas sage, salutaire, hygiénique, de leur adjoindre aussi, et le plus souvent possible, les joies que donnent le soleil, la mer, la campagne ?

Beaucoup de gens, qui ne peuvent pas jouir de paysages réels, s'offrent des tableaux pour les remplacer tant bien que mal. Plutôt mal, car les bons peintres paysagistes sont plutôt rares.

Camille Pissarro ne fut peut-être pas un des plus mauvais. Fut-il un des meilleurs ? Je ne puis pas en convenir, pour ma part.

Aimant l'Art Ancien, me plaisant à vivre dans le passé, je ne me pâme pas d'admiration devant de la peinture faite avec des confetti et du brouillard. Je suis le contraire d'un snob et d'un spéculateur. Je me contente d'être un simple d'esprit, et de vivre modestement, mais à ma guise, sans rien demander à personne. Monnet, Cézanne, Pissarro, Seurat, Signac, et tous les Impressionnistes, ainsi que les cubistes qui leur ont succédé, doivent leur fortune surtout au snobisme et à la spéculation. Cependant, je reconnais le talent là où il est.

Et Pissarro avait du talent : il savait dessiner, composer, aménager des perspectives. Je conteste seulement son procédé d'expression, son second procédé, du moins. Car la **Vente Pissarro**, qui eut lieu à la Galerie Georges Petit le lundi 3 décembre, dirigée par MM. Lair-Dubreuil et André Desvouges, fut fort instructive pour les esprits non prévenus.

Cette vente nous a montré trois Pissarro : au premier, qui emploie les procédés classiques de peinture, nous devons *Une Rue à La Roche-Guyon*, datée de 1867, petite toile vendue 20.500 fr. ; *Paysage à Lower Norwood*, petite aquarelle datée de 1870, vendue 9.100 fr. à M. Simonson, sur estimation de 4.000 fr., et *Route de Versailles à Louveciennes*, toile déjà importante, datée de 1870, estimée à 120.000 fr. et vendue 147.000 fr. à M. Rosemberg.

Ces trois œuvres, par le choix du sujet, par le dessin, par le coloris, annoncent un peintre merveilleusement doué. En continuant dans cette voie, Pissarro agrandira sa vision, développera ses moyens, se rattachera à la lignée des grands paysagistes, des Ruysdaël, par exemple ?

Se rattacher à quelqu'un ? Ressembler à quelqu'un ? Nenni, Messeigneurs ! Ne ressemblons à personne. Soyons nous-même.

Vive l'individualisme, en Politique, en Littérature, en Poésie, en Peinture ! On aboutira à l'anarchie, au bolchevisme, à la pagaïe générale ? Qu'importe !

Pissarro, dès 1877, subissant l'ambiance, commence à évoluer dans le sens de l'impressionnisme, le dada à la mode. Au cours de cette période, où *commencent* à apparaître le confetti et le brouillard, Pissarro, le second Pissarro réalise : *Jardin à Pontoise* (1877), estimé 200.000 fr. et vendu 300.000 fr. à M. Rosemberg ; *Paysage à Osny, près Pontoise* (1883), estimé 80.000 fr. et vendu 55.000 fr. à M. Vildrac ; le *Jardin de Kensington, à Londres* (1890), estimé 40.000 fr. et vendu 43.000 fr. à M. Gaston Lévy.

A partir de cette date, le confetti et le brouillard s'accusent de plus en plus, tout en laissant voir, heureusement, un dessin encore sûr et une perspective respectée.

Bien entendu, les prix augmentent avec l'engouement du confetti et du brouillard. Aussi, rien d'étonnant que M. Rosemberg donne 173.000 fr. de *La Causette* (1892) ; M. Jacques Dubourg 108.100 fr. des *Baigneuses* (1896) ; M. Emden 160.000 fr. de l'*Eglise Saint Jacques, à Dieppe* (1901) ; M. Pierre Malric 176.000 fr. de *La Sente du chou, près Pontoise*. Le troisième Pissarro triomphe !

La première vente Pissarro dépassa donc trois millions. Ainsi, cet excellent artiste fut récompensé d'avoir cédé à la mode. Pour réussir aujourd'hui, il faut se mettre dans le troupeau de Panurge, ou prendre son numéro et faire queue derrière l'autobus : c'est le seul moyen d'arriver à destination. Malheur aux indépendants ! Ils courent grand risque de mourir sur la paille !

La **collection de Ribes-Christofle**, dispersée chez Georges Petit par Mes Lair-Dubreuil et Henri Baudouin les 10 et 11 décembre, contenait de bonnes choses. Les tableaux, pastels, dessins, estimés par M. Féral, furent disputés. Les meubles montèrent à des prix élevés. Cependant, un très beau bureau plat d'époque Louis XIV, avec incrustations d'écaille et de cuivre, ne dépassa pas 55.000 fr.

Celui de la vente Sorel, en bois de violette et de rose, fit 202.000 fr., acheté par M. Lasquin. L'ensemble de la collection de Ribes-Christofle réalisa 3.340.000 fr.

JACQUES DAURELLE.

PUBLICATIONS D'ART

Albert Flament : *La Vie de Manet*, Plon. — Francis Carco : *La Légende et la Vie d'Utrillo*, Grasset. — E. des Courières : *Charles Pequin*, « Nouvelle Revue Française ». — André Warnod : *Les Peintres de Montmartre*, « Renaissance du Livre ». — Adolphe Wilette : *Pauvre Pierrot*, Messein. — Marc Elder : *Gabriel Belot, peintre imagier*, Delpeuch. — Paul Gaultier : *Le sens de l'Art*, Payot.

Les vies romancées n'ont pas encore passé de mode. Ce genre d'ouvrages excite quelque défiance, surtout à cause du nom qu'on lui a donné. Il n'y a roman, semble t-il, que là où il y a invention, et justement le mérite d'un biographe est d'éliminer les traits supposés, les on-dit, de serrer de près la vérité des faits, ainsi que le caractère du personnage étudié. Pour écrire une biographie aussi attrayante qu'un roman, il faut que l'auteur évite de la romancer, c'est-à-dire d'y ajouter de son cru, et qu'il mette son talent à la rendre vivante par le groupement des faits, la composition, la pénétration psychologique. En éliminant les digressions, les développements ennuyeux et en allant au vif de son sujet, il donnera à une histoire vraie l'agrément d'une œuvre de fiction.

C'est là tâche bien délicate, surtout si l'on veut attirer les lecteurs, car ils ont peur des lectures sérieuses. On atteint les gros tirages plus aisément avec un roman historique qu'avec un livre d'histoire, et il n'y a d'espoir de succès pour un biographe que s'il laisse croire qu'il a pris toute sorte de libertés avec son sujet.

Les vies romancées, en se multipliant, n'ont pas épargné les peintres. M. Albert Flament a publié **La Vie de Manet** dans la collection « Le Roman des grandes existences », et M. Francis Carco **La Légende et la Vie d'Utrillo**, dans la collection « La Vie de Bohème ».

M. Albert Flament, qui prend Manet à l'heure où, adolescent, il s'embarque au Havre sur le vaisseau-école, semble avoir eu entre les mains des documents, des lettres, qui lui ont permis de développer certaines parties de son livre. On aimerait savoir que des scènes comme celle où Manet, sur le port, lie conversation avec une jeune fille nommée Marie ont été prises dans la correspondance du peintre. M. Albert Flament a restitué avec beaucoup d'adresse le décor et les habitudes de l'époque, l'allure, les façons des individus. Il présente la suite des événements comme

une série de tableaux aérés, colorés, où apparaît davantage le souci de placer les êtres et les choses dans leur atmosphère et leur lumière propres que de dramatiser à la manière des peintres d'histoire. Chroniqueur habile à choisir et à raconter, il élimine les dissertations, les surcharges, tout ce qui ferait poids. Son livre, qui donne l'impression d'être absolument véridique et qui évoque autour de la personne de Manet trente ans de la vie artistique en France, se lit avec autant de plaisir qu'un très bon roman.

Le portrait de Manet par Fantin-Latour aurait complété l'ouvrage de M. Flament. Un portrait par Utter sert de frontispice à *La Légende et la Vie d'Utrillo*. Alors que Fantin-Latour, analyste attentif, appliqué, fidèle, tient à tirer le plus possible de son modèle, le portrait d'Utrillo, dessiné en quelques traits, éclairé comme par une lumière de projecteur, est, si j'ose employer ce jargon, de tendance nettement synthétique, car, au lieu de rendre ce que contient d'humain, de vivant, de divers, le visage étudié, il n'en donne que le masque dans ce qu'il a de tragique, de fatal. La différence entre les deux conceptions nous aiderait à définir la peinture contemporaine, qui adore le parti pris et ne veut faire état que du don. Mais le don, c'est toujours la même chose, et un artiste ne se renouvelle que grâce à l'étude, au retour sur lui-même par lequel il approfondit sa propre nature. Il est vrai qu'il rencontre alors des difficultés dont il triomphe parfois malaisément. On saura gré à M. Francis Carco, après s'être complu auprès d'un Utrillo légendaire, emprisonné par des bistros de Montmartre avec une boîte de couleurs et contraint à copier des cartes postales, d'avoir essayé de dégager la personnalité cachée du peintre. Utrillo est sans doute un être plus compliqué, plus fin qu'on ne croit et recèle un fond de sensibilité, de tendresse, de rêverie qui lui a inspiré ses plus délicates trouvailles de tons, ses plus touchantes harmonies.

Les livres qui nous renseignent le mieux sur les peintres sont ceux qui nous font connaître leurs pensées, leurs vues sur l'art, et qui contiennent des reproductions de leurs œuvres. Quelle biographie serait comparable aux lettres de Van Gogh, publiées naguère avec une suite de ses admirables dessins, supérieurs à ses tableaux ? A défaut de lettres ou d'écrits des peintres, les éditeurs continuent à présenter des reproductions de leurs toiles

avec des notices plus on moins longues: **Charles Pequin,** qui est né à Nantes en 1879, a exposé aux Artistes Français de 1902 à 1906, puis au Salon d'Automne et aux Indépendants, des figures, des paysages, des natures mortes. Il échappe au relâchement du métier, aux combinaisons faciles, à l'escamotage de la peinture moderne. Ses toiles, écrit M. des Courrières, sont « longuement méditées, œuvrées avec minutie, et poussées jusqu'à l'extrême limite de la réalisation ». L'art de Pequin, simple, savant et un peu nu, produit une impression rassurante au milieu du laisser-aller de la plupart des artistes d'aujourd'hui.

Les peintres se sont toujours groupés dans certains quartiers, Montmartre, où ils ont précédé l'installation des innombrables boîtes fréquentées par les étrangers, Montparnasse, devenu depuis quelques années le centre du monde pour tout ce qui, dans les deux hémisphères, manie le pinceau ou l'ébauchoir. M. André Warnod a réuni d'abondants renseignements sur **Les Peintres de Montmartre,** de Gavarni à Utrillo, et son texte, rapide, animé, se complète par des illustrations empruntées aux artistes qui ont évolué entre Notre-Dame-de-Lorette et la place du Tertre. Le plus original fut sans doute Toulouse-Lautrec, qui a peint surtout des filles et des scènes de bal ou de théâtre. Son nom est associé à l'époque du quadrille naturaliste, où des danseuses dont le fard accentuait les traits durs levaient la jambe dans un grand déploiement de lingeries compliquées. Il régnait alors une conception du plaisir triste, anxieuse, très intellectuelle, qu'a chassée l'habitude du nu et des sports. C'est Van Dongen aujourd'hui qui est le témoin de nos divertissements et sa volière de femmes demi-nues paraît singulièrement innocente, insoucieuse, auprès des faces cruelles qui charmaient le portraitiste de la Goulue et de Valentin le désossé.

Toulouse-Lautrec a eu des contemporains, des aînés, dont les idées sur l'amour et les femmes étaient beaucoup plus près que les siennes de celles d'aujourd'hui, par exemple Renoir, pour qui le corps féminin a toujours été paré de grâce et de jeunesse, ou Willette, qui ne s'est jamais lassé de dessiner des fillettes naïvement provocantes. Les « poèmes en images » que Willette avait publiés sous ce titre **Pauvre Pierrot** représentent assez médiocrement ce gentil chroniqueur du crayon, dont les tableaux

sont bien superficiels, mais dont les dessins plaisent par l'aisance, le naturel, la fantaisie.

Manet avait portraituré, dans l'un de ses tableaux les plus célèbres, *Le Bon Bock*, le graveur Belot, bon vivant, habitué du café Guerbois, où se réunissaient les peintres de l'école du plein air. **Gabriel Belot, peintre imagier,** auquel M. Marc Elder a consacré un livre imprimé en fort beaux caractères, sur du papier de choix, est graveur lui aussi et a beaucoup produit (gravures sur bois, peintures, dessins rehaussés), si l'on en juge d'après la liste de ses œuvres publiées à la fin du volume. C'est dans ses dessins rehaussés qu'il paraît montrer le plus de vigueur.

Il est bon que de temps en temps un écrivain essaye de répondre à cette question : Qu'est-ce que l'art ? et de définir les rapports de l'art avec l'individu et avec la société. **Le sens de l'Art**, de M. Paul Gaultier, se lit avec plaisir et mériterait d'être lu par les artistes, qui sont souvent portés à se perdre dans des considérations nuageuses sur l'esthétique.

MICHEL PUY.

ARCHEOLOGIE

Marcel Poète : *Paris, de sa naissance à nos jours*. Tome II, Auguste Picard. — G. Lacour-Gayet : *Saint-Germain-des-Prés et la Coupole*, Hachette.

Le deuxième volume de Marcel Poète sur **Paris**, de sa naissance à nos jours, nous conduit de Louis XI à la fin des Valois. Comme le premier, c'est un ouvrage de dissertation beaucoup plus que de narration. C'est surtout un commentaire, — avec les considérations habituelles de l'auteur sur le développement des villes, l'urbanisme, etc.

Le volume commence avec l'entrée de Louis XI à Paris et le curieux tableau de la rue Saint-Denis à ce moment ; puis c'est la guerre du Bien Public commençant la grande querelle seigneuriale qui ne devait se terminer, après les guerres de religion, qu'avec les émeutes de la Fronde. Le siège fut mis sous les murs de la capitale par les Bourguignons et nous avons à ce propos de curieux détails sur l'emploi de l'artillerie à l'époque. — M. Marcel Poète nous conduit cependant au Quartier Latin, dont il donne une intéressante description avec la physionomie des divers collèges et la commanderie de Saint-Jean-de-Latran, emplace-

ment approximatif de la rue des Ecoles. Il est également question de l'église de Saint-Benoît-le-Bétourné et du poète Villon.

En 1467, il y eut d'ailleurs une grande revue de la population de Paris susceptible de porter les armes et sur laquelle la politique du Roi comptait bien s'appuyer ; la milice urbaine comptait, paraît-il, à ce moment un chiffre atteignant de 60 à 80.000 hommes armés et équipés, bien en point. Le texte indique même l'emplacement formidable qui fut couvert par cette première prise d'armes du vieux temps. Une ordonnance de juin 1467 indiquait la répartition, sous des bannières, de cette population en armes et fournit de très intéressants détails sur les métiers qui en faisaient partie ; à peu près à la même date, les pièces d'archives donnent d'intéressantes indications sur l'organisation de la police dans la ville.

C'est aussi l'époque où la bourgeoisie parisienne commence à se mêler à la noblesse, au témoignage de Jean de Roye. Louis XI réside à Paris en l'hôtel des Tournelles, sur lequel l'ouvrage donne plus loin de très précieux détails, et il est aussi question à ce moment de l'hôtel de Bourbon qui tiendra plus tard une large place dans l'histoire parisienne.

On peut noter qu'à ce moment Paris garde encore sa physionomie du moyen âge, et que des vignobles couvrent toute sa périphérie. Avec les règnes de Charles VIII et Louis XII qui vécurent surtout sur la Loire, on voit apparaître les idées et les goûts qui ont amené ce mouvement, appelé la Renaissance. Le moyen âge découvre les beautés de la Grèce et de l'Italie, dont les monuments surtout enthousiasment la partie éclairée de la nation.

Une des premières constructions de cette renaissance est la Chambre des Comptes, qui disparut dans l'incendie survenu en 1737 et qui offrait toutes les caractéristiques de l'art nouveau.

Quelques années auparavant, octobre 1499, le beau pont de bois Notre-Dame, qui s'était écroulé, dut être reconstruit en pierre, mais toujours bordé de maisons, selon l'ancienne coutume, il eut la réputation d'être sans rival.

Vers 1530, François Ier, qui avait décidé d'habiter Paris, s'occupa de faire reconstruire le château du Louvre selon les données de l'architecture nouvelle ; la grosse tour qui remontait à Philippe-Auguste fut abattue, mais c'est seulement sous les derniers Valois que les travaux du vieux Louvre furent poussés.

Sous François Ier également, on supprima les fausses portes qui subsistaient dans Paris depuis la destruction de la vieille enceinte. C'est l'époque encore où furent reconstruites les églises Saint-Merri, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Gervais, Saint-Eustache, etc., et l'Hôtel de Ville attribué à Pierre Chambiges.

Nous assistons également à l'expansion des faubourgs, surtout les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, à l'extrémité duquel s'élève bientôt l'église Saint-Laurent. Avec Henri II, dont le volume raconte complaisamment l'entrée royale — on les décorations à la mode gréco-romaine furent prodiguées — on vit s'élever une nouvelle enceinte qui suivait approximativement le tracé des grands boulevards. On y travaillait encore sous les derniers Valois ; le volume de M. Marcel Poète fournit à ce propos de nombreux et intéressants détails.

On peut noter, entre parenthèses, que de vieilles habitations, telles l'Hôtel Saint-Paul, dont on nous disait récemment l'état de ruine, étaient déjà délaissées et utilisées pour des services vagues. Mais on construisait beaucoup dans Paris, depuis la Renaissance, des édifices comme les Tuileries, l'Hôtel de Soissons, de Birague, de Guise, Carnavalet, l'Hôtel de Lamoignon, le Palais Abbatial de Saint-Germain-des Prés.

De très intéressantes pages nous donnent également des détails nombreux sur ce qu'étaient l'aspect et la vie du centre de Paris à l'époque.

Un nouveau régime s'établit, avec l'avènement des financiers, qui prennent une extrême importance dès le règne de Catherine de Médicis ; c'est en quelque sorte le commencement de la période moderne et dont nous voyons l'aboutissement avec tous les tripotages actuels.

Le prochain volume doit traiter des guerres de religion, dont l'extrême importance n'a pas échappé à M. Marcel Poète, mais qui l'a réservé afin de ne pas interrompre l'ensemble des indications qu'il avait à nous donner sur le développement de Paris.

J'ai insisté sur ce volume, mais je n'ai pu fournir à son propos que quelques indications ; il mérite d'être lu attentivement, bien que les nombreux sujets traités aient obligé souvent l'auteur à ne pas suivre un ordre rigoureusement chronologique. C'est un travail sérieux, très documenté, qui a dû nécessiter de nombreuses recherches, — sans parler de la connaissance nom-

breuse possédée par M. Marcel Poète des choses et faits qui concernent le vieux Paris.

Dans la collection Hachette sur Paris M. Lacour-Gayet a donné un volume sur Saint-Germain-des-Prés et la coupole, qui est un des plus remarquable de la série. Il intéresse en effet un des vieux quartiers du centre et qui se trouve continuellement indiqué dans l'histoire de la ville.

Saint-Germain-des-Prés est une des plus vieilles églises de Paris (elle date en effet du VIe siècle), mais ne prit son nom définitif que lorsque l'évêque d'Autun y fut inhumé en 558. La tour, dont la base remonte au XIe siècle, en est maintenant la partie la plus ancienne ; deux autres tours flanquent les portes du transept. Très élevées autrefois, elles ont été rasées à la hauteur de la toiture en 1822, ce qui a modifié considérablement la physionomie de l'édifice, retapé plusieurs fois au cours du temps, et dont les portes du transept n'offrent aucun intérêt. Dévasté à la Révolution, Saint-Germain-des-Prés a vu disparaître alors des statues qui se trouvaient sous les porches et divers monuments funéraires de l'église. Derrière l'abside se trouve encore le beau palais abbatial construit en briques au VIe siècle ; c'est là, on le sait, qu'habita Charles X, le roi de la Ligue. L'ancienne abbaye de Saint-Germain avait été fortifiée au cours du moyen âge, entourée d'un mur hérissé de tours et tourelles, mais qui disparut assez tôt ; il en subsiste une dans la cour d'une maison, rue de Furstemberg, la tour du colombier qui défendait l'abside. Une très jolie chapelle abbatiale, œuvre de Pierre de Montereau, s'élevait au nord de l'église, elle disparut en 1854 pour des raisons stupides de voierie ; il n'en est resté que de très beaux fragments qui ont été déposés dans le square de l'église. Le cloître, œuvre également de Pierre de Montereau, et les divers bâtiments du monastère ont disparu depuis longtemps. De l'ancien bourg Saint-Germain, il est resté la rue du Four, maintenant élargie et transformée. La vieille foire historique du bourg a été rétablie de nos jours sur la place Saint-Sulpice, elle se tenait autrefois à l'emplacement du marché. C'était en 1511 une grande halle en pierres, où l'on avait disposé 340 loges ou boutiques.

Saint-Germain-des Prés se trouvait, on le sait, hors de l'enceinte de Paris, dont la porte de ce côté — Porte de Buci — était rue Saint-André-des-Arts au débouché de la rue Mazet. La porte Buci est

mainte fois nommée dans l'histoire de Paris et c'est par là que Perrinet Leclerc introduisit les Bourguignons en 1418 — haut fait qui lui avait valu une statue à l'angle de la rue de la Haye et contre laquelle les passants, au XVIIIe siècle encore, s'évertuaient à jeter des ordures et des pierres. Rue Mazet a subsisté longtemps une pittoresque auberge où remisaient les coches d'Orléans et qui ne disparut que de nos jours, pour faire place à la stupide construction actuelle.

La rue Dauphine conduit au Pont-Neuf et a été amputée de ses deux constructions d'angle depuis la mort du savant Curie: des rues et ruelles, dont la rue de Nevers, donnant sur le pont, ont gardé leur physionomie d'autrefois. Sur le quai, on montre encore la mansarde de Bonaparte; le lourd bâtiment des Monnaies a remplacé l'ancien hôtel de Nesle, dont la tour, que nous montre un joli dessin de Callot, s'élevait à l'angle du pont des Arts et sur l'emplacement exact de la bibliothèque Mazarine.

Le petit volume de M. Lacour-Gayet donne des détails nombreux sur les constructions de l'Institut, mais nous y renvoyons le lecteur; en arrière, et sur la rue Mazarine même, qui longe l'Académie, se trouvent différents immeubles remontant au moins au XVIIe siècle; un passage maintenant détruit, et qui conduisait à la rue de Seine, s'ouvrait un peu plus haut, il a été remplacé par une rue. C'était d'ailleurs un endroit puant où l'on vendait des moulages en plâtre et de mauvaises pâtisseries à bon marché; c'est là que se passe le roman de Zola, *Thérèse Raquin*. Au bout de la rue de Seine, et face à un débouché de la rue Mazarine, s'élevait l'hôtel de la reine Margot, dont les Jardins s'étendaient à l'ouest, dit-on, même jusqu'à la rue des Saints-Pères; rue Bonaparte et parmi les constructions de l'Ecole des Beaux-Arts a subsisté la chapelle qu'elle avait fait construire. C'est là que, pendant la Révolution, Lenoir installa le Musée des *Monuments Français*, dont la plupart des pièces avaient été ramenées à Saint-Denis. Etc....

M. Lacour-Gayet nous parle encore abondamment de diverses constructions, hôtels, etc... qui nous mènent jusqu'à la rue des Saints Pères; mais c'est une partie du volume sur laquelle nous n'insisterons pas; nous regretterons seulement que l'ouvrage, si intéressant, ne donne pas de plus abondantes indications sur l'Ecole des Beaux-Arts et les nombreux monuments qu'elle se trouve

avoir recueillis, et le Musée installé autrefois par Lenoir — ainsi que plus haut, sur la Tour de Nesle, dont la légende dramatique est presque ignorée de nos jours, ainsi que les faits concernant la reine Marguerite de Bourgogne et Philippe Gauthier d'Aulnay, torturé et exécuté à Pontoise, etc...

Le petit volume de M. Lacour-Gayet est à mettre dans la poche, lorsqu'on se trouve passer les ponts et gagner les quartiers de Saint-Germain-des-Prés et la Coupole.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Contre-expertise d'objets de Glozel par des savants suédois. — Filiations de l'écriture néolithique. — L'étrange procès de Glozel. Ses conséquences désastreuses.

Contre expertise d'objets de Glozel par des savants suédois. — Voici le rapport documentaire des savants suédois qui ont effectué la contre-expertise des objets de Glozel.

M. le Prof. Halle, Directeur de la Section Paléobotanique du Musée National d'Histoire Naturelle de Suède, et son assistant, M. R. Florin, ont bien voulu collaborer aux minutieuses recherches de M. H. Söderman, attaché à l'Identité judiciaire. C'est une expertise exécutée par un groupe de savants.

Si la fossilisation complète d'une racine, *réduite à un état minéral*, ne constitue pas — comme y insistent les savants suédois — un nouveau « chronomètre archéologique » permettant de déterminer exactement l'âge d'un objet, il n'en est pas moins certain qu'elle apporte un critérium indiscutable de grande ancienneté et par conséquent d'authenticité.

Un fait important est d'autre part acquis : l'absence de toute trace moderne.

Je soussigné, Harry Söderman, Docteur ès Sciences de l'Université de Lyon et ancien assistant au Laboratoire de Police de Lyon, certifie avoir, à la demande de M. le Dr Morlet, de Vichy, examiné les objets suivants, provenant des fouilles de Glozel, à l'effet de savoir s'ils contiennent des débris modernes.

Les objets examinés sont les suivants :

1) une bobine en argile bien cuite ;

2) un morceau de vase (lampe à bec) en argile bien cuite ;

3) un morceau de brique avec inscriptions, bien cuite.

Ces objets ont été complètement détruits et les débris en ont été examinés avec une forte loupe et au microscope. Aucune trace de fabrication moderne n'a été découverte et rien ne s'oppose à ce que ces objets soient très anciens.

Dans l'objet 3 (morceau de brique avec inscriptions), j'ai trouvé un petit canal courbé prenant naissance à la surface de la brique et atteignant une profondeur de 30 mm. environ. Le canal était rempli d'une substance minérale ayant l'aspect d'une racine. N'étant pas paléobotaniste, j'ai demandé l'avis de M. le Professeur T. G. Halle, Directeur de la Section Paléobotanique du Musée National d'Histoire Naturelle de Suède. L'expertise du Professeur Halle a été faite avec la collaboration de son assistant M. R. Florin, licencié ès sciences. Leur avis est le suivant :

DÉCLARATION CONCERNANT DES RESTES VÉGÉTAUX DANS UNE BRIQUE DE GLOZEL

« Il apparaissait déjà clairement, au cours d'une première expertise des échantillons, que le soi-disant reste de plante se composait, pour une grande part du moins, d'une substance minérale. Il fut donc, comme c'est l'usage, traité pendant quarante-huit heures à l'acide fluorhydrique dilué. Après cette durée, il ne restait plus rien de cet objet. On peut en conclure, connaissant l'action faible de l'acide fluorhydrique sur les matières organiques, que l'objet consistait entièrement en un remplissage de nature minérale d'une cavité tubulaire dans la brique. Il est tout au moins vraisemblable que cette cavité a été produite par une racine *ayant pénétré à travers la brique après la cuisson de celle-ci*. La cavité est, en effet, entourée d'une zone décolorée se détachant sur la couleur, pour le reste rouge-jaune, de la brique. Cette décoloration a, selon toute probabilité, été provoquée par un processus de réduction, en connexion avec la décomposition. La rapidité de décomposition dépend de tant de facteurs qu'on n'est pas autorisé, en se basant sur l'absence de matières organiques, à tirer aucune conclusion quant à la durée qui s'est écoulée depuis la disparition de la vie de la partie végétale.

En ce qui concerne la présence des restes organiques ayant conservé leur structure, le petit morceau de brique fut soumis à un examen semblable. On obtint alors un résidu sans forme définie de substance organique dont il n'est pas possible de déterminer exactement la nature et qui ne donne aucune indication quant à l'âge de la brique. »

Musée National d'Histoire Naturelle, le 23. 11. 1928.

Signé : T. G. HALLE RUDOLF FLORIN.

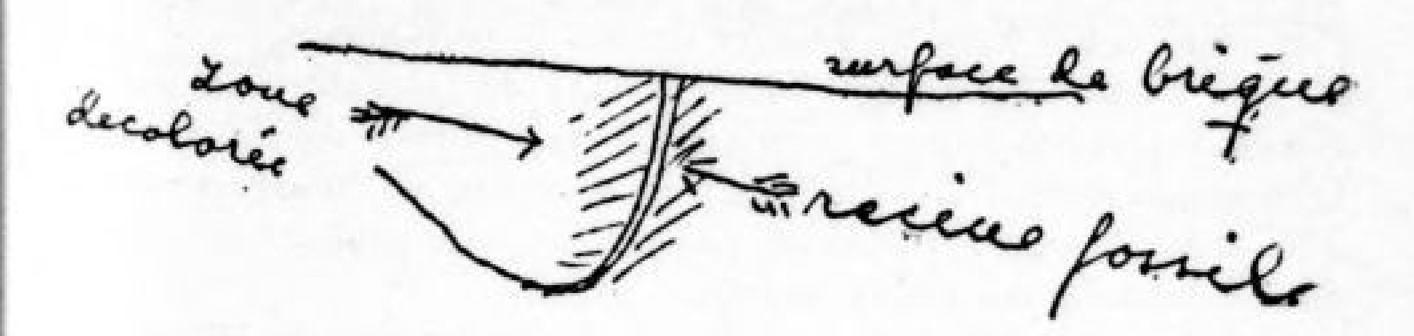
D'après cette expertise, on ne peut pas tirer des conclusions décisives

sur le temps écoulé depuis la mort de la racine. Mais rien n'empêche de croire que ce laps de temps ne soit vraisemblablement bien considérable et que la brique ne soit restée pendant une durée assez étendue dans la terre avant que la racine fraîche ait pu pénétrer la brique, qu'elle se soit complètement décomposée et ait été remplacée par des substances minérales.

Brunflo, Suède, le 1 décembre 1928.

Signé : HARRY SÖDERMAN.

Nous donnons ici (fig.) le dessin autographe de M. Söderman,



représentant la pénétration de la racine à travers la tablette cuite et la zone décolorée, résultant d' « un processus de réduction en connexion avec la décomposition », avant la fossilisation complète.

§

Filiations de l'écriture néolithique. — Une des objections d'ordre scientifique (elles furent toujours si peu nombreuses en comparaison des objections d'ordre personnel et intéressé !) qu'on ait faites à l'écriture glozélienne peut se résumer ainsi : il est inadmissible qu'une conquête aussi importante de l'esprit humain ait tout à coup disparu des lieux où elle s'était primitivement épanouie.

Au vrai, beaucoup d'autres manifestations d'une haute culture ont tour à tour cessé au cours de l'histoire.

Cependant, la civilisation glozélienne ne s'était pas éteinte sans descendance. Bien que postérieures, les trouvailles d'Alvao lui étaient étroitement apparentées. M. Genson a rapporté ici-même deux inscriptions sur poteries grossières, découvertes par lui dans les grottes sépulcrales du Massif de la Clape (Hérault). Aujourd'hui, M. Louis Balsan publie ci-dessous une inscription alphabétiforme datant de l'âge du bronze.

Voilà bien des filiations glozéliennes, sans parler des inscrip-

tions rupestres des Iles Canaries (M. Proust) et de la pierre d'Aïn Djemâa.

SIGNES ALPHABÉTIFORMES SUR POTERIE DE L'AGE DU BRONZE

Grotte de la Poujade près Millau (Aveyron)

L'observateur quelque peu attentif parcourant les gorges de la Dourbie est surpris par l'étrange vallée. S'il n'est retenu par la grandiose beauté du paysage — cagnon du Tarn en plus petit, mais en plus sauvage, — il ne manquera pas d'être frappé par de nombreuses grottes s'ouvrant béantes dans les grandes falaises dolomitiques.

Pour l'archéologue, ces cavernes sont de véritables mines de richesses préhistoriques. Certaines ont des entrées dignes de leurs immenses voûtes et sont connues depuis longtemps ; beaucoup aussi, à ouvertures étroites et cachées, gardent, pour les générations futures de chercheurs, leurs trésors intacts.

La grotte de la Poujade (ou Aluech), à 10 kilomètres de Millau, n'a pas un portail proportionné à sa voûte de cathédrale ; un simple couloir, non dépourvu de pittoresque d'ailleurs, de deux à trois mètres de large sur deux mètres de hauteur et dix de longueur environ, occupé quelquefois par le ruisseau souterrain, y donne accès.

Malgré son étroite ouverture, la Poujade est, depuis longtemps, célèbre dans la région. Cassini la signale comme source intermittente sur sa carte (1750-1789) (1) ; A. Monteil la décrit en 1802 (2). Dans un site ravissant, elle attira de tout temps, par son eau fraîche et limpide, les amateurs de repas champêtres.

E. A. Martel, en 1894, dans son magistral ouvrage *les Abîmes*, la situe ainsi (3) : « Elle s'ouvre à 40 mètres au-dessus de la route du Monna à la Roque vers 430 mètres d'altitude ; la première partie... est une vaste galerie longue de 150 mètres, large de 10 à 20, haute au plus de dix ; c'est un franc lit de rivière souterraine, coupé de gours retenant presque toujours de l'eau. » La seconde partie comprend un simple couloir dans les éboulis, partie inaccessible quand coule le ruisseau.

Ce ruisseau intermittent et très irrégulier persiste souvent une année sans tarir et reste quelquefois sept mois sans couler. Les quelques stalactites de la grotte, noircies par les fumées, sont sans intérêt. Le sol de la grotte est en grande partie formé de sable dolomitique entraîné par les eaux ; en beaucoup d'endroits, le sable est recouvert d'une croûte calcaire.

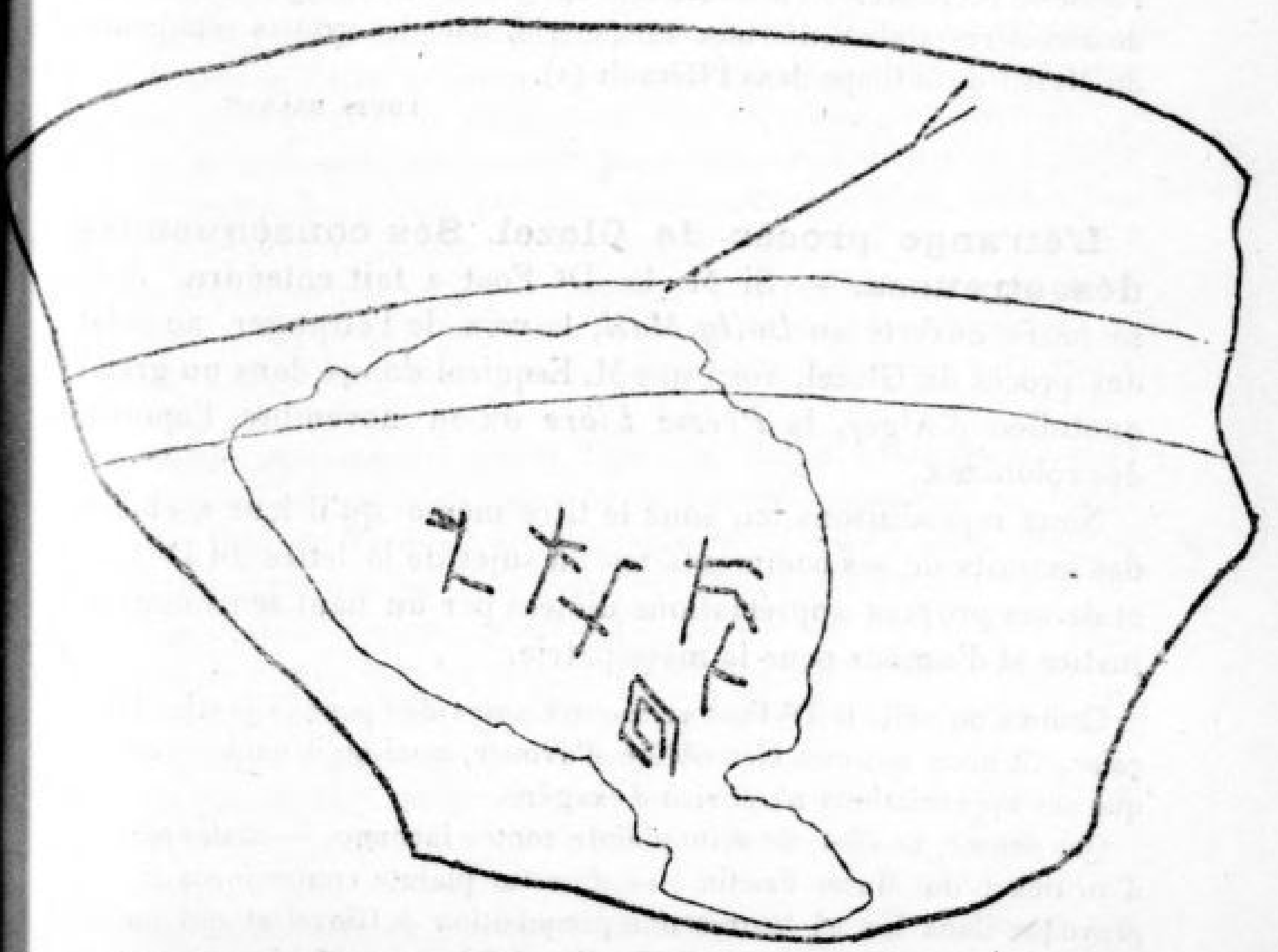
(1) Martel : *Causses et Gorges du Tarn*, page 40

(2) A. Monteil : *Description de l'Aveyron*, page 107.

(3) Martel : *Les Abimes*, page 212.

L'extérieur de la grotte, par son grandiose surplomb de roches, fait songer aux stations préhistoriques de la Dordogne : lieu admirable pour un séjour de peuplades sédentaires ; exposition idéale, eaux abondantes, refuge en cas d'attaque dans une grotte de défense facile.

Des fouilles extérieures, très sommaires, ont donné à M. Chateau, propriétaire de la grotte, des lames en silex. A l'intérieur, sous une épaisseur de sable d'environ 50 centimètres, on rencontre une couche noirâtre argileuse ; dans cette couche, le propriétaire a trouvé des haches de bronze à ailerons, des épingles, des bracelets, etc... des débris d'os, de charbon de bois et de nombreux fragments de poteries. La première salle de la grotte, principalement à l'entrée, est jonchée de tessons.



Une de ces poteries, que M. Chateau a bien voulu nous confier, trouvée dans le lit du ruisseau, a attiré particulièrement notre attention. Ce fragment, d'environ 15 centimètres sur 10, est un bord supérieur de vase de l'âge du bronze, vase grossier fait au tour, d'une pâte noirâtre à grains blanchâtres. La plus grande surface est recouverte d'une couche calcaire, particulièrement les tranches et le verso. Sur la face convexe de la poterie se voient six signes alphabétiformes (fig.) Un décapage d'une partie du dépôt calcaire, fait une première fois par

M. le Dr Bayet, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, et sur une seconde portion par M. Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, n'a pas révélé de nouveaux signes.

Les six caractères alphabétiformes sont frappants ; impossible de ne pas songer de suite à Alvao et à Glozel. M. le doyen Depéret, ayant examiné le tesson, a découvert dans les traits des lettres des incrustations calcaires, preuve de leur ancienneté ; pour nous, les caractères ont été tracés AVANT CUISSON, mais vraisemblablement après dessiccation de la poterie ; leur authenticité ne fait pas de doute.

L'existence, sur poterie de l'âge du bronze, de signes alphabétiformes paraît importante à signaler.

Ainsi se comblent peu à peu les vides existant dans l'histoire de l'origine de l'écriture. On nous signale aussi la découverte, par M. Genson, de caractères alphabétiformes sur poterie, dans les grottes sépulcrales du Massif de la Clape dans l'Hérault (1).

LOUIS BALSAN.

§

L'étrange procès de Glozel. Ses conséquences désastreuses. — Si M. le Dr Foat a fait entendre, dans sa lettre ouverte au *Daily Mail*, la voix de l'étranger au sujet des procès de Glozel, voici que M. Esquirol donne dans un grand quotidien d'Alger, la *Presse Libre* du 29 novembre, l'opinion des coloniaux.

Nous reproduisons ici, sous le titre même qu'il leur a choisi, des extraits de ses commentaires au sujet de la lettre du Dr Foat et de ses propres appréciations dictées par un haut sentiment de justice et d'amour pour la mère patrie.

Comme on voit, le Dr Foat se montre assez dur pour la justice française. Et nous sommes bien obligé d'avouer, quoi qu'il nous en coûte, que ses appréciations n'ont rien d'exagéré.

Que penser, en effet, de cette plainte contre inconnu, — mais appuyée d'un ticket du Musée Fradin ! — de cette plainte contre inconnu qui provoque dans les 24 heures une perquisition à Glozel et qui aurait suffi, d'après l'avocat de la S. P. F., à faire perquisitionner tout le hameau ? A Paris, elle a pu sembler digne de Courteline. En Algérie, dans un pays peuplé en grande partie par les déportés de 1852, elle évoque désagréablement les procédés du second Empire. Il est difficile d'admettre que, sur simple dépôt d'une plainte contre X..., on puisse pratiquer des visites domiciliaires chez toutes les personnes désignées par la victime supposée d'une escroquerie aléatoire. Je suppose qu'un

(1) *Mercure de France*, 1er juillet 1928.

« amateur éclairé », à moins que ce ne soit un joyeux fumiste ou un échappé de Charenton, soupçonne un certain nombre de faux dans les collections du Musée Carnavalet ; aussitôt, notre homme court au Palais de Justice,se prétend volé, brandit son ticket de 1 franc et, finalement, porte plainte contre un hypothétique « esprit de Paris », cousin germain de l' « esprit de Glozel ». Va-t-on piller le Musée Carnavalet sous la direction compétente et désintéressée du Monsieur-qui-croit-avoir-découvert-des faux ? Va-t-on permettre à ce monsieur de balayer les rayons des vitrines avec horreur ? (C'est ce que fit M. Regnault, de l'aveu même des antiglozéliens.) Va-t-on lui permettre également de lacérer quelques tableaux de Largillière et d'opérer des prélèvements sur les boiseries de l'hôtel de Breteuil ? (On connaît l'histoire des tablettes brisées et de la boîte à ocre détériorée.) Enfin, pour peu que « les pièces jointes établissent que la fraude n'a pu être perpétrée que dans la ville de Paris, habitée par 2.871.000 personnes », va-t-on fureter au nom de la loi et de la vérité dans tous les tiroirs de la capitale ?

Et je ne cite que pour mémoire la manœuvre qui consiste à porter plainte contre X..., alors que les Fradin sont seuls visés, pour priver les propriétaires du Champ des Morts de tous leurs moyens de défense ; la rapidité inimaginable de la procédure ; le prélèvement des objets en l'absence du propriétaire ; le défaut de scellés ; la divulgation du rapport d'expertise avant que ce rapport ait été remis à l'instruction, etc., etc.

En vérité, on comprend que M. Jean-Clair Guyot, « fort des exemples de perquisitions, vues au cours de 30 ans de journalisme », écrive dans l' « Echo de Paris » que cette perquisition « *a été scandaleuse* ». On ne s'étonne plus que la « Ligue des Droits de l'Homme » soit intervenue à deux reprises, estimant qu' « il y a *une violation caractéristique de domicile* et un *mépris tel de la liberté et de la propriété individuelles* que le Parquet qui a autorisé semblable procédure mérite de faire l'objet d'un *rappel à l'ordre sévère* ».

Voilà qui est bien établi : au point de vue scientifique, l'expédition du 25 février, quelles que soient ses conséquences, ne mérite qu'un haussement d'épaules. La condamnation de Galilée n'a rien changé au mouvement des astres ; le temps s'est chargé de rendre à chacun son dû : le savant a eu la gloire, les juges la honte... et la terre a continué de tourner.

Malheureusement la science n'est pas seule en jeu dans cette affaire et, si le procès en cours ne peut nuire en rien à Glozel, il peut faire beaucoup de mal à la France.

On a vu ce que le docteur Foat pense de la justice française. Qu'en pensent les autres savants étrangers, MM. Bayet et Tricot-Royer (Belgique), Mendès-Corréa Portugal), Björn (Norvège), Söderman

(Suède), etc..., etc... qui ont fouillé eux-mêmes à Glozel et parfois procédé eux-mêmes à des expertises concluantes ?

Il est infiniment regrettable et peut-être dangereux que l'on compromette ainsi notre vieille réputation de tolérance, de justice et de liberté, cette réputation qui constitue l'essentiel de notre prestige à l'étranger et qui est dans les colonies un de nos principaux moyens d'influence.

Nous Algériens, en particulier, nous ne comprendrions pas que l'on méprise de parti-pris, sans aucune preuve et malgré les protestations de l'élite intellectuelle du monde entier, une découverte qui, si elle est authentique, reculera de plusieurs millénaires les origines de la civilisation française !

Quoi, la France de Pascal, de Lavoisier, de Cuvier, de Claude Bernard et de Pasteur, la France de 1789 et de 1914 ferait brutalement régler ses querelles scientifiques par la police et le tribunal ? Toute découverte en contradiction avec l'enseignement officiel serait désormais considérée comme une escroquerie et traitée comme telle ? Non, encore une fois de pareilles persécutions en France, et au vingtième siècle, sont impossibles. On a pu commettre des erreurs, mais on saura éviter à temps la faute irrémédiable.

EDMOND ESQUIROL.

LETTRES CATALANES

Nicolau d'Olwer : *Resum de Literatura Catalana.* — Mateu Janés i Duran : *Pel Camins del Món.* — J. M. López-Picó : *Invocació Secular.* — Joseph Carner : *El cor quiet.* — Collection Els Nostres Clàssics : R. Llull : *Llibre d'Amic e Amat. Llibre d'Ave Maria*, introd. de Salvador Galmès. — Francesc Eiximenis : *Regiment de la Cosa Publica*, introd. de Daniel de Molins de Rei.

On connaît le succès de l'exposition du livre catalan, qui s'est tenue à Madrid en 1927, et on pense bien qu'il était dû en grande partie à la collection Bernat Metge, heureuse rivale de la collection G. Budé, et à ces petits livres groupés sous le signe d'un amour doré de la série : *Els Nostres Clàssics*. Mais comment peut-on donner le titre de classiques à des écrivains du moyen âge ? Observons d'abord que ces auteurs bénéficient de l'atonie presque absolue des lettres catalanes dès le XVIe siècle. Mais encore, offrent-ils des modèles qui puissent être utilisés ? Je réponds aussitôt par l'affirmative, comme a pu le faire Nicolau d'Olwer, dans son **Resum de Literatura Catalana**. Le nom de Nicolau d'Olwer est sans doute connu de nos érudits, mais il se peut que l'on ignore ce petit livre, qui est un modèle d'érudition sobre et

serrée, fougueuse et aristocratique à la fois, et qui s'inspire des méthodes de Gaston Paris et des travaux de Rubióy Lluch. Or, Nicolau d'Olwer nous dit que l'un des mouvements les plus caractéristiques de la poésie contemporaine a consisté à se rapprocher de la pensée des vieux auteurs. Il est des traditions auxquelles on n'échappe pas. C'est un mouvement qui paraît coïncider avec celui de l'école romane en France. Il est vrai que la fantaisie de Moréas glisse à travers un moyen âge féerique, et mille cascatelles le mènent à la nappe limpide de Racine. Les poètes catalans n'ont aucune licence de dépasser le quinzième siècle. Bon gré malgré, ils sont retenus dans son enceinte crénelée, et cette obligation peut expliquer le caractère parfois singulier de la poésie moderne. C'est pourquoi je retrouve l'allégorie des péchés capitaux dans un beau recueil d'hendécasyllabes de Mateu Janés i Duran : **Pels Camins del Món**. Que je remercie au passage ce poète, puisqu'il me dédie, avec un remarquable esprit ordonnateur, un poème où il m'invite à suivre le chemin de la foi. Me voici du moins reflété dans le miroir d'un esprit, mais je dois sacrifier une digression qui aurait un caractère trop personnel. Les poèmes de Janés i Duran s'adressent dans l'ensemble à J. M. López-Picó, dont je n'ai peut-être pas encore signalé cette admirable **Invocació Secular**, où s'éclairent les premiers visages de la Genèse. Dès ses premiers livres, López-Picó s'essayait à renouveler les images des pétrarquisants de Valence, Auzías March et Jordi de Sant Jadi, et voici que des « vergers » du Gai Savoir il passe aux Jardins d'Assise et à l'Eden d'Adam et Eve. Un poète de la même génération d'avant-guerre, Bofill i Matas, rappelle dans ses inscriptions satiriques la verve diaprée de Jaume Roig, l'auteur du *Spill de les Dones*. Quant à Joseph Carner, magicien du paysage, si personnel et si sincère dans son humour, et dont je relisais ces jours derniers **El Cor Quiet**, il ne lui convient peut-être pas de laisser transparaître des réminiscences, mais c'est aussi dans les vieux livres qu'il a cueilli les gemmes de son vocabulaire.

Je ne veux point ignorer que la poésie catalane montre une égale aptitude à prendre son bien dans l'espace, je veux dire à l'étranger. Eugeni d'Ors, ce Protée qu'un chroniqueur voulait saisir au bain, a certainement contribué à diriger cette poésie vers des zones de lumière plus subtile ; et en élargissant son domaine, celle-ci semble avoir dépassé la phase du dilettantisme.

Il n'est rien de plus naturel que ces deux tendances presque simultanées. Ce sont des manifestations égales de la vitalité d'une littérature. Et cependant, c'est la première de ces tendances qui m'intéresse davantage. Pourquoi ? Parce qu'elle permet de mieux appréhender ses limites et ses résultats. Il n'est pas prouvé que l'effort de restauration poétique de l'école romane en France ait été inutile, et il est bien certain que l'étude du moyen âge est un besoin primordial pour les lettrés catalans. Je le répète : ils sont attirés et retenus par cette enceinte crénelée. C'est une obligation ; c'est un devoir inéluctable ; on verra qu'ils se montrent particulièrement érudits sur les choses du moyen âge. Observons-le encore. Ce n'est point sans préparation que nous accédons à nos vieux textes, alors que le lecteur catalan n'éprouve aucune difficulté en présence de semblables monuments de sa langue, si bien qu'il est inutile de les adapter, comme on l'a fait chez nous depuis Gaston Paris. Et je crois bien que c'est là un avantage. Si une voie est facile, c'est tant mieux ; elle sera dès lors plus fréquemment parcourue. Cette constatation est d'ailleurs assez récente. Les premiers traducteurs castillans d'Auzías March déploraient que son œuvre soit restée enclose dans la prison de la langue « limousine », laquelle, déclaraient-ils, n'était même pas comprise par les indigènes. Les polygraphes catalans du XVIe siècle, à l'exception de L.-J. Vileta, étaient bien persuadés que cette langue « limousine » était morte, et ils ne la voyaient pas glisser avec l'encre décolorée de leur plume. De nos jours, grâce à nos humanistes modernes, de tels préjugés se sont dissipés, et la présentation des auteurs *classiques* dans des éditions belles et claires comme celles de *Nostres Clàssics*, a d'abord permis à la plupart des lecteurs de reconnaître la singulière stabilité de la langue. Quelques paradigmes peuvent varier, mais le vocabulaire est essentiellement le même ; et si le catalan semble par ailleurs menacé, cette constatation est propre à fortifier les esprits.

§

Obligé de faire un tri, je ne citerai ici que deux volumes de cette collection. La figure de Ramón Llull a été étudiée en France ; Max Jacob et un jeune érudit dont nous déplorons la perte, G. Etchegoyen, se sont exercés à la traduction de *Blanquerra*, ce roman de la vie contemplative. En dehors de sa phi-

losophie évidemment scolastique, Ramón Llull est un prodigieux créateur d'allégories et de contes moraux. Il n'est pas d'œuvre qui nous permette de mieux concevoir l'étrange beauté de l'allégorie. Toute la théologie y est représentée par l'image. Les dix commandements y paraissent comme des personnages somptueux dans leurs sièges d'or, d'argent ou d'ivoire. L'aimé y porte une épée à la main, et à l'autre une fleur. Les deux parties qui composent le volume : **Llibre d'Amic e Amat. — Llibre d'Ave Maria**, sont extraites de *Blanquerna*, et il semble que Ramón Llull les ait composées dans une heureuse période de sa vie agitée, soit à Miramar, en 1276, soit à Montpellier, en 1283. Salvador Galmés définit fort bien les versets du *Llibre d'Amic e Amat* :

C'est l'aspiration inquiète de l'âme qui se débat et qui s'apaise tout à la fois dans la contemplation statique de l'Aimé : mouvement et repos, action et passion, puissance et acte.

Quant au *Llibre d'Ave Maria*, c'est un commentaire de la salutation angélique, adorable de grâce et d'ingénuité, où le mystique des Baléares rattache divers épisodes de la vie du couvent; ces pages ont été heureusement comparées aux fresques de Fra Angelico, car la lumière agile de Miramar est celle qui émeut les bleus oliviers de Fiesole.

Bien moins connue est la figure de Francesc Eiximenis, qui paraît au siècle suivant. Son **Régiment de la Cosa Publica**, écrit à Valence en 1383, a été imprimé dans la même ville un siècle plus tard. Il n'en reste guère que les manuscrits qui font partie d'une œuvre plus étendue : *El Dotze del Cristia*. Ce prédicateur franciscain, né à Gérone en 1340, devint évêque d'Elne, mais il mourut après le premier mois de son administration, en 1409, et deux siècles plus tard son sarcophage fut placé dans l'église des Cordeliers de Perpignan. Il a contribué à la diffusion de la pensée catalane au même titre que Ramon Llull et Auzias March. Ses principaux ouvrages, le *Llibre dels Angels*, la *Vida de Jesucrist*, le *Llibre de les Dones*, ont été traduits en espagnol ou en français au cours du seizième siècle. On est tenté de comparer son œuvre à celle de son contemporain, Bernat Metge. Mais le *Somni* (1398) du courtisan de Jean I et du roi Martin est une œuvre toute classique d'allure, empreinte d'humanisme, et même de scepticisme, tandis que le *Regiment* nous présente

une vision concrète de la vie au moyen âge. Aux yeux d'Eiximenis, la chose publique est basée sur la loi chrétienne, et les classes de la société sont étroitement liées entre elles comme les diverses parties du corps humain. Il s'appuie surtout sur son auteur favori, « Monsènyer Sent Agusti », pour étudier et définir les qualités morales de ceux qui doivent concourir à la prospérité publique. Il puise ses exemples dans l'histoire romaine et dans le « fabulari », à l'exemple de R. Llull. D'autres ont pu confondre le devoir du soldat et le devoir du chrétien ; F. Eiximenis n'a souci que de l'ordre social, et après avoir établi la chose publique sur l'observation de la loi de Dieu, il en déduit que celui qui travaille pour la communauté travaille exactement à son propre salut. Il n'aime pas le pouvoir absolu. Le gouvernement qu'il étudie est celui des « conseillers », choisis parmi les meilleurs dans toutes les classes. Il importe que les conseillers ne soient pas trop nombreux, car dit-il, avec finesse, « si la communauté se trompe et suit un mauvais conseil, il est préférable que la faute en retombe sur quelques-uns et non sur tout le monde ». Il faut également limiter le nombre des princes, des juristes et des notaires. S'il s'élève contre les accapareurs — et c'est là une note qui sera souvent reprise dans la littérature catalane, le franciscain fait un curieux éloge des Marchands, des « Mercaders Solemnes », car ils font de belles aumônes ; il les recommande aux prières du public. Mais le joyau de ce livre est sans contredit l'introduction adressée aux « Jurats » de Valence, où il décrit longuement les beautés de ce paradis terrestre. La prose de F. Eiximenis, précise et juste, populaire et passionnée, nous montre un esprit d'une grande rectitude de pensée, d'une pensée très souvent libérale.

JOSEPH-SÉBASTIEN PONS.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

A. Kerenski : *La Révolution russe* (1917), Payot.

L'éloge du talent et du caractère de M. Kerenski n'est plus à faire ; son *récit* de la **Révolution Russe** de 1917 est tel qu'on pouvait l'attendre de lui : il est non seulement intéressant, instructif et éloquent, mais même émouvant ; c'est une grande et belle œuvre, digne de son auteur et de tous les vaillants qui l'ont secondé. M. Kerenski déclare d'ailleurs franchement n'avoir pas

« l'objectivité historique des historiens savants qui décrivent les actions d'autrui ».Son livre est aussi son apologie, écrite par lui-même.

Il commence par protester avec raison contre le « préjugé que le peuple russe n'est pas fait pour la liberté et pour le régime démocratique » et que « l'idéologie du bolchevisme, essentiellement occidentale dans son origine, correspondait au caractère sauvage, asiatique du peuple russe ». Toujours persuadé de la légitimité de la Révolution, il croit qu'elle a eu l'aboutissement que l'on déplore parce qu'elle est « venue *pendant* la guerre, à son moment le plus critique », et non pas parce que celui qui était devenu le chef du gouvernement a cru à tort possible de rétablir l'ordre en obéissant à des corps élus plus ou moins irrégulièrement et non point en s'emparant de la dic ature. Parler devant une assemblée, l'influencer, la diriger, est resté pour M. Kerenski l'idéal suprême, dont la réalisation procure des joies inoubliables. Aussi devient il lyrique quand il décrit les commencements des assemblées russes :

Les représentants de presque toutes les classes de la population se rallièrent autour de la Douma... On réussit par un effort commun et continu à édifier un nouveau pouvoir... Ces nouvelles formes de gouvernement, je les ai vues prendre corps entre les mains de ceux qui, la veille encore, auraient reculé avec horreur devant ce qu'ils ont fait ce jour-là. Et ils l'ont fait parce qu'il était arrivé quelque chose d'inexplicable, de mystérieux et de miraculeux, quelque chose qu'on a coutume d'appeler révolution, quelque chose qui alluma dans l'âme des hommes le feu sacré et les emplit d'amour et d'abnégation. Nous oubliâmes tout ce qui nous était personnel, tout ce qui n'était que question de classe ou de caste; nous ne fûmes que des hommes conscients de leur humanité commune. Ce fut un de ces moments où tout homme entre en contact avec ce qui restera toujours universellement humain. Ce m'était une joie de voir autour de moi ces êtres transfigurés travaillant en commun avec un dévouement sublime pour le bien général... Je puis certifier que les membres du Comité temporaire, de la Douma et plus tard du Gouvernement provisoire... qui appartenaient à ce qu'on nomme « la bourgeoisie » ont fait preuve, si possible, de plus d'idéalisme et d'abnégation que les représentants de la démocratie, de la « démocratie révolutionnaire » surtout. Je puis témoigner que ce fut bien la bourgeoisie qui combattit avec vaillance pendant ces journées mémorables pour le salut du pays, contre les intérêts mesquins et égoïstes de sa propre classe. Les représentants de la bourgeoisie ont fait, en vérité,

joyeusement leur renonciation comme l'acte le plus grand et le plus heureux de leur vie... Tout cela changea avec le temps... Il y en eut qui, pris de doutes, se dirent rageusement : « Nous avons fait trop de concessions » ! D'autres, se reposant sur la force brutale et aveugle des masses, clamèrent : « Nous avons pris trop peu » ! Ni les uns ni les autres ne purent comprendre que ç'avait été précisément à cette première heure de la révolution, à ce moment d'inspiration et d'efforts communs, qu'inconsciemment ils avaient vu juste...

Ce ne fut point la force physique, et encore moins une force organisée de la démocratie révolutionnaire ou de tel autre parti qui renversa l'autocratie... Aucune classe ne peut prétendre avoir fait, seule, la grande révolution russe... Le prolétariat russe (celui de Pétrograd surtout) a moins de droits que n'importe qui à y prétendre. La veille même de la débâcle, le 11 mars 1917, le « Bureau d'information des partis de gauche »... se réunit chez moi... Au cours de cette séance, des hommes qui se montrèrent quelques jours après comme les révolutionnaires les plus intransigeants affirmèrent catégoriquement que le mouvement révolutionnaire allait en décroissant, que les ouvriers demeuraient passifs et ne réagissaient pas aux démonstrations des soldats... qu'on ne pouvait s'attendre à une révolution imminente...Ce ne fut que le lendemain, lorsque l'ordre de dissolution de la Douma et le soulèvement spontané de la garnison de Pétrograd ouvrirent les yeux à tout le monde,... que tous les doutes cessèrent...

Comme le 4 septembre, la Révolution russe était la révolution du mépris. Mais M. Kerenski, qui « avait passé le printemps et l'été de 1914 à parcourir la Russie pour organiser les forces du pays en prévision de la prochaine offensive contre le tsarisme », est « convaincu que, sans la guerre, la Révolution se serait produite, au plus tard au printemps de 1915, peut être même à la fin de 1914. La guerre est venue interrompre la croisade pour la liberté ». Kerenski était près de Saratov quand il apprit l'ultimatum à la Serbie. Il fut décidé « d'arrêter la lutte politique à l'intérieur ». La défaite de Galicie

ouvrit les yeux à la Russie... Les efforts unanimes du pays en 1915 parvinrent, il est vrai, à arrêter les insuccès militaires, en donnant à l'armée un appui tant technique que moral, mais la source principale du péril de la Russie, le régime de Raspoutine, existait toujours... Vers le printemps de 1916, les conditions de l'armée s'étaient améliorées à tel point que Broussilov se trouva en mesure d'entreprendre une offensive en Galicie... Il ne put pourtant poursuivre ses premiers brillants succès, n'ayant trouvé aucun appui auprès du haut commandement et

du fait de la désorganisation et du désordre anarchique qui régnaient au Grand Quartier Général... Pour rendre complet le tableau tragique de l'état de l'armée russe en 1916, il ne faut pas oublier la soldatesque dévergondée et séditieuse qui composait les garnisons de l'arrière. Ce ne fut pas sans raison que Broussilov déclara un jour que « l'expérience de l'année 1916 l'avait préparé à la Révolution ». Un pareil état de choses pourrait peut-être justifier le plan du général Alexéiev (à cette époque, chef d'état-major de Nicolas II), en octobre 1916, de concert avec le prince Lvov, de faire arrêter la Tsarine, de l'exiler en Crimée et de forcer le Tsar à accorder certaines réformes.

Ayant passé toute sa vie jusqu'en 1917 à inciter à la révolte et à défendre les révoltés, Kerenski ne pouvait avoir de sympathie pour les officiers. On vient de lire ce qu'il a écrit du quartier général d'Alexéiev ; aux officiers en général, il reproche « l'espionnage politique dans les casernes » depuis 1905 et attribue à l'indignation qu'il avait provoquée beaucoup des massacres révolutionnaires. Le grand-duc Nicolas, « cruel et incompétent », est pour lui « le mauvais génie de la première partie de la guerre », et pour la triste fin de la seconde, elle n'est pas due à sa faiblesse à lui, Kerenski : « L'anarchie dans l'armée était déjà un fait accompli lorsque le gouvernement provisoire prit, le 16 mars, le pouvoir ». Quant au fameux Prikase n° 1, « il était en parfaite harmonie avec l'état des esprits aux premiers jours de la Révolution ».

Ses fonctions en 1917 mirent Kerenski en relation avec la famille impériale. Son jugement sur l'impératrice est remarquable :

Je ne suis jamais parvenu à la comprendre, ni à découvrir quels étaient les buts qu'elle avait poursuivis. Mais de tous les membres de son entourage (la Vyroubova, Voeïkov, Protopopov) que j'avais rencontrés, elle était incontestablement la plus intelligente et la plus énergique, et personne n'aurait pu se jouer d'elle.

Devenu le « pouvoir légitime », suivant son expression, Kerenski fit échouer la tentative de Kornilov pour rétablir l'autorité et la discipline en Russie. Deux mois plus tard, il était renversé par ces bolchevistes dont il n'avait pas voulu se séparer. Il est vrai qu'il croit que le triomphe de ceux-ci est dû à ce que « les groupes sociaux qui avaient soutenu Kornilov avaient décidé de ne donner aucun appui au gouvernement en cas d'une collision avec les bolchevistes... Ils s'imaginaient écraser promptement la révolte bolchevique dès qu'elle aurait amené la chute du gouver-

nement provisoire ». Je crois que M. Kerenski se fait illusion ; en réalité, on ne voyait plus de différence entre lui et Lénine ; ne représentaient-ils pas l'un et l'autre révolte et spoliation ?

EMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Charles Cottet : *Peintures*, avec une préface de M Louis F. Aubert. Album grand in-4° de 62 pl. en taille-douce, rotative à feuilles, avec une planche en couleur; Colin. 60 »

Louis Dimier : *Le Primatice*. Avec 58 pl.; Albin Michel. » »

A. Fabre : *Manuel de l'art chrétien*. Histoire générale de l'art chrétien depuis les origines jusqu'à nos jours. Avec 508 grav.; Bloud et Gay. 36 »

Georges Lecomte : *La vie héroïque et glorieuse de Carpeaux*. (Coll. *Le Roman des grandes existences*) ; Plon. 15 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Serge Marcotonne : *La science secrète des initiés et la pratique de la vie*, traduit du russe par Eugène et Marc Séménoff; Delpeuch. 30 »

Henri Régnault : *La mort n'est pas*, d'après l'œuvre de Léon Denis, avec d'importants extraits de *Giovanna*, nouvelle spirite publiée en 1885 par Léon Denis. Préface de M. Paul Bodier; Leymarie. 12 »

Finance

Georges Grand : *Le franc d'hier et le franc d'aujourd'hui*; Roustan. 4 »

François Perroux : *Contribution à l'étude de l'économie et des finances publiques de l'Italie depuis la guerre;* Giard. 50 »

Jacques Rueff : *Une erreur économique : L'Organisation des transferts;* Doin. » »

Géographie

E.-F. Gautier : *Le Sahara*. Avec 10 fig. et 26 illust.; Payot. 24 »

Jules Sion : *Asie des Moussons*. 1re partie : *Chine-Japon*. Avec 43 cartes et cartons dans le texte, 102 photographies h. t. (*Géographie universelle*, publiée sous la direction de P. Vidal de La Blache et L. Gallois, tome IX) ; Colin. 70 »

Histoire

Chanoine Durengues : *Les Mémoires de Michel Guerre, brigadier d'artillerie à la jeune garde*; Libr. Saint-Lanne, Agen. 15 »

Vicomte Fleury : *Les derniers jours de Versailles;* Perrin. 12 »

Pierre Roussel : *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine*. (*Peuples et civilisations*, histoire générale sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac; Alcan. 50 »

Littérature

Jérôme Carcopino : *Autour des Gracques*, études critiques; Belles Lettres. 30 »

René Doumic : *Le Misanthrope de Molière*, étude et analyse; Mellottée. 15 »

P.-L. Flers. *Un cupidon déchaîné.* (*Le véritable Comte d'Orsay*). Avec 12 illust. h. t.; Dauthon. 10 »

Charles Fournet : *Lamartine et ses amis suisses*, lettres, poèmes, documents inédits. Préface par Auguste Dorchain. Illust. dans le texte; Champion. » »

Emile Henriot : *Alfred de Musset*; Hachette. 10 »

Ernest Jaubert : *Menuaille*, images, pensées, impressions; Figuière. 10 »

Georges Lion : *Papotages*; Figuière. 10 »

Pierre Maes : *Dialogues provinciaux*; Edit. Stella Maris, Ostende. 12 »

Henri Mignon : *Tristan et Iseut*, nouvelle adaptation en vers; Monde moderne. » »

Francis de Miomandre : *Le casino*. (Coll. *L'Homme à la page*); Nouv. Soc. d'édition. » »

Pierre de Régnier : *La femme.* (Coll. *L'Homme à la page*); Nouv. Soc. d'édition. » »

Maximilien Rudwin : *Romantisme et satanisme*; Belles Lettres. 5 »

G. Saint-René Taillandier : *Auprès de M. Taine*, souvenirs et vues sur l'homme et l'œuvre; Hachette. 10 »

Marcel Schwob : *Œuvres complètes. Chroniques* (inédit); Bernouard. En souscription.

René Schwob : *Moi, juif, livre posthume*; Plon. » »

Robert Télin : *Apparences et paradoxes*; Au Lys rouge. » »

Livres d'Etrennes

Léopold Chauveau : *Histoire de roitelet*, texte et dessins. (Coll. *Albums du Petit Père Renaud*); Attinger. » »

Léopold Chauveau : *Le roman de Renard*, version moderne pour la jeunesse, avec des dessins de l'auteur; Attinger. 25 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Raymond Poincaré : *Au service de la France, neuf années de souvenirs.* Tome V : *L'invasion 1914.* Avec 24 grav. h. t.; Plon. 25 »

Vice-Amiral L. von Reuter : *Scapa Flow, tombeau de la flotte allemande*, traduit de l'allemand par R. Jouan; Payot. 15 »

Pédagogie

Wilfred Chopard. *Ariste et Calias ou s'il faut enseigner la grammaire aux enfants*; Edit. Jean Budry. 12 »

Philosophie

Edouard Le Roy : *Les origines humaines et l'Evolution de l'intelligence*; Boivin. 20 »

Frédéric Paulhan : *Les puissances de l'abstraction.* (Bibl. des Idées); Nouv. Revue franç. 30 »

Emile Sageret : *Essai de philosophie synthétique*; Alcan. 20 »

La Vie impersonnelle, traduction de Hélène Baron; Alcan. » »

Poésie

Jean Cayrol : *Horizons*; Edit. Abeilles et Pensées. » »

Philippe Chabaneix : *Le bouquet d'Ophélie*; Le Divan. » »

Henri Druart : *Phantasmes et fantaisies*, poèmes cadencés; Edit. du Pampre, Reims. » »

Solange Duvernon : *Entre quatre murs.* Préface de Joseph Delteil. Bois gravés de Raymond Frizza; S. n. d'édit. » »

Marthe Frontard : *Légendes et*

paysages; Pensée latine. 6 »

René Kerdyk : *Sentiments*; Libr. de France. 15 »

M.-J. Marsile : *Au long de ma route*; Imp. Pacteau, Luçon. » »

Dominique Renouard : *La vie qui passe*; Les Gémeaux. 10 »

Stehlmud : *Poèmes de l'air;* Pensée latine. 12 »

Stehlmud : *Poèmes de l'eau*; Pensée latine. » »

Edmond Thomas : *Nouveaux reflets.* Lettre-préface de Marcel Delarbre; La jeune Académie. 6 50

Ernst Toller : *Le li.re de l'hirondelle;* Cahiers du Sud, Marseille. » »

Politique

Drieu La Rochelle : *Genève ou Moscou*; Nouv. Revue franç. 12 »

Baron J. de Szilassy : *Traité pratique de diplomatie moderne*; Payot. 25 »

André Tardieu : *Paroles réalistes*; Figuière. 7 50

Questions coloniales

Général G. Becker : *La pénétration française au Sahara. Un transsaharien.* Avec 3 cartes dont une en couleurs et 4 annexes; Berger-Levrault. 12 »

Questions juridiques

G. Lenôtre : *L'impénétrable secret du sourd-muet mort et vivant.* (Coll. *Enigmes et drames judiciaires d'autrefois*); Perrin. 12 »

Armand Praviel : *Jacques Latour ou le dernier Vautrin.* (Coll. *Enigmes et drames judiciaires*); Perrin. 12 »

Questions médicales

Marcel Metzger : *L'accoucheur moderne*, avec dessins originaux. Préface du Docteur Paul Bar; Alcan. 60 »

Questions militaires

René Cabannes : *La nation armée et le parti socialiste*; Publications sociales. 5 »

Général Camon : *Pour apprendre l'art de la guerre.* Avec 30 croquis ou cartes, un tableau synoptique h. t. des principales manœuvres de Napoléon; Berger-Levrault. 14 40

Capitaine G. Loustannau-Lacau et Capitaine P. Montjean : *Au Maroc français en 1925. Le rétablissement de la situation militaire.* Avec 6 croquis et 4 reprod. h. t. de photographies prises en avion; Berger-Levrault. 10 »

Colonel Lucas : *Ce que tout chef doit savoir. Instruction complémentaire pour l'application des règlements.* Avec 2 cartes h. t.; Berger-Levrault. 12 »

M. Moukbil Bey : La *campagne de Perse, 1514.* Avec 8 croquis h. t.; Berger-Levrault. 12 »

Général Eugène Pagezy : *En marge des règlements sur le tir. L'observation unilatérale.* Avec 54 croquis; Berger-Levraûlt. 6 »

Questions religieuses

Mgr René Fontenelle : *S. S. Pie XI.* Avec des illust.; Bloud et Gay. » »

Roman

Marcelle Adam : *Marie Coléron, fille laide;* Figuière. 12 »

Louis-Charles Baudoin : *Générations*; Grasset. 12 »

André Birabeau : *Le jardin aux vingt-cinq allées*; Flammarion. 12 »

René Bizet : *La petite fille que*

J'aime; Nouv. Revue franç. 12 »
L. de Cambourg : *Coupable?...* Imp. franç. de l'édition. 12 »
Max Daireaux : *La Clota;* Per Orbem. 10 »
Alexis Danan : *L'apprenti corsaire;* Renaissance du Livre. 12 »
Pierre Daye : *Blancs;* Edit. de France. 12 »
Guy Deschaumes : *Amédée Dufour, commissaire du peuple;* Peyronnet. » »
Jean Dorsenne : *Océane;* Férenczi. 12 »
René Ducrot : *Le crime de Jean-Pierre;* Figuière. 12 »
Adolphe Falgairolle : *Valencia;* Flammarion. 12 »
Gab : *Le cœur sur la route;* Figuière. 12 »
Pierre Hamp : *Gens,* 4e tableau. *Mademoiselle Moloch;* Nouv. Revue franç. 12 »
Joseph Hergesheimer : *Tampico,* traduit de l'anglais par Maurice Bec; Nouv. Revue franç. 12 »
René Jafdard : *Les Dieux de bronze;* Libr. de France. « »
Marcel Jouhandeau : *Opales;* Nouv. Revue franç. 12 »
Edouard de Keyser : *La tragédie du Sud;* Dunod. 12 »
A.-L. Lally : *Un irrégulier,* John Man. Figuière 10 »
Raoul Leguy : *Tripouillard, Président de la République;* Figuière. 12 »
Heinrich Man : *L'empire.* I : *Sujet!* traduit de l'allemand par Paul Budry; Kra. 18 »
Jeanne Maxime-David : *Balancez vos dames;* Flammarion. 12 »
N. Ognev : *Journal de Kostia Riabtzev,* adapté par H. Pernot. » »
Jane Reymond : *La conquête de Paris;* Edit. de France. 12 »
George Sand : *Le Marquis de Villemer;* Nelson. 7 »
Syomara : *Le grand paon;* Plon. 12 »
François Valdi : *La femme-antilope;* Delpeuch. 12 »
Edgar Wallace : *Le cercle rouge,* traduit de l'anglais par Michel Epuy; Jebeher, Genève. » »
Emile Zola : *Œuvres complètes. Les Trois Villes. Rome,* I. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sciences

J. Errera : *Polarisation diélectrique,* réfractions des radiations depuis les rayons X jusques aux ondes hertziennes; Presses universitaires. 35 »
Jean Lecomte : *Le spectre infrarouge;* Presses universitaires. 80 »
Jean Rostand : *Les chromosomes artisans de l'hérédité et du sexe;* Hachette. 12 »

Sociologie

Wilhelm Berdrow : *Krupp d'après la correspondance privée et les archives de la Maison Krupp,* traduit de l'allemand par Henri Besson; Payot. 40 »
César-Ancey : *L'organisation économique;* Libr. gén. de droit et de jurisprudence. 12 »

Varia

Jean des Airelles : *Les ruses du gibier pour échapper aux chasseurs et aux chiens.* Avec des illust.; Nourry. 18 »
Joseph Lavitre : *La loutre, piégeage et chasse.* Préface par M. A. P. Decantelle. Avec des illust.; Nourry. 18 »
Comtesse Riguidi : *Savoir vivre, savoir s'habiller, savoir plaire;* Edit. Montaigne. 12 »

Voyages

Marc Brimont : *A travers le mirage,* notations algériennes; Figuière. 6 »
Jean d'Esme : *L'Ile rouge.* Avec 64 photogr. h. t. et une carte; Plon. 20 »

Claude Farrère : *La nuit en mer.* (Coll. *Les Nuits*) ; Flammarion. 10 »

Léon Lehuraux : *Sur les pistes du désert.* Avec 30 h. t. et 5 cartes ; Plon. 15 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Théophile Gautier dans le domaine public. — A propos de Jeanne d'Arc. — Expériences psychiques aux catacombes romaines. — La catastrophe prédite par Conan Doyle ne s'est pas produite. — Vers inédits de Laurent Tailhade. — Toujours à propos de la « dengue ». — Empros et comptines. — Erratum. — Le Sottisier universel.

Prix littéraires. — Le prix Lasserre pour la littérature a été décerné à M. Auguste Bailly ; le prix de l'Humour à M. Henri Falk, pour son roman : « Le fils improvisé » ; le prix de la « Dépêche tunisienne » à Mlle Marcelle Labelle et à M. Pierre Hubac.

§

Théophile Gautier dans le domaine public. — L'œuvre de Théophile Gautier tombera dans le domaine public le 15 janvier prochain. En effet, le poète est mort le mercredi 23 octobre 1872 et la loi du 3 février 1919 a prorogé de six ans, deux mois et vingt-trois jours le délai de cinquante ans fixé jusque-là pour l'entrée dans le domaine public des œuvres littéraires.

Près de soixante volumes, sans compter les articles non recueillis et les œuvres posthumes...

§

A propos de Jeanne d'Arc.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Au risque d'abuser de votre complaisance, je veux répondre à M. Massoul sur le point capital qui nous sépare. Il aggrave sa position à mon égard en esquivant le défi que je lui ai lancé. Il écrit en effet que « M. Raymond de Rigné pense que L'ANNEXION DE LA FRANCE A LA COURONNE D'ANGLETERRE eût été un profitable *Anschluss* ». Il ne dévoile ainsi qu'une fois de plus son ignorance. Et c'est moi qui lui cite l'article du traité de Troyes qui PROUVE QUE PAS UN FRANÇAIS NE RENIA SA PATRIE dans la guerre civile de 1420-1435 : l'article XXI, qui dit que les deux royaumes « garderont en toutes choses les lois de chacun, ET NE SOUMETTANT EN AUCUNE MANIÈRE UN DES ROYAUMES A L'AUTRE ».

Voilà la phrase qu'AUCUN HISTORIEN de Jehanne n'a jamais citée ; que le P. Ayroles a SUPPRIMÉE en citant cet article 21 qu'on trouve dans de Barante, tome IV. Anatole France lui-même n'a pas eu l'idée de la citer, et pourtant il en a tenu compte en écrivant ces lignes : « Le traité de

Troyes ne soumettait pas la France à l'Angleterre : il réunissait les deux royaumes ». (Manzi 1-77.)

Ceci me dispense de répondre aux autres imputations de M. Massoul ; mon livre nouveau, *Jehanne d'Arc héroïne du Droit*, lui sera envoyé pour son petit Noël ; puisse-t-il y trouver ce qu'il a cherché en vain jusqu'ici : la lumière !

Veuillez agréer, etc...

RAYMOND DE RIGNÉ.

P. S. — Selon M. Massoul, quiconque découvrira des documents authentiques du xve siècle, susceptibles de renverser les théories courantes, devra ou les cacher, ou les détruire... Quelle mentalité scientifique !!!

§

Expériences psychiques aux catacombes romaines. — Des expériences très curieuses, intéressant le psychisme, ont eu lieu dans les catacombes, à Rome. C'est M. Harry Price qui les a faites. Ce savant est le directeur du *Laboratoire des Recherches psychiques*, de Londres. Il vient d'en exposer le résultat, en Angleterre, dans une conférence publique. On devine tout l'intérêt que l'orateur a suscité chez ses auditeurs, tandis qu'il décrivait les péripéties de ses investigations. Pendant longtemps, M. Price avait caressé l'espoir de se livrer à une enquête psychique dans les Catacombes romaines. Et, comme il l'a exprimé au début de sa causerie, sa surprise est grande qu'un tel lieu, si propice, n'ait jamais avant lui tenté un observateur des phénomènes extraordinaires. M. Price avait eu, tout d'abord, l'appréhension que l'Eglise catholique mît obstacle à ses tentatives. La réalité devait heureusement le détromper. Le savant n'a trouvé auprès des notabilités ecclésiastiques, qui s'étaient persuadées qu'il s'agissait, en l'espèce, non de jongleries, mais d'études sérieuses, scientifiquement menées, aucune opposition.

Les difficultés vinrent du côté où l'on ne s'y attendait pas. Il n'est point question de mauvaise volonté, pour entraver les investigations de M. Price. Une situation imprévisible les rendait moins faciles : il existe bien à Rome une *Société pour les Recherches psychiques* ; toutefois, les mediums y sont rares. Le savant psychiste put néanmoins se faire assister d'une personne ayant le don de voyance.

Cette personne — on ne veut pas dire son nom — qui était plongée seulement en demi-sommeil, proclama, d'une voix étrange, que sainte Agnès lui était apparue. Dans ses visions, la martyre chrétienne semblait être une jeune fille de 19 ans. Puis le *sujet* décrivit minutieusement ce qu'il *voyait*. Il retraça de multiples incidents de la vie de sainte Agnès, son inhumation dans les Catacombes, le scellement de son tom-

beau, etc. Il signala l'existence, en un certain endroit de la Via Appia où elle était enterrée, d'une boîte de plomb... M. Price, à ce propos, a déclaré qu'il serait intéressant de la retrouver, sur les indications du voyant. Il a formulé le désir de faire lui-même cette recherche. Et, dans ce but, il s'adjoindra cette fois un medium.

Le conférencier a remarqué que les scènes de la vie de sainte Agnès, telles qu'on les rapportait, ne se développaient pas suivant l'ordre chronologique, et qu'il y avait des lacunes entre certains faits et d'autres.

En terminant sa causerie, M. Price a énoncé un doute. — L'ensemble des *visions* diffère-t-il de l'*histoire* de l'ancienne martyre, telle qu'on la raconte habituellement ? Il l'ignore. Pourtant, les choses en seraient actuellement à ce point, d'après le conférencier, qu'il faudra poursuivre les expériences. Aussi notre savant se promet il bien de retourner à Rome. S'il retrouvait la boîte de plomb, vue par le sujet, quel triomphe ce serait, a-t-il déclaré, pour les études psychiques !

Non seulement à Rome, mais à Londres aussi, M. Price a trouvé bienveillance et appui. Le président de sa conférence n'était autre qu'un jésuite, le P. Herbert Thurston. Il est vrai que ce religieux, après que l'orateur eut terminé son exposé, a émis quelques paroles pour inciter l'auditoire à la prudence. On doit convenir que les remarques du P. Thurston étaient fortifiées par l'évidence des faits. Il s'est efforcé de montrer quelles variétés présentaient, chez les mystiques catholiques, les descriptions d'une même scène. Concernant sainte Agnès, appuya-t-il, il n'existe comme biographie qu'une relation du ve siècle. Et qui oserait en garantir l'authenticité historique ? Bref, le P. Thurston avoua au public son scepticisme, au sujet de la reconstruction des scènes du passé par le subconscient des mediums. Ce n'est pas que ce théologien veuille nier la réalité d'intuitions remarquables. Mais il serait enclin à attacher plus d'importance aux intuitions qui se produisent, en forme de visions, chez les mystiques intimement familiers avec ce qui a fixé leur attention. Bien que, là encore, le P. Thurston ait un sursaut de prudence. Si on compare les descriptions de visionnaires catholiques, un certain désaccord se manifeste. Et le religieux a développé sa pensée en apportant les preuves tirées des « visions » de Catherine Emmerich et de sainte Brigitte de Suède. Il a rencontré, à propos d'un même fait, des différences de détails que l'une et l'autre affirmaient avoir *vus*.

Nous serait-il permis d'ajouter, tout au moins pour Catherine Emmerich, que le rédacteur de ses récits lui en a fait *voir* encore plus qu'elle ne disait ?

En somme, chacun de nous ne demande qu'à être convaincu. Félicitons le savant directeur du *Laboratoire des Recherches psychiques*, de Londres, d'avoir partout rencontré une vive sympathie et un concours aimable. Souhaitons qu'il continue ses investigations. Nous n'avons qu'à

observer une attitude expectante, jusqu'à ce que soit fournie la preuve très établie des faits supposés.

En attendant, quel arbitre déciderait entre la légende classique, d'après laquelle sainte Agnès, lors de son martyre, avait 13 ans, et le « voyant », d'après lequel elle aurait eu 19 ans ? — PAUL VULLIAUD.

§

La catastrophe prédite par Conan Doyle ne s'est pas produite. — Nous rappelions l'an dernier, à pareille époque, la prédiction faite par Sir Arthur Conan Doyle, le 16 septembre 1925, à des journalistes qu'il avait reçus à Crowborough au lendemain du Congrès de spiritisme. D'après cette prédiction qui fut reproduite par toute la presse anglaise et par *Le Journal* du 18 septembre 1925, « une catastrophe absolument formidable dans ses effets» devait se produire avant le 1er janvier 1929, Sir Arthur Conan Doyle précisait obligeamment que ce fléau devait « servir de châtiment pour le monde, qui a perdu toute spiritualité et a sombré dans le matérialisme ».

L'échéance est passée. Nous voilà, sur ce point du moins, tirés d'affaire. Mais qu'en pense Conan Doyle ? Il ne l'a pas fait connaître. Toutefois deux collaborateurs des *Annales*, qui lui ont rendu visite le mois dernier, l'ont trouvé dans la « chambre psychique » de sa retraite de Bighell Wood, près de Lyndhurst-Hampshire. C'est, disent-ils :

> Une sorte de temple dans la demeure, où le maître, en compagnie des êtres qu'il chérit le plus, fervents croyants à la vie des morts, dialogue avec l'Invisible et l'Eternel. Des prodiges dont furent témoins ces quatre murs, nous n'avons pas loisir de parler ici....

Il faut donc nous résigner : jamais nous ne saurons pourquoi la grande catastrophe prédite par Sir Arthur Conan Doyle ne s'est pas produite. — L. DX.

§

Vers inédits de Laurent Tailhade. — A propos de « Vers l'infini », le n° 731 du *Mercure de France* cite les œuvres rares de Laurent Tailhade. Oserai-je signaler de lui une strophe absolument inédite ?

Comme ce prestigieux écrivain descendait chez moi à ses passages à Marseille, — nous nous étions connus à Paris au restaurant Foyot, — je lui soumis une poésie sur le « coucou ». Je n'en citerai qu'une seule strophe, — il y en a neuf.

> Coucou, l'ornement du bois
> Dans le mois
> Qui voit fleurir l'églantine,
> Oiseau léger, sautillant,
> Frétillant
> Quand paraît l'aube divine.

Tailhade voulut bien me complimenter, puis, me demandant le stylo, il ajouta :

Sont tes chants pleins de douceur
Précurseurs
Des beaux jours, des soirs propices
Où le printemps fait ouvrir
Et fleurir
En gerbe d'or les narcisses.

Il avait composé, presque immédiatement après la lecture de ma modeste poésie, ces harmonieux vers. — Dr HENRY LABONNE.

§

Toujours à propos de la « dengue ». — Il importe de bien préciser les indications, un peu rapides et sommaires, du précédent « écho » touchant les origines du vocable *dengue*. D'abord, établissons que la responsabilité de l'attribution du terme *dunga* à la langue espagnole n'est pas imputable au rédacteur de *Candide*, puisqu'on la trouve déjà à l'article *dengue* du *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences Médicales* de Dechambre, article signé : *Brahé*, au tome XXVI de la 1re *Série* (Paris, 1882) : *Dango, Dengue* en espagnol, qui veut dire, *etc., etc.* D'autre part, si l'Académie Espagnole attribue au vocable *dengue* — pris dans son sens traditionnel castillan — une étymologie latine insoutenable, le *Century Dictionary*, en 1889, au tome II, article : *dengue* — d'ailleurs pris dans le *Webster*, s'imagine que *dengue* est tiré de l'italien *diniego*, refus, et rapproche le *denegare* toscan du *denegar* castillan, qui n'ont, ici, rien à faire. Quant à Littré, il n'a accueilli le vocable *dengue* que dans son *Supplément* de 1877 — notre langue, du moins la langue médicale, s'en servait depuis plus de dix ans, alors — en en marquant une prononciation francisée fâcheuse : *danghe*.

Mais voici qui est acquis au débat. Jusqu'à l'an 1827-28, la maladie qui nous occupe, connue depuis le XVIIIe siècle sous des noms divers, n'apparaît nulle part désignée sous celui de *dengue*. Mais, en la fin de l'année 1827 et au commencement de 1828, il y eut une violente épidémie de cette « fièvre articulaire », ou fièvre rouge » aux Indes Occidentales Anglaises, sur laquelle Stedman écrivit en 1828, dans l'*Edinburgh Med. and Surg. Journal*, tome XXX. Nous y lisons, à la page 227 : *As it was unknown to the Faculty, the vulgar, as commonly happens, grave it names of their own ; and ridiculous as they may sound, they soon became the only appellations of the new malady.* Les nègres anglais de Saint-Thomas, en particulier, la dénommèrent *dandy-fever*, pourquoi ? Parce que, répète-t-on à satiété, la maladie, infligeant au patient une raideur typique, l'idée malicieuse vint aussi-

tôt de les assimiler à de vulgaires gommeux. Explication trop facile, en vérité, que l'article de Stedman, nous permet de repousser. *The contagion*, écrit-il à l'endroit cité, *was supposed to be brought by a vessel from the coast of Africa, which touched at St Thomas* (1). Or nous savons par l'article du Dr Christie, cité dans notre premier écho, qu'à Zanzibar, en 1823 en particulier, il y avait eu une très forte épidémie de *dengue* et que, d'autre part, les indigènes la désignaient alors par la circonlocution *ka* (une) *dinga* (attaque soudaine, crampes) *pepo* (mauvais esprit, épidémie). Le navire qui toucha à Saint-Thomas apporta, avec la maladie, sa désignation en swahili. Les nègres muèrent le vocable en *dandy* ; les naturels des autres Antilles, parlant espagnol, assimilèrent, eux, le terme africain à leur vocable *dengue*, pour les mêmes raisons et selon la même loi de sémantique qui avait opéré avec les gens de couleur. Et c'est de la sorte que le nouveau sens passa au vaste domaine de l'idiome castillan, d'où, par un de ces phénomènes d'endosmose dont l'histoire des langues fournit tant de cas frappants, il déborda au domaine anglo-saxon, roman et germain, pour, finalement, devenir une expression de médecine internationale, comme le mal qu'il désigne, depuis un siècle. — C. P.

§

Empros et comptines. — Un correspondant du *Mercure* a signalé qu'en Thiérache, à Esquéhéries (Aisne), les enfants se comptaient en récitant une *prose*, dont il a donné le texte, et dont je me suis servi moi-même dans mon enfance. Mais votre correspondant, — dont je suis hélas ! le contemporain — aurait pu vous signaler cette comptine ou *prose*, qu'il n'ignore pas davantage, et que les enfants de Dorengt (Aisne), village voisin d'Esquéhéries, scandaient ainsi :

Un loup | passant
Dans le | désert,
Ayant | le trou
Du c. | ouvert,
Il fait | un pet,
Pour qui ? | Pour moi ?
Pour Toi !

Cette *prose* est peut-être un peu libre, mais ceux qui la récitaient n'y mettaient aucune mauvaise intention. — ADRIEN LEGROS.

§

Erratum. — Par suite d'une mauvaise correction, une erreur de vers a été commise dans la dernière strophe du poème de M. Touny-

(1) Voir en outre, dans la même Revue, tome XXXIII (1830), p. 51, l'article : *A few remarks on the Dandy which prevailed in the West Indies towards the close of 1827 and beginning of 1828*, p. 51.

Lérys, *la Chanson du bon chien de chasse*, publiée dans notre numéro du 1er décembre. Rétablir ainsi cette strophe :

Auprès de ce bon feu,
il m'est doux de songer à la pluie sur mon dos
par des journées d'automne,
lorsque la grive est grasse et que le bois résonne
à chaque coup qui la fait choir ;...
il m'est doux de penser aux soirs
où je rentre crotté d'un tour au marécage
parce qu'il y avait passage
de sarcelles et de canards ;...
il m'est doux de penser à hier, — et puis aussi
aux os de ce lièvre rôti
que je mangerai aujourd'hui !

§

Le Sottisier universel.

Il l'embrassa sur les lèvres. Comme il ne cherchait plus à dissimuler sa mâchoire aurifiée, Séverine sentit en même temps la chaleur de sa bouche et le froid du métal. Elle ne devait plus oublier le goût de ce mélange. — J. Kessel, « Belle de Jour », *Gringoire*, 14 décembre.

Station estivale — La Croix des Trois Evêques. Erigée en 1238 par les religieux d'Aubrac à la jonction des trois départements : Lozère, Aveyron, Cantal. Un Concile fut tenu par les Evêques des départements ci-dessus... (Collection de cartes postales : *Au pays des Narcisses*. N° 225, Aubrac.)

Jourdain, qui détourna plus de 420.000 francs, ... a été condamné à 5 ans de prison et 50 000 francs d'amende, ce qui représente le quart des sommes détournées. — *L'Œuvre*, 29 novembre.

Je remarque un humble coffre de bois, surmonté de deux bobines autour desquelles s'enroulent et se déroulent huit mille mètres de fil d'acier, de trois mille mètres de diamètre. — *La Rumeur*, 4 décembre.

Nos correspondants nous font remarquer que 25 × 8 = 20.000 et non 25.000. — *Pourquoi Pas?* 26 octobre.

Carillons et sirènes du Nord, par J.-H. Rosny aîné, de l'Académie française. — *Nord Magazine*, octobre 1928.

Car il n'est guère agréable d'avoir un bouc dans son étable, et les Juifs du village s'étaient débarrassés sur le Maître d'école du soin d'élever les enfants et d'entretenir le bouc nécessaire aux brebis de la Communauté. — Jérôme et Jean Tharaud, *L'Ombre de la Croix*, ch. VI.

Derniers livres parus. — ..., Marcel Prévost : *Lettres et vers* à Mmes Laure Hayman et Louisa de Mornand. — *Le Journal*, 22 novembre.

Le Gérant : A. Vallette.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

BULLETIN FINANCIER

Cette fin d'année n'aura été nullement remarquable au point de vue boursier. Le mois de décembre a comporté seulement 19 séances, circonstance qui a entraîné un ralentissement des négociations. Par ailleurs, le marché de New-York vient d'être très secoué. A une hausse irrésistible, due en grande partie à une extension formidable des crédits de spéculation (prêts aux *brokers*), a succédé brutalement une baisse profonde qui ne s'est pas encore atténuée. En réduisant, puis en relevant alternativement le montant des prêts aux *brokers*, la Federal Reserve Bank of New-York a voulu juguler la spéculation. Nombre de marchés européens étroitement dépendants de la finance américaine, la bourse de Berlin par exemple, se sont ainsi trouvés directement affectés par la baisse de Wall Street ; et, consécutivement, d'autres places financières, comme Paris, doivent se placer dans l'expectative.

Il est aussi une autre raison à l'inaction actuelle du marché français ; la surcapitalisation de presque toutes les bonnes valeurs de la Cote. Bien des cours anticipent très largement sur l'avenir, circonstance qui n'est pas sans présenter de sérieux dangers. Il tombe en effet sous le sens qu'au cas où les prévisions de la spéculation et de l'épargne ne se trouveraient pas confirmées, la tendance se retournerait brusquement. Toutes valeurs exagérément poussées présentent largement le flanc à une baisse éventuelle.

Et c'est parce que les bonnes affaires sont surcapitalisées que nos Rentes continuent à retenir l'attention. Comme indiqué déjà, elles sont appelées à progresser encore avec le temps, d'autant mieux que l'extension prévue des attributions de la Caisse d'Amortissement est de nature à donner tous apaisements aux capitalistes. Les Fonds Ottomans sont assez maussades, en dépit de la ratification des accords de Paris par l'assemblée nationale d'Angora. Des amendements auraient été apportés au texte de l'accord et dont on ignore encore la portée ; par ailleurs, les paiements attendus en décembre n'ont pas eu lieu jusqu'ici.

Les Banques sont sans changements appréciables. Mais l'on va commencer à supputer les bénéfices qu'elles ont réalisés en 1928 et à parler de nouveau de l'augmentation de leur capital. Les Affaires foncières sont assez suivies, en prévision du vote de la nouvelle loi sur les loyers.

Il est maintenant question d'entente entre charbonnages, ce qui permet aux houillères du Nord et du Pas-de-Calais de maintenir des cours satisfaisants. Les affaires de zinc sont indifférentes à la constitution d'un cartel international des producteurs. Par contre, les valeurs de plomb sont plus suivies.

On s'est trop hâté d'escompter les perspectives des entreprises d'Electricité et de sidérurgie pour qu'elles puissent enregistrer maintenant d'amples mouvements. Il en va différemment de certaines sociétés gazières comme l'Union des Gaz, et qui sont très poussées parce qu'intéressées à la production d'énergie électrique. Les Pétroles et les Caoutchoucs restent maussades.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bessarabie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr.50

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr, qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS, 259-31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

***COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés* **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.